DISCOURS POLITIQUES DE MACHIAVEL,

SUR

LA I. DECADE

DE TITE LIVE.

TRADUCTION NOUVELLE.

A AMSTERDAM,
Chez HENRI DESBORDES, dans le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXXI.

1224 D. 27

AVIS DU TRADUCTEUR SUR LES DISCOURS POLITIQUES DE MACHIAVEL.

LE nom de Machiavel eſt ſi généralement décrié, par raport à la Religion & aux bonnes mœurs, qu'il ſemble qu'un honnête homme s'expoſe beaucoup lorſqu'il s'attache à la lecture de cet Auteur. J'aurois tort de m'emporter contre un Préjugé ſi univerſel, puiſque je dois avoüer que j'en ai été long-tems prévenu moi même: mais comme j'en ſuis revenu en m'apliquant à cette lecture, j'ai crû que la même choſe pourroit arriver à d'autres, & qu'ainſi je fe is plaiſir à beaucoup d'honnêtes gens, qui n'entendent pas l'Original Italien, de leur en faciliter l'intelligence en nôtre langue; afin de leur donner le moien de ſe deſabuſer eux-mêmes, & de profiter des inſtructions que ce Livre préſente. En effet il eſt impoſſible d'y jetter les yeux avec quelque attention, ſans convenir de l'excellence & de l'utilité de ces Ecrits; non ſeulement pour les perſonnes qui ſont apellées au manie-

ment des affaires Politiques, mais auſſi pour tous ceux qui ſont ſimplement engagez dans le commerce du Monde: Car nul ne peut nier qu'on n'ait beaucoup d'intérêt de le connoître à tous ces égards. J'ajoûterai pour ma juſtification, qu'aiant examiné la cauſe qui peut avoir fait naître les mauvaiſes impreſſions qu'on a conçuës contre l'Auteur, je la trouve bien plus dans les préjugez d'autrui, que dans un légitime fondement, puiſqu'il ne me paroit pas, qu'il ait excédé les bornes des autres Hiſtoriens, dont la lecture eſt permiſe: Ni qu'en dépeignant les hommes tels qu'ils ſont, ce qu'il eſt trés-important de connoître, il ait prétendu donner leurs maximes, leurs défauts & leurs vices, pour régle de ce qu'ils devroient être, par raport aux bonnes mœurs. Au contraire on pourra remarquer dans ce bel Ouvrage, qui regarde la Fondation & le Gouvernement des Etats, qu'il établit pour principes, la crainte de Dieu, l'amour de l'Union & de l'Ordre; l'occupation des Particuliers à des choſes honnêtes; une Juſtice éxacte; une bonne Diſcipline Militaire; une grande Sobriété, & des Régles pour bannir d'entre les Peuples l'oiſiveté & le luxe. Cela étant, on voit bien qu'il faut faire violence aux expreſſions de Machiavel, pour en tirer le poiſon qu'on croit être renfermé dans ſes écrits. Mais quand on les lira ſans préoccupation, & qu'on inter-

interprétera, comme l'on doit, toutes les penſées qu'ils contiennent, par raport aux Caractéres qu'il dépeint, ou aux ſupoſitions qu'il admet, c'eſt à dire en un mot, en les raportant à leur véritable but & à un légitime uſage; Je ſuis perſuadé qu'on perdra bien-tôt la prévention que l'on a contre ſes Ouvrages. Que ſi l'on veut détacher ſes penſées & ſes maximes, pour donner de mauvaiſes interprétations à des paroles qui en peuvent recevoir de bonnes; Ou ſe formaliſer de pluſieurs éxemples vicieux qu'il décrit: Ce ne ſera plus alors le vice de l'Ecrivain, mais de ceux qui en abuſent; & ſur ce pié-là, il n'y aura plus d'Hiſtoriens dont la lecture ne devienne trés-dangereuſe, puiſqu'il n'y en a point, où l'on ne voye débiter & pratiquer des maximes autant ou plus mauvaiſes, que celles qu'on atribue à nôtre Auteur. Il faudroit même ſortir du monde, pour ne point voir les mauvais éxemples qui nous viennent des endroits les plus éminens, où l'on ſe pique le plus de dévotion. N'avons-nous pas vû des Auteurs fameux, loüer comme ſaintes, des actions qu'un homme, conduit par la ſeule lumiére du bon ſens, regarderoit comme perfides & inhumaines? Et des Princes trés-grands & trés-illuſtres d'ailleurs, ne nous déclarent-ils pas à la tête de leurs Edits, que lorſqu'ils ont promis & juré tant de fois, de garder à leurs Sujets, des Privi-

léges qu'ils leur avoient confirmez, ils ont eu intention de faire le contraire, lorſqu'ils en auroient les moiens: Ils ont même trouvé cette tromperie ſi digne de louange, qu'ils s'en ſont fait honneur, comme d'une action la plus glorieuſe de leur vie. Cette étonnante dépravation du cœur de l'homme, n'eſt pas tout à fait nouvelle, quoi qu'elle ne ſoit que la monſtreuſe production des derniers ſiécles du Chriſtianiſme, où la corruption eſt allée juſqu'à donner de grands *Noms* à un Prince, à qui les premiers Chrétiens en auroient donné de bien différens. Que ſeroit-ce ſi l'on repréſentoit ici toutes les raiſons qui ont fait canoniſer Louïs IX. qui ſans contredit étoit un Prince d'un bon naturel; mais que les Moines avoient ſû gâter juſqu'au point, que ce fut ſous ſon Régne qu'on vit toutes les Barbaries, & toutes les ſaletez de la guerre contre les Albigeois? Que dirons-nous du beau Titre de SAINT OFFICE, qu'on a donné à un Tribunal, dont les exécutions & les maximes font horreur à tous ceux qui en entendent parler? Il eſt certain que ce que l'on croit avoir trouvé de plus mauvais dans Machiavel, n'eſt pas à beaucoup prés, ſi oppoſé aux bonnes mœurs & à l'humanité, que le ſont toutes ces *Saintetez*, que tant de ſimples vénérent avec une prévention plus dangereuſe mille fois, que celle qu'on peut avoir pour

les

les maximes qu'on impute à cet Auteur.

Mais dira-t-on, d'où vient ce déchainement si général contre un Ecrivain que je soûtiens n'être point sorti des bornes ordinaires, pendant qu'on en permet tant d'autres qui les excédent, & que l'on met entre les mains des enfans mêmes, un Tacite dont la Morale a trés-souvent besoin d'être rectifiée; au lieu que la *Sainte Inquisition* excommunie tous ceux qui lisent Machiavel?

Je réponds que ses Parties sont ses Juges dans cette sentence, & qu'il touche si vivement les défauts des Prêtres & des Moines, qu'il ne faut point du tout s'étonner s'ils ne l'aiment pas. Chacun sait que ces gens-là couvrent facilement leurs intérêts de ceux de la Divinité, & qu'ils combatent autant qu'ils peuvent, leurs Ennemis particuliers, avec des armes sacrées. Machiavel est donc un Hérétique, & un Impie, du moment qu'il donne une juste idée de l'Empire Romain d'aujourdui, qui n'étant fondé que sur les Préjugez des Peuples, ne soufre pas impunément qu'on en dévoile les Mistéres; & c'est lui faire une cruelle Guerre, que d'en manifester tout l'intérieur, & de représenter ses Ministres tels qu'ils sont. Si l'on avoit retranché tous ces traits des Ouvrages de cet habile homme, il seroit applaudi de ceux qui sont aujourdui ses plus grans Ennemis. Mais le Lecteur étant d'ordinaire

dinaire un Juge plus déſintereſſé, il n'eſt pas beſoin de prévenir ſon jugement par un plus long diſcours.

Au reſte, Machiavel s'emporte quelquefois contre les *Ultramontains*. Sur la fin de cet Ouvrage il traite les François & les Allemans, de Barbares, de Perfides, d'Avares, &c. comme ſi les Italiens avoient un grand avantage ſur les autres Nations, du côté de la Franchiſe & de la Probité! Mais il faut pardonner à l'Auteur cet emportement, où il n'eſt apparemment tombé, qu'à cauſe des mauvais traitemens que ſa Patrie avoit reçûs de ces Nations-là. Naturellement on n'aime pas ſon Vainqueur, & c'eſt pour cela qu'il parle ſi mál de Charles VIII. dont les Hiſtoriens font aſſez d'eſtime pour un Jeune Prince: Car enfin l'on eſt perſuadé que dans tous les démêlez, que les Italiens, & ſur tout les Florentins, auront avec des Nations Ultramontaines, le ſoupçon de mauvaiſe foi, d'artifice & d'intérêt, tombera bien autant ſur les premiers, que ſur les autres. Cependant cela ne doit dégoûter perſonne d'une lecture ſi utile & ſi belle: Chaque Auteur a ſes défauts, & Machiavel n'en eſt pas tout à fait éxemt. Il faut faire le même jugement de ce qu'il dit des anciens Gaulois & des autres Peuples leurs Voiſins, puiſque Céſar & Tacite ne repréſentent point les Ultramontains ſi monſtrueux, que nôtre Auteur les dépeint.

LET-

LETTRE

DE

NICOLAS MACHIAVEL

Aux Seigneurs

BONDELMONTE

ET

RUCELLAI.

SI le préſent que je vous fais ici, MESSIEURS, *ne répond pas aux obligations que je vous ai, c'eſt au moins ce que j'ai de meilleur à vous offrir; puis qu'il renferme tout ce que j'ai appris dans les affaires du monde, tant par la lecture, que par ma propre expérience. Vous feriez donc tort à vôtre prudence, ſi vous vous plaigniez; & ſi vous*

vous éxigiez de moi plus que je ne peux faire. Il vous ſeroit plus pardonnable d'accuſer mon peu d'eſprit, qui ne paroît que trop dans mes diſcours; & de vous plaindre des fautes de jugement qui ſe rencontrent dans mes raiſonnemens. Cela étant, je ne ſai, ſi aprés m'être ſi mal aquitté, je vous ſerai encore redevable; ou ſi vous m'aurez de l'obligation de ce que j'ai entrepris un ouvrage ſi difficile en vôtre faveur. Quoi qu'il en ſoit, recevez-le comme de bons Amis doivent faire, & regardez plus à la bonne intention de l'Auteur, qu'à la valeur du préſent. Mais ſi j'ai mal réuſſi dans ce travail, j'aurai au moins la conſolation d'avoir fait un choix judicieux en vous le conſacrant, puiſque c'eſt à vous à qui je ſuis le plus obligé de rendre ſervice: il eſt vrai, que par cette conduite, je n'entre pas dans la route

de

de ceux qui ne dédient leurs ouvrages qu'à quelque grand Prince, qu'ils élévent juſqu'au Ciel, & dont ils font toûjours un Héros, par une lâcheté intéreſſée ; quoi que ſouvent ce ne ſoit qu'un Scélérat, qui ne doit attendre que l'Enfer pour la récompenſe de ſes crimes. Pour moi, ne voulant pas tomber dans ce défaut, je néglige ceux qui portent la Couronne, pour ne m'adreſſer qu'à ceux qui la méritent : & ſans faire ma Cour à des perſonnes qui pourroient me combler de bien & d'honneur, je ne veux m'attacher qu'à ceux qui en ont la volonté, ſans être en état de le faire. Car par la lumiére du bon ſens, il ne faut eſtimer que celui qui a l'ame libérale ; & non pas celui qui peut en faire les actions : & l'on ne doit reſpecter que ceux qui ſont dignes de la Puiſſance Souveraine, & non pas ceux qui en ſont re-

revêtus. C'eſt pour cela que l'Antiquité a plus fait de cas de Hieron de Syracuſe, dans ſon état de ſimple particulier ; que de Perſés de Macedoine, dans la grandeur Roiale : parce qu'il ne manquoit à Hieron que le Trône, pour être un véritable Roi ; & que Perſés n'avoit rien de Roial que le Diadême. Je vous rens donc les Maîtres, MES CHERS AMIS, *de cet Ouvrage tel qu'il eſt ; puis qu'il n'a été entrepris que pour l'amour de vous : & ſi vôtre prévention vous le fait approuver, vous ne tarderez pas à en avoir bien-tôt la ſuite.*

DIS-

DISCOURS POLITIQUES DE NICOLAS MACHIAVEL SUR LA I. DECADE DE TITE-LIVE.

LIVRE PREMIER.

ON remarque généralement que tout le monde a beaucoup de vénération pour les piéces Antiques; par exemple, l'on verra bien des gens acheter chérement un fragment de Statuë afin de le tenir auprés de soi, d'en orner son cabinet & de le donner pour modéle à ceux qui aiment la Sculpture, & qui font leurs efforts pour l'imiter. On

Livre I. admire auſſi les grands exemples, dont les Monarchies & les Républiques ont rempli le monde ; les efforts extraordinaires des Rois, des Généraux d'Armée, des Citoyens, des Legiſlateurs & de tant d'autres, qui ont conſacré tous leurs travaux à la gloire & au ſervice de leur Patrie. Mais l'on ſe contente d'admirer toutes ces grandes choſes, ſans les rendre le modéle de nôtre conduite, l'on s'en éloigne même ſi fort, qu'il ne reſte pas aujourd'hui le moindre veſtige de la vertu des Anciens. Ma ſurpriſe & mon chagrin s'augmentent encore lors que je remarque, qu'en matiére de procés & qu'en fait de maladies, l'on ſe conduit par les loix & par les jugemens des Anciens, & qu'on employe les remédes & la méthode qu'ils ont jugé à propos d'employer eux-mêmes. Le Droit n'eſt autre choſe qu'un amas des

avis

avis des anciens Juriſconſultes qui, étant mis en ordre, ſervent à préſent de réglcs à nos Magiſtrats pour former les jugemens qu'ils rendent. La Medecine n'eſt auſſi autre choſe que l'expérience des anciens Medecins, ſur laquelle ceux d'aujourd'hui réglent leur conduite. Mais quand il s'agit de former une République, de conſerver un Etat, de gouverner un Royaume, de diſcipliner des Armées, de conduire une guerre, d'augmenter ſon Empire : aujourd'hui l'on ne trouve ni Prince, ni République, ni Général d'Armée, ni Citoyen, qui ait recours aux exemples de l'Antiquité. Je ne croy pas que ce grand mal doive tant ſa ſource à la foibleſſe, où la mauvaiſe éducation a reduit le monde aujourd'huy, & au déſordre qu'une vaine oiſivité a produit dans toute la Chrêtienté; comme a l'ignorance de l'Hiſtoire Livre I.

Livre I. qui fait que, ne la connoiſſant pas comme il faut, il eſt impoſſible d'en avoir le ſentiment & le gouſt que cette connoiſſance produit d'ordinaire. De là vient qu'une infinité de gens, qui la liſent legérément, prennent plaiſir à entendre cette varieté d'événemens qu'elle contient, & cependant ne penſent pas même à imiter la vertu qu'elle enſeigne, parce qu'ils jugent que la choſe eſt non ſeulement difficile, mais même impoſſible; comme ſi le Ciel, le Soleil, les Elements & les Hommes avoient changé de mouvement, d'ordre & de nature depuis les tems paſſés!

Ayant donc deſſein de deſabuſer les hommes là deſſus, j'ay jugé à propos d'écrire ſur tous les Livres de Tite Live, que la malignité des tems ne nous a point dérobez, tout ce que je trouverai neceſſaire pour les faire mieux entendre, par rapport aux ſiécles paſ-

passez & au nôtre ; afin que ceux qui liront ces Discours puissent tirer de ce grand Auteur l'utilité, qui doit faire rechercher la connoissance de l'Histoire. Quoy que cette entreprise soit difficile, pourvû neantmoins que je sois secouru de ceux qui m'ont encouragé à me charger de ce fardeau, je croy pouvoir le porter assez loin, pour qu'il ne reste pas un grand chemin à faire à ceux qui voudront le porter jusqu'au lieu qui lui est destiné ; c'est à dire, à tirer de cette Histoire l'usage, pour lequel elle a été faite.

CHAP. I.

Quels ont été généralement les Principes de toutes les Republiques, & sur tout de celle de Rome.

CEux qui liront quels ont été les principes de la République Romaine, & de quelle maniere

Livre I. Chap. I.

niére s'y ſont conduits les Legiſlateurs qui les ont eſtablis : ceux-là, di-je, ne s'étonneront pas qu'une vertu ſolide ſe ſoit conſervée tant de ſiécles dans cette République, & qu'elle ait produit cette grandeur d'Empire, où elle arriva dans la ſuite. Pour parler d'abord de ſa naiſſance, je dis, que toutes les villes ſont fondées ou par des gens du païs même, ou par des étrangers. Le premier arrive lors que les habitans d'un païs étant diſperſés en pluſieurs petites Communautez, ils ne ſe trouvent pas en état de vivre en ſeureté, & que leur ſituation & leur petit nombre ne peut reſiſter à l'attaque de leurs ennemis. Ne trouvant pas non plus qu'ils euſſent le tems de s'aſſembler pour leur défenſe à le venuë de l'ennemi, jugeant même qu'aïant aſſez de tems pour cela, ils ſeroient obligez d'abandonner beaucoup de leurs quartiers & de leurs maiſons, qui

qui deviendroient, par cet abandon, la proye de leurs ennemis: pour eviter de tels inconvenients, ils ſe raprochent les uns des autres, afin d'habiter tous enſemble dans quelque lieu commode pour la vie, & fort pour la défence. Ces réſolutions ſe prennent par les peuples mêmes; ou bien elles leur ſont inſpirées par quelqu'un d'entr'eux, qui a plus d'autorité que les autres. Il faut mettre dans ce rang Athénes & Veniſe, entre pluſieurs autres d'une ſemblable origine. La premiere de ces villes fut bâtie ſous l'autorité de Theſée, par des peuples diſperſés, qui cherchoient les moyens de ſe mettre en ſeureté: & la naiſſance de Veniſe eſt duë à l'aſſemblée de pluſieurs peuples qui s'étoient retirés dans les petites Iſles, qui ſont au bout du Golfe Adriatique; où ils s'étoient mis à couvert des guerres qui ſurvenoient tous les jours en Italie, par les fre-

Livre I. Chap. I. quentes irruptions des Barbares, ſous le déclin de l'Empire Romain. Tous ces Réfugiez donc, n'aïant point de Prince particulier qui les gouvernât, commencerent à vivre ſous les loix qui leur ſemblerent les plus propres à ſe maintenir. Cela leur reüſſit heureuſement; parce que l'avantage de leur ſituation leur procura un long repos, cette Mer n'aïant paint d'iſſuë, & les Barbares n'aient point de vaiſſeaux pour pouvoir leur nuire; en ſorte que le plus petit commencement pouvoit les élever à la grandeur, où ils ſont aujourd'huy.

Il y a encor une occaſion où des étrangers bâtiſſent des villes: & ces étrangers ſont libres, ou dépendants des autres, comme ſont les Colonies qui ſont envoyées par un Prince, ou par une République, pour décharger leur propre païs, ou pour s'aſſeurer la poſſeſſion d'un païs conquis, ſans faire aucune dépenſe. C'eſt

C'eſt ce que pratiquoient les Romains, comme on le voit par pluſieurs villes, qu'ils ont baſties dans tout leur Empire. Enfin il y a des villes, qui ont été baſties par des Princes, non, qu'ils euſſent deſſein d'y faire leur demeure, mais ſeulement par le motif de la gloire; c'eſt de cette maniére qu'Alexandrie fut baſtie par Alexandre le Grand. Mais comme ces ſortes de villes ne ſont pas libres dans leur origine, il arrive rarement qu'elles s'élévent à une grandeur conſiderable, & qu'elles deviennent des Capitales d'Etats. Telle fut l'origine de Florence, ſoit qu'elle ait été baſtie par les Soldats de Sylla, ou ſimplement, par le hazard, en ce que les habitans des montagnes ſe fiant à la paix générale, qui regna ſi long-tems ſous Auguſte, commencerent à s'établir dans la plaine auprés de l'Arne. Quoi qu'il en ſoit, elle fut baſtie ſous l'Em-

Livre I. Chap. I.

pire Romain, &, par conſequent, elle ne put pas, dans ſon commencement, s'accroître au de-là de ce qu'il plaiſoit à ſon Souverain.

Les Fondateurs d'une ville ſont libres, quand des peuples ſont contraints d'abandonner leur propre païs, ou à cauſe du mauvais air, ou à cauſe de la ſterilité, ou à cauſe de la guerre, & d'en aller chercher de nouveaux à habiter, ſous leur propre conduite, ou ſous celle d'un Prince. Ces peuples là habitent les villes, qu'ils trouvent dans les païs qu'ils conqueſtent, comme fit Moyſe; ou bien ils en bâtiſſent de nouvelles, comme fit Enée. C'eſt dans un tel cas qu'on reconnoît le mérite du Fondateur, & le bonheur de ſon ouvrage, qui va plus ou moins loin, ſelon que l'auteur a plus ou moins d'intelligence & de vertu. L'un & l'autre ſe reconnoît dans le choix du poſte, & dans l'établiſſement des loix. Mais parce

que

que les hommes travaillent ou par nécessité, ou par leur propre penchant ; & qu'on voit qu'il y a plus de vertu dans les païs où le travail est indispensable, & où il ne dépend pas seulement du penchant des gens; il faut bien considerer s'il ne seroit point necessaire de choisir des lieux steriles pour bastir les villes, afin que les hommes, étant contraints de vivre d'industrie, ne fussent pas si gastés par l'oisiveté, & vêcussent dans une plus grande union entr'eux, parce que la pauvreté du païs ne seroit pas un motif propre pour faire naître des divisions. Ce choix seroit sans doute le plus prudent & le plus utile, si les hommes étoient portés naturellement à se contenter de ce qui seroit à eux, & qu'ils n'eussent pas l'ambition de vouloir soûmettre leurs voisins. Mais ce défaut du genre humain fait, qu'il est impossible d'être en seureté, que lors qu'on est puissant ; &, pour

Livre I. Chap. I.

Livre I. Chap. I.

ſe rendre tel, il faut éviter les lieux ſtériles, & ſe placer dans des païs tres-abondants, où la fertilité du lieu nous donnant les moyens de nous accroître, nous met en même tems en état de nous défendre contre ceux qui nous attaqueroient, & d'humilier ceux qui s'oppoſeroient à nôtre grandeur. Pour ce qui regarde l'oiſiveté que l'abondance fait naître, il faut y remédier par les loix, lors que la nature du païs n'y porte pas les hommes; & il faut imiter les gens ſages, qui ont habité de tres beaux pays & tres propres à faire naître des pareſſeux & des gens mal propres à tous les exercices de valeur & de vertu. Ces ſages, voulant rémédier aux deſordres que la beauté du pays auroit produits, ſans doute par l'oiſiveté, ils ont impoſé la neceſſité de s'exercer, à tous ceux qui devoient s'engager dans le métier de la guerre: & par des ordres ſi prudemment

établis, ces gens là ſont devenus meilleurs ſoldats, que ceux qui étoient nez dans des lieux rudes & ſteriles. Le Royaume des Egyptiens fut de ce nombre; car, quoy que le pays en ſoit tres-excellent, les bons ordres y furent pourtant ſi bien établis, qu'il produiſit de tres grands hommes, & ſi les noms n'en euſſent point été effacez par la longueur des tems, l'on verroit qu'ils ont merité plus de gloire qu'Alexandre le Grand, & que tant d'autres, dont la memoire eſt encor recente. Livre I. Chap. I.

Si l'on avoit auſſi bien conſideré le gouvernement du Sultan d'Egypte, l'ordre des Mammelucs & les reglements de leur Milice, avant qu'elle euſt été détruite par Selim Empereur des Turcs, l'on auroit vû dans ce gouvernement-là, pluſieurs beaux exercices pour la Soldateſque; & l'on auroit bien reconnu comment ils apprehendoient l'oiſiveté, à la-

Livre I. Chap. I.

quelle la bonté du pays les auroit portés, s'il n'y euſſent remedié par des ordres tres-ſévéres.

Je ſoûtiens donc que c'eſt la conduite la plus prudente de ſe placer dans des lieux fertiles, pourvû, qu'avec de bonnes loix, l'on prévienne les deſordres que l'abondance peut produire. Alexandre le Grand voulant bâtir une ville par un motif de gloire, un Architecte nommé Dinocrate, lui fit voir qu'il pouvoit la baſtir ſur le mont Athos, qui, étant une ſituation forte, avoit encor cet avantage, qu'on pourroit donner à cette ville une figure humaine; ce qui feroit une choſe rare, ſurprenante & digne de la grandeur du Fondateur. Comme Alexandre lui demandoit de quoy les habitans pourroient vivre? cet Architecte répondit, qu'il n'y avoit pas penſé; ce qui fit rire ce Prince, & lui fit laiſſer la montagne pour bâtir Alexandrie, dans un lieu où l'abondance

dance du pays, la commodité de la Mer & celle du Nil, puſſent faire demeurer volontiers les habitans. Livre I. Chap. I.

Si donc l'on examine la fondation de Rome, & qu'on prenne Enée pour en être le premier fondateur, elle ſera du nombre des villes que les étrangers auront baſties; & ſi l'on attribuë ſon origine à Romulus, il faudra la mettre au rang des villes fondées par les naturels du païs. Mais de quelque maniére qu'on le prenne, on verra qu'elle eſt d'une origine libre, ſans dépendre de perſonne: l'on verra encor à combien de choſes, les loix établies par Romulus, par Numa & par les autres, ont obligé ſes habitans; en ſorte que la fertilité du pays, la commodité de la mer, les frequentes victoires & la grandeur de ſon Empire, ne purent point la corrompre pendant pluſieurs ſiécles. Au contraire, ces loix y maintinrent toûjours la vertu & le merite dans un dégré,

Livre I. Chap. 2.

gré, où peu d'autres Républiques aient jamais pû arriver. Et parce que les grandes choſes qu'elle a executées, & dont Tite-Live a conſervé la memoire, ont été conduites ou par le Conſeil Public, ou par celui des Particuliers, ou dedans ou dehors la ville; je commencerai à parler de ce qui a été fait au dedans, & par une conduite Publique; ne rapportant que celles que je jugerai dignes d'être remarquées, avec toutes leurs circonſtances: & ces diſcours ſeront le ſujet de ce premier Livre ou de cette premiere Partie.

CHAP. II.

Combien il y a d'eſpeces de Républiques, & de quelle nature fut celle de Rome.

JE n'entreprens pas de traitter de ces villes dont la fondation a dépendu des autres: mais je parlerai ſeulement de celles dont l'origine

rigine a été entiérement indépendante de quelqu'autre Etat, & qui ſe ſont d'abord gouvernées ſelon leurs loix, ſoit qu'elles ayent pris la forme de République ou celle de Principauté: &, comme elles ont eu des Gouvernements differents, elles ont eu auſſi des Loix & des Ordres différents: car quelques unes dans leur commencement ou peu de tems aprés, ont été ſoûmiſes aux loix d'un ſeul homme qui les a toutes établies tout d'un coup; comme celles qui furent établies à Lacedemone par Licurgue. D'autres au contraire, n'ont eu toutes leurs loix que par hazard & à diverſes fois, ſuivant leurs différents accidents, comme cela eſt arrivé à Rome. Une République eſt bien-heureuſe lorſqu'elle tombe entre les mains d'un homme ſi prudent, qu'il puiſſe lui donner des loix, & les établir ſi ſagement que l'Etat en puiſſe être gouverné en toute ſeureté, ſans.

Livre I. Chap. 2.
ſans qu'il ſoit beſoin de les reformer. L'on voit que Lacedemone obſerva les ſiennes plus de huit cents ans, ſans les corrompre, & ſans avoir été expoſée à aucune émotion dangereuſe. Au contraire, c'eſt une eſpece de malheur pour un Etat, qui, n'ayant pas eu d'abord un Legiſlateur judicieux & prudent, eſt obligé de reformer de lui-même ſon Gouvernement: & ceux-là ſont les plus malheureux qui ſe trouvent les plus éloignez du bon ordre; dont l'on n'eſt jamais proche, lorſqu'on eſt conduit par des loix qui nous écartent du droit chemin, qui eſt le ſeul qui puiſſe mener à la véritable fin & à la perfection: parce qu'il eſt comme impoſſible de racommoder de telles loix. Pour celles qui, ſans être parfaites, ont été établies ſur de bons principes & capables de les perfectionner, elles peuvent, ſelon les différents évenements acquerir en effet cette perfection

fection là : mais pourtant avec cette condition, que jamais cela ne ſe fera, ſans une occaſion dangereuſe ; parceque la pluſpart des hommes ne veulent jamais ſe ſoûmettre à une nouvelle loy, pour quelque nouvel eſtabliſſement dans l'Etat, à moins qu'on ne leur en faſſe voir une neceſſité indiſpenſable ; & cette neceſſité ne pouvant ſurvenir ſans un danger manifeſte, il eſt aiſé qu'une République periſſe avant qu'elle ait pû mettre tous ſes réglemens dans la perfection. La République de Florence en fournit bien des preuves, car l'accident d'Arezzo fut cauſe que le ſecond de ſes reglements fut réformé, & un autre accident de Prato fit caſſer le douziéme des mêmes reglements.

Puis donc que je me ſuis propoſé de parler des Loix de la République Romaine, & des évenements qui les porterent à la perfection ; je dis, que ceux qui ont

Livre I. Chap. 2.

ont traitté des différences du Gouvernement, en établiſſent de trois ſortes, appellant la premiere, Monarchie ou Principauté, la ſeconde, Ariſtocratie, & la troiſiéme Démocratie : & ils diſent, que ceux qui veulent former un Eſtat, doivent choiſir l'une de ces trois eſpéces, ſelon ce qui leur ſemble plus à propos. Mais d'autres Auteurs, que pluſieurs croyent les plus prudents, établiſſent ſix ſortes de Gouvernement, dont il y en a trois trés-mauvaiſes, & trois autres bonnes en elles mêmes; mais qui ſont ſi aiſées à ſe corrompre, qu'on peut dire qu'elles ſont encor fort mauvaiſes. Les bonnes eſpéces de Gouvernement ſont les trois dont on vient de parler; & les mauvaiſes ſont trois autres eſpéces qui dépendent de ces premieres; & qui ſont ſi ſemblables chacune à celle dont elle dépend, qu'elles paſſent aiſément de l'une à l'autre : car la Prin-

Principauté degenére facilement en Tyrannie, [a] l'Ariſtocratie, en [b] Oligarchie, & la [c] Democratie, n'a point de peine à tomber dans [d] l'Anarchie. Si donc un Legiſlateur qui forme un Eſtat, y établit une de ces trois premieres eſpéces de Gouvernement, l'on peut s'aſſeurer que, quelle qu'elle puiſſe être, elle ne durera pas long-tems: car il n'y a aucune précaution qui puiſſe empécher que l'une de ces trois eſpéces ne tombe aiſément dans celle qui luy eſt contraire, à cauſe de la reſſemblance que le défaut a avec la perfection, dans cette rencontre.

Livre I. Chap. 2.

[a] C'eſt le Gouvernement des Principaux.

[b] C'eſt lors qu'un petit nombre eſt maitre abſolu du Gouvernement.

[c] C'eſt une République populaire où le peuple a toute l'autorité du gouvernement.

[d] C'eſt à dire la confuſion, le deſordre, ou le renverſement du gouvernement.

Ces differentes eſpéces de Gouvernement ſe ſont formées par hazard entre les hommes, parce que, dans le commencement du monde, les hommes n'eſtant pas en grand nombre, ils vêcurent, pendant un tems, diſperſés ça & là, comme les bêtes. En ſuite le genre

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Livre I. Chap. 2.
genre humain venant à s'augmenter, l'on se rapprocha les uns des autres; &, afin d'être mieux en état de se maintenir, ces assemblées là commencerent à regarder celuy qui, parmi elles, avoit le plus de force & de courage, & elles l'établirent comme leur chef, à qui elles obeïssoient. C'est de là que vint la connoissance des choses honnêtes & bonnes, & de leur différences d'avec les criminelles & les mauvaises, parceque lors qu'on voyoit que quelqu'un mal-traittoit son bienfaiteur, cela faisoit naître de la haine & de la compassion dans l'esprit des hommes, qui blâmoient les ingrats, & honoroient ceux qui avoient de la reconnoissance. Et comme ils jugeoient qu'ils pouvoient eux-mêmes aussi recevoir de semblables insultes, afin d'éviter un tel inconvenient, ils firent des loix & établirent des peines contre ceux qui en seroient les infracteurs. C'est

de

de là qu'eſt venuë la connoiſſance de la Juſtice. Cela fut cauſe que, dans la ſuitte, voulant choiſir un Chef ou un Prince, ils n'eurent plus d'égard à celuy d'entr'eux qui eſtoit le plus fort, mais à celuy qui eſtoit le plus prudent & le plus juſte. Mais comme les Princes vinrent à ſe faire par la ſucceſſion, & non plus par l'élection, les héritiers ne tarderent pas long-tems à degénerer de leurs Anceſtres, & ne penſant plus à la vertu, ils ſe mirent dans l'eſprit que tout le devoir du Prince étoit ſeulement de ſurpaſſer les autres en ſomptuoſité, en impureté & en toutes ſortes de voluptés. Cela faiſoit que le Prince commençant à être haï, &, par conſequent, lui même commençant à craindre, ſa crainte le portoit bien-tôt à mal-traitter les ſujets; ce qui dégeneroit prontement en Tyrannie. De là vinrent les ſources de la perte du Prince, & des conſpi-

Livre I. Chap. 2.

ſpirations qu'on faiſoit contre lui; & tout cela n'étoit point entrepris par les plus timides ou par les plus foibles, mais par ceux dont la generoſité, la grandeur de courage, la richeſſe & la nobleſſe étoient beaucoup au deſſus des autres; parce qu'ils ne pouvoient pas ſupporter la vie honteuſe d'un tel Prince.

Le peuple donc ſe laiſſant conduire par l'autorité des plus puiſſans, il prenoit les armes contre le Prince, & aprés s'en eſtre défait, il ſe ſoûmettoit à eux comme à ſes liberateurs, qui, de leur coſté, ayant en horreur le nom d'unique Souverain, faiſoient un Gouvernement adminiſtré par des gens tirés d'entr'eux. Dans le commencement, ils ſe gouvernoient, ſelon les loix qu'ils avoient eſtablies, preferant le bien Public à leurs propres intereſts, conduiſant avec un ſoin extréme & l'Etat & leurs familles, parce qu'ils avoient

encor

encor devant les yeux la Tyrannie dont ils venoient de sortir. Mais ayant pour successeurs, leurs enfans qui n'avoient jamais connu le mal, parce qu'ils ne s'étoient point rencontrez dans les révolutions de l'Etat, ces descendants ne vouloient point se contenter de l'égalité qui se trouve entre des Républicains; au contraire ils se laissoient dominer par l'avarice, par l'ambition & par la débauche; Ainsi un Gouvernement Aristocratique dégéneroit bien-tôt en Oligarchie, sans avoir aucun égard aux Loix de la République: de sorte qu'il arrivoit à ce petit nombre, la même chose qui étoit deja arrivée au Tyran; parce que le Peuple étant degoûté de leur Gouvernement, appuyoit volontiers ceux qui en vouloient à ces Directeurs. Ainsi l'on ne tardoit gueres à voir paroître quelque Chef qui, se mettant à la tête du Peuple, les détruisoit en peu de

Livre I. Chap. 2.

Livre I. Chap. 2.

tems ; mais comme on ſe ſouvenoit bien encore du cruel Gouvernement du Prince, & qu'on venoit de ſe délivrer d'une Oligarchie, l'on ſe gardoit bien de ſe remettre ſous un pouvoir Monarchique ; Ce qui faiſoit qu'on rendoit le Gouvernement Populaire, où le petit nombre des plus puiſſans & l'autorité d'un Prince n'euſſent aucun pouvoir. Or parce qu'on a d'abord quelque reſpect pour des ordres nouvellement établis, ce Gouvernement Populaire ſe maintenoit quelque tems, & quelquefois ſeulement juſqu'à-ce que la génération qui l'avoit établi, fût paſſée : puis tout d'un coup l'on tomboit dans l'Anarchie, pendant laquelle on ne reſpectoit ni le Public, ni les Particuliers ; de ſorte que chacun ſe gouvernant ſelon ſon caprice ; il ſe faiſoit tous les jours mille injuſtices. Aprés ce déſordre, la néceſſité contraignant les gens ;

ou les perſuaſions de quelque homme de bien les portant à ſortir d'une telle confuſion, pour ſe ſoûmettre à un Souverain, l'on revenoit encore ſous le pouvoir d'un ſeul; & de là par dégrez dans la licence & dans l'Anarchie, de la maniére, & pour les raiſons que nous venons de dire. Livre I. Chap. 2.

Voila le cercle que tous les Etats font dans leur Gouvernement; mais ils reviennent rarement dans le même, parce qu'il en eſt peu qui puiſſent durer aſſez long-tems, pour paſſer par toutes ces révolutions pluſieurs fois & demeurer ſur pied. Il arrive ſouvent qu'un Etat dans le trouble manquant de forces & de conduite, vient à tomber ſous la puiſſance d'un Voiſin, dont le Gouvernement eſt mieux réglé que le ſien; mais ſi cela n'arrivoit pas, ce même Etat pourroit pendant un tems infini, paſſer & repaſ-

Livre I. Chap. 2.

ſer par tous ces differents Gouvernements.

Je ſoûtiens donc que toutes ces ſortes de Gouvernement ſont mauvaiſes, les trois premiéres eſpéces n'étant pas de durée, & les autres étant pernicieuſes. Ainſi ceux qui ont aſſez de prudence pour établir de bonnes Loix, aiant reconnû ces défauts, ils évitent également toutes ces maniéres en elles-mêmes & en établiſſent une qui tient de toutes enſemble, la jugeant plus ſolide & plus ſtable: parce que quand dans un même Etat vous établiſſez l'autorité du Prince, des Grands & du Peuple, l'une de ces Puiſſances a l'œil ſur l'autre. Entre tous ceux qui méritent le plus de loüange pour cette ſorte de Gouvernement, c'eſt ſans doute, Licurgue qui l'emporte; car il fit de ſi bonnes Loix à Lacédémone que, donnant au Roi, aux Grands & au Peuple, chacun la part qu'il devoit

devoit avoir dans l'autorité publique, il forma un Etat qui conserva au dedans une profonde paix pendant plus de huit cens ans : ce qui aquit à ce Légiſlateur une gloire infinie. Livre I. Chap. 2.

Il arriva tout le contraire à Solon qui régla l'Etat d'Athenes, où n'aiant établi que le Gouvernement Populaire, il le rendit de ſi courte durée, qu'on le vit tomber ſous la Tirannie de Piſiſtrate, même avant la mort du Légiſlateur : & quoi que quarante ans aprés, l'on en chaſſaſt les ſucceſſeurs du Tiran, qu'Athenes recouvrât ſa liberté en reprenant ſon Gouvernement Populaire ſelon les réglements de Solon ; cependant elle ne ſubſiſta dans cet état qu'environ cent ans, encore que pour s'y maintenir & pour réprimer l'inſolence des Grands & la licence du Peuple l'on fiſt pluſieurs nouvelles Conſtitutions qui n'étoient point venuës dans l'eſprit

Livre I. Chap. 2.

de Solon. Cependant parce qu'on ne mêla point cette Democratie avec l'Ariſtocratie & le pouvoir d'un ſeul, la République d'Athenes ſubſiſta fort peu de tems en comparaiſon de celle de Lacédémone.

Mais pour parler de Rome, quoi qu'elle n'eût pas le bonheur de tomber d'abord entre les mains d'un tel Légiſlateur que Licurgue, qui la diſpoſât dés le commencement d'une maniére à pouvoir conſerver long-tems ſa liberté. Cependant la meſintelligence entre le menu Peuple & le Senat y fit naître tant de changements, qu'enfin le hazard y produiſit ce qu'un Légiſlateur n'avoit pas d'abord ſçû faire. Car ſi cette République n'eut pas le premier dégré de bonheur dans ſa fondation, elle eut au moins le ſecond, puiſque ſi ſes premiers réglements étoient défectueux, ils ne l'éloignoient pourtant pas de

ce

ce droit chemin qui peut conduire à la perfection, parce que Romulus & les autres Rois firent plusieurs bonnes loix propres pour maintenir la liberté. Mais comme le but de ces Rois étoit de fonder une Monarchie, & non pas une République, lorsque cette Ville devint libre, il y manquoit beaucoup de loix propres à conserver la liberté lesquelles les Fondateurs n'avoient point établies. Et quoique ces Rois perdissent leur pouvoir, pour les raisons & par les moiens qu'on sait, néantmoins ceux qui les chassérent, mettant aussi tôt en leur place deux Consuls, ils ôtérent à Rome le nom de Roi, sans en ôter l'autorité: de sorte que cette République étant gouvernée par les Consuls & par le Senat, son Gouvernement étoit composé de deux espéces, du nombre des trois dont nous avons parlé, & ces deux espéces étoient l'Aristocra-

Livre I. Chap. 2.

Livre I. Chap. 2.

tie & la Monarchie : il n y manquoit plus que la Democratie : mais par la ſuite la Nobleſſe Romaine étant devenuë inſolente, par les moiens que nous rapporterons ci-aprés, le Peuple ſe ſoûleva contre elle ; & elle, pour ne pas perdre toute l'autorité, fut contrainte de la partager avec lui, en laiſſant toutefois le Senat & les Conſuls dans une telle puiſſance, que les uns & les autres pûſſent conſerver leur rang dans l'Etat.

Ce fut donc là l'origine des Tribuns du Peuple, dont l'établiſſement affermit le Gouvernement : parce que ces trois eſpéces, dont nous avons parlé, y tenoient chacune leur rang. Et la Fortune fut ſi favorable à cette République, que bien qu'elle paſſaſt de la Monarchie à l'Ariſtocratie & en ſuite au Gouvernement Populaire, par les mêmes dégrez & pour les mêmes raiſons qui ont produit ailleurs les mêmes chan-

ge-

gements : néantmoins on n'éteignit jamais entiérement la puiſſance Roiale, pour en revêtir les Grands, & l'on n'y dépoüilla jamais les Grands de toute leur autorité, pour la remettre entiérement entre les mains du Peuple ; mais ces trois Gouvernements demeurant mêlez, ils firent une République parfaite. Cependant elle ne parvint à cette perfection, que par la meſintelligence qui ſurvint entre le menu Peuple & le Senat, comme nous le ferons voir amplement dans les deux Chapitres ſuivants.

Livre I. Chap. 3.

CHAP. III.

Des accidens qui furent cauſe de la Création des Tribuns dans Rome; ce qui rendit la République plus parfaite.

TOus ceux qui parlent du Gouvernement diſent, qu'il faut qu'un homme qui entreprend de fonder un Etat, préſuppoſe que tous les hommes ſont méchans, comme cela paroît par mille éxemples & par toutes les hiſtoires, & qu'ils ne manqueront pas de mettre en uſage leur malice, toutes les fois qu'ils en auront les moiens: & ſi cette malice demeure cachée un tems, il faut qu'il y en ait quelque raiſon qu'on ne connoît point: parce qu'on n'a pas eu lieu de la faire paroître; mais enfin elle ſe découvre par le tems, qu'on dit être le pére de la vérité. Juſqu'à-ce que les Tarquins

quins aient été chaſſez de Rome, il ſembloit qu'il y eût la meilleure intelligence du monde entre le menu Peuple & la Nobleſſe, & que les gens de qualité s'étans défaits de leur orgueil, euſſent pris des maniéres populaires & ſe fuſſent rendus ſupportables à tout le monde, juſqu'aux plus petits. Tant que les Tarquins ſubſiſtérent, les Nobles jouërent ce perſonnage, ſans que la cauſe en fut connuë: & c'étoit parce qu'ils redoutoient la puiſſance Roiale, & qu'ils appréhendoient qu'en maltraitant le menu Peuple, ils ne l'obligeaſſent à ſoûtenir de tout ſon pouvoir la Tirannie; ce qui les obligeoit d'uſer d'humanité envers lui. Mais dés que les Tarquins furent morts, & que les Nobles ſe virent délivrez de la crainte qu'ils en avoient: ils commencérent à jetter ſur le menu Peuple le venin qu'ils avoient tenu caché ſi long-tems, & ils ne perdoient aucune

Livre I. Chap. 3.

occaſion de le mal-traitter. Ceci prouve manifeſtement ce que nous avons dit d'abord, que les hommes ne font jamais le bien que par néceſſité : & que là où ils ont le choix libre entre le bien & le mal, & qu'ils peuvent mettre en pratique le dernier impunément, ils ne manquent jamais de remplir tout de confuſion & de déſordre. C'eſt ce qui a fait dire, que la faim & la néceſſité rendent les hommes induſtrieux, & les loix les rendent gens de bien. Or quand une choſe va bien d'elle-même, elle n'a pas beſoin d'être réglée par la Loi, mais ſi tôt que cette bonne coûtume vient à s'abolir, la Loi eſt tout auſſitôt néceſſaire. Quand donc les Tarquins, qui tenoient en bride la Nobleſſe, vinrent à ſuccomber, il falut chercher un nouveau réglement qui fit le même effet que les Tarquins mêmes. C'eſt pourquoi aprés pluſieurs

ſieurs bruits, pluſieurs déſordres, & pluſieurs riſques de ſéditions, qui ſurvinrent entre le menu Peuple & la Nobleſſe, l'on en vint à la création des Tribuns qui réglérent les choſes avec tant d'autorité & de reputation, qu'ils ſe mirent en état d'être toûjours les Médiateurs entre le menu Peuple & le Senat; & en pouvoir de prévenir toûjours l'inſolence des Nobles. Livre I. Chap. 3.

CHAP. IV.

Que la meſintelligence entre le menu Peuple & le Senat Romain a rendu cette République puiſſante & libre.

IL eſt, ce me ſemble, néceſſaire de parler des brouilleries qu'il y eut dans Rome depuis la mort des Tarquins juſqu'à la création des Tribuns, & de dire enſuite quelque choſe contre l'opi-

Livre I. Chap. 4.

pinion de ceux qui ſoûtiennent, que cette République fut ſi ſujette aux ſéditions, & ſi remplie de déſordres, que ſi ſa bonne fortune & la valeur de ſes ſoldats n'euſſent pas ſuppléé à ces défauts, c'eut été une République inferieure à toutes les autres. Je ne peux nier, que le bonheur & la bonne milice n'aient été les cauſes de la grandeur Romaine; mais il me ſemble que ces gens-là ne s'apperçoivent pas, que par tout où la milice eſt ſur un bon pied, cela ne ſe peut faire ſans de bons ordres, & que cela étant, il eſt difficile que le bonheur ne s'y rencontre pas. Mais deſcendons aux choſes plus particulieres de cette République. Je ſoûtiens donc, que ceux qui condamnent les brouilleries ſurvenuës entre le menu Peuple & la Nobleſſe condamnent en même tems ce qui fut la premiere cauſe de la liberté de Rome, & qu'il ſemble

ſemble qu'on ait plus d'égard au bruit & à l'éclat de ces troubles, qu'aux bons effets qu'ils produiſirent ; qu'on ne veut pas conſidérer qu'il n'y a point de Villes qui ne ſoient compoſées de deux humeurs contraires, qui ſont le Peuple & les Grands ; & que toutes les Loix qu'on fait en faveur de la liberté, naiſſent de la contrarieté qui ſe rencontre entre ces humeurs-là, comme on peut le voir aiſément dans ce qui eſt arrivé à Rome : car depuis les Tarquins juſqu'aux Gracques, qui fut un eſpace de plus de trois-cens ans, tous les mouvemens qui ſurvinrent dans cette Ville, produiſirent rarement des banniſſemens, & beaucoup moins encore d'éxécutions ſanguinaires. Livre I. Chap. 4.

L'on ne doit donc pas dire, que les déſordres arrivez dans Rome furent fort préjudiciables; ni que ce fût une République remplie de contrarietez, puiſque pen-

Livre I. Chap. 4.

pendant un ſi long-tems ; il n'y eut pas plus de huit ou dix de ſes Citoiens condamnez à l'exil, qu'il n'y en eut qu'un trés-petit nombre de condamnez à la mort, & fort peu encore de condamnez à l'amende, pour les ſéditions qui y ſurvinrent. L'on ne peut pas non plus dire avec la moindre aparence de raiſon ; qu'une République eſt mal-réglée, puiſque l'on y voit tant d'exemples de vertu, qui ne peuvent naître que de la bonne éducation. Cette bonne éducation ne peut être établie que par de bonnes Loix, & ces bonnes Loix doivent leur origine à ces brouilleries, qu'on blâme ſans beaucoup de réflexion ; car ſi l'on examine bien la fin qu'elles ont euës, l'on trouvera qu'elles n'ont produit aucun exil, ni aucune violence au préjudice du bien Public ; mais ſeulement de bonnes Loix & de bons réglemens, pour maintenir la liberté

berté de l'Etat. Si quelqu'un dit, que c'étoit des moyens extraordinaires & brutaux de voir un Peuple assemblé crier contre le Senat, & le Senat d'autre côté, opposé au Peuple; de voir courir tumultuairement par les ruës, fermer les boutiques, & toute la populace Romaine se partager en factions; ce qui est si épouvantable que cela fait peur aux Lecteurs mêmes. A cela je répons, qu'il n'y a point d'Etat qui ne doive avoir ses moiens pour satisfaire l'ambition du Peuple; & particulierement les Républiques, qui veulent se prévaloir de leurs Peuples dans les grandes choses: & entre tous les Etats Rome avoit la Politique d'appaiser son Peuple par quelque satisfaction, lors qu'il vouloit obtenir une Loi nouvelle; qu'il faisoit quelqu'un des mouvemens dont nous avons parlé, ou qu'il ne vouloit pas s'enrôler pour la guerre. Livre I. Chap. 4.

Livre I. Chap. 4.

guerre. Et rarement les demandes d'un peuple Libre ſont-elles préjudiciables à la liberté, parce que jamais ce Peuple ne les fait, qu'à cauſe qu'on l'opprime, ou qu'il craint qu'on le faſſe.

Mais ſi les ſoupçons du Peuple ſont mal-fondez, il eſt aiſé d'y remédier par les harangues publiques, que quelque homme de bien peut lui faire, en lui montrant qu'il ſe trompe. Et les Peuples, quoi qu'ignorans, ne laiſſent pas d'être capables de connoître la vérité & d'y acquieſcer aiſément, lorſqu'elle leur eſt montrée par quelqu'un qui ſoit digne de foi; & c'eſt ce que Ciceron a déja remarqué il y a long-tems.

Il faut donc être plus retenu à blâmer le Gouvernement de Rome, & ſe ſouvenir que tant de bons effets, produits par cette République, ne pouvoient naî-

naître que de trés-bonnes cauſes: que ſi les broüilleries ont été la cauſe de la création des Tribuns, l'on doit les regarder comme trés-avantageuſes; car outre qu'elles furent cauſe que le Peuple eut ſa part dans le Gouvernement, ces mêmes Tribuns furent établis pour être les dépoſitaires & les gardiens de la liberté Romaine; comme nous le verrons dans le Chapitre ſuivant. Livre I. Chap. 4.

CHAP. V.

Si la liberté eſt plus en ſureté entre les mains du Peuple; qu'en celles des Grands: & qui ſont ceux qui ont le plus de moyens d'exciter des troubles, ou ceux qui veulent acquérir, ou ceux qui veulent conſerver ce qu'ils ont.

CEux qui ont fondé un Etat avec le plus de prudence, ont toûjours, entre leurs meilleurs ordres,

Livre I. Chap. V.

Veniſe, diſent: Que lorſqu'on remet la garde de la liberté entre les mains des Grands, l'on fait deux bonnes choſes: la premiére, en ce que l'on contente davantage l'ambition de ceux qui aiant le plus de part dans la République, ont, par-là, les moiens de ſe ſatisfaire mieux, en tenant cette autorité entre les mains. L'autre choſe, c'eſt qu'on ôte aux eſprits inquiets du menu Peuple, une ſorte de puiſſance, qui cauſe ſouvent de grands déſordres & de grands tumultes dans l'Etat, & qui n'eſt propre qu'à pouſſer la Nobleſſe dans quelque déſeſpoir, capable de produire avec le tems de méchans effets. Ils en alléguent pour éxemple, la République Romaine qui, aiant remis l'autorité entre les mains des Tribuns du menu Peuple, ils ne ſe contentérent pas d'avoir l'un des Conſuls du même rang; ils

ils voulurent enfin qu'ils en fussent tous deux. Ensuite ils voulurent que le Censeur, le *Préteur**, & tous les autres grades de l'Empire, fussent aussi pris d'entre le menu Peuple: & non contents de cela, étans toûjours portez par la même fureur, ils commencérent à adorer ceux qu'ils voioient propres à mortifier la Noblesse; ce qui fit naître la Puissance de Marius & la ruine de Rome.

* Ce terme signifie proprement, Président, ou celui qui va devant. C'étoit un Magistrat qui rendoit la Justice: son pouvoir à cet égard alloit aussi loin que celui des Consuls. Quelque fois ce Magistrat dans leur absence exerçoit en toutes choses le pouvoir Consulaire, il y en avoit à Rome, dans les Provinces & dans les Armées, qu'ils conduisoient, mêmes lors qu'il n'y avoit point de Consuls pour le faire.

Il est vrai qu'en raisonnant sur l'un & sur l'autre de ces partis, l'on demeure incertain entre les mains de qui l'on doit confier un tel dépost, ne sachant, quelle espéce de gens est plus dangereuse dans une République, ou ceux qui veulent usurper ce qu'ils n'ont pas, ou ceux qui veulent conserver ce qu'ils

Livre I. Chap. 3.

occaſion de le mal-traitter. Ceci prouve manifeſtement ce que nous avons dit d'abord, que les hommes ne font jamais le bien que par néceſſité : & que là où ils ont le choix libre entre le bien & le mal, & qu'ils peuvent mettre en pratique le dernier impunément, ils ne manquent jamais de remplir tout de confuſion & de déſordre. C'eſt ce qui a fait dire, que la faim & la néceſſité rendent les hommes induſtrieux, & les loix les rendent gens de bien. Or quand une choſe va bien d'elle-même, elle n'a pas beſoin d'être réglée par la Loi, mais ſi tôt que cette bonne coûtume vient à s'abolir, la Loi eſt tout auſſitôt néceſſaire. Quand donc les Tarquins, qui tenoient en bride la Nobleſſe, vinrent à ſuccomber, il falut chercher un nouveau réglement qui fit le même effet que les Tarquins mêmes. C'eſt pourquoi aprés pluſieurs

sieurs bruits, plusieurs désordres, & plusieurs risques de séditions, qui survinrent entre le menu Peuple & la Noblesse, l'on en vint à la création des Tribuns qui réglérent les choses avec tant d'autorité & de reputation, qu'ils se mirent en état d'être toûjours les Médiateurs entre le menu Peuple & le Senat; & en pouvoir de prévenir toûjours l'insolence des Nobles. Livre I. Chap. 3.

CHAP. IV.

Que la mesintelligence entre le menu Peuple & le Senat Romain a rendu cette République puissante & libre.

IL est, ce me semble, nécessaire de parler des brouilleries qu'il y eut dans Rome depuis la mort des Tarquins jusqu'à la création des Tribuns, & de dire ensuite quelque chose contre l'opi-

Livre I. Chap. 4. pinion de ceux qui ſoûtiennent, que cette République fut ſi ſujette aux ſéditions, & ſi remplie de déſordres, que ſi ſa bonne fortune & la valeur de ſes ſoldats n'euſſent pas ſuppléé à ces défauts, ç'eut été une République inferieure à toutes les autres. Je ne peux nier, que le bonheur & la bonne milice n'aient été les cauſes de la grandeur Romaine; mais il me ſemble que ces gens-là ne s'apperçoivent pas, que par tout où la milice eſt ſur un bon pied, cela ne ſe peut faire ſans de bons ordres, & que cela étant, il eſt difficile que le bonheur ne s'y rencontre pas. Mais deſcendons aux choſes plus particulieres de cette République. Je ſoûtiens donc, que ceux qui condamnent les brouilleries ſurvenuës entre le menu Peuple & la Nobleſſe condamnent en même tems ce qui fut la premiere cauſe de la liberté de Rome, & qu'il

ſemble qu'on ait plus d'égard au bruit & à l'éclat de ces troubles, qu'aux bons effets qu'ils produiſirent ; qu'on ne veut pas conſidérer qu'il n'y a point de Villes qui ne ſoient compoſées de deux humeurs contraires, qui ſont le Peuple & les Grands ; & que toutes les Loix qu'on fait en faveur de la liberté, naiſſent de la contrarieté qui ſe rencontre entre ces humeurs-là, comme on peut le voir aiſément dans ce qui eſt arrivé à Rome : car depuis les Tarquins juſqu'aux Gracques, qui fut un eſpace de plus de trois-cens ans, tous les mouvemens qui ſurvinrent dans cette Ville, produiſirent rarement des banniſſemens, & beaucoup moins encore d'éxécutions ſanguinaires. Livre I. Chap. 4.

L'on ne doit donc pas dire, que les déſordres arrivez dans Rome furent fort préjudiciables; ni que ce fût une République remplie de contrarietez, puiſque pen-

Livre I. Chap. 4.

pendant un ſi long tems ; il n'y eut pas plus de huit ou dix de ſes Citoiens condamnez à l'exil, qu'il n'y en eut qu'un trés-petit nombre de condamnez à la mort, & fort peu encore de condamnez à l'amende, pour les ſéditions qui y ſurvinrent. L'on ne peut pas non plus dire avec la moindre apparence de raiſon ; qu'une République eſt mal-réglée, puiſque l'on y voit tant d'exemples de vertu, qui ne peuvent naître que de la bonne éducation. Cette bonne éducation ne peut être établie que par de bonnes Loix, & ces bonnes Loix doivent leur origine à ces brouilleries, qu'on blâme ſans beaucoup de réflexion ; car ſi l'on examine bien la fin qu'elles ont euës, l'on trouvera qu'elles n'ont produit aucun exil, ni aucune violence au préjudice du bien Public ; mais ſeulement de bonnes Loix & de bons réglemens, pour maintenir la liberté

berté de l'Etat. Si quelqu'un dit, que c'étoit des moyens extraordinaires & brutaux de voir un Peuple assemblé crier contre le Senat, & le Senat d'autre côté, opposé au Peuple; de voir courir tumultuairement par les ruës, fermer les boutiques, & toute la populace Romaine se partager en factions; ce qui est si épouvantable que cela fait peur aux Lecteurs mêmes. A cela je répons, qu'il n'y a point d'Etat qui ne doive avoir ses moiens pour satisfaire l'ambition du Peuple; & particulierement les Républiques, qui veulent se prévaloir de leurs Peuples dans les grandes choses: & entre tous les Etats Rome avoit la Politique d'appaiser son Peuple par quelque satisfaction, lors qu'il vouloit obtenir une Loi nouvelle; qu'il faisoit quelqu'un des mouvemens dont nous avons parlé, ou qu'il ne vouloit pas s'enrôler pour la guerre: Livre I. Chap. 4.

Livre I. Chap. 4.

guerre. Et rarement les demandes d'un peuple Libre sont-elles préjudiciables à la liberté, parce que jamais ce Peuple ne les fait, qu'à cause qu'on l'opprime, ou qu'il craint qu'on le fasse.

Mais si les soupçons du Peuple sont mal-fondez, il est aisé d'y remédier par les harangues publiques, que quelque homme de bien peut lui faire, en lui montrant qu'il se trompe. Et les Peuples, quoi qu'ignorans, ne laissent pas d'être capables de connoître la vérité & d'y acquiescer aisément, lorsqu'elle leur est montrée par quelqu'un qui soit digne de foi; & c'est ce que Ciceron a déja remarqué il y a long-tems.

Il faut donc être plus retenu à blâmer le Gouvernement de Rome, & se souvenir que tant de bons effets, produits par cette République, ne pouvoient naî-

naître que de trés-bonnes cauſes: que ſi les brouïlleries ont été la cauſe de la création des Tribuns, l'on doit les regarder comme trés-avantageuſes; car outre qu'elles furent cauſe que le Peuple eut ſa part dans le Gouvernement, ces mêmes Tribuns furent établis pour être les dépoſitaires & les gardiens de la liberté Romaine; comme nous le verrons dans le Chapitre ſuivant.

CHAP. V.

Si la liberté eſt plus en ſureté entre les mains du Peuple; qu'en celles des Grands: & qui ſont ceux qui ont le plus de moyens d'exciter des troubles, ou ceux qui veulent acquérir, ou ceux qui veulent conſerver ce qu'ils ont.

CEux qui ont fondé un Etat avec le plus de prudence, ont toûjours, entre leurs meilleurs ordres,

dres, établi un Dépositaire & un Gardien de la liberté publique: & selon que ce Gardien est plus ou moins judicieusement choisi, la liberté en a plus ou moins de durée. Or parce qu'en toute République il se rencontre & du Peuple & des Grands, l'on a mis en question, entre les mains de qui il est plus à propos de remettre la conservation de la liberté. Autrefois chez les Lacédémoniens, elle fut remise entre les mains des Nobles; & c'est encore aujourd'hui la même chose chez les Vénitiens: mais chez les Romains c'étoit le menu Peuple qui en étoit le Dépositaire. Il faut donc éxaminer laquelle de ces deux Républiques avoit fait le meilleur choix. Si l'on vouloit éxaminer les raisons, il y en a assez à dire de part & d'autre; mais si l'on s'en rapporte à la durée, l'on trouvera que Lacédémone & Venise en ont eu davantage que Ro-

Rome : pour donc en venir aux raiſons, & pour commencer par celles qu'on peut dire en faveur de Rome : l'on ſoûtient, qu'il ne faut jamais mettre une choſe en garde, qu'entre les mains de ceux qui ont le moins d'envie de s'en rendre maîtres. Et rien n'eſt plus certain, qu'à regarder les fins du Peuple & celles des Nobles, ces derniers ont une violente paſſion de dominer, & pour l'autre, il ne demande rien que de n'être pas tiranniſé, tout ſon but n'étant que la liberté, parce qu'il ne peut pas eſpérer de devenir maître de tout, auſſi facilement que le peuvent faire les Grands. Si donc vous donnez la garde de la liberté au Peuple, il y a de l'aparence qu'elle ſera en plus grande ſûreté : parce que ne pouvant pas l'opprimer, il ne permettra pas que d'autres l'oppriment ?

Ceux qui ſoûtiennent le Gouvernement de Lacédémone & de Veni-

Livre I. Chap. V.

Venise, disent: Que lorsqu'on remet la garde de la liberté entre les mains des Grands, l'on fait deux bonnes choses: la premiére, en ce que l'on contente davantage l'ambition de ceux qui aiant le plus de part dans la République, ont, par-là, les moiens de se satisfaire mieux, en tenant cette autorité entre les mains. L'autre chose, c'est qu'on ôte aux esprits inquiets du menu Peuple, une sorte de puissance, qui cause souvent de grands désordres & de grands tumultes dans l'Etat, & qui n'est propre qu'à pousser la Noblesse dans quelque désespoir, capable de produire avec le tems de méchans effets. Ils en alléguent pour éxemple, la République Romaine qui, aiant remis l'autorité entre les mains des Tribuns du menu Peuple, ils ne se contentérent pas d'avoir l'un des Consuls du même rang;

ils

ils voulurent enfin qu'ils en fuſſent tous deux. Enſuite ils voulurent que le Cenſeur, le *Préteur**, & tous les autres grades de l'Empire, fuſſent auſſi pris d'entre le menu Peuple: & non contents de cela, étans toûjours portez par la même fureur, ils commencérent à adorer ceux qu'ils voioient propres à mortifier la Nobleſſe; ce qui fit naître la Puiſſance de Marius & la ruine de Rome.

Il eſt vrai qu'en raiſonnant ſur l'un & ſur l'autre de ces partis, l'on demeure incertain entre les mains de qui l'on doit confier un tel dépoſt, ne ſachant, quelle eſpéee de gens eſt plus dangereuſe dans une République, ou ceux qui veulent uſurper ce qu'ils n'ont pas, ou ceux qui veulent conſerver ce qu'ils

* Ce terme ſignifie proprement, Préſident, ou celui qui va devant. C'étoit un Magiſtrat qui rendoit la Juſtice: ſon pouvoir à cet égard alloit auſſi loin que celui des Conſuls. Quelque fois ce Magiſtrat dans leur abſence éxerçoit en toutes choſes le pouvoir Conſulaire, il y en avoit à Rome, dans les Provinces & dans les Armées, qu'ils conduiſoient, mêmes lors qu'il n'y avoit point de Conſuls pour le faire.

Livre I. Chap. V.

qu'ils ont ; Et enfin, aprés avoir éxaminé ſubtilement le tout, voici la concluſion qu'on en tirera. Voſtre deſſein eſt, ou de former une République qui devienne un Empire comme Rome ; ou d'en former une qui n'ait d'autre but que de ſe maintenir. Au premier cas, il faut faire tout ce qui a été fait à Rome ; pour l'autre, l'on peut imiter Veniſe & Lacédémone, & nous dirons dans le Chapitre ſuivant, comment & par quels moiens cela ſe peut faire.

Mais pour ramener noſtre diſcours ſur les gens qui ſont les plus pernicieux dans une République, ou ceux qui veulent empiéter, ou ceux qui craignent de perdre ce qu'ils ont ; je dis, Que Marcus Mennemius étant fait *Dictateur**, & Mar-

* Ce mot vient du Latin *Dictum*, qui ſignifie, ordre ou commandement ; Cet Officier étoit donc un Commandant par excellence, aiant un pouvoir arbitraire pendant ſa Magiſtrature, qui ne duroit que ſix mois ; à moins qu'elle ne lui fût prorogée d'amitié ou de force, comme Sylla & Ceſar qui ſe ſont établis, par la violence, une Dictature perpétuelle. Il étoit créé par les Conſuls qui en recevoient l'ordre du Senat ou du Peuple.

Marcus Fulvius Général de la Cavalerie, & tous deux étant d'entre le menu Peuple ; ils furent établis pour faire recherche de quelques conjurations, qui s'étoient faites dans Capouë contre la République Romaine. Mais le Peuple leur donna encore pouvoir de rechercher dans Rome, ceux qui par ambition, ou par d'autres moiens ſuſpects, briguoient le Conſulat & les autres Charges de l'Etat. Or la Nobleſſe ſe mettant dans l'eſprit que c'étoit contre elle qu'on avoit donné cette autorité au Dictateur, elle fit courir le bruit dans Rome, que ce n'étoit pas elle qui briguoit les Charges par ambition & par d'autres mauvaiſes voies ; mais que c'étoit au contraire le menu Peuple, qui ne ſe confiant, ni dans la naiſſance, ni dans ſon mérite, tâchoit par toutes ſortes de moiens, d'entrer dans les Emplois de l'Etat, & la Nobleſſe

Livre I. Chap. V. chargeoit ſur tout le Dictateur, ſur l'eſprit duquel cette accuſation fit tant d'impreſſion, qu'aiant fait une harangue, où il ſe plaignit de la calomnie des Nobles contre lui, il ſe démit de la Dictature & ſe ſoûmit au jugement du Peuple. Sa cauſe aiant donc été plaidée, il fut déchargé de ces calomnies: & l'on éxamina beaucoup lequel eſt le plus ambitieux, celui qui veut ſe conſerver ce qu'il a, ou celui qui veut empiéter ſur les autres: car l'une & l'autre de ces paſſions peut être l'origine des plus grandes brouilleries. Cependant il eſt plus ordinaire de les voir exciter par ceux qui veulent ſe conſerver ce qu'ils ont, à cauſe que l'appréhenſion de le perdre produit le même effet chez eux, que l'envie d'aquérir chez les autres; parce qu'un homme ne croit pas poſséder ſûrement ce qu'il a, s'il ne s'en aſsûre par de nouvelles aquiſitions. De plus, poſsédant beau-

beaucoup, l'on eſt plus en état d'exciter des troubles avec plus de facilité & avec plus d'effet. Ajoûtez à cela, que les mouvemens d'une ambition déméſurée font naître auſſi chez ceux qui ne poſſédent rien, l'envie d'aquérir à leur tour; ſoit pour ſe venger des autres, en les dépouillant, ſoit pour participer auſſi à ces richeſſes, & à ces grades, dont ils voient les autres faire tant d'abus. Livre I. Chap. 5.

CHAP. VI.

S'il étoit poſſible d'établir dans Rome un Gouvernement qui fit ceſſer l'antipatie qui étoit entre le Peuple & le Senat.

NOus avons traité ci-deſſus des effets que produiſoit la mesintelligence d'entre le Peuple & le Senat: mais comme elle a toûjours continué juſqu'au tems des *Gracques*, qui furent la cauſe de la per-

Livre I. Chap. 6.

te de la liberté, il y a peut-être des gens qui ſouhaiteroient que Rome eût fait toutes les grandes choſes qu'elle a faites, ſans qu'elle eût eu dans ſon ſein des diviſions de cette nature. C'eſt pourquoi j'ai trouvé qu'il étoit aſſez néceſſaire d'éxaminer, s'il étoit poſſible d'établir dans Rome un Gouvernement qui prévint toutes les meſintelligences. Mais pour en venir à bout, il faut recourir à ces Républiques qui ont long-tems conſervé leur liberté, ſans troubles & ſans animoſitez au milieu d'elles, voir quel étoit leur Gouvernement, & s'il étoit poſſible d'en introduire un ſemblable dans Rome.

Lacédémone nous ſervira d'éxemple pour les Anciens, & Veniſe pour les Modernes. Lacédémone créa un Roi avec un petit Senat pour la gouverner. Veniſe n'a point donné de noms différens à ceux qui gouvernent, mais ceux qui

qui peuvent y parvenir s'apellent tous du même nom de Gentils-hommes: & cette maniére leur vient plûtôt du hazard, que de la prudence de ceux qui firent leurs Loix; parce que ces Peuples s'étant retirez dans ces *Lagunes* *, pour les raiſons que nous avons dites ci-deſſus, comme ils ſe virent un ſi grand nombre de gens, qu'il leur faloit des Loix pour pouvoir vivre enſemble: & aiant bâti la Ville qu'ils habitent à préſent: ils établirent une forme de Gouvernement, qui fut cauſe qu'ils s'aſſembloient ſouvent pour traiter des affaires publiques. Et lorſqu'ils ſe trouvérent être en quantité ſuffiſante pour cela, ils fermérent l'entrée du Gouvernement à tous ceux qui vinrent enſuite demeurer avec eux: & avec le tems le nombre de ceux qui n'avoient point de part aux Charges, étant aſſez augmenté pour donner de la réputation à ceux qui y

Livre I. Chap. 6.

* C'eſt une Mer baſſe, qui n'eſt pourtant pas ce qu'on appelle Marais.

Livre I. Chap. 6. entroient ; l'on appella ceux-ci Gentilshommes, & les autres, gens du Peuple.

Cette maniére de Gouvernement put bien ſe former & ſe maintenir ſans brouilleries, parce que quand on le commença, tous ceux qui ſe trouvérent alors habitans de Veniſe, furent faits participans des Charges ; ce qui ôtoit à tout le monde lieu de ſe plaindre : & ceux qui vinrent enſuite, trouvant le Gouvernement établi & fixé, n'avoient ni ſujet ni moiens faciles d'émouvoir des tumultes. Ils n'en avoient aucun ſujet, puiſqu'on ne leur avoit rien ôté. Ils n'en avoient point les moiens, parce que ceux qui gouvernoient, les retenoient en bride, & ne les emploioient pas dans des affaires où ils euſſent pû aquérir de l'autorité. Outre cela, ceux qui vinrent depuis habiter dans Veniſe, ne ſe trouvérent pas en ſi grand nombre, qu'il y eût de la diſpro-

por-

portion entre les Maîtres & les Sujets : parce que le nombre des Gentilshommes étoit égal ou supérieur à celui des autres ; & pour ces raisons, Venise a bien pû mettre son Gouvernement sur ce pied-là, & même le maintenir dans l'union & dans le repos. Livre I. Chap. 6.

Lacédémone, comme je l'ai dit, étant gouvernée par un Roi & par un petit Senat, put bien se maintenir long-tems en cet état ; parce que la Ville avoit peu d'habitans ; qu'elle avoit ôté les moyens aux Etrangers d'y venir demeurer ; qu'elle avoit pris les Loix de Licurgue, qui lui avoient donné de la réputation, & qu'en les observant, ils étoient en état de prévenir tous les troubles ; de sorte qu'ils pûrent vivre long-tems dans une bonne intelligence, parce que Licurgue avoit établi par ses Loix une assez grande égalité de biens : mais une grande distinction de conditions. Il y avoit

Livre I. Chap. 6.

une pauvreté assez égale, & les gens du Peuple n'avoient pas d'ambition, parce que les Charges du Gouvernement ne se répandoient que dans un petit nombre de Citoiens, les autres n'y aiant point de part, & les Nobles n'usant d'aucune violence envers le Peuple, ils ne lui firent jamais naître l'envie de s'élever aux Grades de la République.

Ce bon effet étoit produit par les Rois, qui possédant cette dignité & se voiant au milieu de la Noblesse, ils n'avoient pas de moien plus assuré pour se maintenir, que de protéger le Peuple contre toutes les violences & les injustices : ce qui faisoit que ce Peuple ne redoutoit point la puissance, & ne souhaitoit point de s'y élever: de sorte que ne l'appréhendant point, & n'y entrant jamais, il n'y avoit plus de sujet de dissension entre lui & la Noblesse, & l'union put bien par conséquent

régner

régner long-tems entr'eux. Mais les deux cauſes de cette union, furent premiérement le petit nombre d'habitans, ce qui mettoit la Ville en état d'être gouvernée par un petit nombre auſſi: l'autre cauſe fut, que les Lacédémoniens n'admettant point d'Etrangers chez eux, ils n'avoient pas les occaſions de ſe corrompre, ni de multiplier, en ſorte que le Peuple eût été plus malaiſé à gouverner. Livre I. Chap. 6.

En éxaminant donc bien toutes ces choſes, l'on voit que ceux qui établirent les Loix Romaines, s'ils vouloient que leur République fût tranquile comme les précédentes, ils avoient à prendre l'une de ces deux voies; ou de ne point emploier le menu Peuple au métier des armes, comme font les Venitiens; ou de ne point admettre d'Etrangers chez eux, comme faiſoient les Lacédémoniens: mais ces Légiſlateurs firent

Livre I. Chap. 6.

l'un & l'autre; ce qui rendit le menu Peuple puiſſant, & lui donna par conſéquent les moiens & les occaſions de ſe ſoûlever. Si d'autre côté, cette République eût été plus tranquile, elle eût été moins puiſſante; parce qu'on lui avoit ôté les moiens, qui la firent parvenir à la grandeur où nous l'avons vûë. De ſorte que ſi vous vouliez oſter la cauſe de ſes brouilleries, vous lui oſtiez en même tems celle qui produiſit l'étenduë de ſes Conquêtes. Et qui voudra bien éxaminer toutes les choſes d'ici-bas, l'on y verra ce mal, que vous ne pouvez éviter un inconvénient, ſans tomber dans un autre.

Si donc vous voulez faire un Peuple nombreux & vaillant, afin de former un grand Empire: Vous lui donnez-là des qualitez qui vous oſtent les moiens de le gouverner à voſtre fantaiſie. Si vous tenez ce même Peuple peu nom-

nombreux, & hors de l'exercice des armes, afin d'en diſpoſer plus facilement : & que vous faſſiez des Conquêtes, vous ne pourrez les garder ; où ce Peuple devient ſi lâche, que vous êtes expoſé à l'inſulte de tous ceux qui vous voudront du mal. Il faut donc dans toutes vos réſolutions, prendre toûjours le parti où il y a le moins d'inconvéniens, & le regarder comme le bon, parce que vous n'en trouverez jamais d'exempt de tout ſoupçon & de tous accidens.

Rome donc eût pû, comme Lacédémone, ſe donner un Prince à vie, & ſe former un petit Senat ; mais elle ne pouvoit pas, comme elle, ne point augmenter le nombre de ſes habitans, puiſqu'elle vouloit fonder un grand Empire ; car en tel cas, ni le Prince, ni le petit Senat ne lui étoit d'aucun ſecours pour ſe conſerver chez elle en tranquilité. Si quelqu'un

Livre I. Chap. 6.
qu'un vouloit fonder tout de nouveau une République, il faudroit qu'il examinât, s'il voudroit qu'elle s'accrût comme Rome; ou s'il voudroit seulement la conserver dans des bornes étroites. Dans le premier cas, il faudroit la fonder sur le pied de Rome, & prévenir les troubles & les mesintelligences le mieux qu'il seroit possible: parce que jamais une République ne peut s'étendre, qu'avec une grande quantité de gens exercez au mêtier des armes; ou si elle s'étend, elle ne peut pas conserver ses Conquêtes. Dans le second cas, vous pouvez former vostre République sur le modéle de Lacédémone ou de Venise: mais comme c'est un poison mortel à ces sortes de Républiques de s'accroître; il faut que celui qui les fondra, emploie tous les moiens possibles pour les empêcher de s'étendre; parce que toutes les Conquêtes qui se font par une Ré-

République foible, ſont toûjours la cauſe de ſa ruine ; Ce qui arriva à celle de Lacédémone, & à celle de Veniſe ; comme on a vû que la premiére aiant ſoûmis preſque toute la Grece, découvrit au moindre accident la foibleſſe de ſon fondement : car dés que Thebes ſe ſoûleva par le moien de Pelopidas, les autres Villes ſe ſoûlevant auſſi, furent la cauſe de la ruine entiére de cette République-là. Veniſe auſſi aiant aquis une grande partie de l'Italie, plus par l'argent & par la ruſe, que par la force des armes, quand il falut qu'enfin elle donnât des preuves de ſa force, elle perdit toutes choſes dans une ſeule journée.

Je croi que qui voudroit fonder une République qui ſubſiſtât long-tems, le meilleur ſeroit de la régler pour le dedans, comme Lacédémone ou Veniſe, la placer dans une ſituation forte & la rendre aſſez puiſſante, afin que per-

Livre I. Chap. 6.
perſonne ne pût ſe promettre de la pouvoir accabler tout d'un coup ; Que d'autre part, elle ne fût pas aſſez grande pour pouvoir devenir formidable à ſes Voiſins. Avec ces conditions, elle pouvoit jouïr long-tems de ſa liberté : Car il n'y a que deux raiſons qui faſſent entreprendre la guerre contre un Etat ; la premiére afin de le conquérir, & la ſeconde afin d'empêcher qu'il ne vous conquête. Or la précédente métode détruit entiérement ces deux ſujets de guerre, parce que ſi vôtre République eſt forte, comme je le ſuppoſe, & bien diſpoſée à ſe défendre ; il arrivera rarement que quelqu'un ſe mette en tête de s'en rendre le maître. Si elle demeure dans ſes bornes, & que l'expérience faſſe voir qu'elle n'a point d'ambition, jamais perſonne ne lui fera la guerre dans l'appréhenſion qu'il aura d'elle : ce qui ſeroit encore plus certain, ſi entre ſes

Loix,

Loix, il y en avoit une qui lui défendît de s'accroître. Et ſans doute, je croi que ſi l'on pouvoit balancer les choſes de cette maniére, ce ſeroit une bonne & véritable Politique & le vrai repos d'un Etat. Livre I. Chap. 6.

Mais comme toutes les choſes de la Terre ſont dans un mouvement continuel, & ſans pouvoir demeurer fixes, il faut abſolument qu'elles montent ou qu'elles deſcendent : & la néceſſité vous oblige ſouvent à des choſes où la raiſon ne vous conduit pas : de ſorte qu'aiant fondé une République ſur le pied de ſe maintenir, ſans s'étendre, & la néceſſité vous contraignant néanmoins à le faire ; vous viendriez à renverſer les fondemens d'une telle République & à la faire précipiter, plus prontement dans ſa ruïne : d'autre part, ſi le Ciel la favoriſoit au point, qu'elle n'eût jamais de guerre, il y auroit à appréhender qu'une

Livre I. Chap. 6.

qu'une longue paix la rendît efféminée, ou fit naître des Factions au dedans d'elle: Et ces deux choſes enſemble, ou ſeulement l'une d'elles, ſeroit capable de la perdre.

Puis donc, comme je le croi, qu'il n'y a point moien de balancer les choſes à ce point-là, ni de pouvoir tenir juſtement un tel milieu; il faut en fondant un Etat, tendre toûjours du côté le plus honnête, & le régler de maniére, que quand il ſera contraint de faire des Conquêtes, il puiſſe au moins les conſerver. Et pour revenir à mon premier diſcours, je croi qu'il faut abſolument ſe former ſur le modéle de Rome, & non pas ſur celui des autres Républiques; car je ne penſe pas qu'on puiſſe trouver un milieu entre ces deux eſpéces de Gouvernement. Et pour ce qui regarde les ſéditions qui ſurvenoient entre le Peuple & le Senat, il fau-

faudroit les tolérer, & les regarder comme des inconvéniens néceſſaires pour parvenir à la grandeur de cet Empire-là. Car outre les raiſons alléguées, qui font voir la néceſſité de la puiſſance des Tribuns, pour être les Dépoſitaires de la liberté; il eſt aiſé de voir le grand bien qui vient dans une République, d'avoir le pouvoir de former & d'intenter des accuſations; & ce pouvoir du Peuple, étoit auſſi remis entre les mains des Tribuns, comme nous allons le voir dans le Chapitre ſuivant.

CHAP.

Livre I.
Chap. 7.

CHAP. VII.

Combien la liberté de former des accuſations eſt néceſſaire dans une République, pour y maintenir la liberté.

L'On ne peut pas accorder une autorité plus néceſſaire & plus avantageuſe au bien Public, que de donner à ceux qui ſont les gardiens de la liberté, le pouvoir d'accuſer envers le Peuple, ou envers le Magiſtrat établi pour cela, tous ceux qui pourroient avoir fait quelques démarches contre les intérêts de l'Etat. Cet ordre produit deux effets trés-utiles à une République. Le premier, c'eſt que les Citoiens appréhendans d'être accuſez, n'entreprennent pas aiſément contre le repos public, & s'ils trament pour cela, ils ſont incontinent oprimez ſans aucuns égards. L'autre

tre avantage qui en revient, c'eſt que vous donnez par là une iſſuë & un moien de s'exhaler, à ces humeurs qui s'augmentent dans une Ville, de quelque maniére que ce puiſſe être, & contre quelque Citoien que ce ſoit; & lorſque ces humeurs, ou ces chagrins n'ont pas le moien de s'exhaler, ils font d'ordinaire recourir les Peuples à des voies extraordinaires & tumultuaires, qui perdent ſouvent les Etats. De ſorte qu'il n'y a rien qui contribuë davantage à l'affermiſſement & à la durée d'une République, que d'y établir par les Loix un moien de faire évanouïr & diſſiper les humeurs qui l'agitent. L'on pourroit en donner pluſieurs exemples, & ſur tout celui que Tite-Live rapporte de Coriolan, quand il dit, que la Nobleſſe Romaine étoit piquée contre le Peuple, parce qu'elle trouvoit, que la Création des Tribuns lui donnoit trop d'au-

Livre I. Chap. 7. d'autorité & trop de moiens de ſe défendre. Or Rome étant dans une grande diſette de grains, & le Senat aiant envoié en Sicile pour en tirer, Coriolan, qui étoit ennemi du Peuple dit, que la ſaiſon de le châtier étoit venuë, & qu'il faloit le dépouiller de ſon autorité; puiſqu'il tenoit au préjudice de la Nobleſſe : qu'ainſi il étoit d'avis qu'on le fit languir dans la famine, & qu'on ne lui diſtribuât point les grains. Cet avis étant venu aux oreilles du Peuple, il s'emporta à une telle paſſion contre Coriolan, qu'il l'auroit tumultuairement aſſommé au ſortir du Senat, ſi les Tribuns ne l'avoient pas cité à comparoître pour défendre ſa cauſe.

Sur cet accident, il faut obſerver ce que j'ai dit ci-deſſus, qu'il eſt d'une grande utilité, & même d'une néceſſité abſoluë, que dans une République il y ait des Loix qui faſſent diſſiper le

reſ-

reſſentiment, que tout un Peuple peut avoir contre un particulier; puiſque s'il n'y a point de ces moiens autoriſez par les Loix, ce même Peuple voulant décharger ſa colére, a recours à des moiens extraordinaires, qui ſont de bien plus dangereuſe conſéquence que ceux-là. Car ſi par ces moiens que la Loi autoriſe, un Citoien vient à être opprimé, quoi que ce fût ſans aucune juſtice, il en arrive fort peu de mal à l'Etat; parceque cela ſe fait ſans le ſecours des armes des particuliers, auſſi bien que ſans celui des armes étrangéres, qui ſont d'ordinaire celles qui détruiſent la liberté publique. Mais ceci ſe faiſant par les forces & par les ordres du Public, dans les formes ordinaires, il n'en arrive rien de préjudiciable à l'Etat. S'il faut apuier ce raiſonnement par des exemples, il me ſufira de prendre chez les Anciens, celui de Coriolan, au ſujet duquel l'on

Livre I. Chap. 7.

l'on doit conſidérer combien de maux il en ſeroit reſulté à la République, ſi cet homme eût été tué tumultuairement par le Peuple; parce que ç'eût été une inſulte de particuliers à particuliers; & ces ſortes d'inſultes donnant lieu à chacune des parties d'avoir peur de l'autre, cette crainte leur fait rechercher les moiens de ſe défendre. Pour ſe bien défendre, il faut avoir des Partiſans: les Partiſans forment les Factions, & les Factions ruïnent les Etats. Mais l'affaire aiant été entrepriſe & réglée par l'autorité publique, l'on prévint tous les déſordres qu'elle auroit pû produire, ſi on l'eût abandonnée à la diſcrétion des particuliers.

Dans nos tems nous avons vû tous les maux qui ſont ſurvenus dans la Republique de Florence, pour n'avoir point eu de Loix, qui donnât lieu au Peuple de ſatisfaire ſon reſſentiment & ſes ſoupçons contre

contre les particuliers, par les voies de la Juſtice : l'on en vit l'inconvénient du tems de François Valori, qui étoit comme le Prince de la Ville, & qui étant ſoupçonné d'ambition par bien des gens, qui le croioient un homme aſſez hardi & aſſez courageux, pour vouloir s'élever au deſſus de la condition où doit être un Républicain; d'ailleurs n'y aiant point d'autres moiens de s'oppoſer à lui, que par une Faction contraire à la ſienne : il arriva que Valori voiant qu'il n'avoit rien à craindre que les voies extraordinaires & les émotions populaires, il commença à ſe faire des Partiſans pour ſe maintenir : & d'autre côté, ceux qui lui étoient oppoſez, n'aiant point de moiens ordinaires & établis par les Loix, pour le ranger à la raiſon, ils eurent recours à ces moiens extraordinaires ; en ſorte qu'on en vint aux armes : & au lieu que par un réglement établi pour ces ſortes

Livre I. Chap. 7.

ſortes d'affaires, ſon pouvoir uſurpé auroit pû être détruit au deſavantage de lui ſeul: lors qu'il falut en effet ſe défaire de lui, cela ne pût arriver qu'à ſa ruine, & à celle de pluſieurs bons Citoiens des plus qualifiez. L'on pourroit alléguer, pour un éxemple ſemblable, l'accident arrivé auſſi à Florence au ſujet de Pierre Soderini, qui ne fût jamais arrivé, s'il y eût eu des moiens établis pour former des accuſations contre les Citoiens les plus puiſſans qui ſeroient ſoupçonnez d'ambition: car de former des accuſations contre un homme puiſſant, & d'en demander raiſon à huit Juges établis pour cela dans une République, ce n'eſt pas aſſez; il faut que les Juges ſoient en grand nombre, parce que le petit nombre agit toûjours comme font les petites compagnies. Enfin ſi les moiens dont nous parlons, euſſent eu lieu dans l'Etat; où

les

les Citoiens auroient accuſé cét homme, s'il ſe fût mal comporté; & par un tel moien, la multitude auroit perdu ſes ſoupçons & ſon reſſentiment, ſans faire venir l'Armée Eſpagnole: Ou ſi cet homme ſe fût bien comporté, ces gens-là n'auroient pas eu la hardieſſe de rien entreprendre contre lui; de peur d'être accuſez à leur tour: De ſorte que de toutes parts la paſſion n'aiant point eu de lieu, les déſordres & les tumultes qui s'en enſuivirent, ne ſeroient point non plus ſurvenus.

Il faut donc conclure, Que toutes les fois que des Forces Etrangéres ſont appellées dans une République, par un Parti qui s'y trouve, cela ne peut venir que des mauvais ordres qui y régnent; & parce qu'il n'y a point de réglemens qui donnent lieu aux mauvaiſes humeurs, & aux mécontentemens du Peuple, de

Livre I. Chap. 7.

s'exhaler & de ſe ſatisfaire : & l'on remédie à cet inconvénient en établiſſant pluſieurs Juges, pour recevoir les accuſations qui ſeront appuiées & autoriſées. Cela fut ſi bien réglé à Rome ; que dans toutes les diſſenſions qui ſurvinrent entre le Peuple & le Senat, jamais l'on ne vit que ni le menu Peuple, ni le Senat, ni aucun particulier formaſt le deſſein de ſe prévaloir d'un ſecours étranger : parce qu'aiant le reméde chez eux, ils n'avoient point beſoin d'aller le chercher chez les autres. Mais quoi que les exemples précédents ſuffiſent pour prouver ce que je viens de dire, je veux pourtant en alléguer encore un autre, rapporté par Tite-Live dans ſon Hiſtoire, où il dit, Que dans Cluſium, Ville de Toſcane, fort célébre alors, un nommé Lucumon aiant violé la Sœur d'Aronte,

ronte, & celui-ci n'ayant pû en tirer raiſon, à cauſe du pouvoir qu'avoit celui qui avoit fait le coup ; il eut recours aux Gaulois, qui régnoient alors dans la partie d'Italie, qu'on nomme aujourd'hui Lombardie ; Et il leur conſeilla de venir à main armée à Cluſium, en leur faiſant voir qu'ils pouvoient en tirer un grand avantage, en le vangeant de l'affront qu'il avoit reçû. Or ſi Aronte eût vû qu'il eût eu les moiens de ſe vanger par les réglemens établis dans la Ville, il n'auroit pas eu recours aux Forces des Barbares. Mais ſi ces accuſations ſont utiles dans une République, les calomnies y ſont autant dangereuſes & préjudiciables, comme nous allons le montrer dans le Chapitre ſuivant.

Livre I.
Chap. 8.

CHAP. VIII.

Autant que les Accuſations ſont utiles dans une République, autant les Calomnies y ſont-elles pernicieuſes.

QUoi que la valeur de Furius Camillus, qui délivra Rome de l'oppreſſion des Gaulois, lui eût produit cet avantage, que tous les Citoiens Romains lui cédoient, ſans croire faire tort ni à leur crédit ni à leur rang, néanmoins Manlius Capitolinus ne pouvoit pas ſouffrir de le voir comblé de tant d'honneur & de tant de gloire: parce qu'il s'imaginoit qu'à l'égard de la délivrance de Rome, il en avoit autant merité que Camille; & pour ce qui regardoit les autres exploits de guerre, il ne lui étoit en rien inférieur. Manlius donc, rempli d'envie contre Camille, dont il

il ne pouvoit ſouffrir la gloire & l'éclat, & ne pouvant pas mettre de la diſſenſion dans le Senat à cet égard; il ſe tourna du côté de la Populace, ſemant au milieu d'elle des bruits deſavantageux contre Camille. Il faiſoit courir particuliérement cette calomnie, que le Tréſor qu'on avoit amaſſé pour paier la rançon aux Gaulois, avoit été pris par quelques particuliers; que ſi l'on le retiroit d'entre leurs mains, on pouvoit l'emploier à l'avantage du Public, en déchargeant le menu Peuple d'impôts, ou des dettes qu'il pouvoit avoir contractées. Livre I. Chap. 8.

Ce diſcours fit beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du Peuple, de ſorte qu'il commença à faire des aſſemblées, du déſordre & du bruit dans la Ville ſelon ſon ordinaire: ce qui déplaiſant au Senat, qui trouvoit que la choſe étoit de conſéquence & dangereuſe, il créa un *Dictateur* pour

Livre I. Chap. 8.
en connoître & pour refréner l'impétuoſité de Manlius. Ce nouveau Magiſtrat le fit citer d'abord, & les deux furent conduits en public, l'un contre l'autre; le Dictateur au milieu de la Nobleſſe, & Manlius au milieu du Peuple. L'on ſomma Manlius de dire, entre les mains de qui étoit le Tréſor dont il avoit parlé, parce que le Senat êtoit auſſi aiſe d'en être informé comme le Peuple. Manlius ne répondit point directement à cette demande; mais en tergiverſant, il diſoit qu'il n'êtoit pas beſoin de leur apprendre ce qu'ils ſavoient déja: ſur cela le *Dictateur* le fit mettre en priſon.

L'on peut voir par ce morceau de l'Hiſtoire, combien les calomnies ſont déteſtables dans les Républiques, & dans toutes ſortes d'Etats; & combien il eſt néceſſaire d'établir tous les ordres poſſibles pour les étouffer & pour les pre-

prévenir. Il n'y en a point de meilleurs pour cela, que de donner beaucoup de lieu aux accuſations, parce qu'autant que les calomnies ſont pernicieuſes dans les Etats, autant les accuſations autoriſées & conduites par les Loix, y ſont néceſſaires. Il y a encore cette difference entre les unes & les autres, c'eſt que les calomnies n'ont point beſoin de témoins ni d'aucuns autres faits pour les prouver; ainſi il n'y a perſonne qui ne puiſſe calomnier qui il lui plaira. Mais pour l'accuſation, il n'en eſt pas de même; parce qu'elle a beſoin de preuves & de rapports véritables qui la juſtifient. L'on accuſe les gens devant un Magiſtrat, devant un Peuple, devant un Conſeil; mais on les calomnie dans les ruës & dans les maiſons. Et c'eſt dans les endroits où l'on pratique moins les accuſations, que les calom- Livre I. Chap. 8.

Livre I. Chap. 8.

nies ſont le plus miſes en uſage.

Il faut donc que le Fondateur d'un Etat y faſſe des réglemens, par leſquels l'on puiſſe former des accuſations contre toutes les perſonnes qu'on voudra, ſans aucune appréhenſion ni ſuite fâcheuſe: & aprés avoir fait un tel réglement; & donné ordre qu'il ſoit exactement obſervé; il faut punir rigoureuſement les calomniateurs, qui n'auront jamais lieu de s'en plaindre, puiſqu'ils auront des lieux toûjours ouverts, pour recevoir des accuſations contre ceux qu'ils auroient calomniez dans les maiſons. Et par tout où il n'y a pas de bons réglemens ſur cela, il y arrive toûjours de grands déſordres; parce que les calomnies irritent les gens, & ne les corrigent pas: & quand ils ſont une fois en colére, ils tachent de ſe fortifier aiant moins d'a-

d'appréhenſion, que d'averſion pour ceux qui parlent contre eux. Cet article étoit bien réglé à Rome, comme nous l'avons remarqué ; mais il ne l'a jamais été dans nôtre République de Florence. Et comme ce bon ordre fit beaucoup de bien à Rome, le deſordre oppoſé fit auſſi beaucoup de mal à Florence. Toutes les fois qu'on en lira l'hiſtoire, l'on verra combien de calomnies l'on a répanduës en tout tems, ſur ceux d'entre les Citoïens qui ſe ſont emploiez aux affaires les plus importantes de la République. De l'un on diſoit, il a volé l'argent du Public; de l'autre, il n'a pas remporté une telle Victoire, parce qu'il a été corrompu par les ennemis; & enfin d'un autre l'on diſoit, un tel ou un tel a fait une une telle ou une telle faute par un motif d'ambition. Tout cela produiſoit des haines qui faiſoient

Livre I. Chap. 8.
soient naître des diviſions, puis des factions qui produiſoient enfin la ruine de l'Etat.

Mais s'il y eût eu dans Florence des moiens d'accuſer les citoîens, & de punir les calomniateurs, il ne ſeroit point ſurvenu mille inconvéniens, qu'on y a vûs: parce que les accuſez étant châtiez ou abſous, ils n'auroient pû nuire à l'Etat, & il y auroit eu bien moins de gens expoſez à l'accuſation qu'il n'y en avoit d'expoſez à la calomnie; parce qu'il n'eſt pas ſi aiſé d'accuſer quelqu'un, que de le calomnier, comme nous l'avons déja rémarqué. Entre les choſes donc qui ont le plus contribué à élever un citoien à la grandeur qu'il ambitionnoit, l'on peut dire que les calomnies y ont eu beaucoup de part: parce que comme elles attaquoient directement les plus puiſſans de l'Etat, qui s'oppoſoient à ſes deſſeins: ce citoien ambitieux,

prenan

prenant le parti du Peuple, le mettoit entiérement dans ſes interêts, & le confirmoit dans les ſoupçons qu'il avoit conçus contre ces plus puiſſans-là. C'eſt une choſe dont on pourroit apporter bien des éxemples, mais un ſeul ſuffira. Livre I. Chap. 8.

Lors que l'armée Florentine aſſiégeoit Luques, ſous la conduite de Jean Guichardin qui en étoit *Commiſſaire*; * l'on voulut croire que ſa mauvaiſe conduite, ou ſon malheur furent cauſe qu'on ne prit pas la Ville: Quoi qu'il en ſoit, Guichardin fut chargé du mauvais ſuccés, & accuſé de s'être laiſſé gagner par les Luquois. Cette calomnie étant appuiée par ſes ennemis, elle le reduiſit preſque au déſeſpoir: & quoi que pour s'en juſtifier, il voulût ſe remettre entre les mains du Général, il ne pût pourtant jamais ſe laver entierement de cette calomnie, parce qu'il n'y avoit point

* Ces Commiſſaires le plus ſouvent n'étoient que comme des Intendans de l'armée, & comme les portents des ordres de l'Etat: mais le Général donnoit tous les ordres Militaires. Voiez l'hiſtoire Florentine de nôtre Auteur.

Livre I. Chap. 8.
dans nôtre République d'ordre établi pour pouvoir le faire. Cela fit naître beaucoup de reſſentiment dans l'eſprit des amis de Guichardin, qui étoient la plûpart des plus Grands de l'Etat, & qui ſouhaitoient qu'il y arrivât du changement. Cette meſintelligence augmenta tellement par là, & par d'autres ſemblables occaſions, qu'enfin il s'en enſuivit la ruine entiére de la République.

Manlius Capitolinus étant donc calomniateur, & non accuſateur, les Romains firent voir avec beaucoup de juſtice, comment il faut chaâier de telles gens. Parce qu'il faut leur faire prendre le perſonnage d'accuſateur; & lors que l'accuſation eſt bien prouvée, ils doivent être recompenſez, mais lorſqu'elle eſt fauſſement faite, il faut les punir comme on fit Manlius†.

CHAP.

† Il fut condamné à être précipité du Capitole qu'il avoit ſi bien défendu contre les Gaulois, ce qui lui en avoit donné le ſurnom. Ainſi le lieu de ſa gloire fut celui de ſon ſupplice.

CHAP. IX.

Comment il eſt néceſſaire qu'il n'y ait qu'un ſeul homme pour entreprendre la fondation d'un Etat ou ſa réformation totale.

QUelqu'un trouvera peut-être, que je ſuis entré trop avant dans l'Hiſtoire Romaine, devant que d'avoir parlé des Fondateurs de cette République; & de ſes Loix tant Religieuſes que Militaires. Ne voulant donc pas tenir davantage en ſuſpens les eſprits de ceux qui voudroient être informez là deſſus; je dis, Que peut-être bien des gens trouveront que c'eſt un mauvais éxemple dans le Fondateur d'une République, tel que fut Romulus, d'avoir commencé par le meurtre de ſon Frére; en ſuite d'avoir conſenti

à

Livre I. Chap. 9.

à la mort de Titus Titius Sabinus*, qu'il avoit associé avec lui dans le Gouvernement ; jugeant qu'un tel exemple peut porter des gens entreprenans, à se défaire de ceux qui s'opposeroient à leurs desseins & à leur ambition. Cette pensée seroit juste, si l'on n'éxaminoit pas les raisons que Romulus eut de tuer son frére. Car il faut prendre pour maxime générale, que jamais presque un Etat n'est bien réglé d'abord, ou reformé entiérement dans son Gouvernement, que par la conduite d'un seul homme, qui donne le plan, & qui établisse tous les ordres nécessaires pour cela. Il faut donc qu'un homme qui a assez de prudence pour fonder un Etat, & assez de vertu pour le faire par un autre principe que par celui de l'intérêt, uniquement par l'amour du bien public, & sans avoir égard à ses heritiers. Un tel homme, dis-je, doit tâcher

* il avoit été Général des Sabins, & dans la paix qu'eux & les Romains firent ensemble, il fut associé avec Romulus. Ensuite il fut tué 5. ans après, par quelques particuliers lorsqu'il sacrifioit avec Romulus à Lavinium.

cher d'avoir l'autorité lui ſeul ; & jamais un eſprit raiſonnable ne reprendra un Legiſlateur d'une action extraordinaire qu'il aura faite pour fonder & pour régler un Etat. Il eſt vrai que ſi l'action l'accuſe, il faut que l'effet le juſtifië, & il le fera toûjours, quand il ſera auſſi ſalutaire, que fut la mort de Remus : car il ne faut pas reprendre un Législateur qui uſe de violence, pour accommoder les affaires ; mais ſeulement celui qui en uſe pour les gâter. Livre I. Chap. 9.

Mais un tel Législateur doit avoir aſſez de prudence & aſſez de vertu, pour ne pas rendre héréditaire cette autorité : car comme les hommes ont bien plus de penchant au mal qu'au bien, ſon Succeſſeur pourroit fort aiſément abuſer par ſon ambition, du pouvoir dont ſon pere ne ſe ſeroit ſervi, que ſelon les régles d'une véritable vertu. De plus quand un homme eſt capable de faire de bon-

Livre I. Chap. 9.

bonnes Loix, bien qu'il les établiſſe auſſi ſolidement qu'il peut, elles ſeront toûjours de trés-courte durée, lors qu'un ſeul homme en ſera le maître abſolu; mais elles ſubſiſteront, lorſqu'elles ſeront maintenuës par un nombre de perſonnes, aux ſoins deſquelles on les aura confiées. Car comme le grand nombre de gens n'eſt pas propre pour régler une choſe, parce qu'ils n'en connoiſſent pas tous les avantages, vû les differens ſentimens de chacun, auſſi lors qu'ils ont une fois reconnu l'utilité de cet établiſſement, ils ne conviendront jamais tous enſemble de l'abandonner.

Pour donc faire voir, que Romulus devoit être approuvé dans la mort de ſon frere, & dans celle de ſon aſſocié au Gouvernement; & pour prouver qu'il n'agiſſoit là dedans, que par les motifs du bien public, & non point par ceux de ſon ambition, c'eſt qu'auſſitôt il

crea

créa un Sénat avec lequel il consultoit, & aux ſentimens, duquel il ſe ſoûmettoit dans les réſolutions qui ſe prenoient : & quiconque éxaminera bien le pouvoir que Romulus s'étoit réſervé, il verra qu'il ne lui étoit reſté que celui de commander les armées, lors que l'Etat avoit réſolu de faire la guerre, & celui d'aſſembler le Sénat. Cela ſe vit bien par la ſuite, lors que Rome rentra dans ſa liberté, en chaſſant les Tarquins ; car les Romains ne changérent rien dans leurs Loix Anciennes, ſinon qu'en la place d'un Roi, dont le pouvoir duroit juſqu'à la mort, ils mirent deux Conſuls, dont le pouvoir étoit annüel: c'eſt ce qui prouve, que la premiere inſtitution de l'Etat de Rome, fut plûtôt ſur le pied d'un Gouvernement libre & Républicain, que ſur celui d'un pouvoir abſolu & Tyrannique. Livre I. Chap. 9.

Pour appuier encore plus fortement

d'abord tué par les *Ephores*, * comme s'il eût ou en vuë de devenir le Tiran de la République. Or Cleomenes lui aiant ſuccedé, il entra dans le même deſſein que ſon Predéceſſeur, parce qu'il avoit lû ſes avis & ſes mémoires, où il paroiſſoit, que le défunt n'avoit point eu d'autre penſée que de réformer l'Etat; & il reconnut qu'il étoit impoſſible de rendre ce ſervice à ſa Patrie, s'il ne ſe rendoit pas lui ſeul le maître de toute la puiſſance, voiant bien, qu'à cauſe de l'ambition des hommes, il eſt impoſſible de faire du bien à un grand nombre contre le conſentement de quelques-uns. Aiant donc bien pris ſon tems, il fit tuer tous les *Ephores*, & tous ceux qui pouvoient s'oppoſer à ſes intentions: Enſuite il renouvella toutes les Loix de Licurgue. Cette ſeule réſolution étoit capable de faire réſſuſciter Lacédémone, & de donner autant de réputation & de gloi-

Livre I. Chap. 9.

* Ce terme ſignifie propremen, inſpecteurs ou Controleurs, parce qu'ils devoient veiller ſur la conduite des Rois: & c'étoit une eſpece de Magiſtrat, dont l'autorité étoit fort grande, a peu-prés comme celle du Conſeil des *Dix* à Veniſe.

Livre I. Chap. 9.

gloire à Cleoménes qu'à Licurgue même, ſi la puiſſance des Macédoniens, & la foibleſſe des autres Républiques de la Grece, n'y eût point été un obſtacle. Car aprés ces beaux réglemens, il fut attaqué par les Macédoniens qui étoient bien plus forts que lui, & ne trouvant aucun appui, il fut vaincu; ainſi ce grand deſſein demeura imparfait, quoi que fort juſte & digne d'un Héros.

En conſiderant bien ce que nous venons de dire, je conclus que pour fonder un Etat, il faut qu'un Législateur ſoit le ſeul maître, & que Romulus doit être loüé, & non point blâmé, pour avoir fait mourir Remus, & Titius Sabinus.

CHAP.

CHAP. X.

Ceux qui fondent une République ou une Monarchie, méritent autant d'éloges, que ceux qui fondent une Tirannie, méritent de reproches.

ENtre tous les hommes, dont on parle avec éloge dans le monde, il n'y en a point qui aient aquis tant de gloire, que ceux qui ont inventé & établi quelque Religion. Ceux qui ont fondé des Etats viennent en ſuite, & les grands Capitaines, qui ont étendu les bornes de leurs Souverainetez; ou celles de leur Patrie, tiennent le troiſiéme rang. L'on met auſſi dans le même dégré de gloire les hommes qui ont excellé dans les Siences & dans les belles Lettres; Mais comme ces derniers ſont de pluſieurs eſpéces, chacun d'eux a de

Livre I. Chap. 10.

de la réputation à proportion. Tous les autres hommes, dont le nombre eſt infini, ne laiſſent pas d'aquerir auſſi quelque gloire, par le moien de leurs differens métiers. Au contraire rien n'eſt plus infame & plus déteſtable que ces gens qui détruiſent la Religion, renverſent les Etats, font la guerre au mérite, aux belles lettres, à la vertu, & à tout art qui apporte de l'avantage & de l'honneur aux hommes; & c'eſt dans ce rang-là qu'on met les impies, les perturbateurs du repos public, les ignorans, les pareſſeux, les lâches, & les gens de néant. Or vous ne verré jamais perſonne entre les inſenſez, & entre les ſages, au milieu des méchans, ou entre les gens de bien; qui, aiant le choix à faire entre tous les hommes, ne loüe ou ne blâme ceux qui méritent l'un ou l'autre. Cependant preſque tout le monde ſe laiſſe entrai-

traîner dans la foule de ceux qui méritent plus de blâme que d'approbation, ſoit parce qu'ils ſont trompez par un faux bien, ou par une fauſſe gloire : ſoit qu'ils ſe laiſſent guider par l'ignorance, ou par la malice : & pendant qu'ils pourroient aquerir une gloire immortelle en fondant une Monarchie, ou une République, ils aiment mieux établir une Tirannie, & ils n'apperçoivent pas combien une telle conduite leur fait perdre de gloire, de réputation, d'honneur, de ſûreté, de repos & de ſatisfaction d'eſprit. Et combien au contraire ils s'expoſent à l'infamie, aux reproches, aux plaintes, aux dangers, & aux allarmes continüelles. Il eſt même impoſſible que des gens qui vivent en une République dans la condition de ſimples particuliers ; ou qui par leur mérite, ou par leur malheur en deviennent

les

Livre I. Chap. 10.

les Princes, n'aimaſſent mieux être des Scipions que des Céſars, s'ils liſoient l'Hiſtoire de la maniére dont il faut la lire. Les Princes auſſi aimeroient ſans doute mieux être des Ageſitaüs *a*, des Timoleons *b* & des Dions *c*, que des Nabis *d*, des Phalaris *e* & des Denys *f*: parce qu'ils verroient les uns dans l'exécration de tous les honnêtes gens, & les autres eſtimez & venerez de tout le monde: & encore avec cela, ils verroient que Timoleon & les autres n'avoient pas moins de pouvoir dans leur païs. que les Denys & les Phalaris dans le leur; & qu'ils y étoient dans une ſureté bien plus grande. Au reſte il ne faut pas qu'on ſe trompe ſur la réputation & ſur la gloire de Céſar, lorſqu'on

a C'étoit un Roi de Lacédémone plein de mérite & de valeur

b C'étoit un Général des Corinthiens, qui fut envoié contre Denys le Tiran, & qui délivra la Sicile, au ſervice de laquelle il mourut, comblé de gloire & regretté de tous.

c Ce fut celui qui délivra la Sicile des Tirannies du jeune Denys, outre toutes les Vertus Politiques & Militaires, il étoit grand Philoſophe & intime Ami de Platon.

d e f Ce ſont des Tirans connus de tout le monde.

qu'on voit les Hiſtoriens en faire de ſi grands éloges. Ces Auteurs ont été corrompus par la grande fortune de cet Uſurpateur, & intimidez par la grande durée de ſon autorité ; parce que l'Empire en dépendant entiérement, ces gens-là n'étoient pas en état de parler librement de lui. Mais ſi l'on veut ſavoir ce que des Hiſtoriens qui ſeroient en liberté, en diroient, qu'on voie tout ce qu'on a écrit de Catilina. Et Céſar eſt d'autant plus déteſtable par deſſus ce malheureux, qu'on doit bien plus blâmer un homme qui a commis un crime, que celui qui n'a eu que l'intention de le commettre. Qu'on conſidére encore avec quels éloges les Hiſtoriens élévent Brutus ; & cela parce que n'oſant pas faire juſtice à Ceſar, à cauſe de ſa puiſſance, ils ſe contentent de célébrer la gloire de ſon Ennemi. Et pour

Livre I. Chap. 10.

ceux qui ont été les Souverains d'une République; qu'on considére depuis que Rome est devenuë un Empire, combien de louanges on a données aux Empereurs qui ont vêcu selon les Loix & en bons Princes, en comparaison de ce que l'on a dit des autres; & l'on verra que Titus, Nerva, Traian, Antonin & Marc Aurele n'avoient point besoin de Soldats des Gardes, ni de Legions pour les défendre; parce que leur bonté, l'amour du Peuple & celle du Senat étoient des Gardes trés-asſûrées pour ces bons Princes. D'autre côté vous verrez que ce ne fut pas assez aux Nerons, aux Caligulas, aux Vitellius & à tant d'autres Empereurs Scelerats & Tirans, d'avoir des Armées en Orient & en Occident, pour les mettre à couvert des ennemis, que leur cruauté & leur infame vie leur avoit attirez. Car de vint-six Empereurs qu'il y eut depuis Célar

Céſar juſqu'à Maximin, il y en eut ſeize d'aſſaſſinez, & le reſte mourut de mort naturelle. Et ſi d'entre ceux qui furent tuez il s'y en trouva quelques-uns de bons, comme Galba & Pertinax, cela ne vint que de la corruption, que ceux qui les précédoient, avoient laiſſé introduire dans les Armées. Si d'autre côté entre ceux qui moururent de leur mort naturelle, il y en eut quelqu'un de Méchant, comme Sevére, il le faut attribüer à ſa Fortune & à ſa Valeur, qui ſont deux qualitez fort rares dans un même homme.

L'on verra encore par la lecture de ces mêmes Hiſtoires, comment il faut régler le Gouvernement d'une bonne Monarchie; parce que tous les Empereurs qui le furent par les voies de la Succeſſion, furent tous des Scelerats, à la reſerve de Titus : Et tous ceux qui

Livre I. Chap. 10.

qui furent adoptez, ſe trouvérent être de bons Princes, comme cela ſe voit dans les cinq qui régnerent depuis Nerva juſqu'à Marc Aurele. Mais ſi toſt qu'un Empire devient héréditaire, il faut qu'il tombe à la fin en ruïne.

Qu'on remette donc dans l'eſprit d'un Prince, les tems qui ſe ſont paſſez depuis Nerva juſqu'à Marc Aurele, qu'on lui en faſſe faire la comparaiſon avec ceux qui ont précédé, & qui ont ſuivi : & qu'il faſſe le choix de ceux dans leſquels il auroit mieux aimé ſe rencontrer & régner. Car ſous le régne des bons Princes, il verra un Monarque qui ſe trouve en toute ſûreté au milieu de ſes Citoiens, qui de leur coſté ſont délivrez auſſi de la crainte & des allarmes : il verra la paix & la juſtice régner ſur la Terre : le Senat uſant de ſon Autorité ; les Magiſtrats reſpectez, les Citoiens

toiens riches & joüiſſans tranquile- Livre I. Chap. 10.
ment de leurs biens: il verra la Nobleſſe & le mérite élevé, & le monde rempli de paix & de proſpérité; il verra encore l'animoſité, la corruption, le libertinage. & l'ambition éteinte; il verra les heureux Siécles d'Or, où chacun a la liberté d'avoir & de ſoûtenir l'opinion qui lui plaît. Enfin il verra le Monde triomphant, le Prince comblé de gloire, & vénéré par des Peuples, pour qui il eſt rempli de tendreſſe paternelle, & qu'il protége & conſerve dans une paix profonde & dans une entiére aſſûrance.

Si, aprés cela, il fait une éxacte revûë des tems des autres Empereurs, il les verra remplis de guerres crüelles & de diſcordes, par les fréquentes ſéditions: & ces malheureux tems ne ſeront pas moins ſouillez de carnage pendant la paix, que pendant la guerre: il verra une infinité

Livre I. Chap. 10

de Princes poignardez de perpétuelles Guerres Civiles & Etrangéres ; l'Italie déſolée & comblée de jour en jour de nouveaux malheurs ; les Villes ſaccagées & renverſées. Il verra Rome brûlée, le Capitole détruit par ſes propres Citoiens, les anciens Temples ruinez, les Cérémonies corrompuës, les Villes pleines d'adultéres, les Iſles remplis d'éxilez, les Rochers de la Mer couverts de ſang : il verra dans Rome une infinité de cruautez ; & la Nobleſſe, la richeſſe, les charges & le mérite même, tenir lieu de crime capital ; il verra récompenſer les délateurs, corrompre les ſerviteurs contre leurs maîtres, & les enfans contre leurs péres ; il verra enfin ceux qui n'ont point d'ennemis, être opprimez par leurs propres Confidents.

Le Prince donc qui aura éxaminé tout cela, verra bien quelles obligations Rome, l'Italie,

&

& le Monde même doivent avoir à Céſar, & pour peu que ce Prince-là ait de principes d'humanité, il aura de l'horreur pour tous ces malheureux tems, & il entrera dans une paſſion extrême de faire revivre la proſpérité & la paix des autres. Car il eſt vrai qu'un Prince qui chercheroit ſeulement la gloire du monde, devroit ſouhaiter d'être le maître d'un Etat corrompu; non pour l'achever de ruiner entiérement, comme fit Céſar, mais pour le réformer & le régler, comme fit Romulus. Le Ciel même ne peut pas donner une plus belle occaſion aux hommes d'aquérir de la gloire, & les hommes ne peuvent pas ſouhaiter un tems plus favorable pour ſe ſignaler. Il eſt vrai, que s'il faloit pour bien régler un Etat, renoncer à la Souveraineté, celui qui ne le feroit pas mériteroit quelque excuſe, à cauſe qu'il eſt

Livre I. Chap. 10.

difficile de tomber d'un poſte ſi élevé. Mais l'on ſeroit fort inexcuſable, ſi pouvant réformer un Etat ſans perdre ſes droits, on négligeoit de le faire. Enfin ceux à qui le Ciel préſente ces occaſions, ont deux chemins devant eux; S'ils marchent dans l'un, ils paſſent une vie éloignée d'inquiétudes & d'appréhenſions, & ils conſervent aprés la mort une gloire immortelle. Au contraire dans l'autre chemin ils ne trouvent que des épines, des traverſes, des allarmes continuelles; & enfin leur mort eſt ſuivie d'une infamie qui ne finit jamais.

CHAP.

CHAP. XI.

De la Religion des Romains.

QUoi que Romulus ſoit le premier Fondateur de Rome, & que cette Ville lui ſoit redevable, comme une bonne fille, de ſa naiſſance & de ſon éducation. Cependant le Ciel jugeant que les réglemens de Romulus n'étoient pas ſuffiſans pour un ſi grand Empire; il mit au cœur des Senateurs Romains, d'élire pour Succeſſeur à Romulus, Numa Pompilius; afin qu'il achevât de régler & d'établir ce que le premier avoit omis. Numa voiant donc un Peuple féroce, & voulant le reduire à ſe ſoûmettre aux Loix de l'Etat, & à ſavoir vivre en paix, il ſe tourna du coſté de la Religion; parce que

Livre I. Chap. II.

que c'eſt une choſe abſolument néceſſaire, pour conduire un Peuple, & pour conſerver une République; & il ordonna ſi bien les choſes, que pendant pluſieurs Siécles, il n'y eut point d'Etat, où la crainte de Dieu régnât tant que dans celui-là; ce qui facilita beaucoup les deſſeins que le Senat & tous les Héros de l'ancienne Rome avoient réſolu d'éxecuter.

Ceux donc qui éxamineront avec ſoin les grandes actions du Peuple Romain, & de pluſieurs des Particuliers mêmes; ils verront que ces Citoiens avoient bien plus d'appréhenſion de fauſſer leur ſerment, que de déſobeïr aux Loix; parce qu'ils redoutoient bien davantage la puiſſance de Dieu, que celle des hommes, comme cela paroît manifeſtement par l'éxemple de Scipion & de Manlius Torquatus. Car aprés qu'Annibal eut défait

les

Romains auprés de *Cannes*†, plusieurs Citoiens s'aſſemblérent; & l'étonnement & la terreur leur aiant fait réſoudre d'abandonner l'Italie & d'aller en Sicile; ſi tôt que Scipion en eut connoiſſance, il alla à eux l'épée à la main & les contraignit de jurer, qu'ils n'abandonneroient pas la Patrie.

Lucius Manlius pére de Titus Manlius, qui fut depuis ſurnommé Torquatus, aiant été accuſé par Marc Pomponius Tribun du Peuple: Ce généreux fils alla trouver le Tribun devant l'échéance du jour que la choſe devoit être jugée, & le menaça de le tuer, s'il ne lui juroit pas de mettre à néant l'accuſation intentée contre ſon pére; ce que Pomponius aiant été contraint de lui jurer, il n'oſa pas continuer ſes pourſuites. Ainſi les loix & l'amour de la Patrie, n'étant pas des motifs aſſez puiſſans pour retenir les Romains en Italie, ils y

Livre I. Chap. 11.

†C'eſt un petit Village dans cette partie de la Poüille qu'on apelle aujourd'hui Terra di Bari, il garde encore ſon ancien nom, quoiqu'il n'ait rien de remarquable, que d'avoir été le lieu où Annibal remporta cette grande victoire, qui rougit du ſang des Romains la Riviére qui paſſe à ce Village, & qui s'appelloit Aufidus-Fluvius.

Livre I. Chap. II.

furent arrêtez par un ſerment qu'on les contraignit de faire: & ce Tribun renonça à l'averſion qu'il avoit contre Lucius Manlius, oublia le mauvais traittement qu'il avoit reçu de ſon fils, & enfin ſon honneur même, pour ne pas rompre ſon ſerment. Tout cela ne venoit que de la Religion que Numa avoit introduitte dans la République.

Si l'on éxamine bien auſſi l'hiſtoire Romaine, l'on verra combien la Religion étoit d'un grand ſecours, pour bien conduire les armées, pour étoufer les diſſenſions de la populace, pour conſerver les gens de bien, & pour donner de la confuſion aux méchans. Sur cela s'il s'agiſſoit de déterminer auquel des deux Princes Rome eſt plus obligée, ou de Romulus, ou de Numa, je croi qu'il faudroit donner le premier rang à Numa; parce que là, où la Religion ſe trouve, l'on y peut bien introduire

duire la vertu militaire ; mais là, où il n'y aura que la vertu militaire, ſans la Religion, on aura bien de la peine à l'y faire recevoir. Car ne voit-on pas que Romulus n'eut point beſoin de l'autorité divine, pour former le Senat & pour faire tous les réglemens Politiques & militaires ; mais Numa ne pût pas réüſſir ſans cela, puis qu'il feignit d'avoir commerce avec une Nimphe, qui lui donnoit tous les conſeils qu'il devoit donner au Peuple : & cela ne venoit que de ce qu'il vouloit établir de nouveaux ordres dans la Ville, auſquels le Peuple n'étant pas accoûtumé, ce bon Prince appréhendoit que ſon autorité ne fût pas ſuffiſante pour cela. Véritablement il n'y a jamais eu chez aucun Peuple de Fondateurs de Loix nouvelles, qui n'aient eu recours à Dieu ; parce que ſans cela,

Livre I. Chap. XI.

cela, l'on ne ſeroit jamais venu à bout de les faire recevoir : car il y a des biens connus par un homme ſage, qui ne ſont pas appuiez par des raiſons aſſez évidentes, pour qu'il ſoit facile de les perſuader aux autres : ainſi un homme prudent, pour ſe tirer de cet embarras, a recours à la Divinité. C'eſt ce qui a éte prattiqué par Licurgue, par Solon, & par pluſieurs autres qui ont eu les mêmes intentions qu'eux.

Le Peuple Romain admirant donc la bonté & la prudence de Numa, ſe ſoûmettoit entiérement à tous les réglemens. Il eſt vrai que les tems d'alors étans remplis de dévotion, & les gens à qui il avoit affaire étant groſſiers, tout cela facilita beaucoup ſes deſſeins, & le mit en état de leur imprimer dans l'eſprit, toutes les nouveautez qu'il lui plaiſoit. Et aſſûrement un homme qui voudroit à preſent fonder une Répu-

bli-

blique, trouveroit bien plus de docilité chez des Montagnards qui ne ſont point encore civiliſez, que chez ceux qui ſont nez dans les Villes, dont la politeſſe eſt corrompuë; comme un ſculpteur fera bien mieux une belle Statuë d'un bloc de marbre tout brute, que d'un autre qui aura été mal ébauché. Livre I. Chap. 11.

Ainſi aprés avoir bien conſideré le tout, je conclus que la Religion que Numa introduiſit dans la République, fut une des principales cauſes de ſon bonheur: parce qu'elle facilita l'établiſſement des beaux réglemens, qui ne manquent jamais d'être ſuivis de la Fortune, & par conſequent, de l'heureux ſuccés des entrepriſes. Et comme l'obſervation du ſervice Divin eſt la cauſe de la grandeur des Etats, auſſi le mépris qu'on en fait eſt la cauſe de leur ruïne, parce que là où la crainte de Dieu ne ſe trouve pas,

il

Livre I. Chap. 11.

il faut ou que l'Etat periſſe, ou qu'il ſoit ſoûtenu par un Prince qui ſupplée au défaut de la Religion ; mais comme les Princes ſont de courte vie, il faut qu'un Etat ſuccombe dés que la vertu qui le ſoûtenoit vient à manquer. C'eſt la raiſon pourquoi les Monarchies, qui ne ſont fondées que ſur la valeur d'un ſeul homme, ne ſont pas de longue durée ; parce que cette valeur s'évanoüit par la mort du Prince, & il eſt fort rare que le Succeſſeur en ſoit revêtu, comme l'a trés-bien remarqué le Poëte Dante :

La vertu des Parens † n'eſt point un héritage
Dieu ſeul s'eſt reſervé ce droit & ce partage.

† Rade volte diſcende per li rami l'humana probitate, & queſto vuole Quel che lado, perche da lei ſi Chiami.

Il ne ſuffit donc pas à un Etat, pour être bien fondé, d'avoir un Prince qui gouverne avec prudence durant ſa vie ; mais il faut outre cela, que le Fondateur le régle de maniére, qu'il puiſſe ſe maintenir

nir de même aprés ſa mort. Et quoi qu'il ſoit plus facile de perſuader à des gens groſſiers une nouvelle opinion, qu'à des gens civiliſez & fins; Néanmoins il n'eſt pas impoſſible de la faire auſſi recevoir à ces derniers. Le Peuple de Florence ne doit point paſſer pour ſtupide, ni pour ignorant; le Moine Jerome Savonarole vint pourtant à bout de lui faire croire, qu'il s'entretenoit avec Dieu même. Pour moi je ne prétens point éxaminer ſi la choſe étoit véritable, ou non; parce qu'il faut toûjours parler avec reſpect d'un ſi grand homme: Je dirai ſeulement, que pluſieurs en étoient perſuadez, ſans avoir rien vû qui les pût obliger à cela: parce que ſa vie, ſa doctrine, & le ſujet qu'il prit, ſuffiſoient pour lui faire ajoûter foi. Il ne faut donc jamais deſeſperer de faire ce que d'autres ont fait: puis que les hommes naiſſent, vivent

Livre I. Chap. 12.

vivent, & meurent toûjours de la même maniere, comme je l'ai déja remarqué ci-devant.

CHAP. XII.

Qu'il eſt de la derniere importance de faire toûjours beaucoup de cas de la Religion, & que l'Italie n'eſt tombée dans toutes ſes miſéres que pour en avoir perdu tout ſentiment par le moien de l'Egliſe Romaine.

LEs Etats qui voudront ſe bien conſerver, & ne point tomber dans la corruption, doivent ſur toutes choſes maintenir la Religion dans ſa pureté, & faire toûjours avoir pour elle une grande vénération. Car il n'y a point de pronoſtic plus aſſûré de la ruine prochaine d'un Etat que lorſqu'on y voit le ſervice de Dieu mépriſé. Cela n'eſt pas difficile à expliquer,

quer, quand on connoitra les principes de la Religion d'un Pays; Car il n'y en a aucune qui ne ſoit établie ſur quelques principaux fondemens. Ceux de la Religion Payenne étoient les réponſes des Oracles, & les ordres des Devins & des Augures ; & toutes ſes autres Cérémonies, Sacrifices & Rites dépendoient delà : ſe perſuadant aiſément qu'une Divinité qui leur prédiſoit leur bonheur, ou leur malheur, pouvoit bien encore leur diſpenſer l'un ou l'autre. Voilà donc l'origine des Temples, des Sacrifices, des Supplications & des autres Cérémonies deſtinées à marquer de la vénération à un être Souverain ; parce que l'Oracle de Delft, le Temple de Jupiter Ammon & les autres Oracles les plus célébres, rempliſſoient le monde d'étonnement & de dévotion.

Mais depuis que ces Oracles vin-

Livre I. Chap. 12.

vinrent à préferer des réponſes qui n'étoient fabriquées que pour favoriſer les interêts des Grands, & que leurs impoſtures vinrent à être découvertes par les Peuples, alors les hommes devinrent incrédules, & diſpoſez à renverſer tous les bons ordres.

Il faut donc, que les maîtres d'un Etat maintiennent les fondemens de la Religion qui y régne, & avec cela il leur ſera aiſé de conſerver la dévotion parmi leurs Peuples, & par conſequent, l'union & la probité. C'eſt ce qui les doit porter à appuier tout ce qui ſe rencontre propre à l'établir, & à la confirmer, encore que ces choſes-là ne fuſſent pas tout à fait fondées ſur la verité; les Souverains auront plus de penchant à ſuivre ces maximes, s'ils ſont plus conſumez en prudence, & s'ils ont une plus parfaite çonnoiſ-

ſance

ſance de la nature. Et comme les Sages l'ont toûjours pratiqué : Cela a donné la naiſſance à l'opinion des miracles, dont on parle tant juſques dans les Religions les plus fauſſes ; parce que ces Sages-là les amplifient toûjours, quelqu'origine qu'ils puiſſent avoir, & leur autorité fait que chacun ſe les perſuade facilement. Livre I. Chap. 12.

L'Ancienne Rome fut aſſez fertile en ces ſortes de miracles, & entr'autres lors que les Soldats Romains ſaccageoient la Ville des *Vecentius* a, pluſieurs d'ent'eux entrérent dans le Temple de Junon, & comme quelques-uns de ces Soldats ſe furent approchez de l'image de la Déeſſe, & qu'ils lui eurent demandé, *Voulez vous venir* b *à Rome?* l'un crût voir qu'elle y conſentoit par un ſigne de tête ; & l'autre crût lui entendre dire, *Oui.* Or les gens d'alors étant pleins de

a Cette Ville étoit proche du Tibre dans cet endroit de la Toſcane qu'on appelle aujourdhui le Patrimoine de S. Pierre: Ce n'eſt plus à préſent qu'un Bourg qu'on appelle Caſtelnuovo.

b Vis venire Romam.

Livre I. Chap. 12.

de dévotion, comme le remarque Tite Live, qui dit, qu'ils entrerent dans ce Temple ſans tumulte, & dans un reſpect qui marquoit leur pieté & leur vénération, ils n'eurent pas de peine à ſe perſuader d'avoir entendu la réponſe, qu'ils préſupoſoient apperemment qu'on leur avoit faite. Mais Camille & les principaux d'entre les Romains, ne manquerent pas d'entretenir le Peuple dans ſa credulité, de fomenter & d'augmenter même cette opinion.

Si donc les Souverains des Etats Chrêtiens euſſent maintenu la Religion, conformement aux principes de ſon divin Auteur; Ces mêmes Etats ſeroient bien plus unis, & bien plus étendus qu'ils ne ſont aujourdhui. Et le plus grand pronoſtic de la ruine prochaine du Chriſtianiſme, c'eſt de voir que plus les Peuples ſont proche de Rome qui eſt la Capitale

tale de la Chrêtienté, moins ils ont de dévotion. Et quand on éxaminera les fondemens de nôtre Religion & combien ils ſont oppoſez à ce qui ſe pratique dans ce Siécle, l'on n'aura pas de peine à ſe perſuader qu'elle eſt ſur le bord de ſa ruine, ou à la veille de voir tomber ſur elle de grands orages†. Mais comme quelques-uns tiennent que l'avantage de l'Italie dépend de l'Egliſe Romaine; je veux combattre cette opinion, en apportant contre elle deux raiſons principales, qui ſelon moi, n'ont aucune réplique. La premiére eſt, que les éxemples ſcandaleux & les crimes qui régnent dans la Cour de Rome, ont été la cauſe que l'Italie a perdu entiérement tous les principes de la pieté, & tout ſentiment de Religion. Ce qui tire aprés ſoi mille inconvéniens & mille deſordres; parce que quand la pietê régne dans un lieu

Livre I. Chap. II.

†Cet Auteur eſt mort avant la Reformation.

Livre I. Chap. 12.

lieu, il s'enſuit que toutes les vertus & tous les biens s'y rencontrent ; & par conſéquent l'on y verra le contraire, ſi vous en ôtez une fois la Religion. Nous avons donc, nous autres Italiens, cette premiére obligation à l'Egliſe & aux Prêtres, d'être devenus des Impies & des Scelerats ; mais nous en avons encore une ſeconde, qui eſt la cauſe de noſtre ruïne. C'eſt que l'Egliſe a toûjours entretenu l'Italie dans de continuelles diviſions : car un Païs ne peut jamais être heureux & dans l'union, que lorſqu'il eſt entiérement, ſous un même Gouvernement ou de République, ou de Monarchie, comme l'on en voit des éxemples dans les Roiaumes de France & d'Eſpagne. Or il n'y a que l'Egliſe ſeule qui eſt cauſe que toute l'Italie n'eſt pas toute entiére, une ſeule République, ou une ſeule Monarchie ; parce que comme les Papes y ont fait

fait leur ſéjour, & y ont eu un Empire temporel ; ils n'ont eu ni aſſez de puiſſance, ni aſſez de valeur, pour ſe rendre Souverains de tous les Etats qui la compoſent. D'autre côté les Papes n'ont pas été aſſez foibles, pour n'être pas en état de faire venir à leur ſecours quelque puiſſance étrangere, pour les défendre, lors qu'ils ont apprehendé de perdre leur domination temporelle, par la trop grand puiſſance de quelque Prince, qui ſe rendoit redoutable en Italie : & c'eſt ce dont on voit des éxemples fréquents dans les ſiécles paſſez ; Comme lors que par le moien de Charles-Magne, ils chaſſerent les Lombards, qui étoient déja Rois de preſque toute l'Italie : & lors que dans nos jours, ils détruiſirent encore la puiſſance des Venitiens, par le ſecours des mêmes François, dont ils ſe delivrérent enſuite par le ſecours des Suiſſes.

Livre I. Chap. 12

L'Egliſe donc n'aiant pas été aſſez puiſſante pour s'emparer de toute l'Italie ; & n'ayant pas ſouffert que d'autres s'en rendiſſent les maîtres, elle a été cauſe que ce Païs n'eſt point tombé ſous une ſeule Puiſſance ; mais qu'il a toûjours dépendu de pluſieurs Souverains, & de pluſieurs Républiques : Ce qui l'a fait tomber dans une telle deſunion, & dans une telle foibleſſe, qu'il eſt enfin devenu en état d'être la proie, non ſeulement des Barbares, mais de tous ceux qui ont fait des entrepriſes ſur lui. Ces malheurs ne nous viennent que de ce que nous avons au milieu de nous l'Empire de l'Egliſe Romaine. Pour en voir une preuve plus certaine & plus demonſtrative par l'expérience ; Il faudroit être aſſez puiſſant pour obliger la Cour de Rome à aller demeurer chez les Suiſſes, avec tout le pouvoir & toute l'autorité qu'elle a en Italie ; car

il

il n'y a aujourd'hui que ces Peuples-là qui ſe conduiſent ſur l'exemple des Anciens, tant à l'égard du reſpect & de la vénération qu'ils ont pour la Religion, qu'à l'égard des ordres Militaires qu'ils conſervent encore : & ce tranſport chez eux d'une Cour remplie de tous ces Scelerats qui la compoſent, y produiroit bien-tôt beaucoup plus de deſordres, que tous les accidens & tous les malheurs qui pourroient jamais tomber ſur ce bon Peuple, de quelque part qu'ils pûſſent venir.

CHAP. XIII.

Comment les Romains ſe ſervirent de la Religion pour régler l'Etat, pour conduire leurs entrepriſes & pour appaiſer les troubles.

IL me ſemble aſſez à propos de rapporter quelques éxemples,

Livre I. Chap. 13

pour faire voir que les Romains ſe ſont ſervis de la Religion pour réformer l'Etat, & pour conduire leurs deſſeins. Et quoi qu'il y en ait beaucoup dans Tite Live, je veux pourtant me contenter de ceux-ci.

Les Romains aiant donné aux Tribuns un pouvoir auſſi grand que celui des Conſuls, & les aiant tous tirez d'entre le menu Peuple, à la reſerve d'un ſeul, il ſurvint cette année-là, à Rome, une peſte & une famine accompagnées de certains prodiges, ce qui fit que les Nobles profitans de l'occaſion, dans la nouvelle création des Tribuns, dirent que les Dieux étoient en colére de ce que la République avoit abuſé de la Majeſté de ſon Empire, & qu'il n'y avoit point d'autre reméde aux maux dont elle étoit affligée, que de rétablir l'élection des Tribuns, ſur le pied qu'elle ſe faiſoit auparavant : Ce qui fit que cette populace

lace épouvantée par ces ſcrupules, Livre I. Chap. 13.
ne créa point de Tribuns qui ne fuſſent Nobles.

L'on voit encore dans le ſiége de la Ville de Veiës, que les Généraux de l'Armée ſe prévaloient de la Religion, pour tenir les Troupes diſpoſées aux grandes entrepriſes : Car le Lac d'Albano étant crû cette année-là, d'une maniere ſurprenante ; & les Soldats Romains laſſez de la longueur du ſiége, voulans s'en retourner chez eux ; les Commandants trouvérent qu'Apollon & d'autres Oracles aſſuroient que l'année que ce Lac ſe déborderoit, la Ville de Veiës ſeroit priſe. Cette belle invention fit ſupporter aux Soldats toutes les fatigues de la Guerre & du ſiége, aiant conçû l'eſperance d'emporter la Place : Ce qui fit qu'ils voulurent bien continuer cette entrepriſe juſqu'à ce que Camille, étant

Livre I. Chap. 13. fait Dictateur, en vint enfin à bout, aprés que le siége eut duré dix ans. Ainsi la Religion, emploiée bien à propos, fut d'un grand secours, & pour la prise de cette Ville, & pour le rétablissement des Nobles dans les charges de Tribuns; & sans ce moien l'on auroit eû de la peine à venir à bout de l'un ou de l'autre.

Mais je ne veux pas omettre un autre éxemple, qui vient aussi fort à propos. Il s'émût assez de troubles dans Rome par le moien du Tribun Terentille, qui vouloit établir certaine Loi, à l'occasion que nous rapporterons ailleurs en son lieu: & la Religion fut un des premiers remédes que la Noblesse emploia en deux maniéres. La premiére fut qu'on fit voir les livres des Sybiles, qui marquoient que dans cette annéelà, Rome étoit en danger de perdre sa liberté, à cause des troubles qui y régnoient; ce qui mit une

telle

telle épouvante dans l'eſprit de la Populace, qu'encore que les Tribuns découvriſſent la fraude, néanmoins ce Peuple ſe refroidit beaucoup dans l'ardeur qu'il avoit à les ſuivre. L'autre moien que la Nobleſſe emploia, fut encore celui de la Religion, comme vous allez le voir par l'Hiſtoire ſuivante. Un certain Appius Herdonius s'étant emparé une nuit du Capitole, à l'aide de quatre mille Bandits & Eſclaves, & aiant mis, par là, Rome en danger d'être priſe par les *Eques**, & par les *Volſques*†, ſes perpétuels ennemis, les Tribuns n'en vouloient cependant rien relâcher de leur opiniatreté à faire paſſer la Loi Terentille, aſſûrant que cette priſe du Capitole étoit une nouvelle faite à plaiſir. De ſorte que Publius Rubetius, Citoien gra-

Livre I. Chap. 13.

* C'étoit un petit Peuple entre le Latium & les Sabins.

† C'étoit un Peuple le long de la marine du Latium ou de la Campagne de Rome. Leurs principales Villes étoient Privernum, Teundi & Terracine, qui gardent encore à préſent leurs anciens noms.

Livre I. Chap. 13.

ve & d'une grande autorité, ſortit du Senat, & fit au Peuple un diſcours mêlé de douceur & de menaces, en lui faiſant voir le danger, où la Ville étoit expoſée; & combien la demande qu'il faiſoit, étoit hors de ſaiſon. Enfin il vint à bout de faire jurer cette populace, de ne point s'oppoſer aux ordres du Conſul; Etant donc ramenée à l'obeïſſance, elle reprit par force le Capitole: Mais le Conſul † étant mort dans cette occaſion, l'on mit incontinent en ſa place Titus Quintius, qui ne voulant pas laiſſer la populace dans l'oiſiveté, de peur qu'elle n'eût le temps de penſer encore à la Loi Terentille, il lui commanda de ſortir de Rome, pour aller contre les Volsques, diſant, qu'aiant fait ſerment de ne point abandonner le Conſul, elle étoit obligée de le ſuivre. Les Tribuns s'y opoſoient, ſoûtenant que le ſerment ne regardoit que le Conſul défunt,

† C'étoit Publius Valerius.

&

& non pas le Succeſſeur. Mais Tite Live rapporte que le Peuple appréhendant de fauſſer ſa foi, aima mieux obéïr au Conſul, que de croire les Tribuns: & cet Auteur ajoûte, en faveur de la bonne conſcience des Anciens, *Que l'indifference pour* * *la Divinité qui régne aujourd'hui ſi généralement, n'avoit pas encore infecté ces ſiécles-là; & que les gens ne ſe faiſoient pas encore des Loix commodes, en interpretant favorablement les ſermens qu'ils avoient prêtez.*

Livre I. Chap. 13

* Nondum hæc, quæ nunc tenet ſæculum, negligentia Deûm ne erat; nec interpretando, ſibi quiſque juſjurandum & leges aptas faciebat.

Les Tribuns donc appréhendans de perdre alors tout leur credit, convinrent avec le Conſul de demeurer ſous ſon obéiſſance, & que l'on ne parleroit d'un an de la Loi Terentille: qu'auſſi les Conſuls ne meneroient le Peuple à la guerre qu'aprés une année expirée. C'eſt donc la Religion qui débaraſſa le Senat d'une difficulté, dont il ne feroit jamais ſorti ſans cela.

CHAP. XIV.

Les Romains interprétoient les Auſpices† *ſelon la néceſſité, & ils avoient la prudence de faire croire qu'ils obſervoient les régles de la Religion, lors même qu'ils étoient obligez de ne le pas faire; & ſi quelqu'un avoit la témerité de la mépriſer, ils ne manquoient pas de le châtier.*

† C'étoit l'inſpection des Oiſeaux, ou des Poulets, dont on tiroit de bons, ou de mauvais pronoſtics, ſelon les principes d'une telle ſcience, & quelquefois ſelon le caprice, ou l'intérêt de ceux qui avoient le pouvoir en main.

PAr ce que nous avons dit ci-deſſus, l'on a vû que les Auſpices étoient en partie, le fondement de la Religion des Païens; mais outre cela, ils étoient encore la cauſe des avantages & des bons ordres de la République Romaine. C'eſt ce qui faiſoit que les Romains en avoient plus de ſoin que d'aucun autre réglement de l'Etat, & ils les mettoient en uſage dans les aſſemblées, où ils

ils faiſoient leurs Conſuls, devant que de commencer leurs deſſeins; en mettant leurs Armées en campagne; devant que de livrer Bataille: En un mot, dans toutes leurs grandes affaires, ou Civiles, ou Militaires: & jamais ils ne ſeroient allez à une expédition, qu'ils n'euſſent perſuadé aux Soldats que les Dieux leur promettoient une victoire aſſûrée. Or entre tous leurs *Auſpices*†, ils en avoient d'une certaine eſpéce, qu'ils appelloient les *Auſpices des Poulets*. Quand le Général ſe préparoit à combattre l'ennemi, il ordonnoit à ces gens-là de tirer le pronoſtic; & lorſque les Poulets bequetoient, c'étoit un bon augure: mais s'ils ne bequetoient pas, ils évitoient le combat.

Livre I. Chap. 14.

†Ce terme ſe prend auſſi pour les Inſpecteurs eux mêmes, auſſi bien que pour la Sience, & ils portoient auſſi le nom d'Augures, qui étoit une Magiſtrature Sacrée, de fort grande autorité chez les Romains.

Cependant lorſque la raiſon leur faiſoit voir, qu'il faloit faire

Livre I. Chap. 14.

re une choſe, ils ne laiſſoient pas de la faire, quoi que les *Auſpices* y fuſſent contraires; mais ils la tournoient ſi bien, & ſi à propos, qu'il ne paroiſſoit pas qu'ils la fiſſent par mépris de la Religion. Ce fut par un tour ſemblable, que le Conſul Papirius livra un bataille de trés-grande importance aux Samnites, ce qui les affoiblit, & les abbatit entiérement. Car ce Conſul étant en campagne proche de l'armée des Samnites, il jugea que la victoire ne lui pouvoit manquer, s'il en venoit aux mains; Là-deſſus il prit la réſolution de livrer bataille à l'Ennemi, & il commanda aux Devins de tirer *l'Augure* †; mais les Poulets ne voulant pas bequeter, & le Supérieur des Devins voiant la paſſion que les Soldats avoient de combat-

† C'eſt à dire, le préſage qui ſe tiroit de l'inſpection des Poulets. Ce terme eſt encore demeuré dans nôtre langue, quoi que la ſignification en ſoit plus étendüe.

battre, & l'eſperance qu'ils avoient auſſi bien que le Général, de remporter la victoire ; il rapporta à ce Général que tous les préſages étoient favorables, ce qu'il fit, pour empêcher qu'on ne perdit une ſi belle occaſion de vaincre. Papirius donc rangeant ſon armée en bataille, quelques-uns des Devins dirent à de certains Soldats, que les poulets n'avoient pas voulu bequeter ; Ces Soldats le dirent à Spurius Papirius neveu du Conſul, & ce neveu le dit à ſon Oncle, qui lui répondit, *Qu'il s'appliquât ſeulement à faire bien ſon devoir, qu'à ſon égard, & à celui de l'Armée, les préſages alloient le mieux du monde ; & que ſi un des Devins avoit dit une menterie, qu'elle lui retomberoit ſur la tête.* Livre I. Chap. 13.

Mais afin que l'effet répondit au pronoſtic, qu'il faiſoit, le Conſul ordonna à ſes

Lieu-

Livre I. Chap. 14.

Lieutenans de poſter les Devins dans les premiers rangs : marchant enſuite contre les ennemis, un Soldat Romain décocha par hazard un trait, qui tua le Supérieur des Devins; Ce que le Conſul aiant appris, il dit, *Que tout alloit bien, & que les Dieux donnoient des marques de leur protection ; parce que l'Armée étoit déchargée des fautes qu'on auroit pû lui imputer, & qu'elles étoient expiées, & la colére des Dieux ſatisfaite par la mort de cet Impoſteur*. Aiant donc ſi bien ſeu accommoder ſon deſſein avec les préſages, il prit le parti de livrer Bataille, ſans qu'aucun de l'armée s'apperçût qu'il eût négligé les ordres de leur Religion.

Appius Pulquer fit le contraire en Sicile dans la premiére guerre Punique, car comme il vouloit en venir aux mains avec l'armée des Cartaginois, il fit faire les *Augures* par les Devins, qui lui aiant rapporté que les Poulets ne vouloient pas

pas manger ; *Voyons*, dit-il, *s'ils voudront boire* : Et là-deſſus il les fit jetter dans la Mer, enſuite aiant livré la Bataille, il la perdit ; ce qui fut cauſe qu'on le condamna à Rome, au lieu que Papirius y reçut une honorable récompenſe ; non parce que l'un avoit remporté la Victoire, & l'autre avoit été battu ; mais parce que l'un avoit agi contre les *Auſpices* avec prudence, & l'autre avec témérité. Car tout cet art de *préſager* ne tendoit qu'à donner le courage, & l'aſſûrance aux Soldats d'aller au combat ; & chacun ſait qu'une telle aſſûrance eſt ſouvent la cauſe de la victoire. Cet artifice fut pratiqué non ſeulement par les Romains ; mais auſſi par les Etrangers, dont il ſera bon de rapporter un éxemple dans le Chapitre ſuivant. Livre I. Chap. 14.

CHAP.

CHAP. XV.

Comment les Samnites a, *voulant remédier au grand déſordre de leurs affaires, eurent recours à la Religion.*

LEs Samnites aiant été battus pluſieurs fois par les Romains, & enfin aiant été deſolez en Toſcane, par la mort de leurs Soldats & de leurs Généraux; leurs Alliez mêmes, comme les Toſcans, les Gaulois & les Umbres *b*, aiant été vaincus, *Et ce Peuple ne pouvant plus ſe maintenir* c, *ni par ſes propres forces, ni par celles des Etrangers, il ne laiſſoit*

a Le Samnium eſt cette Province du Roiaume de Naples, qu'on appelle aujourdui la Comté de Meliſe. Ses Villes principales étoient autrefois Æſernia, Boianum &c. Aujourdhui on les appelle, Iſernia & Boiano.

b L'Umbrie étoit le Païs qui comprend aujourdhui les Duchez d'Urbin & de Spolete, qui appartiennent à l'Egliſe.

c Nec his nec externis viribus jam ſtare poterant, tamen bello non abſtinebant, adeo ne infeliciter quidem defenſæ libertatis tædebat, & vinci quam non tentare victoriam malebant.

ſoit pas de continuer la guerre, parce qu'il ne pouvoit s'empêcher d'aimer ſa liberté, quoi qu'il fût aſſez malheureux, pour ne la pas défendre avec ſuccés; & parce qu'enfin il aimoit mieux être vaincu que de ne pas tâcher de remporter la victoire. Les Samnites réſolurent donc de faire les derniers éforts : mais comme ils ſavoient, que pour remporter la victoire, il eſt néceſſaire de rendre les Soldats opiniâtres au combat, ce qui ne ſe pouvoit faire par un moien plus aſſûré que par celui de la Religion, ils réſolurent de rétablir un Sacrifice qu'ils avoient autrefois en uſage ; ce qu'ils éxécutérent par le moien d'Ovius Paccius leur Prêtre, de la maniére qui ſuit. Aprés que le Sacrifice ſolemnel fut fait, & qu'ils eurent obligé tous les Chefs de l'Armée, de jurer entre les Autels allumez, & les Victimes égorgées, qu'ils n'abandonneroient jamais le

le combat, ils appellerent tous les Soldats, l'un aprés l'autre, & les mettant entre les Autels, au milieu de plusieurs Capitaines qui tenoient leurs épées nuës, ils faisoient d'abord prêter le serment, de ne redire jamais rien de ce qu'ils verroient, ou de ce qu'ils entendroient: Ensuite emploiant des paroles éxécrables, & des vers propres à jetter la terreur & l'effroi dans l'esprit des gens, ils leur faisoient promettre & jurer aux Dieux, de se trouver promtement où leurs Généraux leur commanderoient; de ne s'enfuir jamais, pendant le combat; de tüer tous ceux à qui ils verroient prendre la fuite; & que, si quelqu'un manquoit à tout cela, le mal en tombât sur sa race & sur sa famille. Quelques-uns étant épouvantez d'une telle cérémonie, & ne voulant pas prêter le serment, ils étoient tüez sur le Champ par leurs Capitaines; desorte que ceux qui

ſuivoient, étant intimidez par un ſi étrange ſpectacle, ils jurerent tous. Enfin pour rendre leur aſſemblée plus magnifique, de quarante mille hommes qu'ils avoient, ils en habillerent la moitié de drap blanc, avec des crêtes, & des pannaches ſur leurs caſques, & s'étant ainſi diſpoſez, ils ſe poſterent auprés d'Aquilonie. Livre I. Chap. 15.

Papirius vint contre eux, & dans les diſcours qu'il fit pour encourager ſes Soldats, il leur diſoit: *Que ce † n'étoit pas avec de telles crêtes qu'on bleſſoit ſes ennemis, & que les halebardes des Romains perceroient fort bien des boucliers peints & dorez.* Et pour empêcher que le ſerment que les ennemis venoient de faire, ne fit impreſſion ſur l'eſprit de ſes gens; il leur dit, qu'un tel ſerment ne faiſoit qu'augmenter la crainte de ceux qui l'avoient prêté, bien loin de les rendre plus redoutables; parce qu'en un même moment ils avoient

† Non enim criſtas vulnera facere, & picta atque aurata ſcuta tranſire Romanum pilum.

Livre I. Chap. 15.

avoient à craindre les Dieux, leurs propres Concitoiens & les Ennemis tout à la fois. Etant donc venus aux priſes, les Samnites furent défaits, parce que la valeur des Romains & la terreur où étoient leurs Ennemis, par tant de défaites précédentes, furent plus fortes que toute la réſolution, que la Religion & le Serment avoit pû inſpirer à ces malheureux.

L'on ne laiſſe pas de voir par là, qu'ils conclurent qu'il n'y avoit point d'autre refuge pour eux que celui là, ni d'autre remède pour pouvoir eſpérer de raquérir leur premiére valeur. Ce qui montre combien de confiance doit donner la Religion conduite bien à propos. Et quoi que cet article eût dû être rapporté avec les choſes extérieures à la République, néanmoins comme il dépend d'un de ſes plus importans réglemens, j'ai jugé à propos de le pla-

placer ici, pour ne pas diviſer cette matiére, & êtré obligé d'y revenir une autrefois. Livre I. Chap. 16.

CHAP. XVI.

Un Peuple accoûtumé à dépendre d'un Souverain, s'il devient libre par quelque accident, il a de la peine à conſerver ſa liberté.

L'On voit par une infinité d'Hiſtoires, combien il eſt difficile à un Peuple de ſe conſerver libre, Si aprés avoir été dominé par un Souverain, il vient à aquérir ſa liberté par quelque accident, comme il eſt arrivé aux Romains, aprés qu'ils eurent chaſſé les Tarquins. Et cette difficulté eſt fondée en raiſon; parce que le Peuple reſſemble à une bête brute, qui quelque féroce & ſauvage qu'elle puiſſe être de ſon naturel, lorſqu'el-

Livre I. Chap. 16.

qu'elle a été toûjours enfermée & nourrie dans une grande ſujettion, ſi par hazard, elle vient à être libre en campagne, comme elle n'eſt pás accoûtumée à ſe conduire elle-même, & qu'elle ignore les forts, où elle ſe doit mettre à couvert, elle ne manque pas de devenir bien-tôt la proie du premier, qui cherche à la renchaîner. Il arrive juſtement la même choſe à un Peuple, qui étant accoûtumé à ſe laiſſer gouverner par les autres, & ne ſachant pas comment il s'y faut prendre, ni pour attaquer, ni pour ſe défendre; n'aiant de plus, aucune liaiſon avec les autres Etats, il ne tarde pas beaucoup à retourner ſous le joug, qui ſe rencontre preſque toûjours plus peſant, que celui qu'il avoit ſecoüé un peu auparavant: Et ce Peuple ne laiſſe pas de trouver toutes ces difficultez, encore qu'il ne ſoit pas tout à fait corrompu; parce que quand une fois il l'eſt en-

entiérement il ne peut pas même vivre un ſeul moment, en liberté, comme nous le ferons voire ci-deſſous. Livre I. Chap. 16,
Ainſi nous n'avons deſſein à préſent que de parler de ceux, ſeulement, où la corruption n'eſt pas venuë à ſon comble, & où il reſte encore plus de bonnes choſes que de mauvaiſes.

Il faut encore ajoûter une difficulté à la précédente; C'eſt qu'un Etat qui devient libre, ſe fait par là un parti qui lui eſt ennemi, & il ne s'en fait point d'ami; Car tous ceux qui profitoient de la Tirannie, & qui s'enrichiſſoient auprés du Prince, deviennent un Parti dangereux contre le Peuple, parce qu'ils ne ſont plus en état de s'enrichir, & que pour ſe ſatisfaire, ils ſont obligez de faire tous leurs efforts, pour rétablir le Gouvernement Tirannique, afin de rentrer dans leur autorité & dans leur crédit. Ce même Peuple ne ſe fait point de parti ami non plus, parce qu'un

Livre I. Chap. 16.

qu'un Etat libre n'accorde les Emplois, & ne donne des récompenſes que pour des raiſons honnêtes: & encore ces récompenſes ſont extrémement bornées. Hors de là, l'on ne favoriſe perſonne; & lorſqu'un homme poſſéde des Charges & des récompenſes, qu'il croit mériter, il ne croit point être redevable à ceux de qui il les reçoit. De plus cet avantage commun qui revient de la liberté publique, n'eſt reconnu de perſonne pendant qu'on le poſſede; Car la liberté conſiſte à pouvoir joüir de ſon bien en ſûreté, à ne rien craindre pour l'honneur de ſa femme & de ſes enfans, ni pour ſoi-même. Car jamais on ne ſe croit obligé à des gens qui ne nous font point de mal. Comme donc nous l'avons remarqué ci-deſſus, un Etat, qui aquiert la liberté, eſt expoſé d'abord à avoir contre lui une Faction ennemie, & à ne pas être ſoûtenu par un Parti qui épouſe ſes

ſes intérêts. Or pour remédier à ces inconvéniens, & aux difficultez dont nous venons de parler, il n'y a point de moien ſi puiſſant, ſi ſur, ſi raiſonnable & ſi néceſſaire, que de tüer les enfans de Brutus qui, comme l'Hiſtoire le marque, ne furent portez avec d'autres jeunes hommes Romains, à conjurer contre leur Patrie, que par la raiſon qu'ils ne croioient pas être en état de ſe prévaloir ſi bien de leur crédit, ſous des Conſuls, qu'ils auroient pû le faire ſous des Rois; De ſorte qu'ils regardoient la liberté du Peuple Romain, comme leur propre eſclavage. Livre I. Chap. 16

Ceux donc, qui entreprendront de gouverner un Peuple, ou en forme de République, ou en celle de Monarchie, feront un Etat de peu de durée, s'ils ne s'aſſûrent pas de ceux qui ſeront contraires à cette nouvelle introduction de Gouvernement. Il eſt vrai que rien ne me paroit plus

Livre I. Chap. 16.
malheureux, qu'un Prince qui eſt obligé d'emploier les voies de la violence pour maintenir ſon autorité, au milieu d'un Peuple qui le hait: Car ceux qui ne ſont haïs que d'un petit nombre, peuvent aiſément s'en aſſurer, ſans faire de trop grands ſcandales; Mais ceux qui ſont généralement haïs, ne peuvent jamais ſe mettre en ſûreté; & plus ils mettent la cruauté en uſage, plus ils affoibliſſent leur autorité. Ainſi le meilleur remède qu'on puiſſe trouver à ce mal, c'eſt de ſe rendre le Peuple ami.

Or quoi que ce diſcours ſoit different de ce qu'il étoit d'abord, puiſqu'il s'agiſſoit d'une République, & qu'à préſent nous parlons d'un Prince Souverain; Néanmoins afin de n'être pas obligé de revenir ſouvent à la même matiére, nous avons deſſein de la traiter en peu de mots.

Si donc un Prince veut gagner l'affection d'un Peuple dont il

s'eſt

s'eſt attiré l'averſion, parce qu'il s'en eſt rendu le Tiran; Je ſoûtiens que ce Prince doit éxaminer d'abord ce que les Peuples ſouhaitent; & il trouvera qu'ils demandent toûjours deux choſes; La premiére, de ſe vanger de ceux qui ſont cauſe de leur oppreſſion; l'autre, de recouvrer ſa liberté. Pour le premier de ces ſouhaits, le Prince le peut ſatisfaire entiérement; & le ſecond, en partie. A l'égard du premier, voici un éxemple qui eſt fort à propos. Livre I. Chap. 16.

Clearque Tiran d'Heraclée, aiant été banni, il arriva une diſpute entre le Peuple & les Magiſtrats de la Ville, où ces derniers-ici n'aiant pas l'avantage, ils prirent le parti de ſoûtenir les intérêts de Clearque; & s'étans joints avec lui, ils le rétablirent dans Heraclée, malgré l'arrêt rendu par le Peuple qu'ils dépoüillérent de ſa liberté. Ainſi Clearque ſe voiant expoſé, tout à la fois, & à

l'insolence des Grands, qu'il ne pouvoit satisfaire, ni corriger; & à la rage du Peuple, qui étoit désespéré d'avoir perdu sa liberté; il résolut de se délivrer du chagrin que lui donnoient les premiers, & de gagner en même tems l'affection du Peuple. Là-dessus, prenant bien son tems, il détruisit tous les Grands, au grand contentement du Peuple: Et par cette voie, il satisfit une des passions que les hommes ont d'ordinaire, qui est la vengeance.

Mais pour l'autre passion d'un Peuple, qui est de posséder la liberté; Comme le Prince ne peut pas la satisfaire, il doit éxaminer, quels sont les motifs qui font souhaiter aux gens d'être libres: & il trouvera qu'une petite quantité d'entr'eux souhaitent la liberté, afin d'être en état de commander: mais que le général ne souhaite d'être libre, que pour être en sûreté. Car dans toutes les Répu-

bli-

bliques, de quelque maniére qu'elles ſoient gouvernées, ceux qui ont l'autorité en main, ne paſſent jamais le nombre de quarante ou de cinquante Citoiens : Et comme ce nombre eſt petit, il eſt aiſé de s'en aſſûrer, ou en s'en defaiſant ; ou en leur donnant tant de Charges, qu'ils aient lieu d'être en partie ſatisfaits ſelon leur condition. Livre I. Chap. 16.

Pour ceux qui ne demandent qu'à vivre en repos & en ſûreté, il eſt aiſé de les ſatisfaire, en faiſant des Loix, qui en conſervant vôtre autorité, aſſûrent en même tems la tranquilité publique. Lorſqu'un Prince prendra ce chemin ; & que le Peuple verra, qu'il n'y a point d'accident capable de faire enfraindre de telles Loix, il ne tardera guéres à être content & à vivre en repos. Vous en avez un éxemple dans le Roiaume de France, qui conſerve chez lui ſa tranquilité, parce que les Rois de

Livre I. Chap. 16.

cette Monarchie ſe ſont liez eux-mêmes, par une infinité de Loix qui maintiennent en ſûreté tous ces Peuples. Et ceux qui ont réglé cet Etat, ont établi que le Roi diſpoſeroit des Armes & des Finances: Mais quand à toutes les autres choſes, qu'il ne ſeroit pas en ſon pouvoir d'en diſpoſer, que conformément aux Loix du Roiaume.

Tout Etat, donc, qui n'affermit pas d'abord ſon Gouvernement, eſt obligé de le faire à la premiére occaſion, comme firent les Romains. Mais quand on la laiſſe échaper, l'on ſe repent trop tard, de n'avoir pas fait ce qu'on devoit faire. Le Peuple Romain n'êtant donc pas encore corrompu, quand il recouvra ſa liberté; il ſe trouva par-là en état de la conſerver, en faiſant mourir les enfans de Brutus, en ſe défaiſant des Tarquins, & en mettant en uſage tous les expédiens, & tous les remédes, dont nous

nous avons parlé. Mais ſi ce Peuple eût été corrompu, en tel cas, il ne ſe trouve, ni à Rome, ni ailleurs, des moiens de s'entretenir libre, & c'eſt ce que nous allons faire voir dans le Chapitre ſuivant. Livre I. Chap. 16.

CHAP. XVII.

Un Peuple corrompu, qui recouvre ſa liberté, aura toutes les peines du monde à la conſerver.

JE ſoûtiens qu'il étoit néceſſaire d'abolir la Roiauté à Rome, ou que ne le faiſant pas, l'Etat ſeroit en trés-peu de tems devenu foible, & de nulle valeur : Car en conſidérant dans quelle corruption ces Rois étoient tombez, s'il y eût eu encore deux ou trois Régnes, & que cette corruption fût paſſée dans les autres parties de cet Etat, il eût enfin été im-

Livre I. Chap. 17.
poſſible de le reformer. Mais le Corps étant encore ſain, quoi que le Chef en fût retranché, il ne fut pas difficile de faire vivre ce Peuple en liberté, par les bons réglemens & les bons ordres qu'on établit. L'on doit donc poſer pour fondement & pour maxime : Qu'un Etat corrompu, & qui eſt gouverné par un Prince, ne pourra jamais devenir libre, encore que ce Prince & toute ſa Maiſon vinſſent à s'éteindre entiérement. Ce qui arrivera, c'eſt qu'un Souverain détruira l'autre, & jamais un tel Etat ne ſera en repos, qu'aprés avoir reçû un nouveau Maître, à moins qu'il ne s'en trouvât quelqu'un aſſez bon & aſſez vertueux, pour laiſſer ſes Peuples joüir de la liberté : Mais il faut conter que cette liberté ne durera que pendant la vie d'un tel Prince, comme il arriva à Siracuſe, ſous les Régnes de Dion & de Timoleon, dont la vertu fut ſi grande,

de, qu'ils laiſſérent cette Ville joüir de ſa liberté, pendant les divers tems qu'ils vêcurent : Mais dés qu'ils furent morts, elle retourna dans ſon premier eſclavage.

Il n'y a point de plus grand éxemple de ceci, que la République de Rome ; qui aprés l'expulſion des Tarquins, n'eut pas de peine à redevenir libre ; mais aprés la mort de Céſar, de Caligula, de Néron ; & aprés l'extinction de toute la Maiſon des Céſars, cette République n'eut pas ſeulement le pouvoir de faire les premiers pas vers la liberté, bien loin de la reprendre & de la conſerver. Et cette grande contrarieté d'événemens ne vient, que de ce que du tems des Tarquins, le Peuple Romain n'étoit pas encore corrompu ; au lieu que dans ces derniers tems, la corruption étoit extrême. Ainſi dans ces premiers tems, afin de le tenir dans une ferme réſolu-

Livre I. Chap. 17.
tion de conſerver ſa liberté, il ne falut faire autre choſe que de le faire jurer, qu'il ne ſouffriroit jamais qu'aucun régnât dans Rome; au lieu que dans les autres tems, l'autorité & la ſévérité de Brutus, appuiées de toutes les Légions de l'Orient, ne furent pas capables de tenir ce Peuple dans la réſolution de conſerver la liberté, que ce Brutus ici lui avoit aquiſe, en marchant ſur les traces de l'ancien Brutus. Cela ne vint que de la corruption que la Faction de Marius avoit introduite parmi le Peuple: Et Céſar s'étant rendu le Chef de cette Faction-là, il ne lui fut pas difficile d'aveugler ce Peuple aſſez, pour qu'il n'aperçût pas le joug que lui-même ſe mettoit ſur les épaules. Or quoi que cet éxemple de Rome ſoit le plus remarquable de tous, je veux pourtant y en joindre d'autres qui regardent des Peuples que tout le monde connoît aujourd'hui.

Je

Je dis donc, qu'il n'y a point d'accident, quel qu'il puiſſe être, qui pût jamais rétablir la liberté dans Naples, ou dans Milan; parce que ce ſont des Etats dans la derniére corruption. L'on en vit bien des marques aprés la mort de Viſconti, lorſque la Ville de Milan voulant recouvrer ſa liberté, elle ne put jamais trouver les moiens de la conſerver. Ce fut par conſéquent, un grand bonheur à Rome, de ce que ſes Rois ſe corrompirent prontement, afin de ſe faire chaſſer, devant que leur corruption eût infecté toutes les autres parties de l'Etat: Et la corruption de ces Princes fut cauſe qu'il arriva dans Rome mille tumultes, ſans aucune ſuite fâcheuſe; parce que les hommes d'alors aiant l'intention bonne, leurs mouvemens firent un grand bien à l'Etat, au lieu de lui nuire. Livre I. Chap. 17.

D'un tel événement, l'on peut tirer cette maxime, *Que quand*

Livre I. Chap. 17. *le Peuple n'eſt pas corrompu, les ſoûlévemens & tous les autres mouvemens n'apportent point de préjudice; & que quand il eſt corrompu, les bonnes Loix ne ſervent de rien, à moins qu'elles ne ſoient ſoûtenuës par quelqu'un, qui ait une trés-grande puiſſance pour les faire obſerver, juſqu'à ce que ce Peuple puiſſe enfin redevenir raiſonnable.* Mais je ne ſai pas ſi l'on a jamais vû un éxemple de ce retour à la vertu & à la raiſon, ou s'il eſt même poſſible d'en voir; parce que comme nous l'avons remarqué ci-deſſus, ſi un Etat vient à décliner à cauſe de la corruption des Peuples, & qu'il revienne un peu de ce déſordre, cela n'arrive que par le mérite d'un homme pendant ſa vie, & non par la vertu des Sujets, qui n'ont pas les diſpoſitions néceſſaires, pour ſe maintenir ſous de bons réglemens; & dés qu'un Prince ſi équitable eſt mort, les Peuples retournent dans leur

leur premier état. C'eſt ce qui arriva à Thébes, qui par la vertu d'Epaminondas, ſe maintint en liberté & en réputation, mais aprés ſa mort, elle retourna dans ſes premiers déſordres. La raiſon de cela, c'eſt qu'un homme ne peut pas vivre aſſez long-tems, pour accoûtumer un Etat à ne pouvoir vivre que ſous de bons réglemens & ſous une bonne conduite, aprés qu'il a long-tems été accoûtumé au déréglement & au déſordre. Et ſi un homme d'une longue vie, ou plûtôt, ſi deux ſucceſſions tout de ſuite, de gens d'un ſingulier mérite, ne réglent un tel Etat; Dés que l'un de ces deux Conducteurs ne ſera plus, il faut que les choſes retournent dans leur premiére confuſion: à moins que vous ne les rétabliſſiez encore, en répandant beaucoup de ſang, & en courant de grands riſques. Car cette corruption & une ſi petite diſpoſition à la liberté, ne vien-

Livre I. Chap. 17.

viennent que de l'inegalité qui ſe trouve dans la République : & ſi vous voulez reduire les choſes ſur l'égalité, il faut abſolument emploier des moiens extraordinaires, & en venir à de grandes extrêmitez ; ce que peu de gens ſavent faire ; il y en a même trés-peu qui vouluſſent l'entreprendre : comme nous le remarquerons plus particuliérement dans un autre endroit.

CHAP. XVIII.

De quelle maniére l'on pourroit maintenir un Gouvernement libre dans un Etat corrompu, où il ſeroit déja établi, & en cas qu'il n'y fût pas, comment on pourroit l'y introduire.

JE croi qu'il ne ſera pas hors de propos, ni trop éloigné du diſcours précédent, d'éxaminer s'il

s'il eſt poſſible de conſerver la liberté dans une Ville corrompuë, lorſqu'elle en jouït encore : & ſi cela n'étant pas, il y auroit moien de l'y introduire. Or je ſoûtiens que l'un & l'autre eſt fort difficile : Et quoi qu'il ſoit preſque impoſſible de donner des moiens pour en venir à bout ; parce qu'il faudroit ſuivre en cela les degrez de la corruption : Néanmoins comme il eſt raiſonnable d'éxaminer toutes choſes, je ne veux pas oublier celle-ci. Je prendrai pour ſujet, une Ville dans la derniére corruption, afin que les difficultez en ſoient encore plus grandes : Car il n'y a point de Loix, ni de Réglemens capables d'arrêter une corruption générale : Et c'eſt une verité conſtante, *Que les bonnes mœurs ont beſoin du ſecours des Loix, pour ſe maintenir ; comme les Loix ont beſoin des bonnes mœurs, pour être ſoûtenües & obſervées.* De plus, les Ordonnances & les

Loix

Livre I. Chap. 18. Loix établies dans la naiſſance d'une République, lorſque les hommes étoient gens de bien; depuis qu'ils ſont devenus méchans, ces mêmes Loix ne ſont plus à propos. Et ſi dans un Etat les Loix changent ſelon les différens accidens, la conduite ordinaire du Gouvernement ne change pas pour cela, ou au moins fort rarement. C'eſt ce qui fait que les Loix ne ſuffiſent pas, à cauſe que le Gouvernement, demeurant toûjours le même, vient à les corrompre.

Mais pour mieux faire entendre cette penſée, je dis, Que dans Rome il y avoit premiérement un Gouvernement établi, enſuite il y avoit auſſi des Loix, par le moien deſquelles les Magiſtrats retenoient les Citoiens dans le devoir. Le Gouvernement conſiſtoit dans l'autorité du Peuple, du Senat, des Tribuns, & des Conſuls; dans la maniére d'appeller & de créer

des

des Magiſtrats, & dans celle de former & d'établir des Loix. Tout cela ne changeoit point, ou au moins fort peu, quelque accident qui ſurvint. Mais les Loix qui devoient tenir le Peuple dans le devoir, changeoient ſelon le beſoin, comme il arriva pour la Loi des adultéres, pour les Loix ſomtuaires, pour celle qui regardoit l'ambition, & pour beaucoup d'autres qui s'établiſſoient à meſure que le Peuple tomboit dans de nouvelles corruptions. Mais comme l'on retenoit toûjours la maniére du Gouvernement qui n'étoit plus bonne, dans le tems de la corruption, ces Loix nouvelles n'étoient pas propres, ni ſuffiſantes à retenir les hommes dans les bonnes mœurs: mais elles auroient été bonnes, ſi en même tems qu'on les introduiſoit, on yeût auſſi accommodé le Gouvernement.

Or pour faire voir, que cette ſorte de Gouvernement n'étoit pas

Livre I. Chap. 18.

pas bonne, dans une République, où régnoit la corruption, il n'y a qu'à éxaminer ces deux principaux Chefs, la création des Magistrats, & l'établissement des Loix. Pour le premier, le Peuple Romain ne donnoit le Consulat, & les autres premiers grades de l'Etat, qu'à ceux qui les demandoient. C'étoit-là un bon Réglement, dans le commencement de la République, parce qu'il n'y avoit que les Citoiens qui s'en jugeoient dignes, qui demandassent d'entrer dans les charges: Et si l'on n'obtenoit pas sa demande, c'étoit une ignominie pour le prétendant: Pour donc en être estimé digne, chacun s'appliquoit à bien faire.

Mais cette métode, qui étoit bonne, dans les premiers tems de la République, devint en suite très-pernicieuse, lorsque la corruption s'y fut glissée. Car ce n'étoit plus ceux qui avoient le plus de

de mérite, qui demandoient les Charges; mais ceux qui avoient le plus de pouvoir: Et ceux qui n'avoient point de crédit, encore qu'ils euſſent de la vertu, n'oſoient pas s'hazarder à les demander, de crainte d'être rebutez. Cet inconvenient ne vint pas tout d'un coup, mais peu à peu, comme il arrive d'ordinaire: Car les Romains aiant ſoûmis à leur Empire, l'Afrique, l'Aſie, & preſque toute la Gréce, ils étoient devenus certains de leur liberté, & il leur ſembloit qu'ils n'avoient plus d'Ennemis qui dûſſent leur faire peur. Cette aſſûrance & la foibleſſe de leurs Ennemis, furent cauſe que le Peuple de cette République regardoit plus au mérite, lorſqu'il faiſoit des Conſuls; mais il ſe laiſſoit conduire par la faveur, élevant à ces Dignitez, ceux qui s'entendoient le mieux à gagner les ſuffrages, & non pas ceux qui étoient les plus propres à bat-

Livre I. Chap. 18.

battre l'Ennemi. En ſuite de la faveur, ils vinrent à donner ces mêmes Charges à ceux qui avoient le plus de pouvoir; de ſorte que par le défaut de cet ancien uſage, les honnêtes gens furent entiérement exclus du Gouvernement.

Pour l'autre Chef, qui eſt celui de l'établiſſement des Loix, un Tribun, ou quelque Citoien que ce fût, avoit le pouvoir de propoſer une Loi nouvelle, & chaque particulier pouvoit en dire ſon ſentiment, pour, ou contre, devant qu'elle paſſât. C'étoit là un bon uſage, du tems que les Citoiens étoient honnêtes gens: parce qu'alors il étoit à propos, que tous ceux qui avoient une penſée avantageuſe pour le bien public, euſſent les moiens de la propoſer, & que chacun pût en donner ſon avis; afin que le Peuple aprés avoir entendu tout le monde, pût en ſuite faire le meilleur choix;

Mais

Mais quand les Citoiens furent devenus de malhonnêtes gens, alors ce réglement devint trés-mauvais : parce qu'il n'y avoit plus que les plus puiſſans qui propoſaſſent des Loix nouvelles, & ils ne le faiſoient pas en vüe de rendre ſervice au Public ; mais ſeulement pour augmenter leur pouvoir : Et comme ces gens-là avoient beaucoup d'autorité, tout le monde craignoit de parler contre leurs Loix nouvelles ; de ſorte que le Peuple, ou trompé, ou forcé, établiſſoit lui-même les principes de ſa ruïne. Livre I. Chap. 18.

Si donc, l'on eût voulu conſerver la liberté dans Rome, il eût falu faire de nouvelles régles de Gouvernement ; par la même raiſon qu'on faiſoit de nouvelles Loix dans la ſuite des tems ; parcequ'une mauvaiſe matiére doit être maniée d'une autre façon qu'une bonne ; & l'on ne peut pas établir une forme toute ſemblable dans un ſujet

tout

Livre I. Chap. 18.

tout contraire. Mais parce que lors qu'on vient à reconnoitre l'abus des anciens réglemens, il faut les changer tout d'un coup, ou bien peu à peu, ou ſeulement peu à peu devant que chacun s'en apperçoive; je ſoûtiens que l'un & l'autre eſt preſqu'impoſſible. Car pour les changer peu à peu, il faut que cela ſoit fait par un homme ſage, qui voie de loin, & dans la naiſſance même, les inconveniens qui en réſultent. Or de tels ſujets ne ſe rencontrent preſque jamais dans une République; Et quand même il s'y en trouveroit quelqu'un, il ne pourroit jamais perſuader aux autres, d'entrer dans ſa penſée: parce que quand les hommes ſont accoûtumez à une choſe, ils ne veulent pas la changer; d'autant plus qu'ils ne voient pas le mal diſtinctement, & qu'il faut le leur faire entendre par raiſonnement & par conjectures.

Pour ce qui eſt de réformer tout d'un

d'un coup les anciens réglemens, lorſque chacun s'apperçoit qu'ils ne ſont plus bons; je dis que cette inutilité que l'on reconnoit aiſement, eſt difficile néanmoins à corriger, parce que cela ne ſe peut faire par les voies ordinaires, qui ſont devenuës mauvaiſes; mais il faut en venir aux extraordinaires, comme ſont les armes & la violence, & ſe rendre avant toutes choſes Souverain de l'Etat, afin d'en diſpoſer à ſon gré. Or comme pour réformer une République dans ſon Gouvernement, il eſt néceſſaire que cela ſoit entrepris par un homme de bien; & que pour s'en rendre le maître par la force, & par la violence, cela ne ſe fait d'ordinaire que par un ſcélerat; il arrivera trés-rarement qu'un honnête homme veuille ſe rendre Souverain par la force, encore que ſon but ſoit bon: & qu'un ſcélerat, étant devenu Souverain, veuille enſuite entrer dans le bon chemin, & faire un

Livre I. Chap. 18.

Livre I. Chap. 18.

un bon uſage d'une autorité aquiſe par de mauvaiſes voies.

Toutes ces raiſons font voir la difficulté, ou plûtôt, l'impoſſibilité qu'il y a, de conſerver la liberté dans une République corrompuë, ou de l'y rétablir lorſqu'elle l'a perduë. Et s'il s'agiſſoit, ou de l'y maintenir, ou de l'y rétablir; il ſeroit plus à propos de la faire pancher vers le Gouvernement Roial, que du côté du Populaire, afin que ceux dont l'inſolence ne pourroit pas être refrenée par l'autorité des Loix, fuſſent au moins retenus & bridez par une puiſſance preſque Roiale: & qui voudroit régler & réformer ces gens-là par d'autres moiens, ce ſeroit une entrepriſe trés-crüelle, ou plûtôt impoſſible. Si donc, Cleoménes, voulant régner ſeul, tua les *Ephorres*; ſi Romulus, par la même raiſon, tua ſon frére, & Titus Tatius Sabinus, comme

nous

nous l'avons rapporté ci-dessus ; si enfin ces deux Rois firent un bon usage de leur puissance ; il faut bien remarquer que les Sujets de l'un, & de l'autre, n'étoient point gâtez de cette corruption, dont nous venons de parler. Ainsi ces Princes pûrent bien entreprendre ce qu'ils firent, & en suite donner de belles couleurs à une telle entrepriſe. Livre I. Chap. 18.

CHAP. XIX.

Aprés un commencement excellent, un Prince foible peut bien ſe maintenir ; mais aprés un Prince foible, un autre auſſi foible que lui, qui lui ſuccédera, ne peut conſerver aucun Etat.

EN conſidérant le mérite & la conduite de Romulus, de Numa, & de Tullius, les trois premiers Rois des Romains, l'on re-

Livre I. Chap. 19. reconnoît l'extrême bonheur de Rome, d'avoir eu pour premier Roi un homme trés-fier & belliqueux; d'avoir en ſuite été ſoumiſe à un Prince pacifique & dévot; & enfin d'en avoir eu un troiſiéme, ſemblable en fierté à Romulus, & plus amateur de la guerre que de la paix. Car dans ces commencemens, il étoit néceſſaire aux Romains d'avoir un Roi qui réglât la vie civile, & les devoirs de la Société; mais il faloit que les autres Rois qui ſuccédoient, repriſſent la valeur & l'humeur Martiale de Romulus; car ſans cela la Ville ſeroit devenuë efféminée; & par conſéquent la proie de ſes Voiſins.

L'on peut remarquer par-là, qu'un ſucceſſeur, qui ne ſera pas ſi brave que celui qui l'a précédé, ne laiſſera pas de conſerver ſon Etat, par la valeur de celui qui l'a gouverné auparavant; & qu'il jouïra du fruit des peines & des fatigues

de

de ſon prédéceſſeur : mais s'il arrive que ce Prince pacifique vive trop long-tems, ou qu'il laiſſe un ſucceſſeur, qui ne ſuive pas le bon éxemple de valeur du premier, il faut que ſon Roiaume périſſe. Et auſſi, par la raiſon des contraires, s'il arrive que deux Princes de ſuite ſoient d'une grande valeur, l'on voit ſouvent qu'ils font de trés-grandes choſes, & qu'ils s'élévent juſqu'aux Cieux.

David fut ſans doute un homme trés-excellent du côté des armes, de celui de la ſcience, auſſi bien que de la prudence & du jugement : & ſa vertu alla ſi loin, qu'aiant ſurmonté & abbatu ſes Voiſins, il laiſſa un Roiaume paiſible à Salomon ſon fils, qui put bien ſe conſerver & en paix & en guerre, & fut en état de jouïr heureuſement des fruits de la valeur de ſon pére. Mais il ne put pas le laiſſer à Roboam ſon fils, qui n'aiant pas le mérite de ſon

Livre I. Chap. 19.

pére, eut de la peine à conſerver la ſixiême partie de ſon Roiaume.

† C'eſt Baiazet II qui fut enfin dépouillé de la dignité Impériale par Selim ſon fils, dont l'Auteur parle ici.

Bajazet †, Sultan des Turcs, quoi que plus porté à la paix qu'à la guerre, ne laiſſa pas de joüir des Conquêtes de Mahomet ſon pére, qui à l'exemple de David, aiant ſoûmis ſes Voiſins, laiſſa à ſon fils un Roiaume affermi & aiſé à conſerver par la paix. Et ſi ſon fils Selim, à preſent régnant, eût été ſemblable à ſon pere; & non pas à ſon aïeul, ſans doute que l'Empire Ottoman fût péri; mais ce dernier eſt en état de ſurpaſſer encore la gloire de ſon aïeul.

Aprés donc de tels éxemples, je dis, qu'un Prince foible peut bien ſe maintenir quand il ſuccéde à un Prince excellent; mais ſi à un foible, il en ſuccéde encore un autre auſſi foible, il n'y a point de Roiaume qui puiſſe ſubſiſter; à moins qu'il ne fût diſpoſé comme le Roiaume de France, qui

ſe

ſe peut maintenir par la bonté de ſes anciens Réglemens. Or tout Prince, qui n'eſt pas guerrier, eſt foible. Livre I. Chap. 19.

Je conclus donc ce diſcours en diſant, que la valeur de Romulus fut ſi grande, qu'elle put bien donner le tems à Numa Pompilius, de gouverner Rome en paix, pendant pluſieurs années. Mais il eut pour ſucceſſeur Tullus Hoſtilius, qui par ſon courage s'aquit la réputation de Romulus; & Tullus eut pour ſucceſſeur Ancus Marcius, qui étoit de telle nature qu'il pouvoit vivre en paix, & ſupporter la guerre. Il commença d'abord à vivre paiſiblement, mais il s'apperçût en ſuite que ſes Voiſins faiſoient peu de cas de lui, le croiant efféminé; Ce qui lui fit juger, que pour conſerver Rome, il faloit prendre le parti de la guerre, & imiter davantage Romulus que Numa.

Livre I. Chap. 19.

Que tous les Princes, qui poſſédent des Etats, prennent donc ceci pour éxemple; & qu'ils apprennent, que qui voudra régner comme Numa, pourra conſerver ſon Etat; mais qu'il pourra auſſi le perdre, ſelon les tems & les revers de la fortune. Et ceux qui imiteront Romulus, & qui comme lui, ſeront toûjours munis de prudence & de troupes, le conſerveront en tout tems, à moins qu'il ne leur ſoit ôté par une puiſſance beaucoup plus grande & plus acharnée contr'eux. Et il eſt ſans difficulté, que ſi Rome eût eu pour ſon troiſiême Roi, un homme qui n'eût pas ſû rétablir ſa réputation par la voie des armes; elle n'auroit jamais pû ſe fortifier, ni effectüer les grandes choſes qu'elle a faites. Pendant donc, qu'elle fut ſous la puiſſance des Rois, elle fut en danger de périr, ou par la foibleſſe, ou par la méchanceté de l'un d'eux.

CHAP.

CHAP. XX.

Quand deux grands Princes ſe ſuccédent l'un à l'autre, ils font de grandes choſes; & les Républiques bien réglées & bien conduites ont néceſſairement de grands hommes qui ſe ſuccédent; ainſi leurs conquêtes & leurs augmentations ſont grandes.

APrés que Rome eut chaſſé les Rois, elle fut délivrée du danger où elle étoit expoſée par la ſucceſſion d'un Roi foible, ou Tiran: parce que la ſouveraine puiſſance fut remiſe entre les mains des Conſuls, qui ne parvenoient jamais à ce grade par ſucceſſion, ou par fourberie, ou par une ambition ſoûtenuë de violence; mais ſeulement par les ſuffrages libres des Citoiens: De ſorte que c'étoit toûjours des gens d'un

grand mérite, dont Rome se prévalant, leur valeur & la Fortune pûrent bien élever cette République à l'extrême grandeur où nous l'avons vuë; & cela dans un espace de tems, qui ne dura pas davantage que celui où elle fut gouvernée par les Rois. Car l'on voit bien que deux grands Princes, qui se succédent l'un à l'autre, sont capables de conquêter le monde, comme il a paru dans Philippe de Macedoine & Alexandre le Grand. Mais cela doit bien plûtôt arriver dans une République, qui a les moiens de se donner, pendant beaucoup plus de deux générations, des Chefs d'une grande valeur, afin de les faire succéder l'un à l'autre; & une telle succession de mérite se doit toûjours rencontrer dans une République bien réglée.

CHAP.

CHAP. XXI.

Combien l'on doit blâmer un Prince, ou une République qui n'eſt pas armée & défendüe par ſes propres Sujets.

LEs Républiques & les Princes d'aujourd'hui, qui en cas d'attaque, ou de défenſe, ne ſont pas munis de Soldats pris entre leurs propres Sujets, doivent être remplis de confuſion; & ſuivant l'éxemple de Tullus Hoſtilius, ils doivent croire que cela ne vient point manque de gens propres au métier de la guerre, mais plûtôt de leur propre faute; n'aiant pas ſû rendre leurs Peuples propres à cet éxercice. Car Tullus Hoſtilius montant ſur le Trône, ne trouva pas un ſeul homme qui eût porté les armes, à cauſe que Rome avoit été en paix

Livre I. Chap. 21.

quarante ans. Cependant aiant deſſein de faire la guerre, il ne lui vint point dans l'eſprit de prendre à ſa ſolde des Samnites, des Toſcans, ou d'autres gens accoûtumez à ce mêtier. Mais en agiſſant en homme trés ſage, il réſolut de ſe ſervir de ſes Sujets : & ſon adreſſe avec ſa bonne conduite allérent ſi loin, qu'en fort peu de tems il fut pourvû d'excellentes troupes. Rien n'étant ſi vrai au monde, que ſi l'on manque de Soldats, lorſqu'on a des hommes, c'eſt la faute du Souverain, & non pas celle du Païs, ou de la nature : & c'eſt ce dont nous avons un éxemple tout recent : car chacun ſait comme dans ces derniers tems, le Roi d'Angleterre attaquant les François, ne prit point d'autres Soldats que de ſes Sujets, & ſon Roiaume aiant été plus de trente ans en paix, il n'avoit ni Soldat, ni Officier qui eût vû la guerre. Cependant ce Prince ne fit point de

de difficulté d'attaquer un Roiaume rempli de Capitaines, & de bonnes Armées, qui avoient toûjours été en éxercice dans les guerres d'Italie. La hardieſſe de ce Roi étoit fondée ſur ſa bonne conduite, & ſur les bons ordres établis dans ſon Roiaume, où l'on ne néglige point en tems de paix, les éxercices de la guerre. Livre I. Chap. 21

Pelopidas & Epaminondas, Capitaines Thébains, aprés avoir délivré Thébes, & l'avoir tirée de l'eſclavage, où l'avoient réduite les Lacédémoniens, quoi que leurs Peuples fuſſent accoûtumez à la ſervitude & devenus efféminez, la prudence & la valeur de ces Chefs furent néanmoins ſi grandes, qu'ils ne firent point de difficulté de dreſſer ces gens-là à porter les armes, & de les mener en campagne contre les Lacédémoniens qu'ils battirent. Et les Auteurs là-deſſus, diſent; que ces deux grands

Livre I. Chap. 21.

hommes firent voir en peu de tems ; Que ce n'étoit pas seulement à Lacédémone qu'il naissoit des Guerriers, mais qu'il en naissoit aussi par tout, où il naissoit des hommes, pourvû qu'il se trouvât des gens qui les sûssent discipliner, comme Tullus Hostilius disciplina les Romains. Et Virgile ne pouvoit pas mieux exprimer cette pensée ni faire voir avec de plus forts termes qu'il est de cette opinion, lorsqu'il dit,

* *Tullus rendra Guerriers,*
Des gens nourris dans la mollesse.

* Desidesque movebit,
Tullus ad arma viros.

CHAP.

CHAP. XXII.

Ce qu'il faut remarquer dans ce qui arriva entre les trois Horaces Romains, & les trois Curiaces de la Ville d'Albe.

TUllus Hoſtilius Roi de Rome & *Metius Roi d'Albe*†, convinrent enſemble, Que les trois de ces gens-ici qui vaincqueroient les trois autres, décideroient, lequel des deux Peuples ſeroit le maître de l'autre. Les trois Curiaces furent tuez, & un des Horaces demeura le Vainqueur; ainſi Metius Roi d'Albe devint Sujet des Romains avec tout ſon Peuple. Or Horace retournant victorieux à Rome, il rencontra ſa ſœur qui étoit accordée avec un des Curiaces, & qui pleuroit la mort de ſon amant, ce qui fut cauſe qu'il la tua;

† Albe étoit une Ville du Latium, fondée, dit-on, par Enée. C'eſt aujourdhui un Village célébre par ſes Vins délicats.

Livre I. Chap. 22.

tua; étant donc mis entre les mains de la Juſtice, il fut, aprés bien des conteſtations, renvoié plûtôt par les priéres de ſon pére, que par les grands ſervices qu'il venoit de rendre. Sur cela, il y a trois choſes à remarquer. L'une qu'il ne faut jamais commettre entiérement ſa deſtinée à une partie de ſes forces. L'autre, que dans une République bien ordonnée, il ne faut jamais faire compenſation des ſervices avec les crimes. La troiſiéme, que les traittez dont l'obſervation eſt preſque impoſſible, ne doivent jamais étre faits par des perſonnes ſages: car c'eſt une ſi grande extrêmité à un Etat de tomber dans la ſervitude, qu'on ne devoit jamais ſe perſuader qu'aucun de ces Rois, ou de ces Peuples vouluſſent conſentir que trois de leurs Citoiens les miſſent dans la dépendance d'un Prince Etranger, comme Metius vouloit faire.

re. Car quoi qu'aprés la victoire des Romains, il se confessât vaincu, & qu'il promît de dépendre de Tullus Hostilius, néanmoins dans la premiére expédition qu'ils étoient convenus d'entreprendre conjointement contre les Veientins, l'on s'apperçût comment le Roi d'Albe cherchoit les moiens de tromper Tullus; remarquant, quoi que tard, la témérité & l'imprudence du parti qu'il avoit pris, en commettant, comme il avoit fait, sa liberté & celle de son Etat. Or parce qu'on a assez parlé de cette troisiéme chose qu'il y avoit à remarquer, nous ne parlerons plus que des deux autres dans les deux Chapitres suivans. Livre I. Chap. 22.

CHAP.

Livre I.
Chap. 23

CHAP. XXIII.

Qu'il ne faut jamais mettre en risque tout ce qu'on posséde, sans y mettre toutes ses forces en même tems; & c'est pour cela que la garde des Passages est souvent préjudiciable.

CE n'est pas une conduite prudente d'expoſer tout ce qu'on poſséde, ſans expoſer & emploier en même tems toutes ſes forces. L'on peut tomber dans cette faute en pluſieurs maniéres. L'une eſt de faire comme Tullus & Metius, lorſqu'ils mirent entre les mains de trois de leurs Citoiens, qui ne faiſoient que la moindre partie de leurs forces, toute la deſtinée de leurs Patries & celle de tant de braves gens, dont leurs Armées étoient compoſées. Ces deux Princes ne s'ap-

s'apperçûrent pas, que par cette conduite, toutes les peines que leurs Ancêtres avoient priſes à ordonner & à former leurs Etats, en ſorte qu'ils puſſent conſerver long-tems leur liberté, par la valeur de leurs Sujets, étoient autant de peines perduës, puiſqu'ils faiſoient dépendre leur conſervation d'un ſi petit nombre de Citoiens; ce qui étoit la choſe la plus imprudente que ces Princes pûſſent faire.

Le même inconvénient arrive encore le plus ſouvent à ceux qui prennent le parti de ſe rendre maîtres des fortes ſituations, & de garder les paſſages, lorſqu'ils voient venir l'Ennemi. Car ce deſſein vous ſera preſque toûjours préjudiciable, ſi vous n'êtes pas en état de tenir commodément toutes vos forces dans ces poſtes avantageux. Si cela ſe peut, c'eſt un parti à prendre: mais ſi le lieu eſt rude & incapable de

tenir

Livre I. Chap. 22.
tenir toutes vos Troupes, le parti eſt dangereux. Ce qui me fait avoir cette penſée, c'eſt l'éxemple de ceux qui étant attaquez par un Ennemi puiſſant, & leur Païs étant environné de montagnes & de lieux rudes, n'ont pourtant pas attendu cet Ennemi dans les paſſages ; mais ſont allez au delà à ſa rencontre, ou quand ils n'ont pas voulu le faire, les ont attendus entre les montagnes mêmes, dans des lieux unis, & non pas montagneux & rudes. Et la raiſon de cela a déja été touchée : parce que l'on ne peut pas mettre beaucoup de gens à la garde des lieux montueux ; tant à cauſe du manque de munitions & des facilitez d'y vivre, que parce que ce ſont des lieux étroits & nullement capables de contenir de grandes Armées : de ſorte que l'Ennemi tombant ſur vous, avec beaucoup de monde, vous ne pouvez pas le ſoû-

ſoûtenir : & l'Ennemi vient toûjours avec bien des gens ; parce que ſon intention n'eſt pas de s'arrêter, mais de paſſer ; & ceux qui l'attendent ne peuvent pas le faire avec de grands Corps ; puiſque comme on l'a remarqué, l'on ne peut pas reſter long-tems avec beaucoup de monde, dans des lieux ſerrez & ſtériles, ce qu'il faudroit pourtant faire quelquefois, ne ſachant pas quand l'Ennemi doit paſſer. Livre I. Chap. 23.

Si donc, vous venez à perdre un paſſage que vous avez ſuppoſé de pouvoir garder, & ſur lequel vôtre Armée, & vos Peuples faiſoient grand fond, les uns & les autres tombent ſouvent dans une telle épouvante, que vous êtes vaincu ſans avoir pû éprouver ce que vos gens ſont capables de faire. Et par là, vous perdez vôtre fortune, avec une partie de vos forces.

Cha-

Livre I. Chap. 23.

Chacun ſait avec quelles peines Annibal paſſa les Alpes qui ſéparent la France d'avec la Lombardie; & quelles peines il eut encore à paſſer des autres montagnes, qui ſéparent la Lombardie d'avec la Toſcane. Cependant les Romains l'attendirent d'abord ſur les bords du Teſin, & enſuite dans la plaine d'Arezzo †, & ils aimérent mieux que leur armée fut expoſée à être vaincuë, dans un lieu, où elle pouvoit vaincre, que de la mener dans les Alpes, où elle pouvoit périr par la ſterilité & la mauvaiſe diſpoſition du Pays. Et quand on lira l'Hiſtoire avec jugement, on verra qu'il y a eu fort peu de grands Capitaines, qui aient tâché de ſe rendre maîtres de tels paſſages, tant pour les raiſons que nous avons rapportées, que parce qu'il eſt impoſſible de les tenir tous, car les montagnes ſont comme les campagnes, qui ont non ſeulement des chemins ordinaires & con-

† C'eſt une Ville de la Toſcane prés de la Riviere della Piene, anciennement appellée Fluviu Clavis.

connus ; mais encore beaucoup d'autres qui ſont fort bien connus des gens du Pays, ſi les étrangers les ignorent ; & ces gens-là conduiront toûjours l'ennemi dans les lieux, où l'on voudroit bien qu'il n'allât pas. Livre I. Chap. 23

L'on peut rapporter un éxemple trés-récent de ceci, lors que François Premier Roi de France réſolut de paſſer en Italie, pour reprendre la Lombardie. Ceux qui étoient oppoſez à ſes deſſeins, avoient pour principal fondement les Suiſſes, qui devoient arrêter ce Prince dans les paſſages des Alpes. Mais ce fondement fut vain, comme il parut par les ſuites ; car ce Monarque, aiant laiſſé à côté deux ou trois endroits bien gardez par ces gens-là, prit ſa route par des paſſages inconnus, arriva en Italie, & ſe trouva aux trouſſes de ſes ennemis, devant qu'ils euſſent prévû ſon paſſage. Cela fut cauſe qu'ils ſe retirérent avec

Livre I. Chap. 23.

avec épouvante dans Milan, & que toute la Lombardie ſe rendit aux François, parce que ces Peuples-là furent trompez, dans la penſée qu'ils avoient, que leurs ennemis devoient être arrêtez dans les montagnes.

CHAPITRE XXIV.

Les Républiques bien réglées établiſſent des peines & des recompenſes pour leurs Citoiens, & jamais elles ne font de compenſations des unes avec les autres.

LEs ſervices d'Horace étoient grands; puis que par ſa valeur il avoit vaincu les Curiaces. Son crime étoit atroce d'avoir tué ſa ſœur. Mais nonobſtant les ſervices, qui étoient ſi grands & ſi recens, ſon crime déplut tellement aux Romains, qu'ils le réduiſirent à défendre ſa vie contre les droits

droits de la Juſtice. Ceux qui Livre I. Chap. 23.
éxamineront cette hiſtoire ſuperficiellement, trouveront que ce fut-là un effet de l'ingratitude du Peuple Romain. Cependant ceux qui approfondiront davantage la choſe, & qui rechercheront exactement quelles doivent être les régles d'une République, trouveront que ce Peuple mérite plus de blâme d'avoir abſous Horace, que d'avoir entrepris de lui faire ſon procés : & la raiſon de cela c'eſt qu'une République bien ordonnée n'a jamais effacé les crimes de ſes Citoiens, par les ſervices qu'ils ont rendus, mais elle a toûjours établi des récompenſes pour ces bonnes actions, & des peines pour les méchantes; & quand elle a recompenſé un Citoien, pour avoir fait quelque choſe qui le mérite, ſi ce même Citoien vient enſuite à faire quelque méchante action, elle le châtie ſans avoir égard aux ſervices qu'il a rendus.

Si

Livre I. Chap. 24.

Si ces régles-là ſont bien obſervées, une République conſervera long-tems ſa liberté, ſinon elle périra bientôt, parce que ſi un Citoien qui aura rendu quelque ſervice ſignalé à l'Etat, vient à joindre au credit & à la réputation, que ce ſervice lui donne, la hardieſſe & l'aſſûrance de pouvoir faire impunément quelque mauvais coup, il deviendra en peu de tems ſi inſolent, qu'il ſera capable de renverſer la République. Il eſt fort néceſſaire, ſi vous voulez qu'on redoute le châtiment pour les méchantes actions, que les bonnes ſoient éxactement recompenſées, comme on l'a pratiqué à Rome. Et quoi qu'une République ſoit pauvre & hors d'état de donner beaucoup, elle doit toûjours donner ce qu'elle peut, parce que quelque petit préſent qu'on face à un homme, pour avoir rendu les ſervices les plus conſidérables, il ne laiſſe pas de le recevoir, comme

me quelque choſe de grand & d'ho- Livre I.
norable. Chap. 24.

Rien n'eſt ſi connu que l'hiſtoire d'Horatius Cocles, & celle de Manlius Scevola, dont le premier ſoûtint les ennemis au paſſage d'un pont, juſqu'à ce que les ſiens l'euſſent coupé, & l'autre brûla ſa main, qui avoit manqué de tuer Porſenna Roi des Toſcans. L'on donna à chacun de ces Héros, deux arpens de terre, pour récompenſe de ces grandes actions.

L'on ſait encore l'hiſtoire de Manlius Capitolinus, qui aiant délivré le Capitole des Gaulois qui l'aſſiégeoient, reçût un petit préſent de farine de ceux qui étoient aſſiégez dedans avec lui. Cette recompenſe étoit grande alors, ſelon la fortune & la puiſſance de Rome, & elle étoit telle que Manlius ſe figurant par-là, qu'il pourroit gagner le Peuple, il tâcha d'exciter des troubles dans la Ville; ſoit qu'il y fut porté

Livre I. Chap. 24.

par jalouſie, ou par ſon mauvais naturel; mais l'Etat n'aiant aucun égard aux ſervices qu'il avoit rendus, le condamna à être précipité du haut du même Capitole, qu'il avoit auparavant défendu avec tant de gloire.

CHAPITRE XXV.

Si l'on veut reformer un Gouvernement ancien dans un Etat libre, il faut au moins retenir l'ombre des reglemens anciens.

CElui qui voudra reformer le Gouvernement d'une République, s'il veut que ſon deſſein ſoit de durée & agréable à tout le monde; il eſt obligé de retenir au moins l'ombre des manieres anciennes, afin que les Peuples ne croient pas les avoir chan-

changées *, quoi que les dernieres ſoient toutes diferentes des anciennes ; parce que la plûpart des hommes ſe repaiſſent des apparences, comme des réalitez : & il arrive ſouvent que ce qui n'a que l'extérieur d'une choſe, fait plus d'impreſſion ſur eux, que la choſe même. C'eſt pour cela que les Romains, dans l'établiſſement de leur République, reconnoiſſant cette néceſſité, & aiant mis deux Conſuls en la place d'un Roi, ils ne voulurent pas qu'ils euſſent plus de 12. Archers de la Garde, afin de ne pas éxceder le nombre de ceux qui ſervoient le Roi.

Livre I. Chap. 25

* C'eſt-ce que fit Edouard VI. Roi d'Angleterre, qui voulant réformer la Religion dans ſes Roiaumes, en laiſſa tous les dehors ; afin que le Peuple n'eut pas tant de peine à recevoir la Réformation, ce qui réuſſit fort bien.

Outre cela, comme il ſe faiſoit tous les ans un ſacrifice à Rome, qui ne pouvoit être fait que par la perſonne du Roi, & les Romains ne voulant pas que le Peuple trouvât, que l'abſence des Rois eût apporté aucun changement à une inſtitution ancien-

Livre I. Chap. 25.
ne, ils créerent un Chef de ce Sacrifice, qu'ils appellerent Roi Sacrificateur, & ils le ſoûmirent au ſouverain Pontife. Le Peuple s'en contenta, & n'eut jamais lieu de ſouhaitter le retour des Rois, pour le rétablir.

C'eſt-là une régle que doivent obſerver tous ceux qui veulent détruire une ancienne coûtume dans une Ville, & qui veulent y établir un Gouvernement nouveau & libre. Parce que les choſes nouvelles déplaiſent à l'eſprit de l'homme, vous devez faire en ſorte, que les changemens que vous apportez, approchent des vieilles coûtumes autant qu'il eſt poſſible; & ſi les Magiſtrats ſont differens des Anciens pour le nombre, pour le pouvoir, & pour la durée, qu'ils en retiennent au moins le nom & l'apparence.

Voilà ce que doit obſerver un homme qui veut établir un Gouvernement ſouverain, ſoit en Ré-

pu-

publique ; ſoit en Monarchie : Mais ceux qui voudront former un pouvoir abſolu, que les Auteurs appellent Tirannie ; doivent changer toutes choſes ; comme nous allons le dire dans le Chapitre ſuivant. Livre I. Chap. 26.

CHAPITRE XXVI.

Un Prince nouveau doit renouveller toutes choſes dans une Ville, ou dans une Province qu'il a priſe.

UN homme qui devient le Souverain d'une Ville, ou d'un Etat, s'il eſt encore tout nouvellement Maître, & qu'il ne veuille pas ſuivre les régles d'un Gouvernement libre, ſoit en forme de Principauté, ſoit en forme de République ; le remé de le plus aſſuré qu'il puiſſe avoir pour conſerver ſon Etat, c'eſt de changer

Livre I. Chap. 26. toutes choſes dans le Gouvernement; comme, par éxemple, de créer de nouveaux Magiſtrats dans la Ville, ſous de nouveaux titres, avec une nouvelle puiſſance, & une nouvelle ſorte de gens; outre cela d'enrichir les pauvres, comme fit David, *qui remplit de biens ceux qui avoient faim, & qui renvoia les riches vuides.* En ſuite il faut bâtir des Villes nouvelles, détruire les anciennes, changer les habitans d'un lieu dans un autre; en un mot, il ne faut rien laiſſer dans un tel Païs, ſans y toucher: & il faut faire en ſorte qu'il n'y ait perſonne, qui ne reconnoiſſe tenir de vous ou ſon rang, ou ſa puiſſance, ou ſes richeſſes; Et il faut prendre pour régle de ſa conduite Philippe de Macédoine pére d'Aléxandre, qui avec cette politique, de petit Roi qu'il étoit, devint le maître de toute la Grece. Et ceux qui ont écrit ſon Hiſtoire diſent, qu'il tranſportoit

les

les hommes d'une Province dans une autre, comme les Bergers font à l'égard de leurs troupeaux. Liv. 2 Chap. 26

Ces maniéres-là ſont trés-cruelles, & indignes non-ſeulement d'un Chêtien, mais d'un homme même qui ſuivra ſeulement les mouvemens de l'humanité. Et il n'eſt point d'homme dont le devoir ne ſoit d'éviter une telle Tirannie, & d'aimer mieux vivre en ſimple particulier, que de devenir Roi à des conditions ſi cruelles pour les autres hommes. Néanmoins ceux qui ne voudront pas ſuivre les régles de l'honnêteté & de la modération, s'ils veulent ſe maintenir, il faut qu'ils pratiquent cette cruelle politique; mais d'ordinaire les hommes prennent des routes moiennes, qui ſont toûjours trés-pernicieuſes; parce qu'ils n'ont pas l'eſprit d'être tout à fait bons, ni tout à fait méchans; comme nous l'allons faire voir par un

Livre I. Chap. 27. exemple dans le Chapitre ſuivant.

CHAP. XXVII.

Les hommes ſavent fort rarement être tout à fait gens de bien, ou tout à fait ſcelerats.

DAns l'an Mille cinq cent cinq, le Pape Jule ſecond allant à Bologne, pour en dépoſſeder la Maiſon des Bentivoglio, qui en avoient été Souverains pendant cent ans : Sa Sainteté voulut encore tirer Perouſe d'entre les mains de Jean Paolo Baglioni, qui en étoit Tiran, parce que ce Pape avoit réſolu d'exterminer tous les Tirans, qui retenoient des places appartenantes à *l'Egliſe*. Quand donc il fut arrivé auprés de Perouſe, dans cette intention, dont chacun étoit bien informé, il n'attendit pas qu'il

qu'il pût entrer dans la Ville avec ſon armée, pour garder ſa perſonne, mais il y entra ſans défenſe, quoi que Jean Paolo fût dedans avec aſſez de troupes, qu'il avoit amaſſées, pour ſe défendre : mais comme cet homme faiſoit toutes choſes avec boutades, & ſans régles, il ſe remit entre les mains de ſon ennemi, avec une ſimple garde, & le Pape l'emmena avec lui, laiſſant un Gouverneur dans la Ville, pour la garder au nom de *l'Egliſe*. Livre I. Chap. 27.

Tous les gens ſages qui étoient avec le Pontife, remarquérent bien ſon imprudence, auſſi bien que la baſſeſſe de Jean Paolo Baglioni : & ils ne pouvoient s'imaginer d'où venoit, que cet homme n'opprimât pas tout d'un coup ſon Ennemi, ſelon ſon uſage ordinaire, & ne voulût pas s'enrichir de ſes dépouilles ; le Pape étant accompagné de ſes Cardinaux, qui avoient avec eux

Livre I. Chap. 27. tout ce qu'ils aimoient le plus. L'on ne pouvoit pas ſe figurer que ce Tiran eût été retenu de faire ce qui étoit alors en ſon pouvoir, par aucun mouvement de bonté, ou par aucun principe de conſcience; parce qu'il n'étoit pas croiable, qu'il y eût quelque étincelle de pieté, dans le cœur d'un Scelerat qui entretenoit ſa Sœur, & qui avoit aſſaſſiné ſes Couſins & ſes Neveux, pour s'emparer de leur Etat: mais l'on conclut que les hommes ne ſavent pas toûjours étre ſcelerats avec éclat; non plus qu'ils ne peuvent pas être d'une bonté parfaite: & lorſqu'un crime a quelque choſe d'élevé & qu'il renferme en ſoi quelque grandeur d'ame, ils ne peuvent ſouvent y entrer.

Ainſi Baglioni, qui contoit pour rien l'inceſte & le parricide public, ne ſût pas, ou plûtôt n'oſa pas faire un coup d'un grand éclat, dont il avoit une ſi juſte &

une

une si belle occasion ; & qui lui auroit attiré l'éternelle réputation d'un grand courage, avec l'admiration de tout le monde : parce qu'il auroit été le premier à faire voir à toute la terre, combien l'on doit avoir de mépris pour les Chefs de l'Eglise, dont la vie & le gouvernement sont devenus si indignes ; & il auroit fait là une action, dont la grandeur auroit effacé tout le blâme, & contrebalancé tous les risques qu'elle eût pû attirer aprés soi. Livre I. Chap. 27.

CHAP. XXVIII.

Quelle fut la raison pourquoi les Romains eurent moins d'ingratitude envers leurs Citoiens, que n'eurent les Atheniens.

TOus ceux qui liront l'histoire des Républiques, trouveront qu'il n'y en a point, qui n'ait

Livre I. Chap. 28.

eu quelque eſpéce d'ingratitude pour ſes Citoiens : mais l'on verra qu'il y en a moins eu à Rome qu'à Athenes, & peut-être en quelque autre République que ce ſoit. Recherchant donc la cauſe de cela, par rapport à Rome & à Athenes ; je croi que c'étoit parce que les Romains avoient moins de raiſons de ſoupçonner leurs Citoiens, que n'en eurent les Atheniens. Car ſi vous prenez Rome, depuis qu'elle eut chaſſé les Rois, juſqu'aux tems de Sylla & de Marius, l'on n'y dépoüilla jamais perſonne de ſa liberté : de ſorte qu'il n'y avoit pas de raiſon de ſoupçonner aucun de ſes Citoiens ; ni par conſéquent d'en inſulter mal à propos.

Mais le contraire eſt arrivé à Athenes ; parce que Piſiſtrate aiant ôté la liberté à cette Ville, dans le tems qu'elle étoit la plus floriſſante ; & l'aiant fait ſous une apparence de bonté : ſi tôt qu'elle

le eut recouvré ſa liberté, ſe ſouvenant des inſultes qu'on lui avoit faites, & de l'eſclavage dont elle ſortoit ; elle devint vindicative juſqu'à l'excés, ne puniſſant pas ſeulement les fautes où pouvoient tomber ſes Citoiens, mais même leur faiſant un crime du moindre ſoupçon qu'elle avoit contr'eux. C'eſt là l'origine de l'éxil & de la mort de tant de grands hommes : & c'eſt de là encore que vint *l'Oſtraciſme*†, & toutes les autres violences, dont cette Republique uſa de tems en tems contre les plus conſidérables de ſes Citoiens. Et rien n'eſt ſi vrai que ce que diſent les Auteurs qui ont écrit des Républiques ; *Que les Peuples, qui recouvrent leur liberté, ſont beaucoup plus rigoureux, que lorſqu'ils l'ont toûjours poſſédée.* Si

Livre I. Chap. 28.

†Ce mot vient d'un terme, qui ſignifie *Coquille*, parce qu'un certain jour nommé, les Citoiens avoient droit de donner

écrit dans une coquille, le nom de ceux qu'ils vouloient bannir : & à un certain nombre de ces Voix, l'on déclaroit à ſon de trompe, que celui qui étoit écrit, étoit banni pour dix ans.

Livre I. Chap. 28.

Si donc l'on fait réflexion ſur tout ceci, l'on ne blâmera pas Athenes à ce ſujet, ni l'on ne donnera point d'éloges à Rome : mais l'on s'en prendra ſeulement à la néceſſité, à cauſe de la différence qui ſe trouva dans les accidens, qui ſurvinrent dans cette derniére Ville. Car en examinant les choſes avec ſoin, l'on trouvera, que ſi l'on eût dépouillé Rome de ſa liberté, comme on avoit fait Athenes, elle n'auroit pas eu plus de douceur pour ſes Citoiens que celle-ci en eut. C'eſt ce dont on peut faire un jugement fort aſſuré, ſi l'on regarde ce qui arriva à Collatin & à Valerius†, aprés qu'on eut chaſſé les Rois : dont le premier fut banni, quoi qu'il fût du nombre des Libérateurs de ſa Patrie, ſeulement parce qu'il portoit le nom de Tarquin : l'autre fut ſur le point d'être banni auſſi, pour s'être rendu ſuſpect en bâtiſſant une maiſon ſur le Mont Celius.

† Il fut ſurnommé Publicola, à cauſe qu'il faiſoit beaucoup de choſes en faveur du Peuple.

lius. Ainſi l'on peut croire, en voiant combien Rome fut ſoupçonneuſe, à l'égard de ces deux grands hommes, qu'elle n'auroit pas eu moins d'ingratitude qu'Athenes; ſi auſſi bien qu'elle, ſes Citoiens euſſent eu de mauvais deſſeins contre ſa liberté, dans ces premiers tems-là, & avant qu'elle fût parvenuë à ſa grandeur. Car afin de ne revenir plus ſur cette matiére, touchant l'ingratitude, je dirai ce qui regarde ce ſujet dans le Chapitre ſuivant. Livre I. Chap. 29.

CHAP. XXIX.

Lequel eſt le plus ingrat, ou d'un Prince, ou d'un Peuple.

IL me ſemble à propos d'éxaminer, qui eſt-ce qui donne les plus grandes marques d'ingratitude; ou un Prince, ou un Peuple; puiſque nous avons parlé de ce vi-

ce

Livre I. Chap. 29.

ce dans le Chapitre précédent. Mais pour en parler avec plus de solidité ; je dirai, que ce défaut tire son origine, ou de l'avarice, ou du soupçon : parce que quand un Peuple, ou un Prince a envoié un Général à quelque expédition importante, dont il vient glorieusement à bout ; il est certain que ce Peuple, ou ce Prince sont obligez de recompenser à leur tour une si belle action. Et si au lieu de recompenser un tel homme, on le deshonore, ou on l'offence, par un motif d'avarice qui empêche qu'on ne le satisfasse ; c'est là une faute qui ne reçoit point d'excuse, & qui tire aprés soi une infamie éternelle. Cependant il y a beaucoup de Princes, qui font cette faute. Corneille Tacite en rend la raison par cette belle Sentence : * *L'on a bien plus de penchant à se vanger qu'à recompenser les services*

* Proclivius est injuriâ, quam beneficio habetur.

vicem exoluere, quia gratia oneri, ultio quæstui

Livre I. Chap. 29.

ces qu'on a reçûs, parce que la reconnoiſſance eſt onéreuſe; & que la vangeance eſt regardée comme un gain que l'on fait. Mais lorſqu'on ne recompenſe pas; ou pour mieux dire, qu'on offenſe ce Général, ſans y être porté par le principe de l'avarice, & ſeulement à cauſe de quelque ſoupçon: le Prince, ou le Peuple en tel cas, mérite d'être en quelque maniére excuſé. Les Hiſtoires ſont remplies de ces ſortes d'ingratitudes nées du ſoupçon, parce qu'un Capitaine, qui par ſa valeur a fait de grandes conquêtes pour ſon Souverain, ne peut qu'il ne ſoit comblé de gloire, aimé des Soldats qu'il a enrichis, & eſtimé des Sujets de ſon Prince auſſi bien que des Ennemis. De ſorte que toutes ces victoires ne peuvent point paroître de bon goût à ſon Souverain. Et parce que les hommes ſont naturellement ambitieux & jaloux, ne ſachant pas ſe

Livre I. Chap. 29.

ſe modérer dans leur bonne fortune, il eſt impoſſible que la jalouſie conçuë par le Prince contre ſon Sujet, immédiatement aprés les avantages qu'il a remportez, ne s'augmente auſſi par quelques maniéres inſolentes, ou par quelque termes de fierté dont ce Général ſe ſera ſervi.

Le Souverain donc ne peut avoir d'autre penſée, que de s'aſſûrer de lui; & pour en venir à bout, il cherche, ou à s'en défaire, ou à lui faire perdre le crédit qu'il aura gagné dans ſon armée & ſur ſes Sujets, en faiſant voir avec beaucoup d'artifice, que c'eſt plus par bonheur, que par une bonne conduite, & par la valeur, qu'une telle victoire a été remportée, que même la lâcheté des Ennemis en eſt la cauſe, ou bien la prudence des principaux Officiers de l'armée.

Aprés que Veſpaſien fut ſalué Empereur en Judée par l'armée qu'il

qu'il commandoit, Antonius Primus, qui ſe trouvoit dans l'Illirie†, avec une autre armée, prit ſon parti, & vint en Italie contre Vitellius, qui tenoit l'Empire à Rome; & avec une valeur extrême il défit deux armées de cet Empereur, & prit Rome même. Mutien Lieutenant de Veſpaſien, trouva la choſe faite par la vertu de cet Antonius Primus: mais la recompenſe qu'il eut d'un tel ſervice, fut que Mutien lui fit perdre l'obéiſſance de l'armée, & peu à peu le réduiſit à vivre ſans aucune autorité dans Rome: ce qui fut cauſe qu'il alla trouver Veſpaſien qui étoit encore en Aſie, dont il fut reçû d'une telle maniére, que n'aiant aucune marque de diſtinction, il mourut de déſeſpoir peu de tems aprés. L'Hiſtoire eſt pleine de ces ſortes d'éxemples.

Livre I. Chap. 29

† On l'apelle aujourd'hui l'Eſclavonie.

Tous ceux qui vivent aujourd'hui, ſavent avec combien d'adreſ-

Livre I. Chap 29.
dreſſe & de vertu Conſalve Ferdinand a conquis le Roiaume de Naples pour Ferdinand Roi d'Aragon, en combatant contre les François; l'on ſait auſſi que la recompenſe d'une telle conquête, fut que Ferdinand venant d'Aragon à Naples, ôta d'abord le commandement des troupes à Conſalve: enſuite il lui ôta le Gouvernement des places; enfin il l'emmena avec lui en Eſpagne, où il mourut peu de tems aprés, ſans honneur & ſans gloire. Cette jalouſie eſt donc ſi naturelle aux Princes, qu'ils ne peuvent s'en défendre; & il eſt impoſſible qu'ils aient de la reconnoiſſance, pour ceux qui ont remporté de grandes victoires, en combatant ſous leurs Enſeignes. Et ſi un Prince ne réſiſte pas à ce penchant, ce n'eſt pas un miracle, ni une choſe ſur quoi l'on doive faire beaucoup de réfléxion, ſi un Peuple y ſuccombe auſſi. Parce

ce qu'une Ville libre aiant deux fins; l'une de faire des conquêtes, l'autre de conſerver ſa liberté; elle ne peut que dans l'une, ou dans l'autre, elle ne faſſe quelque faute par trop de paſſion. Livre I. Chap. 29.

Pour les fautes qu'on fait dans les conquêtes, on en parlera dans ſon lieu. Et de celles qu'on fait pour conſerver ſa liberté, celles-ci ſont les plus conſidérables. Si l'on choque les Citoiens, qu'on doit recompenſer; ſi l'on a de la jalouſie de ceux, en qui l'on doit avoir de la confiance. Et quoi que ces maniéres ſoient la ſource de beaucoup de maux dans une République qui eſt déja dans la corruption, & que cela la faſſe tomber ſous la Tirannie, comme il arriva à Rome à l'égard de Céſar, qui arracha d'elle par la force, ce qu'elle lui avoit refuſé par ingratitude; Néanmoins ces mêmes maniéres produiſent beaucoup de bons effets dans une Répu-

Livre I. Chap. 29.

publique qui n'eſt pas corrompuë, & elles ſont cauſe que la liberté en eſt plus aſſûrée & de plus longue durée; parce que la crainte du châtiment fait que les gens ſont plus retenus, & moins ambitieux.

Il eſt vrai qu'entre tous les Peuples qui ont étendu leur Empire, il n'y en a point eu, qui euſſent moins d'ingratitude que les Romains, pour les raiſons que nous avons rapportées ci-deſſus; puiſqu'on peut dire qu'il n'y a point d'autres éxemples de leur ingratitude, que Scipion: Car pour † Coriolan & Camille, ils furent bannis pour les inſultes que l'un & l'autre avoient faites au menu Peuple; mais le premier ne fut jamais rappellé, parce qu'il conſer-

† Celui-ci voulut matter le menu Peuple par la famine, comme il eſt dit ci-deſſus.

Et Camille fut banni pour avoir paru trop ſuperbe dans le triomphe qu'on lui accorda pour la conquête de la Ville des Veies, & pour avoir donné tout le bûtin, aux Soldats ſeulement, ſans en faire part au Peuple.

ſerva toûjours ſon animoſité contre ce même Peuple ; & Camille non ſeulement fut rappellé, mais en ſuite il fut tout le reſte de ſa vie adoré comme le Souverain de l'Etat. Livre I. Chap. 29.

Mais l'ingratitude dont on uſa envers Scipion†, vint d'une jalouſie que les Citoiens prirent contre lui, & qu'ils n'avoient euë juſqu'alors contre perſonne ; parce qu'elle étoit fondée ſur la grandeur de l'ennemi qu'il avoit vaincu, ſur la réputation que le grand ſuccés d'une ſi longue & ſi dangereuſe guerre lui avoit aquis ; ſur la promtitude avec laquelle il l'avoit heureuſement terminée ; ſur l'amour que les jeunes gens avoient pour lui ; & enfin ſur la prudence, & ſur les autres grandes qualitez d'un homme ſi illuſtre. Et tout cela étoit ſi grand, qu'il

† Il y a encore au Roiaume de Naples un Village qui porte le nom de *Patria*, à cauſe d'une grande inſcription qui a été faite pour mettre ſur le tombeau de Scipion, & qui commence par ces mots, INGRATA PATRIA, en caractéres qu'on void de fort loin.

Livre I. Chap. 29

qu'il n'en faloit pas davantage, pour donner une forte jalousie aux Magistrats Romains, ce qui pourtant déplaisoit aux plus sages, parce que c'étoit une chose nouvelle à Rome. Mais la maniére de vivre de Scipion paroissoit si extraordinaire, que Caton l'Ancien, qui passoit pour un homme Saint, fut le premier à agir contre lui, & à dire, *Qu'une Ville ne pouvoit pas passer pour libre, puisqu'elle renfermoit un Citoien redouté par les Magistrats.*

Si donc le Peuple Romain suivit en cela l'avis de Caton, il mérite d'être excusé, sur ce que j'ai dit ci-dessus, au sujet des Peuples & des Princes qui sont ingrats, par un motif de jalousie & de soupçons. Ainsi pour en venir à la conclusion, je dis; que ce vice d'ingratitude, soit qu'il naisse, ou par des raisons d'avarice, ou par un principe de jalousie: l'on verra toûjours qu'une Républi-

que

que n'a jamais été ingrate par avarice ; & qu'à l'égard des soupçons & de l'ombrage, elle y a toûjours été moins sujette que les Princes, parce qu'elle a moins d'occasions d'en avoir, comme nous le dirons ci-dessous. Livre I. Chap. 30

CHAP. XXX.

Ce que doit faire un Prince, ou une République, pour ne pas tomber dans ce vice d'ingratitude, & ce que doit faire un Général, ou un Citoien, pour n'en être pas accablé.

UN Prince qui voudra éviter la nécessité de vivre dans des soupçons, ou de devenir ingrat, doit aller en personne commander ses Armées, comme faisoient les premiers Empereurs Romains ; comme le pratiquent aujourd'hui les Turcs ; & comme

Livre I. Chap. 30.

les Princes vaillans l'ont toûjours fait & le font encore. Parce que s'ils font des conquêtes, ils en ont toute la gloire, & toût l'avantage; & s'ils demeurent chez eux, comme ils n'ont point de part à la gloire; il leur ſemble qu'ils ne peuvent pas jouïr de ce qu'on a fait pour eux, à moins qu'ils n'éteignent, en autrui, l'éclat d'une gloire qu'ils n'ont pas eu le cœur de s'aquérir eux-mêmes; Et par conſéquent, ils ſont preſque contraints d'être injuſtes & ingrats: parce qu'en effet la perte qu'ils font de leur gloire eſt plus grande, que l'avantage qu'ils tirent de ſemblables conquêtes. Si cependant les Princes ſont aſſez pareſſeux, ou aſſez imprudens, pour demeurer chez eux dans l'oiſiveté, & qu'ils ſe contentent d'envoier un Général en leur place, je n'ai point d'autre précepte à leur donner, que celui qu'ils peuvent ſavoir eux-mêmes.

Mais

Mais ce que je conſeille à ce Général, qui voit qu'il ne peut pas éviter les mauvais traitemens de l'ingratitude; c'eſt qu'il faſſe l'une de ces deux choſes. Premiérement, dés qu'il aura remporté la victoire, qu'il abandonne vîte l'Armée, & qu'il ſe remette entre les mains de ſon Prince, en évitant, avec ſoin, tout ce qui pourroit marquer de l'orgueuil, ou de l'ambition: & cela, afin que ce Prince n'aiant aucune occaſion de jalouſie, ait des raiſons fortes de recompenſer un ſi fidéle Serviteur, ou du moins de ne lui faire aucun préjudice. Mais ſi ce Général ne voit pas qu'il y ait de ſûreté dans cette conduite, qu'il prenne, hardiment & ſans biaiſer, le parti oppoſé; & qu'il en uſe abſolument comme ſi ſes conquêtes étoient pour lui-même, & non pas pour ſon Prince, ſe faiſant aimer des Soldats & des Sujets; en fai-

Livre I. Chap. 30.

Livre I. Chap. 30.

ſant des Alliances ſecrétes avec les Voiſins ; en mettant dans les Places fortes des gens entiérement à lui ; en gagnant les principaux Officiers de l'Armée, & en s'aſſurant de ceux qu'il n'aura pû gagner : & qu'il tâche de châtier ſon maître, de l'ingratitude dont il ne manqueroit pas de paier un Général, qui ſuivroit le premier conſeil que je viens de donner.

Il n'y a point d'autres routes que celles-là : mais comme je l'ai déja remarqué, les hommes n'ont pas la force d'être tout à fait bons, ou tout à fait méchans : & il arrive toûjours qu'incontinent aprés la victoire, ils ne veulent pas quitter l'Armée ; ils ne peuvent pas non plus ſe conduire avec une prudente retenuë : Et d'autre côté, ils n'ont pas le jugement de prendre comme il faut le parti de la violence, ni de ſe ſoûlever courageuſement & glorieu-

rieuſement. Demeurans donc indéterminez & toûjours à l'Armée, ſans prendre aucun parti, ils ſe laiſſent enfin accabler. Livre I. Chap. 30.

Mais ſi une République veut éviter le vice de l'ingratitude, elle ne peut pas prendre la même précaution qu'un Prince, qui eſt d'aller elle-même commander ſes Armées; ainſi il faut qu'elle les confie à quelques-uns de ſes Citoiens. Pour donc lui donner un bon avis, je dis: Qu'elle doit ſuivre l'éxemple des Romains, afin qu'elle puiſſe être moins ingrate que les autres. Car ce qui fut cauſe que ce Peuple fut moins ingrat que les autres, n'étoit fondé que ſur la maniére de ſon Gouvernement: parce que toute la Ville allant à la guerre, ſans diſtinction de Nobles & d'autres, il ſe formoit de tout tems dans Rome, une ſi grande quantité de grands hommes qui avoient remporté pluſieurs Victoires, que la

Livre I. Chap. 30. République n'avoit pas lieu de rien craindre de la part d'aucun ; le nombre en étoit ſi grand qu'il y en eût toûjours eu aſſez, pour s'oppoſer aux mauvais deſſeins de ceux qui auroient voulu agir contre les intérêts de l'Etat ; les uns gardant les autres, & veillans ſur leurs actions de part & d'autre. Cela faiſoit qu'ils demeuroient dans leur devoir, obſervans avec ſoin de ne donner aucun ſoupçon d'ambition ; & par conſéquent, ils ne donnoient aucune occaſion au Peuple de les maltraiter comme ambitieux, car lorſqu'ils entroient en Dictature, celui qui y renonçoit le plus promtement, étoit celui qui en remportoit le plus de gloire. Cette conduite donc, ne donnant aucun ombrage, elle n'attiroit point l'ingratitude du Peuple. De ſorte qu'une République, qui ne voudra point avoir d'occaſion d'être ingrate, doit ſe con-

conduire comme Rome : Et un Citoien qui ne voudra point être expoſé aux caprices de l'ingratitude, doit ſuivre entiérement l'éxemple des anciens Bourgeois de cette grande République. Livre I. Chap. 31.

CHAP. XXXI.

Que les Capitaines Romains n'ont jamais été punis extraordinairement des fautes qu'ils ont faites, ils ne l'ont méme jamais été, quand aiant pris de méchans partis par ignorance, la République en recevoit du préjudice.

NOus avons dit ci-deſſus, que la République Romaine a été la moins ingrate de toutes les Républiques : Outre cela, elle a eu encore cet avantage par deſſus les autres, qu'elle a

Livre I. Chap. 31.

eu plus de douceur, & plus d'égards qu'elles, dans la punition des Généraux de ſes Armées. Car ſi leurs fautes étoient commiſes par malice, le châtiment en étoit modéré: mais s'il n'y avoit que l'ignorance qui les eût fait commettre, bien loin de les punir, on les recompenſoit, & on leur donnoit des marques d'honneur. Cette conduite étoit fort prudente, parce que les Romains jugeoient bien qu'il étoit de la derniére importance, que ceux qui conduiſoient leurs Armées, euſſent l'eſprit libre & degagé de beaucoup de craintes & d'égards extérieurs, lorſqu'il étoit queſtion de prendre leurs réſolutions; de ſorte qu'ils ne vouloient pas augmenter les difficultez & les riſques, dans une choſe qui n'en a déja que trop d'elle-même; parce que s'ils l'euſſent fait, un Général eût eu bien de la peine à donner des marques de ſa valeur.

Par

Par éxemple, les Romains envoioient une armée en Grece contre Philippe Roi de Macedoine; ou en Italie, contre les Peuples qu'ils domtérent dans le commencement de leur puiſſance. Or le Général de cette armée, étoit chargé de tous les ſoins & de toutes les inquiétudes qu'un tel emploi tire néceſſairement aprés ſoi; & qui ſont d'elles-mêmes trés-conſidérables & d'une grande importance. Si donc avec cela, les Romains euſſent encore ajoûté des éxemples de cruauté, en crucifiant, ou en faiſant mourir de quelque autre maniére, ceux qui auroient perdu des batailles; Il étoit impoſſible qu'un Général environné de tant de ſujets de crainte, eût pû prendre des réſolutions grandes & hardies. L'on jugea donc, que les malheureux étoient aſſez punis par la honte d'avoir perdu une bataille, ſans vouloir encore les épouvanter par

Livre I. Chap. 31.

l'appréhenſion d'un plus rigoureux châtiment.

Il y a un éxemple de rigueur pour une faute commiſe par malice, & non par ignorance. Sergius & Virginius aſſiégeoient la Ville de Veies; chacun de ces Conſuls commandoit une partie de l'armée; Sergius étoit poſté dans l'endroit par où les Toſcans pouvoient venir, & Virginius étoit dans l'autre. Il arriva que Sergius étant attaqué par les *Faliſques*†, & autres Peuples, il aima mieux être défait & mis en déroute, que d'envoier demander du renfort à Virginius; & celui-ci voulant que l'autre en fit la démarche, & s'humiliât à lui demander ce dont il avoit beſoin, aima mieux voir périr l'armée, & ſa Patrie recevoir un affront, que de ſecourir Sergius. Ce trait d'orgueuil véritablement marque beaucoup de méchanceté; & il eſt aſſez remarquable pour faire

† C'étoient des Peuples de la Toſcane; leur Païs s'appelle à preſent, le Territoire de Montefiaſcone, fameux par la bonté de ſon Vin Muſcat.

re faire un mauvais jugement de la République Romaine, si l'un & l'autre de ces Chefs n'eussent pas été punis. Il est vrai que Rome se contenta de les mettre à l'amande; au lieu qu'une autre République les auroit fait mourir. Et cela vint de ce qu'encore qu'une telle faute méritât un plus rigoureux châtiment; les Romains aimérent mieux suivre leurs anciennes maximes, que de prendre celles d'une grande rigueur. Livre I. Chap 31.

Mais pour les fautes commises par ignorance, il n'y en a point de plus bel éxemple que celui de Varran, dont la témérité aiant été cause de la fameuse défaite des Romains à Cannes par Annibal, qui pensa coûter la liberté à la République; néanmoins parce que c'étoit par imprudence, & non pas par malice, les Romains au lieu de le punir, lui donnérent des marques d'honneur, & lorsqu'il retourna à Rome, tout le

Livre I. Chap. 31.

Senat alla au devant de lui : & ne pouvant pas le remercier de la bataille, ils le remerciérent au moins de ce qu'il avoit bien voulu revenir, & ne pas abandonner la République, par un coup de déſeſpoir. Quand Papirius Curſor vouloit faire mourir Fabius, parce qu'il avoit combatu les Samnites contre ſon commandement ; les plus fortes raiſons que le Pere de l'Accuſé allégua contre la forte réſolution du Dictateur, étoient que Papirius vouloit juſques dans la Victoire, éxercer une rigueur dont le Peuple Romain n'avoit jamais uſé contre aucun de ſes Généraux, aprés même la perte des Batailles.

CHAP.

CHAP. XXXII.

Jamais une République, ou un Prince, ne doivent différer de faire du bien aux gens, lorſqu'ils ſont dans la néceſſité.

QUoi que les Romains aient reüſſi à être liberaux au Peuple, dans le tems du péril, comme lorſqu'ils ſe virent attaquez par Perſenna, qui vouloit rétablir les Tarquins, & que l'on craignoit que le menu Peuple n'aimât mieux les recevoir que de ſoûtenir la guerre; on le déchargea des gabelles, & de tout autre impôt, afin de s'aſſurer de lui, en diſant, *Que les Pauvres travailloient aſſez pour le Public, en nourriſſant leurs enfans.* De ſorte que pour une telle grace, ce Peuple voulut bien s'expoſer aux fatigues d'un ſiége, & à ſupporter les

Livre I. Chap. 32. les ſouffrances de la famine, & les périls de la guerre. Je ne voudrois pourtant pas que ſur un tel éxemple, on attendît à gagner le Peuple dans le tems des dangers; parce que jamais on ne pourroit eſpérer un pareil ſuccés : & la plûpart des gens jugeroient toûjours, que ce n'eſt pas de vous qu'ils tiénent cette grace; mais de vos Ennemis, & s'imaginant qu'aprés le péril, vous leur ôteriez ce que vous leur auriez accordé par force, ils ne vous en auroient aucune obligation. La raiſon qui fit que cette conduite réuſſit aux Romains, fut parce que le Gouvernement étant nouveau, & encore aſſez mal affermi, & que le Peuple aiant vû, que peu auparavant on avoit fait des Loix en ſa faveur; en ordonnant qu'on appelleroit à lui pour les jugemens; il eut lieu de croire que cette derniére grace venoit plûtôt de la bonne intention du Senat

pour

pour lui, que de l'approche des Ennemis. Outre cela, le ſouvenir des mauvais traitemens des Rois étoit encore récent : Mais comme des événemens de cette nature arrivent rarement, il ſera rare, de même, que de ſemblables remédes aient un heureux ſuccés. Livre I. Chap. 32.

Il faut donc, qu'une République & qu'un Prince éxaminent bien de loin, quels peuvent être les tems qui leur feroient contraires, en cas qu'ils ſurvinſſent, & de quelles ſortes de gens ils auroient beſoin dans ces tems-là : en ſuite il faut vivre avec eux de la maniére dont on ſeroit obligé de le faire, en cas qu'il ſurvint quelque accident fâcheux. Mais un Etat, & ſur tout un Prince Souverain, qui ſuivra d'autres maximes, & qui s'imaginera qu'il pourra dans une telle conjoncture, regagner l'amitié des gens par des graces, ce Prince ſe trompera aſ-

ſu-

Livre I. Chap. 33.

ſurément, parce que bien loin de s'aſſûrer par-là, des Peuples qui ont été pouſſez à bout, il ne fait que hâter ſa ruine†.

† C'eſt ce qui eſt arrivé de nos jours, à Jaques Second Roi d'Angleterre, qui s'eſt plus fait de tort en careſſant ſon Peuple, & en caſſant tout ce qu'il avoit fait contre lui, lors qu'il vit le Prince d'Orange ſur le point d'éxécuter ſon grand deſſein, que ſi ce Roi fût toûjours demeuré ferme dans ſes premiéres allûres; Car au moins, il n'auroit pas fait une confeſſion ſi publique, & ſi autentique de ce dont on l'accuſoit: & cett baſſeſſe d'ailleurs n'a ſervi qu'à encourager davantage ſes Ennemis.

CHAP. XXXIII.

Quand un mal eſt parvenu au plus haut période dans un Etat, ou contre un Etat, il eſt plus ſur de temporiſer, que d'uſer de violence pour le guérir.

LA République Romaine venant à croître en réputation, en force, & en étenduë d'Empire, ſes Voiſins commencérent à s'appercevoir, mais trop tard, quel préjudice ils pouvoient recevoir

cevoir de cette nouvelle Répu- Livre I.
blique; & ayant reconnu la faute Chap. 33.
qu'ils avoient faite, ils voulurent y apporter le reméde qu'ils avoient négligé d'abord. Pour cet effet, ils ſe liguerent environ quarante Peuples contre Rome: mais les Romains, outre pluſieurs précautions dont ils avoient accoûtumé de ſe ſervir dans les grands périls, créérent encore un Dictateur, c'eſt à dire, qu'ils donnérent le pouvoir à un ſeul homme, de réſoudre ſans conſulter perſonne; & d'éxécuter ſes réſolutions ſans les communiquer. Or comme ce moien fut utile alors, & qu'il fut la cauſe du grand ſuccés qu'ils eurent dans des dangers ſi preſſans; il fut auſſi dans la ſuite, trés-avantageux & d'un grand ſecours, dans tous les accidents qui ſurvinrent contre la République, en quelque tems que ce fût.

Et ſur cela, il faut d'abord faire

Livre I. Chap. 33.

re cette réflexion, Que lorſqu'un mal né dans une République, ou contre une République ; ſoit qu'il vienne du dedans, ou du dehors : quand ce mal, dis-je, eſt parvenu au point d'épouvanter tout le monde, il eſt bien plus de la prudence de gagner du tems, que d'entreprendre de l'extirper : parce qu'il arrive preſque toûjours, que ceux qui tâchent de l'étouffer, augmentent ſes forces, & font éclorre plus promtement un inconvénient, qui n'étant pas encore formé entiérement, ne donnoit juſques-là que de l'appréhenſion.

Or ces inconvéniens naiſſent bien plus ſouvent dans une République, de cauſes intérieures, que d'extérieures ; parce que dans cette ſorte d'Etats, l'on y laiſſe facilement augmenter la puiſſance d'un des Citoiens, au delà des bornes raiſonnables : ou bien une loi, qui étoit le nerf & l'a-

l'ame de la liberté, vient enfin à s'y corrompre & à s'y détruire ; & l'on laiſſe ſouvent prendre à ces maux de ſi profondes racines, qu'il eſt bien plus dangereux d'y vouloir remédier, que de les laiſſer aller leur train ordinaire. Il eſt d'autant plus difficile de connoître ces maux, dans leur naiſſance, qu'il eſt naturel à l'homme d'appuier les choſes dans leur commencement, & cette faveur eſt encor plus forte dans les actions, où il ſemble qu'il y ait du mérite, & qui ſont produites par de jeunes gens : parce que ſi l'on voit dans une République, un jeune homme de bonne maiſon, avoir un mérite extraordinaire, tout le monde a les yeux ſur lui ; & d'un commun conſentement, chacun concoure à lui marquer de l'eſtime, ſans garder de meſures : de ſorte que ſi ce jeune homme ſe trouve ambitieux, joignant enſemble les talens qu'il a apportez au monde, avec

Livre I. Chap. 33. avec cet applaudiſſement univerſel, il vient aſſez promtement à une telle élévation, que lorſque les Citoiens commencent à s'appercevoir de leur imprudence, il ne leur reſte preſque point de moiens de la reparer; & lorſqu'ils veulent mettre en uſage ceux qu'ils ont, ils ne font d'ordinaire autre choſe, que d'augmenter la puiſſance de celui qu'ils veulent détruire. L'on pourroit apporter beaucoup d'éxemples de ce que j'avance; mais un ſeul, qui eſt arrivé dans nôtre République, me ſuffira.

Coſme de Medicis, qui fut la ſource de la grandeur de ſa Maiſon dans Florence, vint dans un ſi grand crédit, par la faveur que ſa prudence lui attira, & par l'ignorance des autres Citoiens, qu'il commença à ſe rendre redoutable au Gouvernement; de ſorte que les autres Citoiens jugérent qu'il étoit dangereux de le

le pouſſer à bout, & plus dangé- Livre I. Chap. 33.
reux encore de le laiſſer faire. Mais Nicolas d'Uzano, qui vivoit alors, & qui paſſoit pour être un homme d'une prudence conſommée, en fait de matiéres d'Etat; qui néanmoins avoit fait le premier faux-pas, en ne prévoiant pas le danger où le grand crédit de Medicis pouvoit mettre la liberté; Uzano, dis-je, ne voulut jamais pendant ſa vie, qu'on fit une ſeconde faute, en tâchant de ſe défaire de Medicis, parce qu'il jugeoit bien que la tentative ſeroit la ruine entiére de leur République; comme en effet, il arriva aprés ſa mort: car alors les autres, ne ſuivant point les maximes du Défunt, emploiérent les voies de la violence contre Medicis, & le chaſſérent de Florence: ce qui faiſant naître un grand reſſentiment dans ſa Faction, elle le rappella peu de tems aprés, & lui donna toute l'autorité

Livre I. Chap 33. rité dans l'Etat ; & jamais il ne seroit parvenu à une telle grandeur, ſans la violence dont on uſa contre lui.

Il arriva la même choſe à Rome par le moien de Jules Ceſar, parce que ſon mérite étant appuié par Pompée & par les autres, ils eurent lieu en ſuite, de faire ſuccéder la crainte à la faveur & à la protection qu'ils lui avoient donnée. Et c'eſt ce que nous marque Ciceron, lorſqu'il dit, *Que Pompée avoit commencé trop tard à redouter Ceſar.* Cette crainte donc, leur fit chercher les moiens de s'en délivrer ; mais les remédes qu'ils emploiérent, avancerent la ruine de leur République.

Je ſoûtiens donc, Que puiſqu'il eſt difficile de connoître de tels maux dans leur naiſſance ; parce qu'on eſt aiſément ſeduit alors en leur faveur ; le parti le plus ſûr qu'on puiſſe prendre, lors

lorſqu'on vient à s'appercevoir de la faute qu'on a faite d'abord, c'eſt de gagner du tems, ſans combatre le mal : parce qu'en temporiſant, il peut s'éteindre de lui-même ; ou au moins l'on éloigne davantage ſa propre ruine. Et toutes les fois qu'un Souverain voudra remédier à quelque inconvénient, ou s'oppoſer à ſa violence, il doit bien regarder de ne pas le fortifier, au lieu de le détruire, ni de ſuccomber lui-même ſous la grandeur d'un mal qu'il veut déraciner ; prenant bien garde d'arroſer une plante, au lieu de la noier. Livre I. Chap. 33

Mais il faut bien éxaminer les forces du mal, & ſi vous vous trouvez en état de le guérir, emploiez-vous y tout entier : ſinon laiſſez-le là, & n'y touchez pas le moins du monde. Car autrement, il vous en arriveroit ce qui arriva aux Peuples Voiſins de la République Romaine, qui étant de-

Livre I. Chap. 33.

devenuë fort puiſſante. Ses Voiſins auroient beaucoup mieux fait, de tacher à la retenir dans ſes bornes par le moien de la paix; que de faire chercher aux Romains des moyens nouveaux, pour ſe garantir des maux de la guerre qu'on leur fit, par une ſi puiſſante Ligue. Car cette Ligue ne ſervit qu'à mettre une plus forte union dans la République; qu'à la rendre par conſéquent plus forte; & qu'à lui faire rechercher de nouveaux expédiens, qui lui aidérent à étendre ſa Domination, avec plus de facilité. Entre tous ces expédiens, elle prit celui de créer un Dictateur, qui lui ſervit non ſeulement pour la tirer des périls dont elle étoit menacée alors. Mais outre cela, elle prévint par là, une infinité d'inconvéniens & de malheurs, dans leſquels elle ſeroit tombée ſans cette précaution.

CHAP.

CHAP. XXXIV.

L'autorité des Dictateurs fut toûjours avantageuſe à la République Romaine, & jamais préjudiciable. Et comment l'autorité que les Citoiens uſurpent, eſt pernicieuſe à la liberté : mais celle qui leur eſt accordée par la voix publique ne lui nuit jamais.

QUelqu'un a blamé les Romains d'avoir créé un Dictateur dans leur République, diſant, que c'eſt là l'origine de la Tirannie qui a eu enfin le deſſus dans cet Empire; que le premier Tiran fut celui qui y commanda le premier en qualité de Dictateur, & que ſans cela, Céſar n'auroit jamais pû prendre une qualité & un titre Public, pour pallier ſa Tirannie.

Mais c'eſt ſans éxamen & ſans

Livre I. Chap. 34. raiſon, qu'on a eu cette opinion: car ni la qualité, ni la puiſſance de Dictateur n'ont jamais été la ſource de l'eſclavage de Rome. Mais ce fut la durée de la puiſſance que les Citoiens uſurpérent; & ſi le nom de Dictateur n'eût pas été connu à Rome, les Tirans en auroient pris un autre: étant trés-vrai que c'eſt la force qui donne le titre & la qualité; & que ce n'eſt pas la qualité ni le titre qui donne la force. Ne voit-on pas en éfet, que l'autorité de Dictateur, donnée ſelon les ordres & les réglemens publics, fut toûjours utile à l'Etat; & qu'il n'y eut que l'uſurpation de cette puiſſance qui le perdît? Car les Puiſſances élevées dans une République, par des voies extraordinaires & contraires aux loix, ſont celles qui perdent les Républiques, & non pas celles qui ſont données par les voies ordinaires & légitimes: puis qu'on voit, que pendant un ſi long-

long-tems, il n'y eut aucun Dictateur à Rome qui ne lui rendit de véritables ſervices. Livre I. Chap. 34.

Il y a pour cela des raiſons inconteſtables, parce que ſi vous voulez, qu'un particulier puiſſe nuire dans une République qui n'eſt pas encore corrompuë, & y uſurper une puiſſance extraordinaire, il faut qu'il ait bien des qualitez qu'il ne peut jamais avoir dans un tel tems. Car il faut premiérement, qu'il ſoit trés-opulent, & qu'il ait une puiſſante Faction, qu'il ne peut avoir dans un Etat bien policé: & quand même il en auroit une, des hommes de cette nature paroiſſent ſi dangereux à tout le monde, qu'ils ne peuvent jamais eſpérer d'avoir les ſuffrages de gens libres. De plus, un Dictateur n'étoit que pour un tems, & pour ſervir ſeulement dans la conjoncture, dans laquelle on le créoit: & ſon autorité ne s'étendoit qu'à déterminer lui ſeul, de

Livre I. Chap. 34 ce qu'il faloit faire dans le péril où l'on ſe trouvoit, & à exécuter toutes choſes ſans conſulter perſonne, en jugeant ſans appel ceux qui le devoient être : Mais il n'avoit pas le pouvoir de faire quelque choſe contre le Gouvernement, Comme, par éxemple, d'ôter l'autorité au Senat, ou au Peuple; de caſſer les anciennes Loix de la République, & d'en faire de nouvelles. De ſorte que ſi vous joignez enſemble le peu de tems que duroit la Dictature, l'autorité bornée qu'on lui accordoit, & que le Peuple Romain n'étoit pas encore corrompu; il étoit impoſſible qu'un Dictateur ſortît des bornes de ſon devoir, & qu'il aportât du préjudice à la République: En effet l'expérience fait voir qu'elle en tira toûjours de l'utilité.

Demeurons donc d'accord, qu'entre tous les réglemens de l'ancienne Rome, l'on doit faire une grande eſtime de celui-ci, &

on

on le doit mettre au rang de ceux qui contribuérent le plus à l'élévation de ce grand Empire: Car ſans cet uſage, il eſt difficile que les Républiques ſe tirent de mille inconveniens extraordinaires: puiſqu'en ſuivant leurs régles ordinaires, elles ne peuvent rien faire que lentement, parce qu'elles n'ont point de Conſeils ni de Magiſtrats, qui puiſſent de leur propre autorité faire toutes choſes, aiant beſoin les uns des autres en mille rencontres; ainſi il ſe paſſe beaucoup de tems pour réunir tous les avis, & faire conſentir tout le monde; ce qui rend les remédes trés-dangereux, lorſqu'il eſt queſtion de guérir un mal aigu & preſſant†. Il faut donc que les Républiques aient un réglement ſemblable.

Livre I. Chap. 34.

† C'eſt la conduite que la Républi- que des Provinces Unies a tenuë, il y a quelque

C'eſt pour cela, que la Répu-

rems, en faiſant le Prince d'Orange, comme ſon Dictateur, pour cette fameuſe expédition d'Angleterre, où le ſecret étoit ſi néceſſaire, afin qu'elle eût le ſuccés qu'elle a eü.

Livre I. Chap. 34. blique de Veniſe, qui excelle entre celles d'aujourd'hui, a donné l'autorité à un petit nombre de ſes Citoiens, qui peuvent déterminer entr'eux, d'un commun accord, ce qu'il y a à faire dans des cas preſſans. Et ſi une République n'a pas un réglement comme celui-là, il faut abſolument, qu'en conſervant ſes anciens Statuts, elle périſſe; ou qu'elle les rompe, ſi elle ne veut pas périr. Et jamais dans une République, il ne devroit y naître d'occaſions, où l'on fût obligé d'avoir recours à des moyens extraordinaires pour ſe conduire. Parce qu'encore que ces moiens aient fait du bien, néanmoins l'éxemple en eſt dangereux; puiſque l'on introduit une mode de rompre les réglemens anciens pour le bien public; & en ſuite ſous ce beau prétexte, on vient à les rompre à la ruine de l'Etat.

Une République n'eſt donc jamais

mais parfaite, ſi elle n'a pourvû à tout par les Loix, & ſi elle n'a pas diſpoſé les moiens de remédier à tous les maux qui peuvent ſurvenir, & donné les régles qu'il faut obſerver dans ces tems-là. Je conclus donc, que les Républiques qui n'ont point recours à un Dictateur, dans des accidens dangereux, ne peuvent manquer de perir. Livre I. Chap. 34

Il faut à préſent remarquer ſur ce réglement nouveau, la maniere dont on éliſoit le Dictateur, & la ſageſſe avec laquelle les Romains y avoient pourvû. Car la création d'un Dictateur ne pouvant ſe faire ſans donner de la honte aux Conſuls, puiſque cela les rendoit ſujets, comme les autres, étant auparavant les Chefs de l'Etat; ce ſage Peuple voulut, que les Conſuls eux-mêmes euſſent le pouvoir de l'élire; jugeant bien que lors qu'il ſurviendroit des occaſions, où l'on auroit beſoin

Livre I. Chap. 34.

d'une telle autorité Roiale, ils l'établiront volontiers, & ils en concevroient moins de jalousie, l'aiant établie eux-mêmes. Car les blessures & les autres maux qu'on se fait soi-même, & de son propre mouvement, font beaucoup moins de mal, que ceux que nous recevons de la part des autres. Mêmes dans les derniers tems, les Romains au lieu de créer un Dictateur, prirent la coûtume de donner cette autorité au Consul, en l'y établissant par ces termes; * *Que le Consul se charger d'empêcher, que l'Etat ne reçoive aucun préjudice.* Pour donc revenir à nôtre sujet, je conclus, que les voisins de la République Romaine, voulant l'opprimer, ne firent que l'obliger à établir de meilleurs ordres, non seulement pour être mieux en état de se défendre, mais aussi pour pouvoir les attaquer avec plus.

* Videat Consul, ne Respublica quid detrimenti capiat.

plus de force, plus de prudence, & plus d'autorité. Livre I. Chap. 35.

CHAP. XXXV.

La raiſon pourquoi la création des Decemvirs *fut nuiſible à la liberté de la République Romaine, quoi qu'elle fut faite par les ſuffrages libres du Peuple.*

L'Election que le Peuple Romain fit de dix Citoiens pour faire les Loix, & l'uſurpation que ces gens-là firent du pouvoir abſolu, en opprimant la liberté de ce Peuple, eſt un éxemple, qui ſemble renverſer ce que nous avons dit ci-deſſus, que c'eſt le pouvoir uſurpé par la violence, & non pas celui que le Peuple donne de ſon bon gré, qui eſt préjudiciable à une République. Mais il faut bien diſtinguer la maniere d'établir une nouvelle autorité,

Livre I. Chap. 35.

& le tems auquel on la donne : Car quand on donne un pouvoir ſans bornes, il ne faut pas plus d'un an pour le rendre dangereux; & enfin les ſuites en ſeront bonnes ou mauvaiſes, ſelon que ceux qui en ſeront revêtus, ſeront plus ou moins gens de bien. Si donc l'on éxamine bien, qu'elle fut l'autorité des *Decemvirs*, & celle des Dictateurs, l'on verra que celle des premiers fut incomparablement plus grande. Parce que, quoi qu'on eut créé un Dictateur, les Tribuns, les Conſuls & le Senat ſubſiſtoient toûjours avec leur autorité ordinaire, dont le Dictateur ne pouvoit pas les dépoüiller: & quoi qu'il eut pû caſſer un des Conſuls, ou un des Senateurs, il ne pouvoit pourtant pas détruire le Senat lui-même, ni établir de nouvelles Loix. De ſorte que les Tribuns, les Conſuls, & le Senat ſubſiſtant toûjours avec leur autorité, ils étoient

étoient comme les inſpecteurs du Dictateur, pour empêcher qu'il ne ſortit des bornes du devoir. Livre I. Chap. 35.

Mais il arriva tout le contraire dans la création des *Decemvirs*, parce qu'alors on caſſa les Conſuls, & les Tribuns, & l'on donna à ces dix Citoiens le pouvoir de faire des Loix, & tout ce qu'il leur plairoit, comme s'ils euſſent été tout le Peuple Romain. Ces gens-là ſe trouvant donc ſeuls les maîtres, ſans Conſuls, ſans Tribuns, & ſans qu'il y eut d'appel d'eux au Peuple, & par conſequent n'aiant perſonne qui obſervât leurs démarches, il ne leur fut pas difficile, la ſeconde année, de paſſer les bornes, & de tomber juſques dans l'inſolence, y étans portez par l'ambition d'Appius.

Il faut donc bien remarquer que lors qu'on a dit, qu'une autorité accordée par des ſuffrages libres, ne fut jamais préjudiciable à une

Livre I. Chap. 35.

République, l'on préſuppoſe toûjours, qu'un Peuple ne vient jamais à la donner, qu'avec les précautions néceſſaires, & dans un tems convenable : mais ſi ce Peuple ſe laiſſe aveugler juſques-là, que de l'accorder avec autant d'imprudence que les Romains en eurent, en donnant le pouvoir abſolu aux *Decemvirs*, il arrivera toûjours ce qui arriva dans cette occaſion-là.

La preuve de cela n'eſt pas difficile, ſi l'on éxamine pourquoi les Dictateurs furent toûjours gens de bien, & pourquoi les *Decemvirs* devinrent Tirans : & ſi l'on examine encore quelle conduite a été obſervée par les Républiques, qui ſe ſont maintenues toûjours en bon état, quoi qu'elles euſſent établi des gens dans la poſſeſſion d'une longue autorité, comme celle que les Lacédémoniens donnoient à leurs Rois, & celle que les Véni-

tiens

tiens donnent à leurs *Doges*; car l'on verra que dans l'une & dans l'autre de ces deux Républiques, l'on a donné des inſpecteurs à ces Princes, qui les ont toûjours empêchez d'abuſer de leur pouvoir. Et il ne ſuffit pas que le Peuple ne ſoit point encore corrompu; parce qu'un pouvoir ſans bornes vient à bout en fort peu de tems de le corrompre, & de ſe faire des amis & des partiſans. Il ne faut pas croire, non plus, qu'un homme revêtu d'une telle autorité, ne puiſſe point enabuſer, a cauſe qu'il ſera pauvre, & qu'il ne ſera pas maintenu par des parens puiſſans; parce que ſitôt qu'un homme eſt parvenu là, il trouve des richeſſes, de la faveur, & de l'appui; comme nous en parlerons plus particulierement au ſujet de la création de nos *Decemvirs*. Livre I. Chap. 35.

CHAP.

CHAP. XXXVI.

Il ne faut pas que les Citoiens qui ont poſſedé les premieres Charges, dédaignent d'entrer dans d'autres moins conſidérables.

LEs Romains aiant créé Conſuls, Marcus Fabius, & G. Manlius, ils gagnerent une trés-glorieuſe bataille contre les Veientins & les Toſcans. Et Quintus Fabius frere du Conſul, qui avoit été Conſul lui-même l'année précedente, fut tué dans cette bataille. L'on doit remarquer ſur ce ſujet, combien les Loix de cette République étoient propres à l'élever, & à la rendre conſidérable; & combien les autres Républiques ſont éloignées du bon chemin, lors qu'elles ne ſuivent pas de tels ordres que ceux-là. Car quoi que les Romains fuſſent paſſionnez pour

la

la gloire, ils ne croyoient pourtant pas, qu'il fut indigne d'eux, d'obéir à des gens qu'ils avoient autrefois commandez, & de servir dans les armées, dont ils avoient été les Généraux. Livre I. Chap. 36.

Cette belle coûtume eſt bien contraire à l'opinion, aux ordres, & à la conduite de nos Citoiens d'aujourd'hui. A Veniſe même ils ont encore cette erreur de croire qu'il eſt honteux à un de leurs Citoiens, qui aura occupé un poſte élevé, d'en accepter un moindre; & l'Etat approuve cet abus, qui rend ce Citoien moins propre au ſervice du Publie, quoi que cela ſemble lui être honorable en ſon particulier. Car une République doit faire plus de fond ſur un homme, qui d'un grade élevé, deſcend volontiers dans un moindre; que ſur un autre, qui d'un petit poſte s'élevera à un plus grand: & la raiſon de cela, c'eſt qu'on

Livre I. Chap. 36. qu'on ne peut ſe confier à ce dernier, à moins qu'il n'ait auprés de lui des gens ſi diſtinguez par leur mérite, & par l'eſtime où ils ſont, qu'ils ſoient en état de ſuppléer par leur conſeil, & par leur autorité, au peu d'expérience de ce nouvel Officier.

Si donc la coûtume eut été à Rome, comme elle l'eſt aujourd'hui à Veniſe, & ailleurs, qu'un homme qui auroit été une fois Conſul, n'eut jamais voulu aller à l'armée, ſinon dans cette qualité-là, il en ſeroit ſurvenu mille inconvenients, au préjudice de la liberté publique; tant par les fautes que les nouveaux Généraux & les autres Officiers auroient pû faire, que par leur propre ambition, qu'ils auroient pû ſatisfaire plus aiſement, ne voiant perſonne auprés d'eux, devant qui ils euſſent apprehendé de faire de faux pas, & ainſi étans moins gênez là-

la République auroit été davantage exposée. Livre I. Chap. 37.

CHAP. XXXVII.

Quels furent les desordres que la Loi Agraire produisit dans Rome; & comment il est trés-dangereux de faire dans une République, une Loi qui regarde des tems anciens, & qui renverse une ancienne coûtume reçûë dans l'Etat.

LEs anciens Auteurs disent, que l'homme s'afflige du mal, & se lasse du bien l'une & l'autre de ces differentes passions produisent les mêmes effets : Parce que quand les hommes n'ont plus lieu de combattre par nécessité, ils combattent par l'ambition, qui a tant de pouvoir sur eux, qu'à quelques grandeurs que vous les éleviez, jamais cette passion ne les abandonne. La raison de cela, c'est que les hommes sont

Livre I. Chap. 37.

ſont naturellement faits de maniere qu'ils peuvent bien ſouhaitter toutes choſes ; mais ils ne peuvent jamais aquerir tout ce qu'ils ſouhaittent : le déſir étant donc, bien plus grand que les forces qu'on a pour le ſatisfaire, il s'en enſuit toûjours le dégoût de ce qu'on a en ſon pouvoir, & le chagrin de celui qui le poſſede. C'eſt-là l'origine de toutes les inconſtances de la fortune ; parce que les hommes ſouhaittant d'un côté d'augmenter ce qu'ils poſſedent ; & craignant d'autre part, de perdre ce qu'ils ont gagné, ils ſe font des ennemis, qui leur font la guerre ; & cette guerre vient à déſoler un Etat, & à élever l'autre.

Ce qui me fait dire ceci, c'eſt que le menu Peuple de Rome n'eut pas plûtôt abbatu la Nobleſſe, par le moien des Tribuns, à quoi la néceſſité l'avoit obligé, qu'il commença à faire la guerre

à

à cette même Nobleſſe, par un motif d'ambition, voulant partager avec elle, & leurs Charges & leurs Terres; parce que ce ſont les choſes que les hommes ſouhaitent avec le plus de paſſion. Cette ambition produiſit toutes les diviſions qui arrivérent au ſujet de la Loi *Agraire*; & enfin elle fut cauſe de la ruine de la République même. Livre I. Chap. 37.

Or comme les Républiques doivent avoir pour maxime invariable, celle de tenir toûjours le Public riche, & les particuliers pauvres; il faut que la République Romaine ne fût pas bien réglée là deſſus; peut-être, parce qu'il n'y eut point d'abord de loi établie pour cela, de maniére que l'on ne fût pas obligé d'y revenir jamais: ou que l'on ait tant differé à établir un réglement ſi néceſſaire, qu'il étoit dangereux de reprendre les choſes de loin: ou qu'enfin, ſuppoſé qu'il eût été établi

Livre I. Chap. 37.

établi dés le commencement, il pouvoit avoir été corrompu par une mauvaise conduite. Mais de quelque maniére que la chose ait été, l'on n'a jamais parlé à Rome d'une telle Loi, que l'on n'ait bouleversé toutes choses.

Cette Loi contenoit deux choses principales. L'une, que jamais un Citoien ne pût posséder au delà d'une certaine quantité d'arpens de terre : l'autre, que toutes celles qu'on gagneroit sur les Ennemis, fussent partagées entre le Peuple Romain. Un tel réglement chagrinoit par conséquent, les Nobles par deux endroits : le premier étoit, que ceux qui possedoient plus de terres que la Loi ne permettoit, devoient en être dépossedez, & la plûpart des Nobles se trouvoient dans le cas ; par l'autre article, qui partageoit les terres conquises entre le menu Peuple, les Nobles n'avoient plus les moiens de s'enrichir.

Les

Les plus puiſsans étant donc, intéreſſez là dedans, & s'imaginans d'ailleurs, qu'ils défendoient l'Etat, en diſputant leurs droits, la République ne manquoit jamais de tomber dans un grand déſordre, toutes les fois qu'on parloit de cette Loi: & les Nobles tantôt l'éludoient par adreſſe & par des remiſes; tantôt en faiſant naître une guerre; quelquefois en oppoſant à un Tribun qui la demandoit, un autre Tribun qui n'y vouloit pas conſentir; d'autres fois en cédant une partie de ce que le Peuple vouloit; ou bien en envoiant une Colonie dans le païs qui devoit être partagé, comme il arriva à l'égard de celui d'*Antium*†, qui aiant été cauſe, que cette Loi produiſit des diviſions, on y envoia une Colonie tirée de Rome, au pouvoir de laquelle on conſigna ce territoire. Et à ce propos, Tite-Live uſe d'une expreſſion remarquable, lorſque conſidérant, qu'à peine trouva-on dans

Livre I. Chap. 37.

† C'eſt une Ville du Latium, ou de la Campagne de Rome; elle eſt ſur mer aſſez proche d'Oſtie. Elle étoit riche par le trafic, aujourdui ce n'eſt qu'un Village appellé, Capo d'Anzo.

Livre I. Chap. 37. la Ville des gens qui vouluſſent donner leur nom pour aller dans cette Colonie : il ajoûte, Tant cette Populace avoit plus de penchant à ſouhaiter les choſes à Rome, qu'à les aller poſſéder à Antium ?

Cette Loi troubla Rome juſqu'à ce que la République portât ſes armes aux extrêmitez de l'Italie, & même par delà, dans leſquels tems cette Loi demeura là. Ce qui venoit de ce que les terres que les Ennemis poſſedoient, étant éloignées de la vuë de la Populace, & dans des païs où elle ne pouvoit pas aller aiſément pour les cultiver, elle ne les demandoit plus ſi fortement : & même les Romains commencérent alors à être là deſſus moins rigoureux envers leurs Ennemis : Et s'ils dépouilloient quelque Ville de ſon territoire, ils y envoioient une Colonie.

Ainſi la Loi fut négligée pour ces

ces raiſons-là, juſqu'au tems des Gracques, qui l'aiant réveillée, elle fut cauſe de la ruine de la République: parce que les forces de ceux qui s'y oppoſoient, étoient fort augmentées: ce qui fit naître tant d'animoſité entre le Peuple & le Senat, que l'on en vint aux armes & à répandre beaucoup de ſang. A quoi les Magiſtrats ne pouvant pas remédier, & aucune des Factions ne pouvant avoir recours à eux, l'on vint à chercher des moiens particuliers, & chacun des Partis penſa à ſe faire un Chef qui le défendît. Livre I. Chap 37.

Voila ce que la Populace vint à bout de faire, & s'étant remiſe entre les mains de Marius, elle le fit quatre fois Conſul, & ſon Conſulat fut ſi peu interrompu par les petits intervalles, qui ſe trouvoient entre les differentes fois qu'on le créa; qu'il fut en état de ſe faire lui-même Conſul trois autres fois encore. La Nobleſſe d'autre côté

Livre I. Chap. 37.

té, ne voiant point de remedes à ce desordre, elle se tourna du côté de Sylla, qu'elle fit Chef de son parti, ce qui produisit des guerres civiles, & fit répandre bien du sang; Mais aprés plusieurs changemens de la Fortune, la Noblesse eut le dessus. Ces mêmes troubles se reveillérent en suite du tems de César & de Pompée, car le premier s'étant rendu le Chef du parti de Marius, & Pompée de celui de Sylla; lorsqu'il fut question d'en venir aux mains, Cesar l'emporta, & il devint le premier Tiran de Rome, qui ne fut jamais libre depuis cette oppression.

Ce fut donc là, le commencement & la fin de la Loi *Agraire*. Et quoi que nous aions fait voir ailleurs, que les divisions survenuës à Rome entre le Peuple & le Senat, conservoient la liberté dans la République, parce que cela produisoit des loix, qui empê-

pêchoient qu'elle ne tombât dans l'eſclavage : & qu'il ſemble que le ſuccés de cette Loi *Agraire*, contrediſe une telle remarque : je ne laiſſe pas de demeurer ferme dans mon opinion, à cauſe de l'ambition des Grands, qui eſt ſi exceſſive, que ſi elle n'eſt retenuë & bridée en pluſieurs maniéres, & par mille moiens, elle ne manquera jamais de perdre bien vîte une République. Et ſi les diviſions produites, au ſujet de la Loi *Agraire*, ne pûrent qu'à peine, dans l'eſpace de trois-cens ans, rendre Rome eſclave, elle le ſeroit devenuë peut-être bien plûtôt, ſi le menu Peuple, n'avoit pas tenu en bride les Nobles, par le moien de cette Loi, & par d'autres encore. Livre I. Chap. 37.

L'on voit auſſi par là, combien les hommes font plus de cas du bien, que de l'honneur & des Charges : Parce que quand il ne s'eſt agi que des honneurs & des

Livre I. Chap. 37. Dignitez, la Nobleſſe Romaine les a cédées au menu Peuple, ſans faire des troubles & des mouvemens extraordinaires. Mais quand il fut queſtion du bien, la Nobleſſe fut ſi acharnée à le défendre, que le menu Peuple voulant ſe ſatisfaire, fut contraint d'avoir recours aux moiens dont nous venons de parler. Et les premiers mobiles de ces déſordres, furent les Gracques, qui marquérent par cette conduite, bien plus de bonne volonté que de prudence: car toutes les fois qu'on voudra corriger un abus, qui aura jetté de grandes racines dans une République; & qu'on voudra pour cet effet, établir une loi qui tombe juſques ſur des tems bien éloignez, ce ſera toûjours un deſſein d'un homme peu ſage, & l'on ne fera par là autre choſe, que d'avancer le malheur, où un tel abus ne vous auroit conduit que longtems aprés, comme nous l'avons

ample-

amplement montré ci-devant ; mais si vous temporisez, l'on ne tombe pas si tôt dans le malheur ; & il se dissipe même quelquefois avant que de venir au point qu'on a lieu d'appréhender. Livre I. Chap. 38.

CHAP. XXXVIII.

Les Républiques foibles sont toûjours irrésolües, & ne savent pas prendre leur parti ; ou si elles le prennent, la nécessité y a plus de part que le choix.

IL arriva à Rome une grande contagion qui fit croire aux *Volsques*†, & aux *Eques* *, que la conjoncture étoit favorable pour accabler cette République. Ces deux Peuples aiant donc fait une trés-

† Ce sont des Peuples de la marine du Latium, ou Campagne Romaine, Fundi, Terracine & Antium étoient à eux. Ces Villes ont encore leurs anciens noms.

* Ce Peuple étoit entre le Latium, les Sabins & les Marses. C'est aujourd'hui une partie de l'Abruzzo.

Livre I. Chap. 38

trés-groſſe armée, ils attaquérent les Latins & les Herniciens, & ils degâterent leur païs; Ce qui obligea ces derniers d'en avertir les Romains, & de les prier de prendre leur défenſe en main. Mais la République étant accablée de ce fleau de la contagion, on leur répondit, qu'ils euſſent à faire le mieux qu'ils pourroient, pour ſe défendre avec leurs propres troupes; parce qu'on ne ſe trouvoit pas en état de les ſecourir. Dans cette rencontre, le Senat montra ſa prudence & ſa généroſité; & comment en quelque état qu'il fût, il voulut toûjours être le maître des réſolutions, que pourroient prendre les Peuples qui dépendoient de lui: Et jamais cet illuſtre Corps ne ſe fit un point d'honneur de délibérer encore, ſur des choſes qu'il avoit autrefois réſoluës, & qui étoient contraires à ſes maniéres & à ſes régles ordinaires, ou même à d'autres réſolu-

tions ; pourvû qu'il apperçût que la néceſſité l'obligeoit à en uſer ainſi. Livre I. Chap. 38.

Je dis ceci, parce que les Romains avoient défendu à ces Peuples de prendre les armes pour ſe maintenir ; & un Senat moins prudent que celui-là, auroit crû faire tort à ſon autorité, de leur accorder la liberté de ſe défendre d'eux-mêmes. Mais cette Auguſte Compagnie a toûjours jugé des choſes ſelon le bon ſens ; & elle a toûjours cru, que le parti le moins méchant étoit le meilleur : Car cela lui faiſoit aſſez de peine de n'être pas en état de défendre ſes Sujets ; c'étoit auſſi avec chagrin qu'elle leur voioit prendre les armes d'eux-mêmes, pour les raiſons que nous avons dites, & pour pluſieurs autres qu'on comprend aſſez de ſoi-même. Cependant voiant bien que la néceſſité auroit obligé ce Peuple à courir aux armes, à quelque prix que

Livre I. Chap. 38.

ce fût ; puiſque l'Ennemi étoit ſur lui ; elle prit le parti le plus honnête, & ne voulut pas que ces gens-là fiſſent ſans ſa permiſſion, ce qu'il faloit pourtant qu'ils fiſſent ; par la crainte, que ſi cette fois ils euſſent déſobei par néceſſité ; dans une autre rencontre, ils ne l'euſſent fait par caprice.

Mais quoi que ce ſoit là le parti que toutes les Républiques doivent prendre, cependant celles qui ſont foibles & mal conſeillées n'en ont pas la prudence, non plus que celle de ſe faire honneur de la néceſſité.

* C'eſt Ceſar Borgia fils du Pape Alexandre VI.

Le Duc * de Valentinois aiant pris Fayence, & obligé Bologne à faire le traité qu'il vouloit ; il forma le deſſein de s'en retourner à Rome par la Toſcane, & il envoia à Florence, demander le paſſage pour lui & pour ſon armée. L'on conſulta beaucoup comment l'on devoit ſe conduire dans cette conjoncture, & perſonne

ſonne ne ſe trouva d'avis d'accorder au Duc ſa demande : mais l'on ne ſuivit pas en cela, la maxime des anciens Romains : parce que le Duc aiant une trés-puiſſante armée, & les Florentins étans tout à fait hors d'état de lui diſputer le paſſage, il leur étoit bien plus honorable, qu'il paſsât ſur leurs terres par leur propre permiſſion, que par la force : puiſqu'il le fit à leur confuſion, au lieu que s'ils euſſent pris un autre parti, l'affront n'en eût pas été beaucoup ſi grand. Livre I. Chap. 38.

Mais le plus grand défaut des Républiques foibles, c'eſt d'être indeterminées, en ſorte qu'elles ne prennent aucune réſolution que lorſqu'elles y ſont forcées. Si donc on leur procure par là leur avantage, elles en ſont obligées à la violence qu'on leur a faite, & non pas à leur bonne conduite.

J'ajoûterai à ceci deux autres exemples, arrivez de nos jours,

Livre I. Chap. 38.

dans le Gouvernement de notre République. Aprés que dans l'an Mille-cinq-cens, Louis XII. Roi de France eut repris Milan, il ſouhaittoit de faire rentrer les Florentins dans Piſe, qui lui en promettoient cinquante-mille *Ducats:* Ce qui fit que ce Prince envoia ſes troupes de ce coté là, ſous la conduite de Monſieur de Beaumont, en qui les Florentins avoient bien de la confiance, quoi qu'il fût François. Ce Général avec ſon armée marcha entre Caſcine & Piſe, afin d'en aller battre les murailles; & faiſant là quelque ſejour, pour diſpoſer toutes choſes néceſſaires à emporter la place, il lui vint des Ambaſſadeurs de Piſe, qui lui offrirent de lui remettre leur Ville entre les mains; pourvû qu'il leur donnât parole, de la part du Roi, de ne la remettre point au pouvoir des Florentins avant quatre mois: Mais ces derniers n'y voulu-

lurent jamais consentir : de sorte que tout ce qui en revint à notre République fut, qu'aprés qu'on eut mis le Siége devant cette Ville, il falut le lever avec honte. Or les Florentins ne refusérent cette proposition, que parce qu'ils se défioient de la parole du Roi, cependant leur foiblesse les avoit obligez à se remettre entre ses mains. Et d'ailleurs, ils ne se fioient pas à lui, sans s'appercevoir, qu'il valoit beaucoup mieux que le Roi fût en état de leur livrer Pise, lui étant dedans, que d'acheter les promesses que ce Prince leur faisoit, de la remettre entre leurs mains, dans un tems qu'il n'en étoit pas le maître; parce que s'il ne leur eût pas livrée lorsqu'il l'eût possédée, ils auroient découvert ses mauvaises intentions. Ainsi ils auroient beaucoup mieux fait de consentir que Monsieur de Beau-

Livre I. Chap. 38.

Livre I. Chap. 38.
mont y entrât, ſous quelque promeſſe qu'il eût voulu donner.

L'on en vit une preuve manifeſte en Mille cinq cens deux, qu'Arezzo s'étant ſoûlevé contre les Florentins, le Roi de France leur envoia Monſieur Imbalt pour les en rendre maîtres. Ce Commandant étant arrivé avec des troupes prés d'Arezzo, il entra incontinent en traitté avec les habitans, qui vouloient bien rendre la place aux François, ſous certaines conditions, à peu prés comme avoient voulu faire les Piſantins. Les Florentins ne voulurent point encore accepter ce parti, ce que voiant ledit Sieur Imbalt, & concluant que les Florentins n'y entendoient rien; Il traita de lui-même avec les habitans, ſans en rien communiquer aux *Commiſſaires* de la République: de ſorte qu'il conclut avec eux, comme il lui plut; & aiant traité, il entra avec ſes gens dans

dans Arezzo, marquant aux Florentins qu'ils étoient des fous, qu'ils n'entendoient rien dans les affaires du monde; & que s'ils vouloient avoir Arezzo, qu'ils le fiſſent ſavoir au Roi, qui ſeroit bien plus en état de les faire entrer dedans, pendant qu'il en étoit le maître, que lorſqu'il étoit dehors. Livre I. Chap. 38.

Cependant l'on déchiroit dans Florence ledit Sr. Imbalt, & les invectives qu'on vomiſſoit contre lui, ne finirent point, que lorſqu'on vit, que ſi M. de Beaumont eût été auſſi habile homme que lui, la République ſeroit redevenuë maîtreſſe de Piſe, comme elle le devint d'Arezzo.

Pour donc revenir à nôtre ſujet, les Républiques irreſoluës & indeterminées, ne prennent jamais le bon parti, que lorſqu'on les y force; parce que leur foibleſſe les empêche de ſe réſoudre, tant qu'elles ont le moindre ſujet de crainte; & ſi une telle appréhen-

Livre I. Chap. 39.
sion n'eſt étouffée par une force majeure, elles demeurent toûjours dans l'irréſolution.

CHAP. XXXIX.

L'on voit ſouvent les mêmes accidens arriver, chez des Peuples fort différens.

CEux qui éxaminent ce qui eſt arrivé autrefois, & ce qui arrive aujourd'hui, trouvent que les mêmes paſſions & les mêmes mouvemens ont toûjours régné dans toutes les Républiques, & chez toutes les Nations. Rien n'eſt donc ſi aiſé, aprés qu'on a bien lû les hiſtoires anciennes, que de pourvoir à tout ce qui peut ſurvenir dans un Etat, en y remédiant de la maniere que les Anciens ont fait : & ſi vous n'en voiez point d'éxemples chez eux, trouvez vous même des éxpédiens

pédiens qui vous ſoient propres, en éxaminant les choſes qui ont le plus de rapport à l'état où vous étes. Mais parce qu'on néglige ſouvent cet éxamen ; ou qu'on n'entend pas ce qu'on lit, ou que ſi l'on l'entend, cela n'eſt pas connu de ceux qui ont le Gouvernement en main ; il en arrive qu'on voit dans tous les tems toûjours les mêmes inconvenients. Livre I. Chap. 39.

La République de Florence, aprés l'année mille-quatre-cens-quatre-vingt-quatorze, aiant perdu une partie de ſes Etats, comme Piſe & d'autres Places, elle fut contrainte de faire la guerre à ceux qui les retenoient : mais comme ils étoient puiſſans, l'on faiſoit de grandes dépenſes ſans faire de conquêtes : Ces dépenſes obligeoient à mettre de grans impôts, dont le Peuple ſe plaignoit hautement. Et parce que cette guerre étoit conduite par un Magiſtrat compoſé de dix Citoiens qu'on

Livre I. Chap. 39. qu'on appelloit les *Dix de la Guerre*, tout le Peuple commença à le prendre en averſion, comme s'il eut été cauſe & de la guerre, & des dépenſes qu'on y faiſoit; Ce Peuple s'imaginant qu'en caſſant un tel Magiſtrat, l'on verroit bientôt la guerre ſe terminer: de ſorte que quand il faloit renouveller ces Officiers, on ne le fit pas, & on laiſſa expirer ces Charges d'elles-mêmes, remettant leurs fonctions à la *Seigneurie*.

Cette réſolution fut ſi pernicieuſe, que non ſeulement elle ne fit point finir la guerre, comme le Peuple ſe l'eſtoit imaginé; mais même aprés qu'on en eut oté la conduite à des gens qui l'adminiſtroient avec beaucoup de prudence, il en reſulta un tel deſordre, qu'outre la Ville de Piſe, l'on perdit encore celle d'Arezzo, avec beaucoup d'autres Places. Le Peuple donc revenant de ſon erreur, & voiant que ce qui l'ac-

l'accabloit, c'étoit ſon propre mal, & non pas ſon Médecin, il rétablit le Magiſtrat des *Diz*. Livre I. Chap. 39.

Ce même caprice entra autrefois dans l'eſprit du Peuple Romain, contre le nom des Conſuls; parce que ce Peuple voiant qu'une guerre n'étoit pas plûtot terminée, qu'on rentroit dans une autre, & qu'on ne pouvoit jamais parvenir à avoir la Paix, au lieu qu'il devoit s'appercevoir que cela venoit de l'ambition de ſes voiſins qui tâchoient de l'opprimer, il alla s'imaginer que cela venoit de l'ambition des Nobles, qui ne pouvant pas mâtiner la Populace dans Rome, à cauſe qu'elle ſe maintenoit par le moien des Tribuns, ils vouloient au moins la depaïſer, afin de l'accabler en campagne, par l'autorité des Conſuls qui n'étoit point bridée par celle des Tribuns. Le Peuple donc ſe met en tête, là-deſſus, qu'il faut éteindre la dignité Conſulaire,

Livre I. Chap. 39. te, ou limiter tellement ſon pouvoir, que ceux qui en ſeroient revêtus, n'euſſent aucune autorité ſur lui, ni en campagne, ni à Rome.

Le premier qui tâcha d'introduire cette Loi, fut un Tribun nommé Terentille, qui propoſa qu'on établît cinq hommes pour éxaminer le pouvoir des Conſuls, & pour le limiter. Cela choqua fort la Nobleſſe, qui trouvoit que la Majeſté de l'Empire étoit entierement avilie, puis qu'il ne reſtoit plus aucun grade pour elle dans la République: Cependant l'opiniâtreté des Tribuns fut ſi grande, qu'on ſupprima entierement le Conſul; & aprés quelques autres réglemens, ils aimérent mieux faire des Tribuns avec l'autorité des Conſuls, que d'avoir des Conſuls mêmes, tant leur averſion regardoit plus le nom que la choſe. Et ils vécurent longtems ſur ce pied-là, juſqu'à ce qu'en-

qu'enfin reconnoiſſans l'abus, où ils étoient, ils rétablirent les Conſuls, comme les Florentins ont rétabli le Conſeil des *Dix*. Livre I. Chap. 40.

CHAPITRE XL.

De la création des Decemvirs *à Rome, & ce qu'il faut obſerver ſur ce ſujet ; où l'on remarque qu'entre pluſieurs choſes l'on peut conſerver ou accabler une République, par un moien tout ſemblable.*

AIant deſſein de faire des réflexions particulieres, ſur ce qui arriva à Rome en conſéquence de la création des *Decemvirs;* il me ſemble à propos de faire un récit de tout ce qui ſurvint pour une telle création ; & d'examiner enſuite tout ce qu'il y eut là-dedans de remarquable, tant en faveur de ceux qui voudroient main-

Livre I. Chap 40.

maintenir la liberté dans une République, que de ceux qui voudroient s'en rendre les maîtres. Car dans ce discours, l'on verra les fautes que le Senat fit avec le menu Peuple, au préjudice de la liberté; & les fautes qu'Appius, Chef du corps des Decemvirs, fit au préjudice de la Tirannie, qu'il avoit résolu d'établir à Rome.

Aprés plusieurs contestations entre le Peuple & la Noblesse, au sujet d'une introduction de nouvelles Loix dans la République, par lesquelles on prétendoit en affermir davantage la liberté; l'on demeura d'accord d'envoier Spurius Posthumius avec deux autres Citoiens à Athenes, pour en rapporter un exemplaire des Loix de Solon, afin d'établir les Loix Romaines sur un tel modêle. Quand ces Envoiez furent de retour, l'on donna le pouvoir à des gens, pour examiner & pour arrêter les Loix, & l'on fit une création de dix

Citoiens

Citoiens pour un an, dont Appius Claudius, homme ruſé & inquiet, ſe trouva du nombre. Mais afin qu'ils puſſent faire des Loix, ſans être obligez d'avoir des égards pour quelqu'un; l'on caſſa à Rome tous les autres Magiſtrats, & ſur tout les Tribuns & les Conſuls; & l'on ôta le pouvoir d'appeller au Peuple: de ſorte que les *Decemvirs* ſe virent par là, les maîtres abſolus de la République; mais Appius ſe rendit maître de toute l'autorité de ſes Collégues, à cauſe que le menu Peuple étoit fort porté pour lui, car il s'étoit rendu extérieurement ſi populaire, qu'il paroiſſoit ſurprenant, qu'il eût ſi tôt pris un nouveau génie & un nouveau tempérament, aiant paſſé, juſque-là, pour un cruel perſécuteur de la Populace. Livre I. Chap. 36.

Ces *Decemvirs* eurent une conduite aſſez modeſte, & aſſez conforme à un Etat Républicain, ne

Livre I. Chap. 40

ne tenant que douze Huiſſiers, qui marchoient devant celui qui faiſoit la Charge de Préſident entr'eux: Et quoi qu'ils euſſent un pouvoir abſolu, néanmoins quand il fut queſtion de faire le procés à un Citoien Romain, pour cauſe de meurtre, ils le citérent devant le Peuple, & le firent juger par lui. Ils écrivirent leurs Loix en dix tables; & avant que de les confirmer, ils les expoſérent en Public, pour que chacun les pût lire & pût propoſer ſes difficultez deſſus; afin que ſi l'on appercevoit qu'il y eût quelque défaut, l'on pût le corriger avant que de confirmer ces Loix. Dans ces entrefaites, Appius fit courir le bruit dans Rome, Que ſi l'on ajoûtoit deux tables à ces dix, elles ſeroient entiérement parfaites. Cette penſée, qui fut ainſi ſuggerée au Peuple, lui donna lieu de continuer aux *Decemvirs* leur autorité, pour une autre année, ce

ce qu'il faiſoit fort volontiers, tant afin qu'on ne créât point de nouveaux Conſuls, que parce qu'il eſpéroit pouvoir ſubſiſter ſans Tribuns, étant lui-même juge des procés, comme nous venons de voir. Livre I. Chap. 40.

Comme donc, on eut pris la réſolution de refaire des *Decemvirs* pour une autre année, la Nobleſſe s'intrigua pour avoir de telles Commiſſions; & Appius paroiſſoit entre les premiers qui la demandoient au menu Peuple, ce qu'il faiſoit avec tant de ſoûmiſſion & de douceur, qu'il commença à ſe rendre ſuſpect à ſes Collégues: † *Parce qu'ils croïoient que ce n'étoit pas ſans de fortes raiſons, qu'une ſi grande douceur pût ſuccéder à une ſi grande fierté.* Mais comme ils craignoient de lui tenir tête ouvertement, ils réſolurent de le faire avec adreſſe; & quoiqu'il fût le plus jeune de tous, néanmoins ils lui donnerent

† Credebant enim haud gratuitam in tanta ſuperbia comitatem fore.

Livre I. Chap. 40.

rent le pouvoir de nommer au Peuple ceux qui devoient être *Decemvirs*, parce qu'ils croioient qu'il ſuivroit la coûtume de tous les autres, de ne ſe nommer pas ſoi-même, à cauſe que c'étoit une choſe honteuſe & inconnuë dans Rome. * *Mais l'adreſſe dont on ſe ſervoit pour ſe défaire de lui, ſervit d'occaſion pour le faire parvenir à ſes fins;* & il ſe nomma tout le premier, au grand étonnement & au grand déplaiſir de toute la Nobleſſe. Il en nomma encore neuf autres, tels qu'il lui plût. Et cette nouvelle création étant faite, pour une autre année, il commença à faire voir au Peuple & à la Nobleſſe, la faute que l'un & l'autre avoit faite: Car Appius † *leva bien-tôt le maſque;* donna bien des preuves de ſon orgueuil naturel, & il ne mit guéres de tems à corrompre ſes Collégues, en leur faiſant naître tous les ſentimens qu'il avoit. Et afin de donner

*Ille vero impedimentum pro occaſione arripuit.

† Finem fecit ferendæ alienæ perſonæ.

ner plus de terreur au Peuple & au Sénat, au lieu de douze Huiſſiers qu'ils avoient, ils en prirent juſqu'à ſix-vint. Livre I. Chap. 40.

La crainte fut univerſelle durant quelques jours; puis ces *Decemvirs* prirent le parti d'amuſer le Senat, & de maltraiter le menu Peuple; & ſi quelque particulier maltraitté appelloit d'un jugement à l'autre, il étoit encore plus maltraité dans ſon appel, que dans la premiére inſtance. Le menu Peuple donc, reconnoiſſant la faute qu'il avoit faite, commença à tourner les yeux du côté des Nobles, dans l'affliction où il étoit. † *Et il mit l'eſperance de ſa liberté dans les mêmes gens, dont aiant appréhendé le pouvoir & la Tirannie, il avoit réduit la République dans l'état où elle étoit alors.* La Nobleſſe de ſon côté, étoit bien aiſe de voir le menu Peuple dans cette dé-

† * Et inde libertatis captore auram, unde ſervitutem timendo, in eum ſtatum Rempublicam adduxerant.

Livre I. Chap. 40.

déſolation. * *Afin qu'étant rebuté du Gouvernement qui ſubſiſtoit, il vint à ſouhaiter d'avoir des Conſuls.*

*Ut ipſi tædio præſentium Conſules deſiderarent.

Enfin les derniers jours de l'année étant venus, les deux tables des Loix étoient faites, mais elles n'étoient pas encore publiées. C'eſt ce qui fit prendre l'occaſion aux *Decemvirs*, de continuer dans leurs Charges. Et là deſſus, ils commencérent à mettre en uſage les voies de la violence dans leur Gouvernement, s'étant fait des *Satellites* des jeunes gens de qualité, à qui ils donnoient la confiſcation de ceux qu'ils condannoient. † *Ces préſens corrompoient la jeuneſſe, qui préféroit à la liberté publique, le libertinage dans lequel elle vivoit.*

† Quibus donis juventus corrumpebatur, & malebant licentiam ſuam, quam omnium libertatem.

Il arriva dans ce tems-là, que les Sabins *† & les Volſques firent la

*† C'étoit un Peuple entre le Tybre, l'Umbrie ou Duché de Spolete, les Marſes, ou les Eques, ou la Province d'Abruzzo. Une bonne partie du païs de ce Peuple, s'appelle encore aujourd'hui la Sabina.

la guerre aux Romains; & l'apprehenſion qu'elle donna, fit reconnoître aux *Decemvirs*, la foibleſſe de leur pouvoir & de leur Gouvernement; parce qu'ils ne pouvoient pas diſpoſer de tout ce qui regarde la guerre, ſans le Senat, & ils voioient qu'en l'aſſemblant, ils perdoient leur autorité. Néanmoins, étans contrains par la néceſſité, ils prirent ce dernier parti; & aiant aſſemblé les Senateurs, pluſieurs d'entr'eux ſe récriérent ſur les hauteurs & ſur la fierté des *Decemvirs*. Et ceux qui le firent avec le plus de force, furent Valerius & Horatius: de ſorte que dés lors, toute leur autorité eût été abolie, ſans que le Senat ne voulut pas faire voir tout ſon pouvoir, à cauſe de la haine qu'il avoit contre le menu Peuple, jugeant que ſi les *Decemvirs* renonçoient volontairement à leur puiſſance, il pourroit

Livre I. Chap. 40.

arriver qu'on rétabliroit les Tribuns du Peuple.

Cela fut cauſe qu'on réſolut la guerre, & qu'on mit en campagne deux armées conduites par une partie des *Decemvirs*. Appius demeurant dans la Ville pour la gouverner, & étant devenu amoureux de Virginie, qu'il voulut tirer par force des mains de ſon pére Virginius; Ce pére prit la réſolution de la tuer pour la délivrer de cette infamie: Cet accident fit naître de grands troubles dans la Ville & dans les armées, qui s'étant jointes avec le reſte du Peuple Romain, ils s'en allérent enſemble au Mont Sacré, d'où ils ne revinrent point, qu'aprés avoir fait renoncer les *Decemvirs* à leur autorité, créé les Tribuns & les Conſuls, & remis la République ſous ſa premiére forme de Gouvernement libre.

Qu'on remarque donc bien ſur ce

ce morceau de l'Hiſtoire, Que le malheur qu'on eut à Rome d'établir une telle Tirannie, ne vint que de la même ſource, qui produit preſque toutes les autres Tirannies dans une République; qui eſt, que le Peuple ſouhaite trop violemment de conſerver ſa liberté, & que les Nobles ont trop de paſſion pour commander; & quand ces deux ordres ne ſont pas d'accord d'établir de bonnes loix pour la liberté, & que l'un des partis s'abandonne entiérement à favoriſer quelqu'un; alors la Tirannie ne manque pas de prendre le deſſus. Le Peuple & les Nobles de Rome convinrent enſemble de créer les *Decemvirs*, avec toute l'autorité qu'on leur donna, par la paſſion que les deux partis avoient; l'un d'abolir juſqu'au nom des Conſuls, & l'autre, celui des Tribuns. Livre I. Chap. 40.

Mais dés que cette puiſſance fut ſur pied, comme la Populace

Livre I. Chap. 40.

crut qu'Appius lui étoit favorable, & qu'il mattoit la Nobleſſe, elle fut entiérement pour lui. Or ſi tôt que des Peuples ſont aſſez imprudens pour appuier quelqu'un, parce qu'il eſt contraire à leurs ennemis ; & que ce quelqu'un a de l'adreſſe; il ne manquera pas de ſe rendre maître abſolu d'une République: parce que la premiére choſe qu'il fera, ſera d'abbatre entiérement la Nobleſſe, par le moien du Peuple, qu'il n'opprimera jamais, qu'il n'ait détruit entiérement l'autre parti: Et alors le Peuple verra bien qu'il eſt eſclave, & qu'il n'a plus de retraitte pour rentrer dans ſa liberté. C'eſt là le chemin qu'ont ſuivi tous ceux qui ont introduit la Tirannie dans un Etat libre; & ſi Appius l'eût bien ſuivi, ſa Tirannie auroit pris bien plus de vigueur, & elle ne ſeroit pas ſi tôt tombée.

Mais il fit tout le contraire, & il

il ne pouvoit pas faire une plus grande faute, pour ſe maintenir dans le pouvoir qu'il avoit, que de perſécuter ceux qui l'en avoient revêtus, & qui pouvoient lui en aſſûrer la poſſeſſion; & de ſe rendre ami de ceux dont il ne le tenoit pas, & qui n'auroient pas eu la force de l'y maintenir : De ſorte qu'il perdit ſes ſolides & ſes veritables amis, pour tâcher d'en faire d'autres, qui n'avoient pas aſſez de pouvoir pour l'être. Car quoi que la Nobleſſe ſoit naturellement portée à Tiranniſer les autres; Néanmoins ceux de ce Corps qui ſe trouvent exclus du Gouvernement Tirannique, ont toûjours de l'averſion pour le Tiran, qui de ſon côté, ne peut jamais le gagner tout entier, à cauſe qu'il eſt compoſé de gens, dont l'ambition & l'avarice ſont extrêmes; & que le Tiran n'a point aſſez de richeſſes, ni aſſez

Livre I. Chap. 40.

de Charges à donner, pour les contenter tous.

Appius donc, abandonnant le Peuple, & se joignant au parti de la Noblesse, fit une faute très-grossiére ; tant pour les raisons que nous venons de dire, que parce que quand on veut être maître d'une chose par la violence, il faut que celui qui veut en forcer un autre, soit plus puissant que lui. Voila pourquoi les Tirans qui se font aimer du Peuple, & qui ne persécutent que les Grands, sont bien plus assûrez que les autres ; parce que leur pouvoir est soûtenu de forces bien plus grandes, que celui de ceux qui ont l'amour des Grands, & la haine des Peuples : Et avec l'amour des derniers, ils peuvent se maintenir chez eux, comme il arriva à Nabis, Tiran de Lacédémone, lorsqu'il fut attaqué de toute la Grece liguée contre lui avec le Peuple Romain, parce que

que s'étant assuré d'un petit nombre de Grands, & s'étant fait aimer du Peuple, il fut en état de se défendre contre tant de forces, avec celles qu'il trouvoit chez lui: Ce qu'il n'eût jamais pû faire, s'il eût eu le Peuple pour ennemi. Livre I. Chap. 40.

Dans l'autre cas, où l'on n'est appuié que des Grands, comme le nombre des amis est petit, il faut se munir de forces étrangéres, celles qu'on a chez soi ne suffisant pas : Et ces forces étrangéres sont de trois espéces; l'une est de Gardes étrangers pour être auprés de vôtre personne; l'autre espéce est celle des gens de la campagne, qui feroient ce que doit faire le Peuple de la Ville: & enfin la derniére espéce de forces que vous pourriez avoir, ce seroit de vous allier de Potentats voisins pour vous défendre. Un homme véritablement, qui suivroit cette métode & qui l'observeroit exactement, pourroit en quelque

Livre I. Chap. 40.

maniére ſe tirer d'affaire, quoi que ſon Peuple ne l'aimât pas. Mais Appius ne pouvoit pas gagner le Peuple de la campagne, la Ville & la campagne étant la même choſe; & il n'eut pas l'eſprit de faire ce qu'il eût pû, de ſorte qu'il tomba dés le commencement.

Le Senat & le Peuple firent de trés-groſſes fautes dans cette création des *Decemvirs*: parce qu'encore que dans le diſcours, où nous avons parlé du *Dictateur*, nous aions affirmé, Qu'une puiſſance qui s'érige d'elle-même, eſt la ſeule qui ſoit pernicieuſe dans un Etat, & non pas celle qui eſt établie par le Peuple: Cependant lorſqu'il en établit, il doit leur donner un pouvoir limité, en ſorte que de telles gens aient ſujet d'appréhender, en cas qu'ils abuſaſſent de leur pouvoir. Et au lieu de contrequarrer le pouvoir des *Decemvirs*, par une autorité qui

qui le balançât, le Peuple Romain caſſa tous les autres Magiſtrats, & rendit les premiers maîtres abſolus : Et cela, comme nous l'avons remarqué, à cauſe de la paſſion exceſſive que le Senat avoit d'abolir les Tribuns, & à cauſe de celle que le Peuple avoit auſſi de détruire le Conſulat. Ces deux paſſions les aveuglérent tellement les uns & les autres, qu'ils concoururent également dans ce déſordre; Parce que tous les hommes ſont tels que le diſoit le Roi Ferdinand d'Arragon. *Ils reſſemblent naturellement à ces petits oiſeaux de proie, qui ſont tellement acharnez aprés le gibier qu'ils pourſuivent, qu'ils ne s'apperçoivent pas d'un oiſeau plus fort & plus grand qu'eux, qui fond ſur eux pour les déchirer.*

Il eſt donc aiſé de voir par ce diſcours, la faute que fit le Peuple Romain, dans la penſée de conſerver ſa liberté; & celle que

Livre I. Chap. 41.

que fit Appius, dans le deſſein qu'il avoit de l'opprimer.

CHAP. XLI.

Il eſt imprudent & déſavantageux, de paſſer de l'humilité à l'orgueuil; & de la pitié à la cruauté, ſans paſſer par des milieux convenables.

OUtre les méchans moiens mis en uſage par Appius, pour ſe maintenir dans le pouvoir qu'il avoit uſurpé, il fit encore une grande faute de paſſer ſi tôt d'une extrémité à l'autre. Car la fineſſe dont il uſa pour tromper la Populace, en contrefaiſant une humeur populaire, fut une conduite prudente: Ce fut auſſi avec beaucoup d'adreſſe qu'il vint à bout de faire créer, encore de nouveau, les *Decemvirs*: Ce fut de même un grand trait d'eſprit

d'eſprit à lui, que la réſolution qu'il prit de ſe nommer ſoi-même, contre la penſée que la Nobleſſe avoit euë. Enfin ce fut fort à propos pour lui, qu'il ſe donna des Collégues, tels que ceux qu'il choiſit. Mais comme je l'ai déja remarqué, il fit un faux pas de changer ſi promtement, & de devenir l'ennemi de la Populace, aprés avoir paru pour elle; de devenir ſuperbe, aprés avoir paru honnête; de ſe rendre dur & difficile, aprés avoir eu des maniéres aiſées; & de faire tous ces changemens ſi ſubitement, qu'il n'y eût perſonne qui ne s'apperçût bien que c'étoit un eſprit fourbe; parce qu'il étoit impoſſible de trouver la moindre apparence de juſtifier un tel changement. Car quand on a paru bon & doux pendant un tems, & qu'on veut devenir méchant & rude pour venir à ſes fins, il faut le faire, en paſſant par un milieu convenable, & ſe

Livre I. Chap. 41.

Livre I. Chap. 42

conduire ſi bien dans les différentes conjonctures où l'on ſe trouve, qu'avant que votre changement vous faſſe perdre vos anciens amis, vous en aiez aquis tant de nouveaux, que votre pouvoir ne puiſſe pas recevoir le moindre préjudice. Autrement, ſi vous découvrez vos mauvaiſes intentions, devant que de vous être bien fortifié d'ailleurs, vous ne manquerez jamais de périr.

CHAP. XLII.

Combien il eſt aiſé aux hommes de tomber dans la corruption.

QU'on remarque bien encore ſur ce ſujet des *Decemvirs*, combien les hommes ſe corrompent aiſément, & changent leur bon naturel en mauvais, quoi qu'ils aient receu une bonne éducation: Cela ſe voit clairement à l'égard

l'égard de cette jeuneſſe dont Appius avoit fait choix, pour la tenir auprés de lui, car elle appuia promtement le Gouvernement Tirannique, à cauſe de quelque profit qui lui revenoit. Cela ſe voit encore dans la perſonne de Quintus Fabius, qui êtoit du nombre des *Decemvirs* de la ſeconde création, car il devint Scelérat, d'homme intégre & trés-vertueux qu'il êtoit auparavant; parce qu'il ſe laiſſa aveugler par un peu d'ambition, & qu'il ſe laiſſa gâter par la méchanceté d'Appius, devenant ſemblable à lui. Et lorſqu'on aura bien examiné ceci, les Législateurs & ceux qui fondront des Républiques, ou des Monarchies, ſeront obligez d'uſer de toutes les précautions imaginables, pour tenir en bride les paſſions qui ſont ſi naturelles à l'homme, & pour leur ôter juſqu'à la moindre eſpérance de Livre I. Chap. 42.

pouvoir

Livre I. Chap. 43. pouvoir attendre l'impunité, lors qu'ils auront agi contre les Loix.

CHAP. XLIII.

Ceux qui combatent pour leur propre gloire, ſont des Soldats braves & fidéles.

QUe cette même matiére des *Decemvirs* vous faſſe encore remarquer, quelle différence il y a, d'une armée qui eſt contente & qui combat pour ſa propre gloire, à une armée mal diſpoſée, & qui ne combat que pour l'ambition des autres. Car au lieu que ſous les Conſuls, les armées Romaines revenoient toûjours victorieuſes; ſous les *Decemvirs*, elles étoient toûjours battuës. Cet exemple peut faire ſentir vivement, une des raiſons qui rend inutiles les armées mercenaires; car toute la fidélité qu'elles ont pour

pour vous, n'eſt fondée que ſur la ſolde que vous leur donnez. Cette ſeule raiſon n'eſt pas ſuffiſante pour les rendre incorruptibles, & pour leur donner une forte paſſion de mourir pour vôtre ſervice. Car les armées qui n'ont point d'attache particuliére pour ceux qu'elles ſervent, en ſorte qu'elles entrent dans leurs intérêts, & qu'elles prennent fortement leur parti, ces armées, dis-je, n'auront jamais aſſez de vigueur pour réſiſter à un Ennemi qui aura un peu de valeur. Livre I. Chap. 43.

Mais parce que cette affection, & cet intéreſſement ne peuvent pas ſe rencontrer ailleurs que dans vos propres Sujets; il faut abſolument qu'un homme qui voudra conſerver ſon Etat & maintenir une République, ou une Monarchie, ne prenne point d'autres troupes que de ſes Sujets, comme ont fait tous ceux qui ont eu des armées victorieuſes, & qui

Livre I. Chap. 43

qui ont fait de grandes conquêtes. Car les armées Romaines, ſous les *Decemvirs*, avoient bien la même valeur qu'auparavant, mais elles n'avoient pas la même diſpoſition : Et par conſéquent elles ne faiſoient pas les mêmes effets, & ne donnoient pas les mêmes preuves de vaillance. Mais ſi-tôt que le Gouvernement des *Decemvirs* fut aboli, & qu'elles commencérent à faire la guerre comme des armées libres, elles reprirent leur premier courage ; Ce qui fit que leurs entrepriſes eurent d'heureux ſuccés, comme elles avoient eu autrefois.

CHAP.

CHAPITRE XLIV.

Une Troupe ſans Chef eſt inutile; & il ne faut pas ménacer devant que d'être en état d'éxecuter.

LE menu Peuple de Rome étoit en armes ſur le Mont ſacré, à cauſe du malheur ſurvenu à Virginius: Le Senat lui envoia demander, par quelle autorité il avoit abandonné ces Chefs, & s'étoit aſſemblé ſur le Mont-Sacré. Or l'autorité du Senat étoit ſi grande, que cette populace n'aiant point de Chefs, il n'y avoit perſonne parmi eux tous qui osât répondre. Et Tite Live dit, qu'il ne leur manquoit pas dequoi répondre; mais qu'ils n'avoient perſonne qui voulût le faire.

Ce fait montre combien une multitude qui n'a point de Chef eſt inutile: dont Virginius s'apper-

Livre I. Chap. 34

percevant, il donna ordre de faire créer vingt Tribuns Militaires, pour ſervir de Chefs au Peuple, & pour répondre au Senat & traitter avec lui : & ce Peuple aiant demandé qu'on lui députât Valerius & Horatius, à qui ils déclareroient leurs intentions, ces Senateurs n'y voulurent point aller, avant que les *Decemvirs* euſſent abdiqué. Quand donc ces Députez furent arrivez ſur le Mont, où étoit le Peuple, il commença à dire qu'ils vouloient tous qu'on rétablît leurs Tribuns, qu'on appellât à lui de quelque Magiſtrat que ce fut, & qu'on lui remit entre les mains les *Decemvirs* pour les brûler vifs.

Horatius & Valerius approuvérent les premiéres demandes de ces gens-là ; mais ils blâmerent la derniere, la traitant de barbare, diſant : †*Vous deteſtez la cruauté & vous vous y abandonnez vous-mémes*. De ſorte qu'ils leurs conſeille-

† Crudelitatem damnatis, in credulitatem unitis.

seillerent de se désister d'une telle demande, de ne point parler des *Decemvirs*, & de penser seulement à rentrer dans leurs droits & dans leur ancienne autorité; qu'aprés cela ils trouveroient assez les moiens de se satisfaire. Et par là l'on connoit quelle imprudence, & quelle folie c'est, de demander une chose, & de dire, avant que de l'avoir, qu'on s'en veut servir à faire du mal: car l'on ne doit jamais découvrir ses intentions; mais il faut tâcher d'obtenir ce qu'on demande, autant qu'on le peut faire. En effet n'est-ce pas assez de demander les armes à un homme, sans lui dire, je veux t'en poignarder? car aprés que vous en étes le maître, vous pouvez vous satisfaire.

Livre I. Chap. 44.

CHAP.

Livre I. Chap. 45.

CHAP. XLV.

Il eſt de mauvais éxemple, ſur tout à un Legislateur, de violer une Loi qu'il vient de faire. Et ceux qui ont l'autorité dans un Etat, travaillent eux-mêmes à leur ruine, lors qu'ils ne ceſſent point de faire, tous les jours, quelques mauvais traittemens nouveaux.

LA tranquilité & la Paix étant rentrées dans Rome, & l'ancien Gouvernement y étant auſſi rétabli, Virginius cita Appius devant le Peuple pour y plaider ſa cauſe: il y comparut accompagné de beaucoup de gens de qualité; Virginius commanda auſſi tôt qu'il fut mis en priſon. Appius s'écria ſur cela, & en appella au Peuple: Virginius répondit, qu'il étoit indigne d'avoir droit d'appeller à un juge; dont il avoit voulu

voulu abolir les droits, & de ſe mettre ſous la protection d'un Peuple qu'il avoit outragé. Appius répliqua que ceux qui avoient rétabli une telle appellation avec tant d'empreſſemens, ne devoient pas être les premiers à la violer. Nonobſtant cela il fut empriſonné; mais il ſe tua lui-même avant le jour marqué pour le juger. Livre I. Chap. 45.

Or quoi qu'Appius dont la vie étoit noircie de crimes, méritât les plus cruels ſupplices, ce fut néanmoins une choſe qui alloit contre la liberté de violer la Loi, d'autant plus qu'elle étoit nouvellement établie; car je ne croi pas qu'on puiſſe faire une choſe d'un plus dangereux éxemple dans une République, que d'y établir une Loi, & de ne l'obſerver pas; ſur tout quand celui qui l'a faite, la viole lui-même.

Quand aprés l'an mille-quatre-cens-quatre-vingt-quatorze, Florence eut été réformée dans ſon Gou-

Livre I. Chap. 45. Gouvernement, par le moien de Frere Jeroſme Savonarole, dont les écrits font voir qu'il étoit ſçavant, judicieux & intelligent; Cet homme aiant entre les Loix qu'il établit, ordonné qu'on eut le pouvoir d'appeller au Peuple des jugemens rendus en matieres d'Etat par le Conſeil des *Huit*, & par la *Seigneurie*; afin que la liberté publique en fût plus aſſûrée, & aiant eu long-tems une peine infinie à faire paſſer cette Loi, il arriva que peu de tems aprés qu'elle eut été reçûë dans toutes les formes, la *Seigneurie* jugea à mort cinq Citoiens pour crimes d'Etat, qui voulans appeller de ce jugement au Peuple, on ne leur permit pas, & la Loi ne fut point obſervée; ce qui fit perdre à ce Religieux plus de crédit que tout autre accident qui fût ſurvenu; parce que ſi ces appels étoient utiles, il devoit les faire obſerver; & s'ils ne ſervoient de rien, il ne devoit pas

pren-

prendre tant de peines pour en établir le droit. Cet accident fut d'autant plus remarquable, que ce Religieux en tant de predications qu'il fit depuis que la Loi fut violée, ne blâma jamais ceux qui l'avoient fait, parce qu'il en eût reçû du préjudice: il ne l'approuva pas non plus, ne pouvant pas le faire. Et comme il découvrit son ambition & son esprit de faction par cette conduite, il perdit son credit & s'attira beaucoup de blâme. Livre I. Chap. 45.

C'est encore une chose qui contente beaucoup un Peuple, quand on reveille dans l'esprit des Citoiens les ressentimens, par de nouvelles insultes que l'on fait à divers particuliers, comme il arriva dans Rome aprés qu'on eut fait abdiquer les *Decemvirs*: car & eux & d'autres Citoiens furent accusez & condamnez en differens tems, en sorte qu'on jetta toute la Noblesse dans une trés-grande

de

Livre I. Chap. 45.

de épouvante, s'imaginant que toutes ces executions ne finiroient pas, juſqu'à ce qu'on eut entiérement éteint tout ce Corps. Et cela auroit fait naitre de grands deſordres dans la Ville, ſi Marcus Duellius Tribun n'y eut remédié; car il fit un Edit, par lequel il étoit défendu à qui que ce ſoit, de citer ou d'accuſer aucun Citoien avant le terme d'un an, & cela raſsûra toute la Nobleſſe.

L'on voit parlà, qu'il eſt pernicieux à un Prince ou à une Répnblique, de tenir l'eſprit de tout le monde dans l'inquiétude & dans la terreur, par de continuelles exécutions. Et certes il n'y a point de conduite plus dangereuſe à un Prince que celle-là. Car depuis qu'un homme appréhende de périr, il n'y a point de parti qu'il ne prenne pour ſe garantir, & cela le

*Témoin ce qui eſt arrivé au Roi Jaques II. par la prodigieuſe quantité de ſang qu'il a répandu, & qu'il ne ceſſoit point de répandre continuellement, pour l'affaire de Montmouth.

le rend plus hardi & bien plus entreprenant. Ainſi il ne faut jamais outrager perſonne, ou faire tout d'un coup tout le mal qu'on veut faire, & puis aprés raſſûrer * les gens, & leur donner lieu de ne rien craindre, & de demeurer tranquiles.

Livre I. Chap. 45.

* Comme fit l'Empereur Auguſte, qui fut doux, aprés avoir répandu des torrents de ſang le plus promtement qu'il pût.

CHAP. XLVI.

Les hommes paſſent d'un ſouhait à un autre, & ils commencent toûjours à ſe mettre en ſûreté & à couvert, & puis l'envie leur vient de dominer les autres.

LE Peuple Romain aiant recouvré ſa liberté, & étant rétabli dans tous ſes droits, qui étoient devenus d'autant plus conſiderables qu'ils étoient appuiez d'une grande quantité de nouvelles Loix; il ſemble que Rome, aprés cela, devoit joüir de

O quel-

Livre I. Chap. 46.

quelque repos. Cpendant l'experience fit voir le contraire, parce que chaque jour il y ſurvenoit de nouveaux troubles & de nouveaux deſordres. Et comme Tite Live en rend la raiſon avec une extrême ſageſſe, je ne ferai autre choſe que de rapporter ſes propres termes, lors qu'il dit, que le Peuple ou la Nobleſſe ne manquoit jamais de s'en orgueillir, lors que l'un de ces deux Etats étoit abbaiſſé : Car pendant que le menu Peuple demeuroit tranquile, ſans paſſer les bornes de ſon devoir, les jeunes gens de qualité commencérent à inſulter, & les Tribuns ne pouvoient pas y apporter tout le reméde qu'il eut falu, étant eux-mêmes expoſez à l'inſulte.

D'autre côté, encore que les Nobles trouvaſſent que leurs jeunes gens étoient trop brutaux, ils aimoient pourtant mieux, que ſi quelqu'un ſortoit des

des bornes du devoir, ce fut plûtôt des gens de leur Corps, que de ceux du menu Peuple. Et ainſi la paſſion de conſerver ſa liberté, étoit cauſe que chacun tâchoit à s'élever juſqu'à opprimer les autres, parce que la nature de ſemblables mouvements, eſt que les hommes cherchans à ſe mettre au deſſus des Sujets de crainte, ils ne manquent jamais d'en donner; & en ſe mettans à couvert des mauvais traittements, ils y ſoumettent les autres, comme s'il étoit impoſſible de vivre dans le monde, ſans inſulter quelqu'un, ou ſans en être inſulté. Livre I. Chap. 46.

L'on voit par-là, comment les Républiques périſſent, & comment les hommes n'ont pas plûtôt une choſe qu'ils en veulent une autre; n'y aiant rien de plus vrai que la ſentence de Salluſte que Ceſar avoit à la bouche,

Livre I. Chap. 46.

† *Tous les mauvais éxemples*, dit cet Auteur, *ne tirent leur origine que de principes qui étoient bons.* Les Citoiens qui veulent dominer dans une République, viennent à chercher d'abord les moiens de n'être point éxpoſez aux mauvais traittemens, ni des particuliers, ni des Magiſtrats: pour en venir à bout, ils ſe font des amis qu'ils acquiérent par des voies honnêtes en apparence, comme en prêtant de l'argent *, ou en protegeant les foibles contre les plus forts. Et parce que ces actions-là ſemblent être des fruits d'une grande vertu, chacun ſi laiſſe aiſément tromper, & c'eſt ce qui empêche qu'on n'en préviene les ſuites: de ſorte qu'un Citoien qui en uſe de cette maniére, & qui ne trouve aucun obſtacle en ſon chemin, parvient enfin dans

† Quod omnia mala exempla bonis initiis orta ſunt.

* Ce fut la conduite qce tint Coſme de Medicis ſi fameux dans l'hiſtoire de Florence, & ce fut là les premiers pas qui l'éleverent

juſqu'à mettre enfin ſa maiſon ſur le Trône, étant plus Souveraine à préſent en Toſcane qu'aucun Monarque qu'il y ait. Liſez, pour voir toute cette fine trame de Coſme de Médicis, le cinquiéme & le ſixiéme livre de l'hiſtoire Florentine de nôtre Auteur.

dans un état où les particuliers le redoutent, & où les Magiſtrats ont de grands égards pour lui. Et lors qu'il eſt parvenu à ce degré, ſans qu'on ſe ſoit oppoſé à ſa grandeur, il devient enfin tel, que rien n'eſt plus dangereux que de l'entreprendre, comme je l'ai remarqué ci-deſſus, dans le diſcours où je traitte du danger qu'il y a, de vouloir renverſer une choſe qui a déja pris pied dans une République. Livre I. Chap. 46.

On en vient donc enfin au point qu'il faut, ou ſe défaire d'un tel Citoien, en riſquant de tout perdre en peu de tems; ou en le laiſſant aller ſon chemin, on s'expoſe à tomber dans un eſclavage manifeſte; ſi la mort ou quelque accident imprevû ne vous delivre du mal que vous apprehendez. Parce que quand les choſes en ſont venuës-là, que les Citoiens & les Magiſtrats apprehendent d'offenſer un tel homme & ſes par-

Livre I. Chap. 46.

partiſans, il n'aura pas en ſuite grand peine à faire en ſorte qu'ils rendent leurs jugemens, comme il lui plaira, & à leur faire maltraitter ceux qu'il n'aimera pas.

Ainſi il faut qu'une République ait ſur toutes choſes les yeux ouverts ſur les Citoiens, pour qu'ils ne trament pas contre ſa liberté, ſous prétexte de faire du bien: & qu'elle face en ſorte que le crédit qu'ils aquiéront ſoit utile à l'Etat, & non pas préjudiciable, comme nous le montrerons en ſon lieu.

CHAP. XLVII.

Encore que les hommes ſe trompent à l'égard du Général, ils ne le font jamais à l'égard des particuliers.

NOus avons remarqué ci-deſſus, que le Peuple Romain

main vint à ſe laſſer de Conſuls, & qu'il vouloit, ou que des gens de ſon ordre puſſent parvenir à ce grade, ou que du moins leur pouvoir fût limité : la Nobleſſe ne voulut point conſentir qu'une autorité fut avilie ni par l'une, ni par l'autre de ces voies : mais, en prenant un milieu, elle voulut bien qu'on creât quatre Tribuns avec le même pouvoir que les Conſuls, & qu'on pût les tirer d'entre le Peuple auſſi bien que du Corps des Nobles. Cela ſatisfit le menu Peuple, parce qu'il croioit avoir aboli le Conſulat par cette voie; & que lui même ſe trouvoit en même tems élevé à la plus grande autorité. Livre I. Chap. 47.

Mais cela produiſit un effet remarquable ; c'eſt que quand on vint à la création des Tribuns, & le Peuple pouvant les tirer tous de ſon Corps, il les tira tous de celui de la Nobleſſe. C'eſt ce qui fait dire à Tite Li-

Livre I. Chap. 47.

ve: * *Que l'évenement de cette aſſemblée fit bien voir qu'on procede avec tout un autre eſprit dans une diſpute, où il s'agit de l'honneur & de la liberté ; qu'on ne fait aprés la chaleur de la diſpute, lors qu'il eſt queſtion d'agir d'un droit jugement.* Quand j'examine d'où cela peut venir, je croi que c'eſt de ce que les hommes ſe trompent aiſément dans les choſes générales, mais qu'il n'en eſt pas de même dans les particulieres. Le menu Peuple de Rome croioit aiſément qu'il méritoit le Conſulat, parce qu'il faiſoit la partie la plus nombreuſe de la ville; qu'il avoit plus de part aux périls de la guerre, & que c'étoit en lui que réſidoit la force qui conſervoit la République dans ſa liberté, & qui s'élevoit à la gloire. Et comme l'envie de parvenir aux premiéres charges lūi paroiſſoit fondée ſur de bonnes raiſons, il voulût en obtenir le pouvoir à quelque prix que ce fût.

* Quorum comitiorum eventus docuit, alios animos in contentione libertatis & honoris, alios ſecundùm depoſita certamina in incorrupto judicio eſſe.

Mais

Mais lors qu'il falut éxaminer ceux de ſes gens qui y ſeroient propres, il en reconnut la foibleſſe, il jugea que pas un d'eux en particulier ne méritoit ce qui ſembloit être dû au Corps en général: ainſi ne voulant pas faire une choſe honteuſe, en élevant des ſujets indignes, il eut recours à ceux qui le méritoient. Cette réſolution donnant de l'admiration à Tite Live le fait écrier: † *Où trouveriez-vous à préſent un ſeul particulier qui eût cette modeſtie, cette équité, & cette grandeur d'ame, qui étoit alors le partage d'un Peuple tout entier?*

Livre I. Chap. 47

† Hanc modeſtiam æquitatemque & altitudinem animi ubi nunc in uno inveniri, quæ tunc populi univerſi fuit.

Pour fortifier un tel éxemple, on peut encore rapporter cettuici qui eſt aſſez remarquable, & qui arriva à Capouë, aprés qu'Annibal eut défait les Romains auprés de Cannes. Cette défaite aiant fait ſoûlever toute l'Italie, Capouë fut auſſi ſur le point d'en faire autant, à cauſe de l'aigreur

Livre I. Chap. 47. qu'il y avoit entre le Peuple & le Senat: & Pacurius Calanus en étant alors le premier Magiſtrat, qui connoiſſant le danger qu'il y avoit ſi cette Ville-là ſe ſoûlevoit, il réſolut avec l'autorité dont il étoit revêtu, de reconcilier le Peuple avec la Nobleſſe: Aiant donc formé ce deſſein, il aſſembla le Senat, à qui il dit l'animoſité que le Peuple avoit contre eux tous, & le danger où ils étoient d'en être aſſaſſinez, & la Ville rendue à Annibal, parce que les Romains étoient abbatus. Il ajoûta que s'ils vouloient le laiſſer faire, il viendroit à bout de remettre la bonne intelligence entr'eux; mais qu'il vouloit les renfermer dans le Palais & leur ſauver la vie, en les remettant au pouvoir du Peuple.

Les Senateurs conſentirent à cela; Pacurius fit en ſuite aſſembler le Peuple, & lui faiſant une harangue dit, qu'il avoit renfermé le Senat dans le Palais, & que le

le tems étoit venu qu'il faloit dompter l'orgueuil de la Nobleſſe, & ſe vanger de tous les outrages qu'ils en avoient reçus; que pour cet effet, il les avoit tous mis en lieu de ſûreté; mais comme il croioit qu'ils ne vouloient pas que leur Ville reſtât ſans Gouvernement, il jugeoit à propos de faire de nouveaux Sénateurs, devant que de tuer les autres: que dans cette penſée il avoit mis dans une bourſe les noms de tous ces Sénateurs-là, qu'il les en tireroit en leur préſence, & qu'il les feroit tous mourir l'un aprés l'autre, dés qu'ils auroient trouvé un ſujet capable de remplir la place de celui qu'on feroit mourir. Livre I. Chap. 47.

Il commença donc à en tirer un, dés qu'on l'eut nommé, il s'éleva un grand cri, tous diſans, que c'étoit un homme fier, cruel & arrogant; & Pacurius demandant qu'on fit le choix de celui qui rempliroit ſa place, toute l'Aſſem-

Livre I. Chap. 47.
blée s'appaiſa & garda le ſilence; & aprés un peu d'eſpace le menu Peuple en nomma un, mais ſitôt que ſon nom fut prononcé, l'un commença à le ſifler, l'autre à rire, l'autre à en dire du mal d'une façon, & l'autre à en parler d'une autre maniére; & ainſi continuant de les nommer l'un aprés l'autre, tous ceux qui furent nommez, furent jugez indignes d'être Sénateurs; de ſorte que Pacurius profitant de cette occaſion, leur dit: *Puis que vous jugez que cette Ville ne peut pas ſubſiſter ſans un Senat, & que vous ne pouvez convenir entre vous de ceux qu'il faudroit mettre en la place des vieux Sénateurs, je croi que le mieux ſera que vous vous remettiez bien les uns avec les autres; car la terreur où ces Sénateurs ont eté juſqu'ici, les aura tellement humiliez & radoucis, que vous trouverez aſſûrément en eux la modération que vous cherchez inutilement ailleurs.* Etans donc demeu-

demeurez d'accord de cela, la paix & la réconciliation s'en ensuivirent, & le Peuple vit bien qu'il s'étoit méconté, lorsqu'il fut question de chercher, au milieu de lui-même, des particuliers dignes de remplir les premiers grades de l'Etat.

Les Peuples se trompent encore généralement dans le jugement qu'ils font des choses, & des accidens qui les accompagnent; & quand ils viennent à les examiner en détail, ils s'apperçoivent de l'erreur où ils étoient.

Aprés l'année 1494. les principaux de Florence aiant été chassez de la Ville; & n'y aiant aucun Gouvernement réglé, mais plûtot une certaine licence conduite par l'ambition; & les choses allant, par conséquent de mal en pis: plusieurs d'entre le Peuple voioient bien la ruine de la République, & n'en appercevant point d'autre cause manifeste, ils en accu-

Livre I. Chap. 47.

accuſoient l'ambition de quelque Grand qui fomentoit les déſordres, afin d'établir un Gouvernement ſelon ſon intérêt, & d'opprimer la liberté publique: Ces gens du Peuple ſe trouvoient dans les Places & ſous les Porches, où ils faiſoient des médiſances de pluſieurs Citoiens, les menaçant que s'ils pouvoient une fois parvenir à être du nombre des *Seigneurs*, ils trouveroient bien moien de découvrir la trahiſon, & d'en châtier les auteurs. Et il arrivoit ſouvent que ces gens-là parvenoient aux premiéres Charges; & ſi tôt qu'ils y étoient parvenus, & qu'ils voioient les choſes de plus prés, ils appercevoient bien la ſource des déſordres, les dangers qui menaçoient l'Etat, & la difficulté d'y apporter du reméde. Comme donc ils voioient que ce n'étoit pas les gens, mais les mauvais tems qui étoient cauſe du déſordre, ils changeoient auſſi-tot de

de penſée, & prenoient une conduite toute différente: parce que la connoiſſance des faits particuliers les tiroit de l'erreur où ils étoient, lorſqu'ils ne regardoient les choſes qu'en gros & dans le général. De ſorte que ceux qui les avoient vûs, pendant qu'ils étoient encore particuliers, parler comme ils faiſoient; & les voiant en ſuite ſe taire lorſqu'ils étoient dans le Gouvernement, ils venoient à ſe perſuader, que cela ne provenoit point d'une meilleure connoiſſance qu'ils euſſent de l'état des choſes, mais de ce qu'ils s'étoient laiſſez gagner par les Grands. Or comme cela arrivoit à bien des gens, il s'en fit un Proverbe entr'eux diſant, *Tel qui paroît diſpoſé d'une façon dans la Place, l'eſt d'un autre dans le Palais.* Livre I. Chap. 47.

Si donc, on fait réfléxion ſur tout ce qu'on vient de dire, l'on verra qu'il eſt aiſé de faire ouvrir promte-

Livre I. Chap. 47. promtement les yeux à tout un Peuple; pourvû que lorſqu'il ſe trompe dans le général, l'on trouve les moiens de le faire entrer dans le détail, comme Pacurius fit à Capouë, & comme fit le Senat à Rome. Je croi, outre cela, qu'on en peut tirer cette concluſion, Que jamais un homme ſage ne doit éviter d'être jugé par tout un Peuple, ſur des faits particuliers, & ſur la diſtribution des Charges & des Dignitez: parce que c'eſt là où le Peuple ne ſe trompe pas, ou du moins cela lui arrive rarement; Ce qui arrivera bien plus ſouvent, quand les diſtributions des Emplois ſe feront par un petit nombre de perſonnes. Et là deſſus, je trouve qu'il eſt aſſez à propos de faire voir dans le Chapitre ſuivant la métode, que le Senat de Rome obſervoit pour tromper le Peuple, dans la diſtribution qu'il faiſoit des Charges.

CHAP.

CHAP. XLVIII.

Lorſqu'on voudra qu'une Charge ne ſoit pas conférée à un homme de néant, ou à un ſcélérat, qu'on la faſſe briguer par un homme qui le ſoit exceſſivement, ou par un autre qui ſoit extrémement qualifié & parfaitement honnête homme.

QUand le Senat appréhendoit qu'on ne fit des Tribuns, qui euſſent une autorité Conſulaire, & qui pourtant fuſſent tirez d'entre le menu Peuple, il ſuivoit toûjours l'une de ces deux métodes; ou bien il faiſoit briguer cet Emploi par les hommes du premier ordre qui fuſſent à Rome; ou bien il gagnoit quelqu'un de la lie du Peuple, trés-indigne d'un tel honneur, & d'une naiſſance extrémement baſſe, qui

Livre I. Chap. 48.

qui ſe mêlant avec les autres particuliers, auſſi du menu Peuple, qui étoient un peu plus diſtinguez, briguoit de ſon côté la Charge qu'on devoit remplir. Un ſujet ſi ſale & ſi bas faiſoit, que le menu Peuple avoit de la confuſion à penſer même de lui donner la charge: & cet autre homme ſi qualifié & d'un ſi grand mérite reduiſoit ce même Peuple à avoir honte de lui refuſer ce qu'il demandoit. Tout ceci vient à propos du Chapitre précédent, où l'on a fait voir, que ſi le Peuple ſe trompe dans les choſes générales, cela ne lui arrive pas dans les particuliéres.

CHAP.

CHAPITRE XLIX.

Si les Etats, qui ont été libres dans leur origine, comme Rome, ont de la peine à trouver des Loix qui les maintiennent en poſſeſſion d'une telle liberté; Ceux qui ont été eſclaves des leur naiſſance, ſont preſque dans l'impoſſibilité de devenir libres.

L'Hiſtoire de la République Romaine fait voir aſſez, combien il eſt difficile de pourvoir à toutes les Loix néceſſaires, pour maintenir une République dans la poſſeſſion de ſa liberté: Car quoi que Rome dans ſon commencement eût été munie de bonnes Loix par Romulus, depuis par Numa, par Tullus Hoſtilius, par Servius, & enfin par les *Decemvirs*, qui furent créez pour cela. Néanmoins dans le Gouver-

Livre I. Chap. 49.

vernement de la République, on découvroit tous les jours de nouveaux beſoins, qui mettoient Rome dans la néceſſité de faire de nouveaux réglemens; comme il arriva dans la création des Cenſeurs, qui furent un de ces ſecours qui ſervirent à conſerver la liberté dans la Ville, tant qu'elle la poſſéda: parce que comme ils étoient devenus les maîtres des mœurs de la Ville, ils furent la principale cauſe qui empêcha les Romains de ſe corrompre plus vîte.

Il eſt vrai qu'on fit une faute dés le commencement qu'on créa un tel Magiſtrat; parce qu'on le faiſoit durer cinq ans dans ſa fonction. Mais peu de tems aprés, cet abus fut reformé par le *Dictateur Mamercus*, qui réduiſit les Cenſeurs à ne pouvoir pas l'être plus long-tems que dix-huit mois: & les Cenſeurs, qui étoient pour lors en Charge, en eurent tant

tant de reſſentiment, qu'ils chaſſérent du Senat ce Mamercus; ce qui déplut également & au Peuple & aux Magiſtrats. Mais parce qu'on ne voit point que Mamercus ait pû s'en garantir, il faut qu'il y ait du défaut dans l'Hiſtoire, ou que Rome n'eût pas de bons réglemens là deſſus : car il faut bien éviter qu'une République ſoit diſpoſée d'une certaine maniére, que lorſqu'un Citoien fera paſſer une Loi néceſſaire pour maintenir la liberté, il puiſſe en recevoir du préjudice ſans reſſource, & ſans pouvoir s'en garantir. Livre I. Chap. 49

Mais pour revenir au commencement de ce diſcours, Je dis, qu'en créant un tel Magiſtrat, il faut conſidérer que ſi les Etats, qui ont eu une naiſſance libre, & qui d'eux-mêmes ſe ſont corrompus, comme a fait Rome, ont des peines extrêmes à trouver des Loix propres pour les conſerver dans leur liberté; il ne faut pas s'éton-

Livre I. Chap. 49.

s'étonner que les Etats qui ont commencé par l'eſclavage, aient non ſeulement de la difficulté, mais même de l'impoſſibilité à ſe régler, de maniére qu'ils puiſſent ſubſiſter dans la jouïſſance de la liberté & du repos : comme nous voions qu'il eſt arrivé à la République de Florence, qui étant née ſous l'Empire Romain, & aiant toûjours ſubſiſté dans la dépendance des autres, elle eſt demeurée ſujette, & ſans penſer à elle-même pendant un tems. Depuis aiant eu l'occaſion de reſpirer, elle commença à faire ſes Loix, qui étant mêlées des anciennes qui étoient mauvaiſes, elles ne pûrent pas être bonnes, & ainſi elle a ſubſiſté pendant deux-cens ans, qui eſt le tems qu'on commença à le bien connoître, ſans avoir jamais eu un Gouvernement, qu'on pût avec raiſon appeller du nom de République. Et les difficultez qui ſe ſont trouvées à Florence,

ce, ont été auſſi dans tous les autres Etats, qui ont eu leurs commencemens ſemblables au ſien : & quoi que le Peuple, par les ſuffrages libres, ait ſouvent donné ample pouvoir à un petit nombre de Citoiens de réformer le Gouvernement ; jamais pourtant ces Citoiens ne l'ont mis ſur le pied de l'utilité publique ; mais ſeulement par rapport à la Faction dont ils étoient ; Ce qui bien loin d'apporter l'ordre dans la République, n'a fait qu'en augmenter les abus. Livre I. Chap. 49.

Mais pour venir à quelque éxemple particulier ; je dis, qu'un homme qui fonde une République, doit éxaminer ſur tout, entre les mains de qui il remet le droit de vie & de mort ſur les Citoiens. Cela étoit bien réglé à Rome ; car on y avoit droit d'appeller au Peuple pour l'ordinaire ; mais s'il ſurvenoit quelque cas, où le delai de l'éxécution eût été dangereux,

Livre I. Chap. 49.

reux, à cauſe des longueurs de l'appel, on avoit alors recours à un *Dictateur*, qui faiſoit faire l'éxécution inceſſamment; & l'on n'en venoit là qu'aux extrêmitez.

Mais pour Florence, & les autres Villes de même origine qu'elle, étant eſclaves, elles avoient chez elles un Etranger, que le Souverain y envoioit, & qui étoit revêtu de ce pouvoir-là: Puiſquand ces Villes ſont devenuës libres, elles ont toûjours conféré ce pouvoir à un Etranger qu'on appelloit le *Capitaine*: ce qui étoit une choſe trés-pernicieuſe, car rien n'étoit plus aiſé aux Grands que de corrompre un tel homme.

Enſuite, ce réglement s'étant changé par les différens changemens ſurvenus dans le Gouvernement; l'on vint à créer huit Citoiens pour faire la charge de ce *Capitaine*: Mais ce réglement devint

devint déteſtable, de méchant qu'il étoit auparavant, pour les raiſons que nous avons déja dites, Que le petit nombre a toûjours favoriſé le petit nombre, & ſeulement les plus puiſſans. Livre I. Chap. 49.

La République de Veniſe s'eſt bien garantie de cet abus, aiant établi le Conſeil des *Dix*, avec le pouvoir de punir ſans appel toutes ſortes de Citoiens. Mais parce que ce Conſeil n'auroit pas la force de châtier les Grands, encore qu'il en ait le pouvoir, cette République a établi les *Quarantaines* †: & de plus, elle a ordonné que le Conſeil des *Pregadi* *, qui eſt ſon Senat, ait auſſi le pouvoir de les punir. De ſorte que s'il y a des accuſateurs, l'on ne manque pas de Magiſtrats, pour tenir les Grands dans le devoir. Il

† Ce ſont des Tribunaux compoſés de 40. Juges, & chacun de ces Tribunaux a ſes affaires propres à chacun d'eux, comme la *Quarantaine* criminelle qui regarde les crimes. La *Quarantaine* civile, &c.

* Ce Conſeil eſt compoſé de 200. Senateurs, qu'on appelle *Pregadi*, C'eſt à dire, *Priez*; parce qu'au commencement on les prioit de ſe charger des ſoins de la République.

Livre I. Chap. 49.

Il ne faut donc pas s'étonner, ſi Rome qui a fait ſes réglemens elle même, & par le moien de tant de grands hommes qui l'ont gouvernée, a trouvé tous les jours des raiſons pour faire de nouveaux réglemens en faveur de la liberté, il ne faut pas, dis-je, être ſurpris que dans les autres Etats, dont l'origine n'a pas été ſi avantageuſe, il ſe trouve des difficultez inſurmontables, pour réformer leur Gouvernement.

CHAPITRE L.

Un Conſeil, ou un Magiſtrat ne doit jamais arrêter le cours des affaires Publiques.

TItus Quintius Cincinnatus, & Cneus Julius Mentus Conſuls Romains étant brouillez enſemble, ils arrêtoient le cours de toutes les affaires publiques.

Ce

Ce que le Senat voiant, il leur conſeilloit de faire un *Dictateur*, afin qu'il fit ce qu'eux ne pouvoient faire à cauſe de leurs démêlez. Mais ces Conſuls, qui étoient oppoſez en toute autre choſe, n'étoient d'accord qu'en celle-ci, de ne vouloir point de *Dictateur*. Ainſi le Senat, n'aiant point d'autre expédient, eut recours aux Tribuns, qui ſe joignans à lui, obligérent les Conſuls d'obeïr. Livre I. Chap. 49.

L'on doit là-deſſus, remarquer, premiérement l'utilité des Tribuns, qui ne ſe bornoient pas à tenir en bride l'inſolence dont les Grands uſoient contre le Peuple; mais qui outre cela, metto ient ces mêmes Grands dans le devoir, lorſqu'ils ſe maltraitoient les uns les autres. L'autre choſe qu'on doit obſerver dans cette rencontre, c'eſt qu'il ne faut jamais permettre que dans une République, un petit nombre de gens ait le

Livre I. Chap 50.

pouvoir d'arrêter les affaires, qui ſont néceſſaires pour le Gouvernement de l'Etat. Par éxemple, quand vous donnez le pouvoir à un Conſeil de diſtribuer certaines Charges, ou certains avantages; ou que vous mettez certaines affaires au pouvoir d'un tel Magiſtrat, il faut faire une Loi qui l'oblige à s'aquitter de ce qu'il a à faire: Ou en cas qu'il ne le fit pas, ordonner qu'un autre le fera; autrement vôtre réglement ſeroit défectueux, comme on vit qu'il l'eût été à Rome, ſi l'on n'eût pas pû opoſer l'autorité des Tribuns, à l'opiniâtreté de ces Conſuls.

Dans la République de Veniſe, le grand Conſeil diſtribuë les Charges & les avantages: mais il eſt quelquefois arrivé que la plus grand part des Conſeillers, ſoit par négligence, ou par quelque mauvaiſe ſuggeſtion, ne vouloient point créer de nouveaux Magiſtrats, pour remplir la place de

ceux

ceux qui ſortoient de charge, ſoit dedans, ſoit dehors la Ville. Cela produiſoit un grand déſordre; parce que tout d'un coup les Villes qui dépendoient d'eux, & Veniſe même, ſe trouvoient dépourvuës de leurs propres Juges, & l'on ne pouvoit rien obtenir, ſi tous ces gens-là n'étoient pas ſatisfaits, ou trompez. Et enfin cet inconvénient auroit été ruineux à la République, ſi les plus prudens des Citoiens n'y euſſent pourvù: Car ils prirent ſi bien leur tems, qu'ils firent une Loi, par laquelle il étoit ordonné, Que quoi que le terme des Magiſtrats, ou de la Ville, ou de Terre ferme, fût expiré, ils continuaſſent pourtant à éxercer leurs Charges, juſqu'à ce que leurs Succeſſeurs dans ces Charges, en fuſſent entrez en poſſeſſion. Et par cette Loi, l'on trouva moien d'empêcher le Conſeil d'arrêter toutes les fonctions de l'E- Livre I. Chap. 50.

Livre I. Chap. 52. tat, ce qui auroit pû enfin le faire périr.

CHAP. LII.

Une République, ou un Prince, doit persuader que c'eſt par libéralité, qu'on fait les largeſſes que la néceſſité oblige de faire.

LEs ſages font toûjours en ſorte, qu'on leur eſt obligé de ce qu'ils font, encore que la néceſſité les y oblige. Cette prudente conduite fut bien obſervée par le Senat Romain, lorſqu'il ordonna que les gens qui alloient à l'armée, n'iroient plus à leurs dépens, mais qu'ils ſeroient paiez du Public. Car le ſage Senat voiant bien que les particuliers faiſans la guerre à leurs dépens, on ne pouvoit pas la faire long-tems; & par conſéquent qu'on ne pouvoit pas faire des ſiéges de places, ni conduire les armées bien loin; que cependant il

êtoit

étoit néceſſaire de faire l'un & l'autre, il réſolut donc qu'on donneroit la ſolde: Mais ils la donnérent d'une certaine maniére qu'ils ſe firent honneur de ce que la néceſſité les obligeoit de faire: & cette largeſſe parut ſi grande au menu Peuple, que Rome en fut toute en mouvement, pour la joie qu'on reſſentoit d'une ſi grande grace, que jamais on n'eût oſé demander de ſoi-même. Et bien que les Tribuns fiſſent tout leur poſſible, pour montrer au Peuple que cela alloit plus à ſa charge, qu'à ſon ſoulagement, parce qu'il faloit mettre des impôts pour pouvoir paier la ſolde; Cependant ils ne pûrent jamais empêcher, que le Peuple ne reçût cela comme une faveur, qui parut encore plus grande, par la maniére dont le Senat impoſa les taxes néceſſaires pour cela; parce que les plus groſſes furent impoſées ſur la Nobleſſe, & furent les premiéres paiées.

Livre I.
Chap. 52.

CHAP. LII.

Si l'on veut arrêter la puiſſance d'un particulier qui s'éléve trop dans une République, il n'y a point de moien plus certain ni moins éclatant, que de lui couper le chemin par où il s'éléve à une telle puiſſance.

L'On voit par le diſcours précédent, en quel crédit la Nobleſſe ſe mit auprés du menu Peuple, par les marques de libéralité qu'elle lui avoit données, en ordonnant qu'on gageroit les Soldats; & par la maniere dont elle impoſa les taxes. Et ſi la Nobleſſe ſe fût toûjours tenuë dans ces bornes, elle auroit prévenu tous les mouvemens qui ſont ſurvenus dans la Ville, & elle auroit fait perdre aux Tribuns le crédit qu'is avoient auprés du Peuple; &

& par conſéquent, tout leur pouvoir ſeroit tombé. Il eſt vrai qu'il n'y a point de meilleur expédient, ni moins éclatant, pour s'opoſer à l'ambition d'un Citoien, & ſur tout dans une République corrompuë, que de le prévénir dans les moiens qu'il prend pour s'élever à l'autorité qu'il veut aquérir. Livre I. Chap. 52.

Si ce moien eût été mis en uſage contre Coſme de Medicis; ſes ennemis en auroient eu bien meilleur marché, que de le chaſſer de Florence: parce que ſi les Citoiens qui lui étoient contraires, euſſent pris la métode de faire du bien au Peuple, ils auroient arraché des mains de leur ennemi, les armes dont il ſe prévaloit le plus contr'eux, & ils l'auroient fait ſans trouble & ſans éclat.

Pierre Soderini n'étoit venu à bout d'aquérir le pouvoir qu'il avoit dans Florence, que par la protection dont il favoriſoit tout le Peuple; & par là il s'étoit aquis

Livre I. Chap. 52.
la réputation d'aimer la liberté publique. Et certes il étoit bien plus aisé aux Citoiens qui jalousoient sa puissance ; il étoit plus honnête, moins dangereux & moins préjudiciable à l'Etat, de le prévenir dans les moiens dont il se servoit pour parvenir à ses fins, que de vouloir s'opoſer ouvertement à lui, en risque de perdre la République pour perdre Soderini, car si on lui avoit arraché des mains les armes dont il se servoit pour se rendre fort, ce qui étoit aisé à faire, l'on auroit pû aprés cela, le conserver dans tous les Conseils, & dans toutes les Assemblées publiques, sans que cela eût tiré à conséquence, & sans qu'on y eût été obligé de garder des ménagemens.

Or si quelqu'un répond, qu'il est vrai que les Citoiens, ennemis de Soderini, firent une faute de ne pas le prévenir dans le chemin par où il marchoit pour s'aquérir l'amour du

du Peuple ; mais qu'il n'en fit pas une moindre, à ſon tour, de ne pas prévenir ſes Ennemis ſur les moïens dont ils ſe ſervoient, pour le retenir dans la crainte : Soderini mérite d'être excuſé là-deſſus, tant parce qu'il lui étoit difficile d'en venir à bout, que parce que la choſe n'étoit pas honnête en elle-même : Car le chemin que ſes ennemis prenoient pour l'abbatre, c'étoit en prenant le parti de Medicis, par le moien duquel ils vinrent enfin à bout de le perdre. Soderini donc, nē pouvoit pas honnêtement entrer dans la Faction des Medicis ; parce qu'il ſe fût perdu de réputation, s'il eût ruïné la liberté de Florence, qu'on avoit miſe en garde entre ſes mains. De plus, comme il ne pouvoit pas ſe lier & ſe joindre à cette Faction tout d'un coup, & en ſecret, la choſe eût été trés-dangereuſe pour lui ; Car dés qu'on auroit Livre I. Chap. 52.

Livre I. Chap. 52.

découvert ſon intelligence avec Medicis, il ſeroit devenu ſuſpect & odieux au Peuple ; Ce qui eût donné à ſes ennemis des moiens pour le perdre, qu'ils n'avoient pas auparavant.

Ainſi les hommes doivent conſidérer les défauts & les riſques, qui ſe rencontrent dans un parti qui ſe préſente, & ſe donner bien garde d'y entrer, lorſque le péril ſurpaſſe l'avantage qu'on en peut tirer : Car ſi l'on ſuit une autre route, il en arrivera comme à Ciceron, qui voulant ruiner le crédit d'Antoine, l'augmenta ; puiſqu'aprés l'avoir fait déclarer Ennemi du Senat ; ſachant qu'il avoit une grande armée, compoſée la plûpart des Soldats qui avoient ſuivi Céſar, Ciceron voulut lui détourner ces Soldats ; Ce qui fit qu'il conſeilla au Senat d'élever Octave, & de l'envoier avec l'armée & les Conſuls contre Antoine, diſant, que dés que les troupes

pes de ſon armée entendroient ſeulement le nom d'Octave Neveu de Céſar, elles ne manqueroient pas de paſſer dans ſon armée, en abandonnant Antoine, qui demeurant, par là, deſtitué de partiſans, il ſeroit aiſé de l'accabler. Livre I. Chap. 52.

Mais il en arriva tout le contraire, parce qu'Antoine corrompit Octave, qui ſe joignit à lui, en abandonnant les intérêts du Senat & de Ciceron. Cette alliance fut l'entiére deſtruction des Grands: Ce qui n'étoit pas malaiſé de prévoir, car il ne faloit jamais prendre le parti que prit Ciceron; mais il faloit toûjours redouter un nom qui avoit détruit ſi glorieuſement tous ſes Ennemis, & qui s'étoit élevé dans Rome à l'autorité Souveraine; & il ne faloit pas s'attendre que les gens d'un tel nom, ou ceux qui entroient dans les mêmes intérêts, fuſſent

Livre I. Chap. 53. de faire jamais rien en faveur de la liberté.

CHAP. LIII.

Le Peuple ſouhaite ſouvent ce qui lui eſt pernicieux, étant trompé par une fauſſe apparence d'utilité; & rien n'excite davantage ſes mouvemens que les fortes eſperances & les grandes promeſſes.

AUſſi-tôt que la Ville des Veientins fut priſe, il vint une penſée dans l'eſprit du Peuple Romain, qu'il ſeroit avantageux que la moitié d'entr'eux allât habiter cette Ville, s'imaginans qu'elle pouvoit enrichir la moitié des Citoiens, parce qu'elle avoit un bon & un grand territoire; qu'elle renfermoit beaucoup de maiſons, & qu'elle étoit proche de Rome: Ce qui auroit fait

fait que la conduite de la Répu- Livre I. Chap. 53.
blique n'auroit receu aucun préjudice. Mais le Senat & les plus ſages d'entre les Romains trouverent la choſe ſi inutile, & même ſi deſavantageuſe, qu'ils diſoient hautement, qu'ils mourroient plûtôt que de conſentir à une telle réſolution. L'affaire aiant donc produit une grande conteſtation, le menu Peuple s'emporta tellement contre le Senat, qu'on en ſeroit venu aux armes, & à répandre du ſang, ſi cet illuſtre Corps ne ſe fût mis à couvert de quelques anciens Citoiens, dont le mérite les rendoit ſi vénérables au Peuple, qu'ils arrêtérent ſon inſolence.

Il faut remarquer deux choſes ici : La premiére, que le Peuple, ſouvent trompé par une fauſſe apparence de bien, déſire lui-même ſa propre ruine, & ſi l'on ne vient pas à bout de lui perſuader

Livre I. Chap. 53.

der que c'eſt un véritable mal, la République ne manque jamais de courir de grands riſques & de recevoir de grands préjudices. Et s'il arrive par hazard que ce Peuple n'ait confiance en perſonne, comme cela n'eſt pas impoſſible, ſur tout aiant été deçu de longue main, ou par quelqu'un, ou par la choſe même, il faut abſolument qu'il périſſe. Le Poëte Dante, dans le diſcours qu'il fait de la Monarchie, dit pour confirmer ce que je viens d'avancer, que le Peuple crie ſouvent ; *Vive nôtre ruine, & périſſe nôtre proſpérité.*

Cette incrédulité du Peuple eſt cauſe, que quelquefois on manque de prendre le bon parti dans les Républiques, comme on l'a remarqué des Venitiens, qui ſe voiant attaquez de tant d'Ennemis, ne pûrent avant leur déſolation, prendre le parti d'en gagner quelqu'un, en reſtituant ce qu'ils avoient uſurpé, & ce qui leur

leur avoit attiré une telle guerre, & fait briguer tant de Princes contr'eux. Livre I. Chap. 53.

Si donc, l'on fait réflexion ſur ce qui eſt aiſé, ou difficile à perſuader à un Peuple, l'on peut y apporter cette diſtinction : Ou ce que vous avez à perſuader à l'air d'abord de gain, ou de perte ; Ou bien à l'air d'une entrepriſe vigoureuſe, ou d'un deſſein lâche : & toutes les fois qu'une choſe que vous propoſerez paroîtra utile, quoi qu'elle ſoit ruineuſe ; Et quand le parti que vous préſenterez aura l'air d'être une affaire de vigueur, quoi qu'il couvre ſous cette belle apparence la perte de l'Etat : Contez qu'il ſera toûjours aiſé de le perſuader à une multitude de menu Peuple : Et de même il ſera toûjours difficile de perſuader un parti qui aura des apparences deſavantageuſes, quoique dans le fond il renfermât le ſalut de l'Etat.

Ce

Livre I. Chap. 53.

Ce que j'avance là, ſe confirme par mille éxemples tant des Romains que d'autres Nations, tant Anciens que modernes. Ce fut de là que vint la ſiniſtre impreſſion que le peuple de Rome reçût, à l'égard de Fabius Maximus, qui ne pouvoit venir à bout de perſuader à ce Peuple, que c'étoit le bien de l'Etat de conduire la guerre lentement, & de la ſoûtenir, ſans en venir aux prifes avec Annibal : Car ce Peuple jugeoit que cette conduite marquoit de la lâcheté, & il ne voioit pas l'utilité qui étoit cachée ſous cette fauſſe apparence, & Fabius n'avoit pas des raiſons aſſez fortes pour le déſabuſer. Or les Peuples ſont ſi aveuglez par des entêtemens de cette force, que quoi que les Romains euſſent donné le pouvoir au Meſtre de Camp Général de la Cavalerie, qui commandoit ſous Fabius, d'en venir aux mains.

mains avec Annibal ; & que cette permiſſion eût mis l'armée de la République en riſque d'être défaite, ſi Fabius ne l'eût empêché par ſa prudence : Cette experience ne ſuffit pourtant pas pour deſabuſer ce Peuple, qui créa depuis Varron Conſul, ſans qu'il fut pourvû d'autre mérite, que de celui d'avoir publié dans toutes les ruës, & dans toutes les Places de Rome, qu'il ne manqueroit pas de battre Annibal, ſi l'on vouloit lui en donner le pouvoir : Cette belle création produiſit la bataille de Cannes, & le grand échec qu'on y reçût, qui mit Rome à deux doigts de ſa ruine. Livre I. Chap. 53

Je veux encore, à ce propos, raporter un autre éxemple des Romains. Annibal avoit été en Italie pendant huit ou dix ans, & dans cet eſpace il y avoit peu de Cantons de tous ces Païs-là, qu'il n'eût rempli de corps morts des Ro-

Livre I. Chap. 53.

Romains dans ce tems-là ; l'on fit Sénateur Marcus Centenius Penula, homme de la lie du Peuple, mais qui avoit eu quelque emploi à la guerre : Cet homme dit, que si l'on lui donnoit le pouvoir de faire une armée de Volontaires, dans quelque lieu de l'Italie qu'il lui plairoit, il s'engageoit de livrer bientôt Annibal vif ou mort. Le Senat trouva cette demande téméraire; Cependant comme on eut fait réflexion, que si on la lui refusoit, & que le Peuple vint à l'apprendre, il pourroit en arriver quelque mouvement, ou du moins quelque aversion & quelque chagrin de ces gens-là contre le Senat ; il résolut d'accorder à cet homme ce qu'il demandoit, aimant mieux exposer à périr, tous ceux qui seroient assez fous pour le suivre, que de s'exposer eux-mêmes à de nouveaux dégoûts de la part du Peuple, n'ignorant pas qu'un tel parti

ſeroit fort applaudi, & qu'il ſeroit trés-difficile de le diſſuader. Marius Centenius Penula alla donc à la rencontre d'Annibal, avec une Troupe de gens ſans ordre & ſans diſcipline ; & il n'en vint pas plûtôt aux mains avec ce fameux Capitaine, qu'il fut défait & couché ſur le quarreau, avec tous ceux qui l'avoient ſuivi. Livre I. Chap. 53.

Dans la Grece, jamais Nicius, homme trés-grave & trés-prudent, ne pût perſuader aux Atheniens, que c'étoit un méchant parti que d'aller attaquer la Sicile ; mais cette réſolution aiant prévalu ſur les avis de tous les gens ſages, il en ſurvint l'entiere ruine d'Athenes.

Scipion étant fait Conſul, & aiant demandé d'être envoié en Afrique, promettant par-là de ruiner Cartage ; le Senat n'y vouloit point conſentir, étant porté à ce refus par l'avis de Fabius Maximus ; mais Scipion ménaça de

de proposer la chose au Peuple
Livre I. Chap. 49. Romain, sachant combien de tels partis sont agréables à tous les Peuples.

L'on pourroit, à ce propos, raporter des éxemples de nôtre République de Florence, comme lorsque Hercule Bentivoglio, qui commandoit les Troupes Florentines avec Antoine Giacomini, alla assiéger Pise, aprés avoir battu Bartolomée d'Alviano auprés de S. Vincent. Cette expédition fut résoluë par le Peuple, qui se laissoit prendre par les fortes asſûrances de Bentivoglio, quoi que ce projet fut desaprouvé par plusieurs sages Citoiens: Cependant il n'y eut pas moien de l'empêcher, parce qu'il fut résolu par les empressemens de tout le Peuple, qui faisoit grand fond sur les fortes promesses du Général. C'est ce qui me fait dire que le moien le plus court de ruiner une République, où le Peuple a du pouvoir;

voir, c'eſt de lui propoſer des entrepriſes vigoureuſes ; car elles ſeront toûjours acceptées dans tous les Etats où le Peuple a voix en chapitre, & ceux qui ſeront d'un ſentiment different, ne pourront jamais y apporter de reméde. Livre I. Chap. 35.

Mais ſi de ſemblables inconvéniens ruinent des Républiques, il en arrive encore bien plus ſouvent la ruine des Citoiens, qui conduiſent de telles entrepriſes : parce que le Peuple s'étant entêté de l'eſpérance de la victoire, lors qu'il voit le contraire, il n'en accuſe ni la fortune, ni le manque de forces de celui qui commande, mais ſon ignorance & ſon infidelité ; & là-deſſus on le fait mourir, ou on l'empriſonne, ou on le relegue, comme il eſt arrivé à une infinité de Capitaines Cartaginois, & à pluſieurs Atheniens. Et il ne leur ſert de rien alors, d'avoir remporté pluſieurs victoires avant cela, parce que la derniére défaite

Livre I. Chap. 53.

faite efface tous les ſervices précédens : comme il arriva à nôtre Antoine Giacomini, qui n'aiant pas emporté Piſe, comme le Peuple s'y étoit attendu, & comme il l'avoit promis lui-même ; il tomba dans une diſgrace ſi générale, que nonobſtant *mille* belles actions qu'il avoit faites, il évita la mort, plûtôt par la compaſſion de ſes Juges, que par aucune raiſon, qui perſuadât le Peuple de ſon innocence.

CHAP. LIIII.

Que l'autorité d'un grand homme eſt trés-puiſſante à retenir la violence d'une Populace mutinée.

LA ſeconde choſe remarquable ſur le texte qu'on a rapporté dans le diſcours précédent, c'eſt qu'il n'y a rien ſi propre à appaiſer une Populace mutinée, que la

préſence d'un homme grave & d'autorité. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Virgile dit *, Que

Livre I. Chap. 54

D'un front Majeſtueux la tranquile préſence,
Imprime du reſpect, & fait prêter ſilence.

* Tum pietate gravem, ac meritis ſi forte virum quem Conſpexere, ſilent, arrectiſque auribus adſtant.

Il faut donc, que dans une armée mutinée, ou dans une Ville troublée de révolte, celui qui ſe trouve revêtu de l'autorité & du commandement ſurvienne alors, avec tout ce qui eſt capable de lui attirer de la déférence & du reſpect, ſe produiſant avec toutes les marques du rang qu'il tient, afin de ſe rendre plus vénérable.

Il n'y a pas long-tems que Florence étoit partagée en deux Factions, dont l'une s'appelloit *Frateſque*, & l'autre *l'Enragée*, & comme on en fut venu aux mains, les Frateſques eurent du pire; Pagolantonio Soderini qui

Livre I. Chap. 54.

avoit beaucoup de crédit en ce tems-là dans la République, se trouva engagé dans cette Faction: Le Peuple allant donc, en armes à sa maison pour la saccager, y trouva par hazard l'Evêque de Volterne, frére de Soderini, & qui est à présent Cardinal; Ce Prélat entendant l'émeute, & appercevant cette troupe, s'habilla le plus superbement qu'il put, & aiant mis par dessus ses habits le Roquet d'Evêque, il se présenta devant ces gens en armes, & arrêta leur fougue par le discours qu'il leur fit; ce qui fut remarqué & applaudi dans la Ville pendant plusieurs jours.

Je conclus donc, que pour appaiser une Populace en émute, il n'y a rien de si propre, ni de si nécessaire, que la présence d'un homme Majestueux & vénérable. Et pour revenir au sujet du Chapitre précédent, l'on voit avec quelle opiniâtreté le menu Peuple

ple de Rome embraſſoit le parti d'aller à Veies, parce qu'il s'étoit entêté d'un prétendu avantage, ſans appercevoir le préjudice, qui étoit caché ſous cette belle aparence : & comme cela produiſit beaucoup d'émotions & de tumultes, il en ſeroit ſurvenu de fâcheuſes ſuites, ſi le Senat n'eût pas arrêté la fureur du Peuple par le moien de gens graves, & qu'il reſpectoit. Livre I. Chap. 54.

CHAP. LV.

Combien il eſt aiſé de conduire les affaires dans une Republique, où le Peuple n'eſt pas corrompu ; & que là où l'égalité régne, l'on ne peut faire une Monarchie ; ni où l'égalité ne ſe trouve pas, l'on ne peut faire de République.

QUoi qu'on ait parlé ci-deſſus amplement de ce qu'il

Livre I. Chap. 55.

y a lieu de craindre, ou d'eſpérer dans des Etats corrompus ; il me ſemble pourtant qu'il eſt aſſez à propos d'examiner une réſolution du Senat, à l'égard du vœu que Camille avoit fait de donner à Apollon la dixme du Butin qu'il feroit ſur les Veientins : Mais ces dépouilles étant tombées entre les mains du menu Peuple de Rome, & étant fort difficile d'en faire un compte éxact ; le Senat fit un Edit qui enjoignoit à chacun de raporter en Public la dixme de ce qu'il avoit pillé. Quoi que cette réſolution n'eût pas de lieu, & que le Senat trouvât depuis un autre expédient pour dédommager Apollon à la décharge du Peuple ; l'on voit pourtant par de telles réſolutions, combien le Senat ſe confioit dans la bonté de ce Peuple, & comment il jugeoit qu'aucun ne différeroit d'aporter tout ce que l'Edit lui ordonnoit.

D'autre part, l'on voit comment

ment le Peuple ne cherchoit point les moiens de fouſtraire rien de l'Ordonnance ; mais qu'il vouloit s'aquitter de ce qu'on éxigeoit de lui, quoi qu'il en marquât du chagrin. C'eſt là un éxemple, qui avec beaucoup d'autres, que nous avons déja raportez, fait voir combien ce Peuple étoit bon & dévot, & combien l'on devoit faire fond ſur lui. Livre I. Chap. 55.

Véritablement il ne faut rien atendre de bon dans les lieux, où une telle probité ne régne pas ; comme par éxemple dans toutes les Provinces qui ſont à préſent corrompuës, & dans l'Italie qui l'eſt particuliérement par deſſus les autres. La France même & l'Eſpagne ne laiſſent pas d'avoir une partie de la corruption, & ſi l'on ne voit pas dans ces Roiaumes, tant de déſordres qu'il en ſurvient tous les jours en Italie, cela ne vient pas tant de la bonté de leurs Peuples, qui eſt bien dimi-

Livre I. Chap. 55.

nuée, comme de ce qu'ils ſont gouvernez par des Rois qui les retiennent en union; & par leur vertu, & par l'état où ſe trouvent ces Roiaumes, qui ne ſont pas encore entiérement corrompus.

En Allemagne, on voit encore bien des Peuples avoir beaucoup de bonté & de dévotion, en ſorte qu'il s'y trouve beaucoup de Républiques qui ſe maintiennent libres, & qui obſervent leurs Loix d'une maniére, qu'il n'y a perſonne, ni dehors, ni dedans, qui oſe les attaquer †: Et pour prouver qu'une grande partie de la bonté des Anciens régne encore dans ce païs-là, je veux en rapporter un éxemple ſemblable à celui du Peuple & du Senat de Rome, dont je viens de parler.

† Les grandes & promtes conquêtes que Charle Quint fit quelques années aprés, dans ces païs-là, font voir ou que la Maxime de nôtre Auteur n'eſt pas toûjours vraie; ou que ce grand païs ne tarda guéres à ſe corrompre extrêmement.

Les

Les Républiques de cette grande Province aiant beſoin d'argent pour les néceſſitez Publiques, ont accoûtumé de faire impoſer par leurs Magiſtrats, une taxe du centiéme, ou du cinquantiéme de ce que chacun a valant : Et lorſque la réſolution en eſt priſe, ſelon les Loix du païs, chacun va trouver ceux qui lévent ces deniers ; & aprés avoir prêté le ſerment de paier ce qui lui eſt ordonné, il jette dans un coffre deſtiné à cela, ce qu'il ſait en conſcience devoir paier, & il n'y a que celui qui donne l'argent qui ſoit témoin de la ſomme: Ce qui fait voir combien il régne encore de probité & de dévotion parmi ces Peuples-là. L'on doit être perſuadé que chacun y porte tout ce qu'il y doit porter, parce que ſi cela ne ſe faiſoit pas, la taxe ne produiroit pas ce dont ils ont beſoin, comme faiſoient les impoſitions du tems paſſé ; & ſi l'on ne voioit Livre I. Chap. 55.

Livre I. Chap. 55.

pas un ſemblable produit, l'on reconnoîtroit la fraude, qui obligeroit en ſuite à prendre d'autres meſures, pour tirer de l'argent. Cette bonté eſt d'autant plus admirable, qu'elle eſt extrémement rare en ces tems-ici; l'on voit même qu'il n'en eſt reſté que dans ces païs-là: Ce qui provient de deux cauſes; l'une de n'avoir pas eu beaucoup de commerce avec leurs Voiſins, parce que ceux-ci ne ſont pas allez chez eux, ni eux n'ont pas pris la peine d'aller chez les autres; s'êtans contentez des biens qu'ils avoient, en vivant de ce que leur païs produit, & faiſant leurs habits des laines qu'ils cueuillent chez eux, de ſorte que n'aiant eu aucune occaſion de commercer avec les autres, ils n'en ont point pris la corruption, n'aiant pû par conſéquent imiter les François, les Eſpagnols, & les Italiens, trois Nations, qui jointes enſemble,

ſemble, ſont la corruption du genre humain. Livre I. Chap. 55.

La ſeconde raiſon, pourquoi la bonté & l'honneur ſe ſont ſi bien conſervées dans ces Républiques, qui ont par conſequent maintenu leur liberté ſans aucune corruption, c'eſt qu'elles ne permettent pas qu'aucun de leurs Citoiens prennent l'air de vivre comme la Nobleſſe; mais elles font en ſorte que leurs Sujets ſoient toûjours égaux entr'eux; Ces Républiques-là étant ennemies jurées des gens de qualité, & des Gentilshommes qui ſe rencontrent dans leurs Païs: & ſi par hazard il leur en tombe quelqu'un entre les mains, elles le font aſſommer, comme étant les corrupteurs du genre humain, & la ſource de tous les déſordres.

Or pour expliquer ce que ſignifie ce mot de Gentilhomme, je vous dirai qu'on appelle Gentilshommes ceux qui vivent dans u-

Livre I. Chap. 55.

ne abondante oiſiveté des revenus de leurs terres, ſans avoir le ſoin, ni de les cultiver, ni de prendre aucune peine dans la vie. Une eſpece de gens d'une vie ſi infame, ſont la peſte des Républiques & des Provinces: Mais les plus pernitieux de tous ſont ceux, qui outre le moien de vivre dans l'indolence, ſont encore Seigneurs de Terres & de Châteaux, & ont des Vaſſaux qui leurs obéïſſent. Le Roiaume de Naples, le Territoire de Rome, la Romagne, & la Lombardie ſont pleines de ces deux eſpeces d'hommes: C'eſt ce qui a fait que dans tous ces Païs il n'y a jamais eu ni République, ni aucun Gouvernement libre; parce qu'une telle race eſt ennemie declarée de l'Ordre, & de la Police qui entretient de bons Citoiens dans une honnête liberté; & qui voudroit ériger une République dans un Pays, où il y auroit beaucoup de telles gens, il entrepren-

prendroit une choſe impoſſible. Mais ſi quelqu'un étoit le maître de réformer le Gouvernement d'un tel Pays, il faudroit qu'il prît le parti d'en faire une Monarchie: & la raiſon en eſt, que quand on trouve la matiere ſi corrompuë, que les Loix ne ſuffiſent pas pour tenir chacun dans le devoir, il faut les armer d'une plus grande force, & dés qu'elles ſont formées, il faut les mettre dans une main Roiale, qui aiant un pouvoir abſolu & exceſſif, peut tenir aiſément en bride, l'ambition & la corruption de ces petits Tirans de campagne. Livre I. Chap. 55.

Ce que je viens de vous dire ſe vérifie aiſément par l'éxemple de la Toſcane, où l'on a vû pendant bien du tems trois Républiques ſubſiſter dans une étenduë fort bornée; Ces trois Républiques ſont Florence, Sienes & Luques; & les autres Villes de la Toſcane ſont dans une dépendance de ces

Livre I. Chap. 55.

trois Etats, d'une maniere qu'on voit bien que par leurs bons ordres, & par leur penchant naturel, elles conſervent leur liberté, ou que du moins elles voudroient bien la conſerver. Tout cela vient de ce que dans toute la Province, il n'y a aucun particulier qui tienne des Châteaux à lui, & qu'il y a trés-peu de ces gens qu'on appelle Gentilshommes: Car l'égalité y eſt ſi grande, qu'un homme prudent & qui ſeroit bien informé du Gouvernement, & de la Politique des anciennes Républiques, n'auroit pas de peine à y introduire la liberté. Mais le malheur de cette Province, c'eſt que juſqu'à nos jours, il ne s'y eſt rencontré perſonne qui ait sû ou pû entreprendre quelque choſe de ſi grand.

Il faut donc tirer de ce diſcours cette concluſion, qu'un homme qui voudra réduire en République un Pays, où il y aura beaucoup

coup de Gentilshommes, il n'en viendra jamais à bout qu'aprés les avoir tous exterminez ; & que celui qui voudra fonder une Monarchie dans un Pays, où tout le monde ſera égal, il ne pourra jamais le faire, qu'il ne tire du milieu de ce Peuple compoſé de gens tous égaux, pluſieurs d'entr'eux qui auront l'eſprit ambitieux & brouillon; & qu'il les face Gentilshommes, non pas de nom, mais d'effet, en leur donnant des Châteaux, & des Terres †, leur ſoûmettant les autres, tant dans leurs perſonnes, que dans leurs biens; afin que par le moien de telles

Livre I. Chap. 55.

† C'eſt la Politique du Roi d'Eſpagne aux Roiaumes de Naples & de Sicile, où il eſt peu de Villages qui ne ſoient érigez en Principautez, en Duchez, Marquiſats, &c. Car ces Nations-là ſont fort amoureuſes de grands Titres. Dans un pays ſujet aux révolutions, une telle Politique ſert à deux fins; à ruiner les gens de qualité, pour ſoûtenir de ſi grands Titres; & à s'aſſûrer des Peuples qu'on rend par là eſclaves, & non pas les amis de la Nobleſſe. De ſorte, qu'ils ne s'aideront jamais les uns les autres à délivrer un pays de la Tirannie; & ſi l'un de ces Corps travailloit à y introduire les Etrangers, l'autre s'y opoſeroit.

Livre I. Chap. 55.
telles gens, il puiſſe maintenir ſa puiſſance, & qu'eux auſſi appuiez du Prince, puiſſent ſatisfaire leur ambition; & qu'enfin tout le reſte du Peuple ſoit obligé de porter un joug, qu'il ne peut jamais ſe réſoudre à mettre ſur les épaules, que lors qu'il y eſt contraint par la violence. Et comme par cette conduite l'on met de la proportion entre celui qui force, & ceux qui ſont forcez, chacun demeure en repos dans l'état où il eſt.

Or parce qu'il n'y a qu'un homme fort-puiſſant, & d'une prudence trés-rare, qui puiſſe venir à bout de faire une Monarchie d'un pays propre à être République; & au contraire, il y en a beaucoup qui l'ont entrepris, mais fort peu de gens ont ſû les moiens de le faire: Car la grandeur de la choſe étonne d'un côté les plus grands hommes, & de l'autre, elle eſt remplie de tant d'obſtacles qu'elle

le fait tout manquer dés le commencement.

La République de Veniſe, où les ſeuls Gentilshommes peuvent entrer dans les Charges, paroîtra peut-être fort opoſée à mon ſentiment. Mais je répons, que cet éxemple ne renverſe point ma penſée, car les Gentilshommes de cette République, ne le ſont que de nom, & nullement d'effet; parce que leurs grands revenus ne ſont pas en terres; mais leurs plus grandes richeſſes ſont fondées ſur la marchandiſe, & ſur des effets mobiliaires. De plus, pas un d'eux n'eſt Seigneur de Châteaux & de Vaſſaux: mais ce titre de Gentilshommes que ces Bourgeois ſe donnent, eſt un titre de dignité & de prééminence, qui n'eſt fondé ſur aucune qualité, qui fait qu'ailleurs on appelle un certain genre d'hommes, des Gentilshommes. Et comme les autres Républiques ont toutes

des

Livre I. Chap. 55.

des distinctions de gens sous des noms differens, Venise a voulu partager son Peuple en deux parties, dont l'une s'appelle Nobles, & les autres Populaires, en donnant aux premiers seuls*, le droit d'entrer dans les Charges, à l'exclusion des autres: Ce qui ne produit aucun désordre dans cette République, pour les raisons que nous avons déja dites.

* Il y a néanmoins aujourdui certaines Charges à Venise destinées à ceux qu'ils appellent *Cittadini*, & où les Nobles ne peuvent entrer, comme celles de Chancelier, de Secrétaire d'Etat, de Secretaire d'Ambassades, de Résidens; &c. mais à proprement parler, ces Nobles & ces Citoiens, sont tous des Marchands, dont les uns ont part au Gouvernement, & les autres en sont exclus, premiers abusant du pouvoir qu'ils ont sur tous ceux qui dépendent d'eux, dont ils éxigent de grandes soumissions, avec le titre D'EXCELLENCE, comme s'ils étoient Princes.

Quand donc, il s'agira d'un pays, où il se trouvera une égalité générale, il en faut faire une République: Mais il faut faire une Monarchie dans un pays, où l'inégalité est grande; autrement l'on fera une chose fort mal proportionnée, & par conséquent de peu de durée.

CHAP.

CHAP. LVI.

Les grands changemens qui ſurviennent dans une Ville, ou dans une Province, ſont toûjours précédez par des ſignes qui les pronoſtiquent; ou bien ils ſont annoncez par des gens qui les prédiſent.

L'On voit par des éxemples anciens & modernes, qu'il n'eſt jamais ſurvenu d'événemens fort conſidérables dans un pays, qui n'aient été pronoſtiquez, ou par des Devins, ou par des Revélations, ou enfin par des ſignes au Ciel, & d'autres prodiges: Je n'en ſai point la raiſon; mais afin de n'en rapporter pas un éxemple fort éloigné, chacun ſait comment Frére Jéroſme Savanarole prédit la venuë de Charles VIII. en Italie; & qu'outre cette prédiction

Livre I. Chap. 56

diction, l'on assûra aussi par toute la Toscane, avant cette venuë, qu'on avoit vû en l'air au dessus d'Arezzo des Gendarmes combatre les uns contre les autres, & qu'on avoit entendu le bruit des armes. Chacun sait encore, comme avant la mort de Laurent de Medicis, le Dome de Florence fut frapé de la foudre dans le haut, avec une trés-grande perte, à l'egard de cet édifice. Enfin chacun sait qu'un peu devant que Pierre Soderini, que le Peuple avoit fait *Gonfalonier* pour sa vie, fut dépouillé de cette Charge, & envoié en éxil, le Palais fut aussi frapé d'un autre coup de foudre.

L'on pourroit encore raporter plusieurs autres éxemples que j'ômettrai, crainte d'ennuier le Lecteur. Je me contenterai d'ajoûter seulement celui dont Tite-Live parle avant l'arrivée des Gaulois à Rome; C'est qu'un certain Marcus Ceditius, homme du Peuple, rap-

raporta au Senat, qu'en paſſant à minuit dans la ruë neuve, il avoit entendu une voix bien plus forte que celle d'un homme, qui lui ordonna de déclarer aux Magiſtrats que les Gaulois venoient à Rome. Livre I. Chap. 36.

Je croi que la cauſe de ces événemens doit être recherchée par des gens ſavans dans les choſes naturelles & ſurnaturelles, ce qui n'eſt pas de ma portée. Néanmoins s'il en faut croire certains Philoſophes*, l'Air pourroit être plein d'intelligences, qui aiant la vertu de prévenir l'avenir, & aimant les hommes, elles les avertiſſent par de tels ſignes, afin qu'ils ſe tiennent ſur leurs gardes. Mais quoi qu'il en ſoit, l'on voit que rien n'eſt plus vrai, que de ſemblables événemens, & qu'ils ne manquent jamais d'être ſuivis de choſes extraordinaires & nouvelles, dans les pays qu'ils menacent.

CHAP.

* Il entend les Philoſophes Cabaliſtes, qui ſont encore aſſez communs à préſent.

Livre I. Chap. 57.

CHAP. LVII.

Un Peuple assemblé est fort ; & séparé, il est foible.

PLusieurs Romains, voians leur patrie ruinée par l'expédition des Gaulois, avoient pris le parti d'aller demeurer à Veies contre les Ordonnances du Senat ; qui voulant remédier à ce désordre, fit un Edit, par lequel il étoit enjoint que chacun de ces gens-là eût à retourner demeurer à Rome dans un certain tems, & sous de certaines peines. D'abord, ceux contre qui cet Edit étoit fait s'en moquérent ; mais quand le terme marqué pour obéir aprocha, chacun obéit: sur quoi Tite-Live dit ce mot, * *Que la foule & le gros furent mutins & séditieux ; mais que chaque particulier, craignant pour soi, fut docile & soûmis.*

*Ex ferocibus universis, singuli, metu suo obedientes fuere.

II.

Il n'y a rien qui montre ſi bien le genie d'une populace, à cet égard, que ce paſſage de nôtre Auteur: Car elle eſt hardie à parler ſouvent contre les ordres de ſon Prince; mais quand elle voit le châtiment prêt à lui tomber ſur le dos, chacun ſe range promtement à l'obéïſſance, n'oſant pas ſe fier les uns aux autres. Ainſi rien n'eſt plus certain, qu'il ne faut pas faire grand fond ſur ce que dit un Peuple, à l'égard de ſa bonne ou de ſa mauvaiſe diſpoſition, pourvû que vous ſoiez en état de le maintenir, s'il eſt bien diſpoſé, & de vous garder de lui, s'il eſt mal diſpoſé. Livre I. Chap. 57.

Ceci s'entend de ces mauvaiſes diſpoſitions qui naiſſent parmi les Peuples de toute autre cauſe, que de la perte de leur liberté, ou de celle d'un Prince qu'ils aiment, & qui vit encore: Car les mauvaiſes diſpoſitions qui viennent de l'une de ces deux cauſes, ſont

Livre I. Chap. 57. ſont formidables, & elles ne peuvent être retenues que par des moiens puiſſans. Pour les autres mauvaiſes diſpoſitions d'un Peuple, il n'y a rien à craindre, pourvû qu'il n'y ait point de Chef à qui il puiſſe recourir; parce que à un égard il n'y a rien de ſi terrible qu'une populace échapée & ſans Chef; mais d'un autre côté rien n'eſt plus foible: Car quoi qu'elle ait les armes à la main, il eſt aiſé de la réduire, pourvû que vous ſoiez en lieu de pouvoir ſoûtenir le premier choc. En effet, quand ces gens-là ſont un peu revenus à eux, que la premiere chaleur eſt paſſée, & que chacun penſe qu'il faut qu'il retourne chez lui, ils commencent à craindre pour eux-mêmes, & à penſer à ſe mettre à couvert, ou par la fuite, ou par le pardon.

Si donc une populace ainſi mutinée ne veut pas être expoſée à de ſi fachieux inconveniens, elle n'a qu'à

qu'à faire vîte un Chef qui la regiſſe, qui la tienne unie, & qui prenne le ſoin de ſa défenſe ; comme fit le menu Peuple de Rome, aprés la mort de Virginie, qui partit de la Ville, & qui pour ſe maintenir, *choiſit au milieu* de lui-même vingt Tribuns: & ſi le Peuple n'uſe pas d'une telle précaution, il lui arrivera toûjours ce que dit Tite Live dans le mot précédent, que lors qu'il ſe voit uni & ramaſſé, il eſt fort & redoutable; mais quand chacun ne penſe plus qu'à lui-même, & aux périls où il eſt expoſé, ce Peuple alors eſt foible & lâche. Livre I. Chap. 57.

CHAPITRE LVIII.

Un Peuple eſt plus ſage & plus conſtant qu'un Prince.

TIte Live & les autres Hiſtoriens aſſûrent, qu'il n'y a rien

Livre I. Chap. 58.

rien de plus leger ni de plus changeant que le Peuple ; parce qu'il arrive ſouvent, qu'en rapportant les actions des hommes, l'on verra d'ordinaire un Peuple condamner un homme à la mort, & aprés cela le regretter & le ſouhaitter avec paſſion ; comme le Peuple Romain fit à l'égard de Manlius Capitolinus, qu'il regrettoit extrêmement, aprés l'avoir fait mourir. Voici les propres termes de l'Auteur, * *Le Peuple ne tarda gueres à le regretter, dés qu'il vit qu'il n'en avoit plus rien à craindre.* Et ailleurs, quand il parle des évenemens qui ſurvinrent à Siracuſe, aprés la mort de Hieronyme neveu de Hieron, il dit, † *C'eſt le naturel d'une Populace, ou d'être ſoûmiſe avec baſſeſſe, ou de dominer avec brutalité.*

* Populum brevi, poſteaquam ab eo periculum nullum erat, deſiderium ejus tenuit.

† Hæc natura multitudinis eſt, aut humiliter ſervit, aut ſuperbe dominatur.

Si je me charge de défendre une cauſe, que j'ai dit être condamnée par tous les Auteurs, je ne

Livre I. Chap. 58.

ne ſai ſi ce ne ſera point entreprendre une tâche trop forte, & remplie de trop grandes difficultez, en ſorte qu'on puiſſe dire, ou que j'y renoncerai avec confuſion, ou que je la pourſuivrai avec un désaveu général: quoi qu'il en ſoit, je ne croirai jamais que ce ſoit un défaut de ſoûtenir une opinion & de la défendre par la ſeule raiſon, ſans y vouloir mêler ni la force, ni l'autorité. Je ſoûtiens donc, qu'on peut accuſer chaque homme en particulier, & les Princes ſur tous, des défauts dont les Auteurs accuſent le Peuple: Car il n'en eſt point qui ne fit ce que fait une Populace mutinée, s'il n'étoit point retenu par les Loix: C'eſt une choſe aſſez manifeſte, puiſqu'il y a eu une infinité de Princes, & que le nombre des bons & des ſages eſt ſi petit. Je parle de ces Princes qui ont pû forcer ces barrieres qu'on avoit opoſées à leur am-

Livre I. Chap. 58

bition : mais il ne faut pas comprendre dans ce nombre les Rois qui naiſſoient en Egypte, lorſque dans des tems ſi exceſſivement éloignez de vous, ce Roiaume étoit gouverné par l'autorité des Loix. Il ne faut point parler non plus, des Rois qui naiſſoient à Lacedémone, ni de ceux qui naiſſent aujourd'hui en France, qui eſt un Roiaume, où les Loix ont beaucoup plus d'autorité, qu'en aucun autre de nôtre connoiſſance.

Or les Rois qui naiſſent dans des Gouvernemens fondez de cette maniére, ne doivent point être mis au rang de ceux, dont on doit éxaminer le naturel, comme d'un autre homme, & voir s'il a les défauts de la Populace; parce qu'à de tels Rois il faut auſſi opoſer une populace regie par les Loix, comme eux, & l'on verra qu'il ne ſe rencontre pas moins de bonté dans les particuliers qui la compoſent

poſent que chez les Rois: & l'on ne verra point qu'un tel Peuple ſoit ſoûmis avec baſſeſſe, ni qu'il domine avec brutalité; comme on ne peut le reprocher au Peuple Romain, qui tant que la République ne fut point corrompuë, n'a jamais obéi par les motifs de la lâcheté, & ne s'eſt jamais ſervi Tiranniquement de ſon pouvoir; mais il a toûjours tenu ſon rang honorablement, en obéiſſant à ſes Loix & à ſes Magiſtrats: & lorſqu'il étoit queſtion d'agir contre des gens qui ſe donnoient trop d'autorité, il n'a jamais manqué de le faire, comme on l'a vû dans l'affaire de Manlius, dans celle des *Decemvirs*, & en beaucoup d'autres, où l'on cherchoit d'opprimer ſa liberté; Et d'autre côté, quand le bien de l'Etat éxigeoit qu'il obéît à des *Dictateurs*, ou à des Conſuls, il le faiſoit de même. Livre I. Chap. 51.

Or ſi ce Peuple regrettoit Manlius Capitolinus aprés ſa mort,

Livre I. Chap. 58.

cela n'eſt pas étonnant ; c'eſt qu'il regrettoit ſes grandes qualitez, qui avoient été telles, qu'elles faiſoient plaindre ſon ſort, & un Prince eût bien été capable auſſi d'un tel ſentiment : Car tous les Auteurs demeurent d'accord, qu'on admire & qu'on louë la Vertu juſque dans ſes propres ennemis ; & ſi Manlius fût reſſuſcité au milieu des ſouhaits, qu'on faiſoit à ſon égard, le même Peuple l'auroit encore jugé de la maniére qu'il fit, lorſqu'il le tira de priſon ; quoi qu'on ait vû ſouvent de grands Princes, qui paſſoient pour ſages, & qui cependant, aprés avoir fait mourir quelqu'un, en ayoient des regrets exceſſifs, comme il arriva à Alexandre, à l'égard de Clitus & d'autres de ſes amis, & à Herode au ſujet de Marianne.

Mais ce que l'Auteur dit ici de la nature du Peuple, il ne l'entend pas de celui qui eſt ſoûmis aux Loix, comme l'étoit celui de Rome,

me; mais de celui qui ſe mutine & qui ſe ſoûleve, comme fit celui de Siracuſe, qui dans les tranſports de ſa rage eut des emportemens à peu prés de la nature de ceux d'Alexandre le Grand & d'Herodes, que nous venons de rapporter. Il ne faut donc pas exagérer, & blâmer davantage une Populace qu'un Prince, puiſque les uns & les autres donnent dans de trés-grands excés, lorſqu'ils ont le pouvoir de le faire impunément. Livre I. Chap. 58.

Outre les éxemples que je viens d'alléguer, on en trouveroit bien d'autres, & chez les Empereurs Romains, & chez tous les Tirans qüi leur reſſemblent: Car ces gens-là ont eu plus de caprices & plus de legeretez, que les Peuples les plus extravagans & les plus emportez. Ainſi je m'inſcris en faux contre l'opinion vulgaire qui ſoûtient, que les Peuples étans les maîtres, ſont capri-

Livre I. Chap. 58. cieux, légers, & ingrats ; & je soûtiens qu'ils ne sont pas plus sujets à de semblables défauts, que les Monarques & les autres Souverains : De sorte que si quelqu'un veut mettre les Princes & les Peuples en même rang, peut-être ne se tromperoit-il pas beaucoup ; mais on se trompera assurément si l'on prétend donner l'avantage, à cet égard, à un Prince : Car un Peuple qui a l'autorité entre les mains, & qui aura de bonnes Loix, sera ferme, prudent & reconnoissant, autant & plus même, qu'un Prince fameux pour sa sagesse. D'autre côté un Prince qui se sera élevé au dessus des Loix, sera ingrat, capricieux, & imprudent au delà de ce que le peut être une Populace, qui se sera mise au dessus des Loix. De sorte, que la diférence qui se trouve entr'eux ne vient d'aucune différence qui se trouve dans la nature des uns & des autres, car elle est

eſt ſemblable en eux tous ; & s'il y a quelque avantage d'un côté, il eſt aſſurément de celui du Peuple ; mais ce qui les rend différens, c'eſt lors qu'ils ſont plus ou moins ſoûmis aux Loix de leurs pays. Livre I. Chap. 58.

Conſidérez là-deſſus le Peuple Romain, & vous verrez que pendant quatre-cens ans, il a eu autant d'averſion pour le titre de Roi, qu'il a eu d'amour pour la gloire, & pour le bien & la grandeur de la Patrie : vous trouverez une infinité de faits qui convainquent toute la terre de l'un & de l'autre ; & ſi vous m'alléguez l'ingratitude de ce Peuple envers le grand Scipion, je vous répondrai tout ce que j'ai dit dans le diſcours, où j'ai fait voir que les Peuples ſont moins ingrats que les Princes.

Pour ce qui regarde la prudence & la conſtance, je ſoûtiens, Qu'un Peuple eſt plus prudent,

Livre I. Chap. 58.

plus ferme & plus judicieux qu'un Prince, & que c'eſt avec raiſon qu'on aſſure, *Que la voix du Peuple, c'eſt la voix de Dieu*: Car ne voit-on pas qu'une opinion généralement reçuë, eſt comme miraculeuſe à l'égard du pronoſtic? en ſorte qu'il ſemble, que par une vertu ſecrette, tout un Peuple voie de loin le mal & le bien qui lui doit arriver. A l'égard du jugement, l'on verra fort rarement, que lorſqu'un Peuple écoutera deux Harangueurs d'égale force, & qui tendent à des choſes différentes, il ne prenne pas le meilleur parti, & n'entende fort bien la vérité qui lui eſt propoſée. Mais ſi un Peuple ſe trompe aiſément dans les grandes entrepriſes qui le ſéduiſent, par une apparence d'utilité, comme nous l'avons remarqué, un Prince ne ſe trompe-t'il point dans ſes propres paſſions, qui ſont en

bien

bien plus grand nombre que celles des Peuples ? Livre I. Chap. 58.

L'on voit encore dans le choix des Magiſtrats, qu'un Peuple le fait beaucoup mieux que le Prince le plus prudent ; & jamais vous ne perſuaderez à une Commune, qu'il faille élever aux Charges un homme infame par la corruption de ſa vie & de ſes mœurs, comme on vient à bout, par mille moiens, de le perſuader à un Prince. L'on voit, que quand un Peuple abhorre un déſordre, cette horreur lui dure pendant pluſieurs ſiécles, ce qui n'eſt pas de même, à l'égard d'un Prince. Je ne veux que le Peuple Romain, pour témoin de l'une & de l'autre des deux choſes que je viens d'avancer ; car jamais il n'a fait quatre élections, dont il eût ſujet de ſe repentir, dans le nombre infini d'élections de Tribuns & de Conſuls qu'il a faites, pendant un ſi grand nombre d'années.

Livre I. Chap. 58.

Et ſon averſion a toûjours été ſi grande & ſi conſtante pour le nom de Roi, que jamais aucun de ſes Citoiens, quelques grans ſervices qu'il eût rendu, n'a tâché d'uſurper ce tître, ſans être puni rigoureuſement.

Outre tout ceci l'on voit que les Villes où le Peuple eſt le maître, parviennent en un moment à une proſperité éxceſſive & infiniment plus grande que celles des autres Villes ſoûmiſes à un Prince; comme il eſt arrivé à Rome aprés qu'elle eût bani les Rois, & à Athénes aprés qu'elle ſe fut delivrée de la Tirannie de Piſiſtrates; Et cela ne peut venir que de ce que ſon Gouvernement eſt meilleur que celui d'un Prince. Or qu'on n'oppoſe point à mon ſentiment tout ce que nôtre Hiſtorien allégue dans le paſſage dont nous avons parlé, & dans tous les autres. Car ſi

ſi l'on ramaſſe tous les déſordres & tous les défauts d'un Prince; & tout ce qui ſe trouve de bon dans un Peuple auſſi bien que dans un Souverain, l'on verra que ce dernier eſt infiniment inférieur à l'autre, tant par rapport à la veritable gloire, qu'à celui de la probité : Et ſi les Princes l'emportent ſur les Peuples, par l'intelligence à former & à établir les Loix, à régler un Gouvernement, & à diſpoſer de nouveaux Ordres & de nouveaux Statuts; les Peuples d'autre côté l'emportent de ſi loin à maintenir les choſes établies, qu'ils égalent par-là toute la gloire de ceux qui les établiſſent. Enfin, pour abréger ce diſcours, je dis, Que ſi les Monarchies ont duré long-tems, les Républiques ne leur cédent en rien à cet égard, & les unes & les autres n'ont pas pû parvenir à une telle durée ſans le ſecours des loix; car un Prince qui

Livre I. Chap. 58. ne fait que ce que lui dicte ſa volonté, eſt extravagant, & un Peuple au-deſſus des loix, n'eſt pas ſage.

Si donc vous parlez d'un Prince obligé de régner ſuivant les Loix, & d'un Peuple qui eſt lié par elles, le Peuple ſurpaſſera le Prince en vertu : ſi vous parlez de l'un & de l'autre lorſqu'il n'obéïſſent plus aux Loix, le Peuple fera moins d'incartades que le Prince ; & ſes égaremens ſeront de bien moindre conſequence, & bien plus aiſez à corriger. Car un Peuple mutiné & emporté écoutera volontiers un homme ſage, qui le peut ramener aiſément dans le bon chemin; mais pour un méchant Prince perſonne n'oſéra lui parler, & les armes ſont le ſeul moien de le réduire à la raiſon. Jugez là-deſſus de la grandeur des maladies de l'un & de l'autre, puiſque celles du premier ſe guériſſent avec des paroles, & cel-

celles de l'autre ne peuvent l'être que par le fer: il eſt donc, aiſé d'en conclure que les maux qui éxigent les plus violens remédes, ſont ſans comparaiſon les plus grands. Livre I. Chap. 58.

Lors qu'un Peuple eſt entiérement revolté, l'on ne redoute pas tant les folies qu'il fait & le mal préſent, que celui qui en peut ſurvenir, parce que la confuſion peut produire un Tiran. Mais c'eſt le contraire dans les méchans Princes; puis que l'on eſt épouvanté par les maux préſens, & que l'on eſpére dans l'avenir: Car les hommes ſe flattent qu'une vie ſi déteſtable peut être ſuivie de la liberté du Peuple. Vous voiez par-là quelle difference il y a de l'un à l'autre, qui n'eſt pas moindre que celle qui ſe trouve entre les choſes qui ſont, & celles qui ne ſont point encore.

La cruauté d'un Peuple ne s'éxerce que contre ceux qui lui raviſſent

Livre I. Chap. 58.

viſſent les biens les plus communs & celle d'un Prince s'acharne ſur des gens qui ne demandent qu'à jouïr paiſiblement de ce qu'ils poſſédent le plus légitimement. Mais le mauvais jugement qu'on fait contre les peuples, vient de la liberté que tout le monde ſe donne d'en parler mal, à cauſe qu'on peut le faire impunément, même dans les lieux où ils ſont les maîtres : & à l'égard des Princes on en parle toûjours avec une extrême retenuë, & avec de grandes précautions. Puis donc que nous ſommes ſur ce ſujet, je trouve qu'il ſera à propos d'examiner dans le diſcours ſuivant, ſur quelles alliances on peut faire le plus de fond, ou ſur celles qu'on a avec une République, ou ſur celles qu'on a avec un Prince.

CHAP.

CHAP. LIX.

Quelles ſont les Alliances les plus aſſûrées, ou celles qu'on a avec une République, ou celles qu'on a avec un Prince.

COmme il arrive tous les jours qu'un Prince fait un Traitté avec un autre; ou que des Républiques en font entr'elles; que même il s'en fait auſſi entre un Prince & une République; j'ai deſſein d'éxaminer de qui la fidelité eſt plus conſtante, & ſur qui l'on doit conter plus à coup ſûr, ou ſur les promeſſes d'une République, ou ſur la parole d'un Prince. Mais aprés avoir éxaminé le tout, il me ſemble qu'en pluſieurs rencontres il y a beaucoup de conformité entr'eux, & qu'en d'autres il s'y rencontre de la différence.

Ma

Livre I. Chap. 58.

Ma penſée eſt donc, que quand une République & un Prince auront fait un Traitté forcé, il ne ſera obſervé ni de part ni d'autre: Quand auſſi l'un & l'autre apprehendera de perdre ſes Etats, il ne faut point s'attendre à l'obſervation du Traitté de leur part, ni en eſpérer aucune reconnoiſſance.

Demetrius qu'on appelloit le preneur de Villes, avoit fait mille faveurs aux Atheniens; il arriva par la ſuite, que ce Prince étant battu par ſes ennemis, & voulant ſe réfugier dans Athenes, comme dans une Ville amie, & qui lui avoit de l'obligation, cette Ville eût la dureté de lui fermer les portes; Ce qui lui parut bien plus rude, que la perte qu'il venoit de faire de ſon armée. Pompée aiant été défait par Céſar dans la Theſſalie, il ſe retira en Egypte vers Ptolomée, qu'il avoit auparavant remis ſur le Trô-

ne

ne, & qui pour récompenſe fit tuer ce malheureux Chef. L'on voit bien que ces deux effets vinrent d'une même cauſe; cependant la République n'eût pas tant de cruauté que le Prince. Livre I. Chap. 58.

Ainſi quand la peur domine, la foi n'eſt pas mieux gardée de la part d'une République, que de celle d'un Prince. Et s'il ſe rencontre un Prince ou une République, qui s'expoſe à périr pour vous demeurer fidele, l'un & l'autre peuvent avoir auſſi les mêmes raiſons. Car pour le Prince, il peut arriver aiſément qu'il ſoit ami d'un Potentat aſſez puiſſant, qui n'aiant pas pour l'heure les moiens de le défendre, peut pourtant dans la ſuite le rétablir dans ſes Etats. Ou bien il ſe peut faire que celui qui eſt dépouillé, aiant ſoûtenu les intérêts de l'autre, comme étant ſon partiſan, il ne puiſſe ſe promettre de trouver des aſſûrances, & de la bonne foi

Livre I. Chap. 59.

foi dans son Vainqueur; & c'est de cette maniére qu'étoient disposez les Princes du Roiaume de Naples, qui s'étoient attachez aux François. Et pour les Républiques, il faut conter celle de *Sagonte*, qui périt pour demeurer attachée aux Romains; & celle de Florence, qui s'exposa au même malheur pour demeurer fidéle aux mêmes François.

Je croi pourtant, que tout bien conté, lorsqu'il s'agira d'un péril éminent, l'on trouvera un peu plus d'assurance dans une République, que dans un Prince; Parce qu'encore que l'un & l'autre eussent la même intention; cependant comme les Républiques ont leurs démarches plus lentes, il arrivera qu'elles emploieront plus de tems à se résoudre, & par consequent elles vous garderont la foi plus long-tems.

Les alliances se rompent encore souvent par un principe d'intérêt;

Mais

Mais dans ce cas, les Républiques ont bien plus de fidélité que les Princes : & l'on pourroit raporter des éxemples où des Princes ont rompu pour un trés-petit intérêt, & où un avantage conſidérable n'a pû faire réſoudre une République à enfraindre ſes Traittez. Par éxemple, le parti que Themiſtocle propoſa aux Atheniens, lors que dans ſa harangue il leur dit, qu'il avoit les moiens de faire un grand bien à leur pays, mais qu'il ne pouvoit le dire, de peur de le faire manquer en le découvrant: Cela fut cauſe que le Peuple d'Athenes donna la commiſſion à Ariſtide d'écouter ſes propoſitions, & de former la réſolution qu'il y auroit à prendre deſſus, ſelon qu'il le jugeroit à propos. Themiſtocle donc, lui découvrit que la flote de toute la Gréce étoit dans un lieu où il étoit aiſé de la prendre, ou de la détruire. Et quoi qu'elle fût ſous la bonne foi des

Livre I. Chap. 59.

Livre I. Chap. 59.

des Atheniens, & que l'on pouvoit paſſer par deſſus cette difficulté, puiſque ce coup les rendroit entiérement maîtres de toutes les autres Puiſſances. Ariſtide raporta au Peuple que la propoſition de Themiſtocle étoit trés-avantageuſe, mais en même tems trés-malhonnête, & trés-contraire à la probité, ce qui la fit rejetter entiérement de tout le monde.

Je ſuis ſur que Philippe de Macedoine n'auroit point eu cette délicateſſe, non plus que beaucoup d'autres Princes, qui ont plus fait de conquêtes par la perfidie, que par tous les autres moiens. Pour ce qui regarde la rupture des traittez, pour cauſe de quelques articles mal obſervez, je n'entreprendrai pas d'en parler, parce que c'eſt une choſe ordinaire; ne voulant parler que de ceux qui ſe rompent pour des raiſons extraordinaires, dans leſquelles il me ſemble avoir prouvé, par ce

que

que je viens de dire, qu'un Peuple ne fait pas tant de fautes qu'un Prince, & qu'il y a donc plus lieu de ſe confier à une République, qu'à un Monarque. Livre I. Chap. 60.

CHAP. LX.

Comment le Conſulat, & toutes les autres Charges ſe donnoient à Rome, ſans regarder à l'âge.

L'On voit par la ſuite de l'Hiſtoire, que depuis que le Peuple entra dans le Conſulat, la République y admit tous ſes Citoiens ſans diſtinction d'âge ni de naiſſance; car pour l'âge, on n'y eut jamais d'égard à Rome, mais on alla toûjours chercher le mérite en quelque part qu'il ſe trouvat, ſans différence de vieillards, ou de jeunes gens; comme il s'en voit un éxemple dans la perſonne de Valerius Corvinus, qui fut créé Conſul

Livre I. Chap. 60.

ſul à l'age de vingt & trois ans; & lui même parlant à ſes Soldats, il leur dit que la dignité Conſulaire, * *Etoit le partage de la Vertu, & non pas celui de la naiſſance.* Il y a du pour & du contre dans cette réſolution de ne regarder ni à l'âge, ni à la naiſſance. Pour cette derniere qualité, il falut ſe relâcher à Rome, & il faudroit en faire de même dans toute autre République qu'on voudroit rendre puiſſante, comme nous l'avons déja remarqué : Car il ne faut pas prétendre que les hommes ſe ſoûmettent à la peine ſans récompenſe : & il y a toûjours du danger à vouloir ôter l'eſperance qu'on en peut avoir : Dans la ſuite même, la ſeule eſperance ne contenta pas le Peuple, il falut en venir à l'effet.

* Erat præmium virtutis non ſanguinis.

Pour les Républiques qui ne donnent point d'occupations

tions glorieuſes à leur menu Peuple, elles peuvent le traitter, comme elles voudront, ſuivant ce qu'on en a déja dit ailleurs; mais celles qui entreprendront de faire ce que Rome a fait, ne doivent aporter aucune diſtinction entre leurs Sujets. Livre I. Chap. 60.

Ce point étant donc décidé, la queſtion de l'âge doit l'être auſſi, & même il eſt néceſſaire de n'y avoir point d'égard: Car quand il s'agira d'élever un jeune homme à un grade, qui demande la prudence d'un homme agé; ſoiez aſſûré, que ſi le Peuple en fait lui-même le choix, il ne l'élevera jamais à de telles dignitez que pour quelque action extraordinaire, qui marque ſon extrême mérite, & ſa grande capacité. Et lors qu'un jeune homme eſt rempli d'un tel mérite, qu'il ſe ſoit fait diſtinguer dans quelque choſe de fort

Livre I. Chap. 60

fort considérable ; ce seroit trés-grand dommage que l'Etat ne pût pas s'en prévaloir dés l'heure même, & qu'il dût atendre que l'âge eût amorti en lui cette vigueur de courage, & cette activité dont il peut tirer de trés-grands services, pendant qu'un tel Sujet est jeune ; comme l'on voit que Rome tira de grands avantages du mérite de Valerius Corvinus ; de celui de Scipion, de celui de Pompée, & de tant d'autres, qui ont eu les honneurs du Triomphe dans la fleur de leur jeunesse.

Fin du Premier Livre.

DIS-

DISCOURS POLITIQUES DE NICOLAS MACHIAVEL SUR LA I. DECADE DE TITE-LIVE.

LIVRE SECOND.

LES hommes loüent toûjours les Siécles de l'Antiquité, & ils blâment toûjours les nôtres; mais quelquefois ils n'ont pas raiſon de le faire. Il y en a même qui ſont ſi amoureux de tout ce qui s'eſt paſſé autrefois, qu'ils font non ſeulement l'éloge continuel de tous les tems qu'ils connoiſſent, par le moien des Au-

teurs ; mais auſſi quand ils ſont devenus vieux, ils ne parlent jamais ſans eſtime, des choſes qu'ils ont vûës dans leur jeuneſſe. Or lorſqu'ils ſe trompent, ce qui arrive le plus ſouvent, je croi qu'il y a pluſieurs cauſes qui les conduiſent dans cette prévention.

Je conte pour la premiére de ces cauſes, qu'on ne ſait pas tout à fait bien la vérité des choſes anciennes, & que ſouvent on vous en cache des circonſtances, qui les rendroient honteuſes aujourd'hui ; que d'ailleurs on éxagére celles qui paroiſſent glorieuſes. Car la plûpart des Auteurs ſont ſi attachez au bonheur des Vainqueurs, qu'afin de rendre leurs victoires illuſtres & éclatantes, ils ne ſe contentent pas d'éxagérer ce qu'il y a de beau dans leurs actions ; mais ils donnent encore tant d'éclat à la valeur des vaincus, que ceux

ceux qui naiſſent en ſuite dans les pays des uns & des autres, ne peuvent s'empêcher d'admirer de ſi grands hommes & des tems ſi heureux ; & ils ſont invinciblement portez à les aimer, & à en parler toûjours avec eſtime. Livre II.

Outre cela, comme les hommes haïſſent, ou par les motifs de la crainte, ou par ceux de l'envie, l'Antiquité a l'avantage de n'être point expoſée à ces deux violentes cauſes de la haine, parce qu'elle ne vous peut nuire, ni vous donner aucune occaſion d'envie & de jalouſie. Il en arrive tout le contraire, à l'égard des choſes que nous manions, & que nous voions, qui comme elles nous ſont connuës parfaitement, & que rien ne nous en eſt caché ; que par conſéquent, avec le bien que nous en connoiſſons, nous y voions auſſi quantité de choſes

Livre II. qui nous déplaiſent, nous ſommes enfin engagez à les croire bien au deſſous des choſes anciennes; encore même que dans le fond, les préſentes fuſſent plus glorieuſes que celles qui ſont paſſées: je ne parle point des arts, qui ſont d'eux-mêmes une choſe ſi connuë, que les tems ne peuvent pas leur donner, ni leur ôter beaucoup plus de gloire qu'il ne leur en eſt dû: mais je parle ſeulement de la vie & des mœurs des hommes, dont la connoiſſance n'eſt pas ſi bien établie.

Pour revenir donc à ce que je diſois, rien n'eſt plus ordinaire, que de loüer & de blâmer, comme je viens de le remarquer; mais il n'eſt pas vrai qu'on ſe trompe toûjours en le faiſant: Car il faut bien que quelquefois l'on juge conformément à la vérité; parce que les choſes d'ici-bas étant toûjours en mouvement, elles montent, ou elles dé-

décendent auſſi toûjours. L'on verra, par éxemple, une Ville, ou un pays formé en République par la vertu de quelque grand homme, & ce pays, pendant un tems, ira toûjours en augmentant, par la ſage conduite de ce Légiſlateur. Un homme qui naîtra alors dans un tel Etat, & qui fera plus d'eſtime des tems paſſez que du préſent, ſe trompera aſſurément; & ſon erreur vient des cauſes dont nous venons de parler. Mais ceux qui naîtroient dans la même République, au tems qu'elle va en décadence, & qu'elle tombe dans la corruption; alors ces gens-là ne ſe trompent pas en faiſant un tel jugement.

Pour moi, quand je penſe comment toutes choſes ſe conduiſent, je croi que de tout tems elles ſont toûjours allées de même maniére, & que cette maniére

Livre II. a été également partagée de bon & de mauvais ; mais ce bon & ce mauvais a passé de Païs en Païs, comme il paroit parce qu'on connoit des Régnes anciens, qui changeoient de l'un à l'autre par le changement des mœurs, & des coûtumes ; mais pour le monde il demeuroit toûjours le même : La seule différence qu'il y a, c'est qu'aprés que tout ce qu'il y avoit de vertueux eût eté un tems dans l'Assyrie, il passa de là en Medie, en suite dans la Perse, tant qu'il vint à Rome & en Italie : & si aprés l'Empire Romain, il n'y en a point eu d'autre qui ait eu de la durée, ni ou l'Univers ait tenu, comme dans une seule union, tout ce qu'il avoit de grand & de vertueux ; l'on voit pourtant que ces belles qualitez ont été répanduës en differents endroits, où

où l'on ſe conduiſoit ſelon les régles de la vertu & de la valeur, comme étoit l'Empire des François, celui des Turcs & du Sultan, & encore aujourd'hui, les Peuples d'Allemagne, & avant cela les Sarraſins, qui firent de ſi grandes choſes, & qui conquirent tant d'Etats, aprés avoir détruit l'Empire Romain en Orient. Livre II.

Depuis donc que les affaires des Romains allérent en décadence dans tous ces pays-là; ces autres Nations ont eu, & quelques-unes ont encore cette vertu ſi loüable: De ſorte que ceux qui y naiſſent, & qui font plus de cas des tems paſſez, que de ceux d'aujourd'hui, pourroient bien ſe tromper; mais ceux qui naiſſent en Italie, & qui n'imitent pas les mœurs des *Ultramontains* †, ou ceux qui naiſſent en Gréce ſans imiter celles des Turcs, ceux là ont raiſon de blâmer leur ſiécle,

† Les Italiens appellent Ultramontans toutes les Nations qui ſont en deça des Alpes.

Livre II. Chap. I.

& de loüer les ſiécles paſſez; parce que dans ceux-ci, ils voient mille choſes ſurprenantes, au lieu que dans celui où ils vivent, ils ne voient rien capable de les tirer de leur profonde miſére, de leur honte & de leur infamie: Ils ſe voient ſans Religion, ſans pouvoir eſpérer la protection des Loix, & ſans obſervation des régles de la diſcipline Militaire, étans d'ailleurs plongez dans toutes les ſaletez les plus énormes. Ces vices ſont au reſte plus énormes, en ce qu'ils régnent bien davantage chez ceux qui ont l'autorité en main, & qui ſe font adorer par les autres.

Mais pour revenir à mon diſcours, je ſoûtiens que ſi le jugement des hommes eſt corrompu, lorſqu'ils déterminent lequel eſt préferable l'un à l'autre, du tems des Anciens ou du nôtre; & qu'ils le font dans les choſes dont ils ne peuvent pas avoir une ſi parfaite con-

connoiſſance, à cauſe de leur grand éloignement, qu'ils ont de celles d'aujourd'hui; je ſoûtiens, dis-je, que les vieillards ne devroient pas ſe tromper de même, dans le jugement qu'ils font du tems de leur jeuneſſe, & de celui où ils ſont; parce qu'ils les ont vûs l'un & l'autre, & qu'ils les ont connus également. La choſe ſeroit ainſi, ſi les hommes conſervoient le même jugement & les mêmes paſſions, pendant toute leur vie: Mais comme ce ſont les hommes qui changent & non pas le tems, ils ne doivent pas les trouver ſemblables, puis qu'ils ont d'autres paſſions, d'autres inclinations & d'autres principes dans la vieilleſſe, que dans la jeuneſſe; Parce que les forces diminuant à meſure que l'âge s'avance, & au contraire le jugement & la prudence augmentant, il faut néceſſairement que ce qui paroit bon & ſupportable, quand il étoit

Livre II. vieux : & au lieu qu'on devroit s'en prendre à ſon jugement, on s'en prend au tems.

De plus les hommes ſont inſatiables dans leurs déſirs, parce que naturellement ils peuvent ſouhaitter toutes choſes, quoi qu'ils aient le malheur de n'en pouvoir pas aquerir beaucoup; de ſorte que cela produit dans l'eſprit de l'homme du chagrin & du dégoût contre tout ce qu'il poſſéde; Ce qui le porte à blâmer les choſes préſentes, à louër celles qui ne ſont plus, & à ſouhaitter celles qui ſeront en ſuite, quoi qu'il n'ait aucun ſujét raiſonnable d'en uſer ainſi.

Je ne ſai donc point, ſi je dois être mis au rang de ceux qui ſe trompent, en loüant trop dans mes diſcours, le tems des anciens Romains, & en me plaignant des nôtres: Véritablement ſi la vertu qui régnoit alors, & le vi-

ce

ce qui qui régne aujourd'hui, n'étoient pas des choſes plus claires que le Soleil, je parlerois avec bien plus de retenuë, par la crainte de tomber moi même dans le blâme que je donne aux autres. Mais la choſe parlant ſi fort d'elle-même, que chacun la reconnoit, j'en ſerai bien plus encouragé, à dire franchement ma penſée ſur l'un & ſur l'autre de ces tems; afin de porter les jeunes gens qui liront mes ouvrages à imiter les Anciens, en cas que la fortune leur en préſente les moiens, & à ſe défendre de la corruption de nôtre ſiécle. Car c'eſt le devoir d'un honnête homme, d'enſeigner aux autres le bon chemin qu'il n'a pû ſuivre lui-même, à cauſe de la malignité de la fortune & du ſiécle; & peut être que pluſieurs le connoiſſant, le Ciel en favoriſera quelqu'un aſſez, pour qu'il puiſſe le ſuivre & le faire

Livre II. Chap. I.

comme nous avons parlé dans le prémier livre, de la conduite des Romains, au regard des affaires du dedans de leur République; dans ce livre ici, nous parlerons de celle qu'ils tinrent pour augmenter leur Empire.

CHAP. I.

Si ce fut la vertu, ou la fortune, qui fut cause de la grandeur de l'Empire Romain.

PLutarque Auteur très-grave, & plusieurs autres avec lui, ont été d'opinion que le Peuple Romain fut bien moins soûtenu par la vertu que par la fortune, dans la conquête qu'il fit d'un si grand Empire: Et entre les raisons que cet illustre Ecrivain en raporte, il allégue que par la confession même de ce Peuple il a reconnu que toutes

tes les victoires étoient des fa- Livre II.
veurs de la fortune, puis qu'il Chap. I.
lui a consacré plus de Temples, qu'à aucune autre Divinité. Il semble même que Tite Live n'est pas éloigné de ce sentiment, parce qu'il est rare de lui voir introduire aucun Romain parlant de la vertu & de la valeur, qu'il n'y joigne aussitôt la fortune.

Je ne prétens nullement demeurer d'accord de cela, & je ne croi pas que ce soit une chose soûtenable: Parce que s'il ne s'est jamais trouvé une République qui ait fait ce qu'a fait Rome, il s'ensuit qu'il n'y en a jamais eu aucune disposée comme elle, à pouvoir faire des conquêtes; Puis que la valeur de ses armées, jointe à leur discipline, leur fit conquerir un si grand Empire; & les bons ordres particuliers qu'ils ont observez dans leur conduite, & qui ont été trouvez & établis par leur prémier Législateur, leur ont

servi

Livre II. Chap. I.

servi pour conserver leurs conquêtes, comme nous le verrons amplement dans la suite de nos discours.

Mais ceux qui s'opposent à ce sentiment disent, que ce fut par bonheur & non par prudence, que les Romains n'ont jamais eu deux fortes guerres à la fois sur les bras : Car ils n'eurent la guerre avec les Latins, qu'aprés avoir battu les Samnites, de telle sorte que ce n'étoit plus que pour défendre ceux-ci, qu'ils combattirent contre les prémiers : Ils ne combattirent point contre les Toscans, qu'aprés avoir soûmis les Latins, & accablé entiérement les Samnites, par de fréquentes défaites : que si deux de ces puissances se fussent liguées ensemble, dans le tems qu'elles étoient encore vigoureuses, il est à croire que la République Romaine seroit périe. Mais de quelque maniere que cela arrivât,

vât, il eſt certain que ce Peuple n'eut jamais deux puiſſantes guerres à la fois ſur les bras ; au contraire il a toûjours paru, que quand l'une ſurvenoit, l'autre ſe terminoit, ou que la fin de l'une étoit l'origine de l'autre. Cela ſe peut voir aiſément par l'ordre des guerres que la République a faites : Car ſans parler de celles qu'elle eut avant que Rome fut priſe par les Gaulois, l'on voit que pendant qu'elle combattoit avec les Eques & avec les Volſques, il n'y eut jamais d'autre Nation qui s'élevât contr'elle, pendant que ces deux premiéres furent fortes. Aprés donc que celles-ci furent ſoûmiſes, l'on vit naître la guerre contre les Samnites, & quoi que devant qu'elle fût terminée, les Latins ſe rebellaſſent contre les Romains, néanmoins devant que ces Rebelles fuſſent en campagne, les

les Samnites s'étoient liguez avec la République, & joignant leur armée à la ſienne, ils lui aidérent à domter l'inſolence des Latins. Aprés leur ruïne, la guerre des Samnites recommença, qui aiant été accablez par pluſieurs défaites, l'on vit naître la guerre de Toſcane: & dés qu'elle fut finie, les Samnites ſe ſoulevérent encore par le moien de la venuë de Pyrrhus en Italie. Ce Prince fut repouſſé & renvoyé en Gréce, & commença auſſi-tôt aprés la prémiére guerre de Cartage, qui étant finie, tous les Gaulois de deçà & de delà les Alpes, conjurerent contre les Romains, & furent défaits avec une grande perte, entre Popolonie & Piſe, dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui la Tour de Saint Vincent. Aprés cette guerre, les Romains pendant vint ans, n'en eurent aucune de grande conſéquence, n'aiant combatu que contre les

les Ligures†, & le reſte des Gaulois, qui étoit demeuré en Lombardie : De ſorte qu'ils furent preſque en repos, juſqu'à la ſeconde guerre de Cartage, qui occupa la République pendant ſeize ans ; & aprés qu'elle fut terminée, l'on vit naître celle d'Antiochus & de l'Aſie. Aprés les heureux ſuccés que les Romains eurent dans cette derniére guerre, il n'y eut plus dans le monde ni Prince, ni République, qui ſéparément, ou conjointement, fuſſent en état de s'opoſer à eux.

Livre II. Chap 1. † Ce ſont aujourdui les Génois.

Mais ſi l'on éxamine l'ordre des guerres qu'ils ſoûtinrent, avant cette derniére ; & la maniere dont ils s'y conduiſoient ; l'on y verra une profonde prudence, & une grande Valeur accompagnée de la Fortune : En ſorte, que ſi l'on cherchoit la cauſe d'une telle fortune, il ſeroit aiſé de la trouver ; car il eſt trés-certain, que ſi tôt qu'un

Livre II. Chap. I.

qu'un Prince ou une République viennent dans une assez grande réputation, pour que chacun de leurs voisins craignent de les attaquer d'eux-mêmes, vous ne verrez jamais qu'aucun le face, s'il n'y est contraint: De sorte qu'il est presqu'au choix de cet Etat redouté, de ne faire la guerre qu'avec celui de ses voisins qu'il voudra, en radoucissant les autres par adresse: & ces autres-là se tiennent aisément en repos, par la crainte qu'ils ont de s'attirer eux-mêmes une dangereuse tempête; & moitié étans trompez par les moiens dont on se sera servi pour les endormir. Pour les autres Etats qui sont éloignez, & qui n'ont point de commerce avec eux, ils n'y prennent garde, que comme à des choses éloignées, & qui ne les regardent point: & ils demeurent dans cette erreur, tant que l'embrasement

ſement vient juſqu'à eux, & qu'ils n'ont plus de forces ſuffiſantes pour l'éteindre, parce que l'ennemi eſt devenu très-puiſſant. Je ne veux pas parler à préſent des Samnites, qui demeurérent ſpectateurs, pendant que les Romains ſoûmettoient les Eques & les Volſques; & pour éviter la prolixité, je m'en tiendrai aux Cartaginois, dont la réputation & la puiſſance alloient bien loin, quand les Romains avoient la guerre avec les Samnites & avec les Toſcans; car dés lors le Peuple de Cartage étoit maître de toute l'Afrique, de l'Ile de Sardaigne, de la Sicile, & d'une partie de l'Eſpagne. Cartage étant donc ſi puiſſante & éloignée des Frontieres du Peuple Romain, elle ne penſa jamais ni à l'attaquer, ni à ſécourir les Samnites, ni les Toſcans contre lui: au-

Livre II. Chap. I.

au contraire les Carthaginois firent ce qui se fait d'ordinaire, c'est d'apuier une puissance naissante & qui commence à croitre; ainsi ils se liguerent avec les Romains, & recherchérent leur amitié: & ils ne s'apperçûrent pas si tôt de leur erreur, que Rome avoit déja soûmis tous les Peuples qui étoient entre elle & les Cartaginois, à qui elle commença de disputer l'Empire d'Espagne & de Sicile.

Il arriva la même chose aux Gaulois, qu'aux Cartaginois, & en suite à Philippe Roi de Macedoine & à Antiochus: Car chacun d'eux s'imaginoit, que pendant que le Peuple Romain étoit occupé avec un autre, cet autre le vaincroit, ou que du moins on auroit assez de tems pour se défendre contre lui, ou par la guerre, ou par des alliances: De sorte que je suis persuadé, que tout au-

tout autre Prince, qui auroit eu autant de vertu que les Romains, auroit eu auſſi autant de bonheur qu'eux.

Il ſeroit aſſez à propos à préſent, de faire voir la maniére dont les Romains entroient dans le pays des autres, ſi nous n'avions pas traitté cette matiére fort au long dans un autre Ouvrage*. Je dirai ſeulement, en peu de mots, Que les Romains ne négligérent rien pour ſe faire des intelligences, dans les pays qu'ils vouloient conquérir, afin qu'elles leur ſerviſſent de porte pour y entrer, & en ſuite de moiens pour les conſerver; comme on voit qu'ils ſe ſervirent de ceux de Capouë, pour entrer dans le Samnium; qu'ils entrérent dans la Toſcane par le moien de Camerino†: qu'ils s'emparérent de la Sicile à l'aide des Meſſinois; qu'ils entrérent en Eſpagne par le moien

* C'eſt ſon Prince que M. Amelot de la Houſſaïe a traduit, avec beaucoup d'applaudiſſement

† C'eſt aujourd'hui un Evéché de la Marche d'Ancone.

Livre II. Chap. I.

moien de Sagonce*; par celui de Maſſiniſſa en Afrique; par les Etoliens en Grece: que ce fut par l'entrée qu'Eumenes & les autres Princes leur donnérent, qu'ils ſe rendirent maîtres de l'Aſie: Enfin ils le devinrent des Gaules, aprés avoir mis dans leurs intérêts la République de Marſeille & les Heduens†.

Ils ne manquérent donc jamais de tels appuis, pour faciliter leurs Conquêtes & pour les conſerver aprés les avoir faites: & ceux qui ſuivront cette politique, verront qu'ils n'ont pas tant de beſoin du ſecours de la fortune, que ceux qui ne l'obſervent pas. Et afin que chacun ſache mieux, combien la bonne conduite & la valeur fut d'un plus grand ſecours aux Romains, pour s'élever à un tel Em-

* C'eſt une Ville du Roiaume de Valence, fameuſe par l'extrême déſeſpoir où elle ſe réduiſit plûtôt que de ſe rendre à Annibal qui l'aſſiégeoit.

† Ce ſont des Peuples de la Duché de Bourgogne, & d'autres pays voiſins, qui aprés avoir trahi leur patrie en faveur des Romains, en obtinrent le titre de leurs Fréres & de leurs Amis avec le droit de Bourgeoiſie, dont Marſeille fut auſſi honorée pour la même raiſon.

Empire, que ne leur fut la Fortune ; nous éxaminerons dans le Chapitre ſuivant, quels furent les Peuples contre qui ils eurent à combattre, & combien ils furent opiniâtres à défendre leur liberté. Livre II. Chap. 2.

CHAPITRE II.

Quels furent les Peuples que Rome combattit, & combien fut grande leur opiniâtreté à défendre leur liberté, contre les Forces de la République.

CE qui donna le plus de peine aux Romains pour venir à bout de ſoûmettre leurs Voiſins, & une partie des Peuples éloignez, ce fut la forte paſſion que les Peuples avoient alors de conſerver leur liberté, qu'ils défendoient avec tant de fermeté

Livre II. Chap. I.

té & d'obſtination, que ſans une vertu extraordinaire, ils n'auroient jamais été ſoûmis. Car l'on voit par une infinité d'éxemples, qu'ils s'expoſoient aux derniers riſques, pour ſe maintenir libres, ou pour recouvrer leur liberté, & qu'ils ſe vangeoient cruellement de ceux qui vouloient être leurs maîtres.

L'on voit encore par les hiſtoires, quels préjudices les Villes & les Provinces ſouffrent par la ſervitude: Et au lieu que dans ces tems-ici l'on ne trouve qu'un ſeul Païs †, où l'on puiſſe dire qu'il y ait encore des Villes libres; dans les ſiécles paſſez, il n'y avoit point de pays qui ne continſſent beaucoup de Peuples trés-libres. Qu'on voie par éxemple, combien dans ces tems-là il y avoit de Peuples libres dans toute la pointe d'Italie, à prendre depuis les montagnes qui ſéparent à préſent la Lombardie d'avec la Toſcane,

† Il veut parler d'Allemagne.

il

il y avoit les Toſcans, les Romains, les Samnites, & une infinité d'autres Peuples, qui habitoient cette extrémité de l'Italie. L'on n'entend pas même dire qu'il y ait eu jamais aucun Roi, excepté ceux qui régnérent à Rome, & Porſenna Roi de Toſcane, dont la race étant éteinte, l'Hiſtoire ne parle plus d'aucun autre : Car il eſt manifeſte que lorſque les Romains allérent aſſiéger Veies, la Toſcane étoit libre, & elle triomphoit tellement de ſa liberté, avec une ſi grande averſion pour le nom de Roi, que les Veientins en aiant créé un pour les défendre, & aiant en ſuite envoié aux Toſcans leur demander du ſecours contre les Romains ; ils leur firent réponſe, aprés avoir bien conſulté l'affaire, qu'ils ne les ſecoureroient point tant qu'ils auroient un Roi ; jugeant qu'il n'étoit pas juſte de défendre la liberté d'un

Livre II. Chap. 2.

pays qui l'avoit déja soumise à un autre.

Au reste, il n'est pas difficile de deviner, d'où peut naître cette grande amour pour la liberté qui est si naturelle aux Peuples, c'est que jamais on n'a vû de Villes s'enrichir & s'accroître, que dans le tems qu'elles ont été libres. Car n'est-ce pas un miracle de voir à quelle grandeur Athenes s'éleva, pendant l'espace de cent ans, aprés qu'elle se fut délivrée de la Tirannie de Pisistrate? Mais rien n'est si surprenant par dessus tous les autres éxemples, que de voir, à quelle grandeur Rome s'éleva aprés avoir chassé les Rois. La raison en est aisée à comprendre; C'est que le bien public fait la grandeur de l'Etat, & non pas le bien d'un seul homme: & il est hors de doute, que ce n'est que dans les Républiques où le bien public est considéré; parce qu'on ne manque pas de faire tout ce qui

y contribuë ; & quoi que ce qu'on fait pour cela puiſſe préjudicier à quelques particuliers, il y en a tant d'autres qui en profitent, qu'il eſt juſte en cette rencontre de n'avoir aucuns égards pour un ſi petit nombre qui en ſouffre. Livre II. Chap. 2.

C'eſt tout le contraire ſous un Prince Souverain, où fort ſouvent ſon avantage eſt préjudiciable au bien Public ; & ce qui feroit du bien à l'Etat, fait ſouvent du tort au Prince. Si tôt donc qu'une République tombe ſous le pouvoir d'un Souverain, le moindre malheur qui lui puiſſe arriver, c'eſt de demeurer comme elle ſe trouve, ſans eſpérance de s'enrichir davantage & de s'augmenter : Mais pour l'ordinaire elle ne va plus qu'en diminuant. Et ſi par hazard elle tomboit ſous un Tiran, qui par ſa bravoure & ſon courage, vint à bout d'en étendre les Frontiéres, le Public n'en recevroit aucun avantage,

mais lui seul : parce qu'il ne peut pas faire du bien à des Citoiens honnêtes & braves, qu'il tiranniſe, de peur d'être toûjours en crainte qu'ils ne lui fuſſent pas aſſurez. Ce même Tiran ne s'aviſera pas non plus de rendre les Villes qu'il conquête tributaires à la République, dont il a opprimé la liberté ; parce que ce n'eſt pas ſon avantage de la rendre puiſſante, au contraire il faut qu'il tienne ſes Peuples mal-unis & en mauvaiſe intelligence entr'eux, afin que chaque Ville & chaque Province ne puiſſe rien tenir que de lui. Ainſi lui ſeul profite de ſes Conquêtes, ſans que ſon pays y ait aucune part.

Ceux qui voudront apuier cette opinion de mille autres bonnes raiſons, ils n'ont qu'à lire le Traité de Xenophon ſur la Tirannie.

Il ne faut donc pas s'étonner, ſi les anciens Peuples avoient tant d'hor-

d'horreur pour les Tirans, & tant d'amour pour la liberté, juſqu'à avoir de la vénération pour ſon nom ſeul; comme il arriva lorſqu'on eut aſſaſſiné Hyeronime Néveu de Hyeron, dans Syracuſe, où d'abord le Peuple ſe mit en émûte, & alla prendre les armes contre les aſſaſſins du Tiran; mais ſi-tôt qu'il entendit crier ce nom de Liberté dans la Ville, il lui parut ſi doux qu'il s'apaiſa entiérement, & ne voulut plus tant de mal à ceux qui le délivroient de la Tirannie, au contraire il chercha les moiens de ſe mettre en poſſeſſion d'une véritable liberté. Livre II. Chap. 2.

Ce n'eſt pas encore une choſe ſurprenante, que le Peuple marque tant de reſſentiment contre ceux qui l'ont dépouillé de ſa liberté; il y en a pluſieurs éxemples, mais je me contenterai d'un ſeul qui eſt arrivé à Corcire, Ville de Gréce, dans le tems de la guerre

Livre II. Chap. 2.

du Peloponeſe†, qui étoit alors partagé en deux Factions, dont l'une étoit du parti des Atheniens, l'autre, de celui des Lacedémoniens: Cela faiſoit que pluſieurs Villes qui nourriſſoient au dedans d'elles des Citoiens diviſez entre eux, ſe partageoient auſſi en deux Factions, dont l'une ſuivoit le parti des Lacédémoniens, & l'autre celui des Atheniens. Les Nobles aiant donc, par hazard, été les plus forts dans cette Ville de Corcire, ils réduiſirent le Peuple dans la ſervitude; mais comme il fut ſecouru des Atheniens, il eut à ſon tour le deſſus: de ſorte qu'aiant pris tous les Nobles, & les aiant renfermez dans une grande priſon, capable de les tenir tous, ils en tiroient huit ou dix à la fois, ſous prétexte de les envoier en éxil en différens endroits; mais au lieu de cela ils les faiſoient mourir au milieu des plus cruels tourmens.

† C'eſt cette partie de la Gréce, qu'on apelle aujourd'hui la Morée, que les Venitiens ont preſque toute conquêtée ſur le Turc, dans cette derniére guerre.

Ceux

Ceux donc qui reſtoient dans la priſon, s'étant apperçûs de cette cruauté, ils réſolurent de fuir autant qu'ils pourroient, une mort ſi honteuſe & ſi cruelle; & s'étant armez de ce qu'ils pûrent, ils ſe défendoient, autant qu'il leur étoit poſſible, contre ceux qui vouloient entrer dans la priſon: Là-deſſus le Peuple étant accouru en foule, l'on découvrit le toit de la priſon, & avec les matériaux mêmes de la couverture, ils accablérent ces malheureux. Livre II. Chap. 2.

Il arriva encore dans la Gréce, pluſieurs événemens horribles & fort remarquables, tant il eſt vrai qu'on ſe vange avec plus de cruauté des opreſſeurs de la liberté, que de ceux qui ont formé ſeulement de mauvais deſſeins contre elle.

Quand donc, je cherche la raiſon pourquoi les Peuples du tems paſſé étoient plus amoureux de la liberté que ceux d'aujourd'hui, je croi que cela vient de la même rai-

Livre II. Chap. 2.

ſon, qui eſt cauſe que les hommes ſont moins vaillans à préſent qu'ils ne l'étoient autrefois; ce qui vient à mon ſens de la différence de l'éducation, fondée ſur la différence de la Religion Chrétienne d'avec la Paienne; parce que le Chriſtianiſme, nous aiant montré le chemin de la véritable gloire, il a éteint en nous l'amour de la gloire du monde: Ce qui eſt la raiſon pourquoi les Paiens étoient bien plus emportez à la ſoûtenir, parce qu'ils la regardoient comme le ſouverain bien.

L'on peut remarquer ce que je dis dans la plûpart de leurs inſtitutions, en commençant par la pompe de leurs ſacrifices, & en les comparant avec l'humilité des nôtres, qui ont plus de douceur que de magnificence, n'y aiant aucune action de violence & d'éclat. Dans les Sacrifices des Paiens, outre la pompe & la grandeur

deur de leurrs cérémonies, il y avoit encore l'action du Sacrifice même, qui étoit une action pleine de ſang & de ferocité; parce qu'on y aſſommoit une grande quantité d'animaux; & comme c'étoit un ſpectacle terrible, il accoûtumoit inſenſiblement les hommes à devenir violents. Livre II. Chap. 2.

De plus l'ancienne Religion ne canoniſoit que des hommes remplis de la gloire de la terre, comme les Généraux d'armées, & les Chefs des Etats: Et nôtre Religion n'a canoniſé que des hommes humbles & plus attachez à la contemplation qu'à l'action, aiant depuis attaché le ſouverain bien a l'humilité, à l'abnegation de ſoi-même, & au mépris des choſes de la terre: au lieu que la Religion Paienne faiſoit conſiſter le ſouverain bien dans la grandeur de courage, dans la force du corps, & dans tout ce qui rend les hom-

mes propres à devenir trés-vaillans. Mais ſi nôtre Religion éxige du courage, & de la force, elle veut que ce ſoit plûtôt pour ſouffrir, que pour marquer de la bravoure.

Il ſemble donc, que cette maniére de vivre a rendu le monde plus foible, & plus expoſé aux inſultes des ſcélerats, qui peuvent s'abandonner impunément à de tels excés, parce qu'ils ont reconnu que la plûpart des hommes cherchans le chemin du Ciel, penſent plus aux moiens de bien ſupporter les maux qu'on leur fait, qu'à trouver l'occaſion de s'en vanger. Or quoi qu'il ſemble que le monde ſoit tombé dans l'inaction, & que le Ciel ſe ſoit deſarmé, je croi pourtant, que ce changement vient de la lâcheté des gens qui ont donné une mauvaiſe explication à nôtre Religion, en inſinuant qu'elle recommande davantage l'oiſiveté: car

ſi

ſi ces gens-là avoient bien examiné, comment cette Religion autoriſe l'amour & l'attachement à ſon propre Pays ; ils verroient bien comment elle nous ordonne de l'aimer & de l'honorer, & par conſéquent de nous mettre dans toutes les diſpoſitions néceſſaires pour en conſerver les droits & la liberté.

Ces faux commentaires, & cette méchante éducation ſont donc cauſe, qu'on ne voit plus tant de Républiques qu'on voioit autrefois ; & par conſequent l'on ne voit plus tant de paſſion chez les Peuples pour la liberté, comme on voioit alors. Je ſuis pourtant du ſentiment que l'Empire Romain a encore plus contribué par la force de ſes armes, & l'étenduë de ſa domination, à abolir toutes les Républiques & tous les aziles de la liberté, que ce que nous avons dit ci-deſſus : & quoi que cet Empire ait été lui-

Livre II. Chap. 2.

même dissipé, il n'a pas encore été possible jusqu'ici, que les Républiques se soient remises sur pied, & que les Gouvernemens libres aient été rétablis, si ce n'est dans un trés-petit nombre de lieux de ce vaste Empire.

Quoi qu'il en soit, les Romains trouvérent dans les plus petits Cantons du monde, un grand nombre de Républiques fort armées, & fort opiniâtrées à défendre leur liberté: Ce qui fait voir qu'ils ne les auroient jamais soûmises sans une extrême valeur. Et afin de vous en donner une petite preuve, je ne prendrai que l'exemple des Samnites, qui ne laisse pas d'être une chose étonnante; & Tite Live convient qu'ils étoient si puissans, & qu'ils avoient de si bonnes troupes, qu'ils pûrent tenir tête aux Romains, jusqu'au tems du Consul Papius Cursor fils du premier; Ce qui dura un fort long-tems, pen-

pendant lequel ils ſoûtinrent de grandes défaites, pluſieurs s'accagemens de Villes, & une infinité de dégats dans leur Pays; ce qui ſurprendra, ſi l'on regarde aujourd'hui ce Canton qui étoit ſi rempli de Villes & d'habitans, & qui eſt à préſent preſque déſert; aiant été dans ces tems-là ſi fort, & ſi bien gouverné, qu'il ne faloit pas moins que toute la valeur Romaine pour le ſubjuguer.

Rien n'eſt plus aiſé que de voir d'où vient un ſi grand changement, c'eſt qu'alors le Païs étoit libre, & qu'aujourd'hui il eſt eſclave. Car je vous le redis encore, que tous les Païs libres en quelque endroit du monde qu'ils ſoient ſituez, proſperent toûjours éxtrêmement par la raiſon que les Peuples y croiſſent, les hommes y aiant bien plus de penchant à ſe marier, que dans les Monarchies; parce que lors qu'on croit

Livre II. Chap. 2.

croit pouvoir élever une famille, on eſt porté naturellement à ſouhaitter d'en avoir, dans l'aſſûrance qu'on ne vous ravira point vôtre bien ; que les enfans que vous aurez ſeront libres, & non pas eſclaves ; que même avec du mérite ils peuvent eſpérer d'avoir part au Gouvernement. D'ailleurs les richeſſes qui viennent de l'agriculture, & celles que produit l'induſtrie, ſe multiplient bien plus conſidérablement ; & la raiſon en eſt, que l'on augmente volontiers les choſes, & l'on aquiert avec plaiſir des biens, lors qu'on eſt aſſûré d'en joüir paiſiblement. Tout cela eſt cauſe, qu'à l'envi les uns des autres, chacun ne penſe qu'au bien Public & au ſien particulier, ce qui les fait augmenter avec l'étonnement de tout le monde.

Mais le contraire de tout cela arrive dans les Pays qui ſont dominez Tiranniquement, & plus

la

la Tirannie qui y régne eſt grande, plus ils ſont dépourvûs de tous deſavantages, dont nous venons de parler. Or de tous les eſclavages celui qui eſt le plus rigoureux, c'eſt de dépendre d'une République: Prémiérement parce qu'il dure davantage, & qu'il y a par conſéquent, moins d'eſpérance d'en ſortir: Secondement parce que la Politique d'une République eſt d'affoiblir les autres Corps, afin de fortifier le ſien. Cela n'eſt pas pas à craindre de la part d'un Prince, qui vous ſoûmettra à ſon Empire, pourvû que ce ne ſoit pas un Prince Barbare, qui ſe plaiſe à être le fleau du genre humain, comme ſont les Princes d'Orient: Mais ſi c'eſt un Prince réglé & humain, il aime les Villes qu'il conquête, autant que ſes autres Sujets, & il leur laiſſe tous les privileges & les avantages dont elles ont toûjours joui. Ainſi elles ne

Livre II. Chap. 2.

ne périſſent pas comme eſclaves, ſi elles n'ont pas l'avantage de s'accroitre comme libres : Mais cela s'entend des Villes qui tombent ſous la domination d'un Prince étranger, & non pas de celles dont la liberté eſt opprimée, par un de leurs propres Citoiens, & c'eſt-ce dont nous avons parlé ci-devant.

Si l'on fait bien réflexion ſur tout ce que nous venons de dire, l'on ne ſera point ſurpris de la puiſſance que les Samnites avoient pendant qu'ils étoient libres, & de la foibleſſe où ils tombérent depuis qu'ils furent eſclaves : c'eſt ce que Tite Live aſſûre en bien des endroits, ſur tout dans dans la guerre d'Annibal, où il fait voir que les Samnites étans mal-traittez par une Légion de Romains qui étoient à Nole †, ils envoiérent prier Annibal de les ſecourir. Les Députez lui dirent dans leur harangue, qu'ils avoient com-

† C'eſt une Ville de la Campanie ou terre de labeur : l'Empereur Auguſte y mourut.

combattu les Romains pendant cent ans, n'étant aidez que d'eux-mêmes, de leurs propres Soldats, & de leurs propres Généraux, aiant soûtenu plûsieurs fois deux armées Consulaires, & deux Consuls à la fois; & qu'à présent ils se trouvoient tellement affoiblis, qu'ils ne pouvoient qu'à peine se défendre d'une petite Légion Romaine qui étoit à Nole. Livre II. Chap. 2.

CHAP. III.

Rome devint une grand Ville en ruinant celles de son voisinage, & laissant entrer les étrangers dans ses Charges.

CEpendant * *Rome s'augmente des débris d'Albe.* Ceux qui voudront qu'une Ville s'éleve à une grande domination, doivent emploier toute leur in-

* Crescit interea Roma Albæ ruinis:

du-

Livre II. Chap. 2.

duſtrie pour la peupler extrémement ; car jamàis une Ville ne deviendra puiſſante, que par la quantité d'habitans. L'on en vient à bout par deux moiens, celui de la douceur, & celui de la force ; celui de la douceur, eſt de tenir la porte ouverte à tous les étrangers qui voudront venir l'habiter, & de leur y donner toute ſorte de protection, afin qu'ils s'y arrêtent avec plaiſir. L'autre moien c'eſt de détruire les Villes voiſines, & d'en obliger les habitans à venir demeurer dans la vôtre.

Cela fut ſi bien obſervé à Rome, que dés le tems de ſon ſixiéme Roi elle ſe trouva aſſez habitée pour pouvoir fournir quatre-vingt-mille * hommes capables de

* Il faut comprendre les habitans de la campagne voiſine dans ce nombre; car on a toûjours ainſi conté le Peuple de Rome, comme vous voiez que nôtre Auteur même l'a dit cidevant en parlant des *Decemvirs*, qui aiant offenté le Peuple de la Ville, ils n'avoient pas lieu de ſe fier aux habitans de la Campagne voiſine, parce qu'ils étoient la même choſe que le Peuple de la Ville.

de porter les armes. Car les Romains ont voulu faire comme un bon jardinier, qui voulant faire groſſir un arbre, & le faire charger de fruit, il taille tout ce qu'il jette autour de lui, afin que toute la force reſtant dans le corps de l'arbre, il puiſſe avec le tems pouſſer des branches plus vigoureuſes & plus fructifiantes. Livre II. Chap. 3.

Mais pour faire voir que cette Politique étoit bonne, pour faire un grand Empire, il n'y a qu'à examiner Athenes & Lacédémone, qui étant deux Républiques fort guerrieres & munies de trés-bonnes Loix, elles n'ont pourtant pû parvenir à la grandeur Romaine, quoi que Rome parût plus dereglée & bien moins policée que ces deux Républiques-là; & l'on ne peut pas en alléguer d'autre raiſon que la précedente; parce que la Ville de Rome s'étant fort accruë, par les deux moiens dont nous venons de parler, elle

Livre II. Chap. 3.

elle a pû armer juſqu'à deux-cens-quatre-vingt-mille hommes de ſes habitans; & jamais Athenes ni Lacédémone, n'ont paſſé le nombre de vingt-mille chacune. Ce qui n'eſt pas venu de ce que la ſituation de Rome fût meilleure que celle de ces deux autres Villes, mais ſeulement d'une Politique différente. Parce que Licurge Fondateur de Lacédémone penſant que rien n'étoit plus capable d'abolir les Loix, que le mêlange de nouveaux habitans, il emploia toutes ſortes de précautions, pour que les étrangers n'euſſent point de liaiſons avec les Lacédémoniens : & outre les loix qu'il fit pour les empêcher de leur donner le droit de Bourgeoiſie, de contracter des mariages avec eux, & d'avoir aucun commerce qui lie les hommes enſemble, il ordonna de plus, que dans la République l'on n'auroit que de la monnoie de cuir, pour ôter l'envie à

tout

tout le monde d'y apporter des marchandiſes, ou d'y introduire quelques mêtiers nouveaux : de ſorte qu'il fut impoſſible que cette Ville multipliât beaucoup le nombre de ſes habitans. Livre II. Chap. 4.

Comme donc toutes nos actions imitent la nature, & que rien ne lui eſt plus difficile que de produire de fort groſſes branches ſur un petit tronc ; Il eſt impoſſible par la même raiſon, qu'une petite République ſe rende maîtreſſe d'Etats plus puiſſans qu'elle, & ſi elle vient à s'en rendre maîtreſſe en effet, il lui arrivera bientôt ce qui arriveroit à un arbre qui auroit des branches beaucoup plus groſſes que lui, c'eſt qu'au moindre petit vent il ne manqueroit pas de rompre ; comme il arriva en effet à Lacédémone, qui aiant conquis toutes les Villes de la Gréce, dés que Thébes ſe ſoûleva contr'elle, toutes les autres en firent autant, de ſorte

te que le tronc demeura ſans bran-
Livre II. Chap. 3. ches.

Mais cela ne pouvoit pas arriver à Rome, qui avoit le tronc ſi gros, qu'elle étoit en état de ſoûtenir les plus groſſes branches : & cette politique avec d'autres, dont nous parlerons dans la ſuite, rendirent enfin Rome trés-grande & trés-puiſſante : ce que Tite-Live fait bien voir par ces deux mots, rapportez au commencement de ce Chapitre.

CHAP. IV.

Les Républiques ont ſuivi trois chemins, pour parvenir à la grandeur.

CEux qui ont lû les hiſtoires anciennes, ont apris que les Républiques ont pratiqué trois moiens pour s'accroître : L'un fut celui que les Anciens Toſcans ob-

obſervérent, qui étoit d'unir en- Livre II.
ſemble pluſieurs Républiques, Chap. 4.
dont le pouvoir & le rang étoient égaux entr'elles; lorſque ces Républiques unies faiſoient des conquêtes, elles ſe les aſſocioient de la même maniére que le pratiquent aujourd'hui les Suiſſes, & comme autrefois les Aquéens & les Etholiens en uſoient en Gréce; & parce que les Romains eurent beaucoup de guerres contre les Toſcans, je m'attacherai davantage à ces derniers, afin de mieux faire connoître cette premiere métode.

Avant que l'Empire Romain fût établi en Italie, les Toſcans étoient trés-puiſſants & par mer & par terre: & quoi qu'on n'ait point d'hiſtoire particuliére d'eux, il y a pourtant encore quelque mémoire, & quelque marque de leur grandeur; & l'on ſait qu'ils envoiérent une Colonie

ſur

Livre II. Chap. 4.

sur le rivage de la mer supérieure* qu'ils appellérent Adria, & qui fut si fameuse qu'elle donna le nom à cette mer, que les Latins apellent encore la Mer Adriatique. L'on sait encore qu'ils soûmirent par les armes tout ce qui est depuis le Tybre jusqu'aux Alpes: quoi que deux-cens ans devant que les Romains devinssent puissans, les Toscans fussent dépossédez de ce païs, qu'on apelle aujourd'hui la Lombardie; car elle fut conquise sur eux par les Gaulois, qui poussez par la nécessité, ou attirez par la douceur des fruits, & sur tout par les bons vins, entrérent en Italie, sous la conduite de Belloveſe leur Chef, & aprés avoir battu & défait les maîtres du Païs, ils s'y habituérent & y bâtirent plusieurs Villes, donnant le nom de Gaule à ce païs, parce que c'étoit le nom de celui où ils étoient nez, & ils furent maîtres de leurs nouvelles

* C'est le Golfe de Venise.

les conquêtes, juſqu'à-ce que les Romains les en aient enfin dépoſſédez.

Ce fut donc, dans cette égalité que les Toſcans vêcurent & ſe conduiſirent pour étendre leur Empire; & ils furent au nombre de douze Villes, deſquelles étoient Quionſi, Veies, Fieſole, Arezzo, Volterre, & d'autres ſemblables, qui gouvernoient leurs Etats en commun: Cependant ils ne pûrent porter leurs conquêtes au delà de l'Italie, ni la ſubjuguer entiérement elle-même, pour les raiſons que nous dirons dans la ſuite.

L'autre moien dont une République ſe ſert pour étendre ſa domination, c'eſt de ſe faire auſſi des compagnons, avec cette reſerve, que l'honneur du Commandement vous demeure, mettant toûjours chez vous le ſiége de l'Empire, & que tout ſe faſſe en vôtre nom: Ce fut là le moien

Livre II. Chap. 4.

dont les Romains ſe ſervirent.

La troiſiéme maniére dont les Républiques s'accroiſſent ; c'eſt de ſe faire des Sujets, & non pas des Aſſociez, de ceux que vous conquerez. Ce fut la métode d'Athenes & de Lacédémone, qui eſt entiérement inutile, comme l'événément l'a bien fait voir dans ces deux Républiques, qui ne périrent qu'à cauſe qu'elles avoient fait des conquêtes qu'elles ne pûrent ſoûtenir. Car quand on veut aſſujettir des Villes, & les gouverner rudement, aprés qu'elles ont joüi de la liberté, c'eſt aſſûrément une choſe difficile & de grande peine ; & vous ne les gouvernerez jamais tranquilement, à moins que vous ne ſoiez toûjours fort armé : Et ſi vous voulez vous mettre en cet état, il faut vous aſſocier bien des gens, qui rempliſſent vôtre Ville avec vous. Mais comme ces deux Vil-

Villes-là ne firent ni l'un ni l'autre, leur Politique fut mauvaiſe. Livre II. Chap. 4.

Or Rome, que nous avons aportée pour l'éxemple de la ſeconde maniére dont les Républiques accroiſſent leur domination, aiant pratiqué l'un & l'autre de ces moiens, elle parvint à une grandeur exceſſive. Et n'y aiant eu que Rome qui ait tenu cette route, il n'y a eu auſſi qu'elle qui ſe ſoit élevée à une telle grandeur, que celle où elle eſt parvenuë : parce que comme elle ſe fit bien des Aſſociez dans toute l'Italie, qui en pluſieurs choſes vivoient ſous les mêmes loix : & d'autre côté s'étant reſervé chez elle le Siége de l'Empire, & le titre dans les Commandements, comme nous l'avons remarqué ; il ſe trouvoit que ces Aſſociez emploioient leurs peines & leur ſang même, pour s'aſſujétir aux autres ſans s'en apperce-

Livre II. Chap. 4.

voir. Car dés que les Romains eurent envoié des armées hors d'Italie, qu'ils eurent changé les Roiaumes de leurs Ennemis en Provinces dépendantes de leur Empire, & qu'ils eurent aquis des Sujets qui vouloient bien l'être, étans déja nez ſous des Rois; Ces Peuples avoient des Gouverneurs Romains, & aians été conquis par des armées qui n'avoient point d'autre titre que du Peuple Romain, ils ne reconnûrent point d'autres Souverains que Rome: de ſorte que les anciens aſſociez ſe trouvérent tout d'un coup environnez des Sujets des Romains, & accablez en même tems d'une auſſi groſſe Ville que Rome. Ils ne commencérent donc à s'appercevoir du piége dans lequel ils avoient donné ſi long-tems, qu'aprés qu'il n'y avoit plus moien d'en ſortir; tant étoit grande l'autorité que Rome avoit ſur les Provinces étrangéres: & tant étoient

conſidérables ſes propres forces, par le nombre exceſſif de ſes Habitans, & par leur grande expérience dans le métier de la guerre. Livre II. Chap. 4.

Or quoi que ces Aſſociez & Alliez conjuraſſent contre elle, pour ſe vanger du tort qu'elle leur faiſoit, ils ſe ruinérent dans une telle guerre, & empirérent encore leur condition, étans devenus enfin tout à fait Sujets d'Aſſociez qu'ils avoient été au commencement.

Voilà la Politique que les ſeuls Romains ont obſervée, & toute République qui voudra s'accroître, n'en peut pas ſuivre une meilleure; car l'expérience n'en a encore découvert aucune plus ſolide & plus ſure.

La premiére maniére dont j'ai parlé, qui eſt de faire des Ligues, comme firent les Toſcans, les Aquéens, & les Etholiens; & comme font encore aujourd'hui les Suiſſes, eſt la meilleure maniére,

Livre II. Chap. 4. aprés celle des Romains : parce que comme par cette voie-là, il n'eſt pas aiſé de s'étendre beaucoup, il en réſulte deux avantages; l'un que vous vous attirez rarement la guerre; l'autre, que vous conſervez aiſément le peu que vous aquerez. La raiſon qui fait, qu'une telle Ligue ne conquiert pas beaucoup, vient de ce que c'eſt une République faite de pluſieurs piéces, & qui ſont ſituées ſéparément les unes des autres, ce qui rend les conſultations & les réſolutions difficiles : Cette même ſéparation rend encore cette Ligue moins ambitieuſe de faire des conquêtes, parce que comme elle eſt compoſée de pluſieurs communautez, qui doivent avoir chacune leur part de la conquête; elle n'y eſt pas portée avec tant d'ardeur, qu'une République ſeule, qui joüit entiérement de ce qu'elle gagne. De plus ces Ligues ſe gouvernent par le moien d'aſſemblées qui ne

peuvent pas être auſſitôt prêtes pour reſoudre les affaires, que le ſeront d'autres Républiques, qui renferment tout leur Conſeil au dedans d'une ſeule Ville. L'on voit encore que ces ſortes de Ligues ſont bornées, n'y aiant point d'exemple qu'elles aient jamais paſſé le nombre de douze ou de quatorze communautez, aprés quoi elles ne cherchent pas les moiens de s'accroitre davantage; parce que quand elles ſont parvenuës à une certaine puiſſance, par laquelle elles croient être en état de ſe maintenir contre tout le monde, elles ne ſe ſoucient pas d'aller au delà; tant parce que la neceſſité ne les y oblige pas, que parce qu'elles ne tirent aucun avantage de ces conquêtes, pour les raiſons que nous avons alléguées: Car il faudroit qu'en allant plus avant, elles continuaſſent à ſe faire des aſſociez, ce qui enfin produiroit de la

Livre II. Chap. 4.

confuſion, ou bien il faudroit qu'elles ſe fiſſent des Sujets; mais comme elles voient que cela ne ſe peut faire ſans de grandes difficultez, & qu'elles ne tireroient pas un grand avantage en gardant ces conquêtes, elles n'en font pas de cas.

Quand donc une ligue eſt aſſez grande pour ſe croire en ſureté, elle ſe met d'ordinaire à faire deux choſes; La premiére, de recevoir des Peuples ſous ſa protection, & d'en tirer des penſions en argent, qu'il eſt aiſé de partager entre toutes ſes Communautez. L'autre choſe que fait une telle ligue, C'eſt de combattre pour les autres, & de recevoir la paie de différens Princes pour leur donner des troupes, comme les Suiſſes le pratiquent aujourd'hui, & comme autrefois le faiſoient les autres Liguez, dont nous avons parlé: Tite-Live nous en fournit une preuve, lorſ-

lorſqu'il dit que Philippe de Macédoine s'étant abouché avec Titus-Quintius Flaminius, pour traiter des conditions de la paix, ce qui ſe faiſoit en préſence d'un Préteur des Etholiens, qui en étant venu à quelques paroles avec Philippe, ce Prince lui reprocha ſon infidélité & ſon avarice diſant, *Que les Etholiens n'avoient point de honte de donner des troupes à un Etat, & en même tems, d'en envoier encore à ſon Ennemi, en ſorte que l'on voioit les Etendarts de cette même Nation dans les deux Armées Ennemies.* Ce qui fait connoître, que cette ſorte d'Etats qui ſe forment par l'aſſemblage de pluſieurs Républiques, ont toûjours eu la même conduite. Livre II. Chap. 4.

L'on voit encore que la même métode qu'ont tenuë les autres Républiques de ſe faire des Sujets, a toûjours été un moien foible, & par lequel on a fait de trés-

Livre II. Chap. 4.

petits progrés; qui enfin aiant été faits au delà des forces de l'Etat, ils l'ont ruïné entiérement & promtement. Mais ſi cette métode ne vaut rien dans les Républiques guerriéres, elle ne peut être que trés-pernicieuſe dans celles qui ne le ſont pas, comme on l'a vû de nos jours, dans les Républiques d'Italie.

Tout ceci fait donc voir, qu'il n'y a de bon chemin que celui que Rome a ſuivi, qui eſt d'autant plus admirable, qu'il a été découvert par les Romains mêmes, n'y en aiant aucune trace avant eux; & perſonne ne l'aiant ſuivi depuis eux. Et pour les Ligues, il n'y a que celle des Suiſſes & celle de Suabe, qui les imitent aujourd'hui. Mais pour les bons Réglemens des anciens Romains, tant pour ce qui regardoit le dedans, que pour ce qui regardoit le dehors, bien loin d'être imitez dans ce Sié-

Siécle, on n'en fait pas même aucune eſtime; les uns n'y ajoûtant pas de foi, les autres les croiant impoſſibles à mettre en pratique, & les autres jugeant qu'ils ſont inutiles & hors de propos. Demeurans donc, dans une telle ignorance, nous ſommes la proie de tous ceux qui ont voulu faire des courſes dans nos pays.

Mais quand bien l'imitation des Romains paroitroit difficile; celle des anciens Toſcans ne devroit pas paroitre telle, ſur tout aux Toſcans d'aujourd'hui. Car s'ils ne pûrent pas fonder un Empire tel que celui des Romains; ils furent pourtant en état d'aquérir en Italie, toute la puiſſance que cette ſorte de Ligue peut faire eſpérer; & cette puiſſance fut long-tems aſſurée à la grande gloire, & de l'Empire, & des Armes; les

Livre II. Chap. 4.

Toſcans, outre cela, aiant aquis une grande réputation de politeſſe & de Religion. Cette gloire fut d'abord bien diminuée par les Gaulois ; & enſuite, les Romains l'éteignirent à tel point, que quoi qu'il n'y ait encore que deux-mille ans, que les Toſcans faiſoient une République puiſſante, il n'en reſte pourtant aucune hiſtoire à préſent. C'eſt ce qui m'a fait rechercher d'où pouvoit naître un tel oubli des choſes les plus remarquables ; & c'eſt ce que nous allons voir dans le Chapitre ſuivant.

CHAP.

CHAP. V.

Que les changemens de Religion, & de Langues, avec les accidents des Déluges, & des Contagions, étoufent la mémoire de toutes choſes.

JE penſe qu'on peut objecter avec raiſon aux Philoſophes qui croient le monde éternel, Que ſi cela étoit vrai, l'on devroit au moins avoir connoiſſance des choſes depuis cinq-mille ans, ſi l'on ne voioit pas qu'en effet les hiſtoires & la connoiſſance de l'Antiquité, périſſent par divers moiens, dont les uns viennent du Ciel, & les autres des hommes. Les cauſes de cet oubli qui viennent des hommes, ſont produites par les changemens de Religions & de langages : Parce que quand une nouvelle Religion s'établit, ſon pre-

Livre II. Chap. 4.
premier ſoin eſt d'abolir entiérement celle qui dominoit auparavant, afin de ſe mettre davantage en réputation: & lorſque ceux qui introduiſent cette Religion nouvelle parlent une autre langue, ils éteignent aiſément l'ancien culte.

Il eſt aiſé de reconnoitre cette vérité, ſi l'on éxamine la conduite que les Chrétiens ont tenuë contre la Religion Paienne: Car ils en ont aboli tous les ordres & toutes les cérémonies, & ont entiérement fait perdre la mémoire de cette ancienne Theologie. Il eſt vrai qu'ils n'ont pû étoufer la connoiſſance qu'on a des choſes que les grands hommes de cette Religion ont faites; à cauſe qu'ils ont conſervé la langue Latine; ce qu'ils n'ont pû s'empêcher de faire; parce qu'ils furent obligez eux-mêmes, d'écrire dans cette langue les Principes de leur Religion. Car s'ils euſſent pû les écrire dans une autre lan-

langue, il ne resteroit aujourd'hui aucune trace des histoires anciennes, si l'on en juge par tout ce que les Chrétiens ont fait d'ailleurs contre les Paiens. De sorte que lorsqu'on lira la conduite qu'a tenuë Saint Grégoire, & les autres Chefs de la Religion Chrétienne, l'on verra avec quelle opiniâtreté ils agirent contre tous les Monumens de l'Antiquité, brûlant tous les ouvrages des Poëtes & des Historiens, brisant les Statuës, & gâtant entiérement tout ce qui pouvoit servir de Monuments Antiques. Si donc, ils eussent ajoûté une nouvelle langue à un tel procédé, l'on n'auroit pas tardé à perdre la mémoire de toutes les choses qui regardent le Paganisme.

Il faut croire aussi que tout ce que la Religion Chrétienne a fait contre la Paienne, aura été pratiqué de même par

Livre II. Chap. 5.

par la Paienne contre celle qui régnoit avant elle. Et parce que ces Religions ont changé deux ou trois fois, dans l'eſpace de cinq ou ſix-mille ans, l'on a entiérement perdu la mémoire des choſes faites avant ces tems-là. Et ſi l'on en voit quelques reſtes, on les regarde comme des choſes fabuleuſes pour leſquelles on n'a aucune créance, comme eſt l'hiſtoire de Diodore Sicilien; qui quoi qu'elle rende raiſon de quarante ou cinquante-mille ans, elle eſt pourtant regardée comme un tiſſu de fables.

Pour ce qui concerne les cauſes d'oubli que le Ciel envoie, il faut conter pour telles celles qui éteignent la race des hommes, & qui reduiſent à un trés-petit nombre les habitans d'une partie du monde: Ce qui arrive par la peſte, par des famines, ou par des inondations, qui ſont des fleaux qui font les plus grands déſordres, tant

tant parce qu'ils ſont plus uni- Livre II.
verſels dans un païs que les au- Chap. 5.
tres ; que parce que les gens qui en échapent, ne ſont que des Montagnards trés-groſſiers qui n'aiant aucune connoiſſance de l'antiquité, ne peuvent pas la donner à leurs décendants : & ſi entre ces gens là, il s'en trouve quelqu'un qui en ait quelque teinture, il la cache & l'accommode ſuivant ſon caprice, afin de ſe faire admirer des autres, & de s'attirer de la réputation : de ſorte que les décendants n'en peuvent rien avoir, que ce qu'un tel homme en a bien voulu donner.

Or il ne faut point douter que ces peſtes, ces famines, & ces inondations ne ſurviennent ſur la terre. Car prémierement les hiſtoires en ſont remplies, & l'on en voit l'effet par l'oubli des choſes anciennes ; & enfin il ſemble néceſſaire que de tels fleaux arrivent

rivent : parce que la nature agiſſant comme nos corps, qui ſe déchargent d'eux mêmes de leurs humeurs ſuperflues, elle s'émeut elle-même aſſez ſouvent, & fait des purgations qui conſervent ce grand corps : Car lors qu'un Pays eſt ſi rempli de monde, qu'il eſt impoſſible que tous y puiſſent vivre ; qu'il leur eſt impoſſible d'autre côte d'aller ailleurs, à cauſe que tous les lieux ſont remplis: Enfin quand la fourberie & la malice des hommes eſt parvenuë à un point, qu'elle ne peut pas aller plus loin ; il eſt néceſſaire alors, que le monde ſe purge par l'un de ces trois fleaux; afin que les hommes, étans diminuez conſidérablement & bien mattez, puiſſent aprés cette décharge vivre plus commodement, & s'amender aprés de ſi terribles châtimens.

Comme donc nous l'avons déja remarqué, la Toſcane étoit autrefois

trefois puiſſante : la vertu & la pieté y régnoient, elle avoit ſes Loix, & ſa langue particuliére ; mais tout cela a été étoufé & détruit pas l'exceſſive puiſſance des Romains : & enfin de toutes ces grandes choſes, cette Province n'a ſauvé que ſon nom, de l'oubli univerſel. Livre II. Chap. 5.

CHAP. VI.

Quelle étoit la conduite des Romains dans la guerre.

APrés avoir parlé de la Politique des Romains, pour accroitre leur Empire, il eſt tems préſentement de parler de la maniére, dont ils ſe prenoient à faire la guerre ; & dans toutes leurs actions, l'on verra avec combien de prudence ils ſe ſont toûjours éloignez de la conduite ordinaire de tout le monde, afin de pouvoir arriver plus faci-

Livre II. Chap. 6.

facilement au comble de la grandeur.

L'intention de ceux qui font la guerre de deſſein formé, ou pour mieux dire, par un motif d'ambition; c'eſt de faire des conquêtes, de les garder, & de ſe conduire ſi bien que cette guerre enrichiſſe leur propre païs. Il faut donc faire en ſorte que dans la conquête & dans la conſervation de ce qu'on a conquis, l'on ne face aucune dépenſe; mais au contraire il faut tâcher de tourner toutes choſes à l'avantage du Public. Mais ceux qui voudront venir à bout de tout cela, il faut qu'ils ſuivent la métode des Romains, dont le principal article étoit de faire leurs guerres courtes & vigoureuſes, qui eſt aujourd'hui la maxime des François; parce que lors que les Romains avoient la guerre contre les Samnites & les Toſcans, ils mettoient toûjours en campagne de groſſes ar-

armées, ce qui terminoit promtement les différens. Et si l'on remarque bien toutes les guerres qu'ils eurent depuis la fondation de Rome, jusqu'au siége de Veies, l'on verra qu'elles ont été expédiées, l'une en six, l'autre en dix, & l'autre en vingt jours. Car leur usage ordinaire étoit que si tôt que la guerre étoit déclarée, ils entroient en campagne contre l'ennemi, & ne perdoient pas un moment à donner bataille. Et si tôt que les Romains l'avoient gagnée, les ennemis entroient en traitté, afin d'empêcher le dégât dans leur pays, & ils en étoie t quittes pour céder de leurs terres, qu'on partagéoit aprés cela aux particuliers, ou bien l'on les donnoit à une Colonie, qui étant postée sur les frontieres de ces gens-là, elle servoit de boulevart aux Romains, au grand avantage de la Colonie qui possédoit ces terres;

Livre II. Chap. 6.

res ; & encore à celui de la République qui tenoit là une bonne Garnison, qu'elle n'étoit point obligé d'entretenir.

Il n'y avoit rien de plus sûr, de plus fort, ni de plus utile qu'une telle Garnison ; car tant que les ennemis n'étoient point en Campagne, elle suffisoit pour garder la frontiere : Mais s'il leur prenoit envie de venir avec de gros corps, pour accabler la Colonie, les Romains venoient de même pour la défendre, & ne manquoient pas de leur livrer bataille, qui étant gagnée, ils imposoient aux vaincus des peines plus rigoureuses que les premiéres, & revenoient chez eux. Ainsi les Romains aqueroient de la réputation au dehors, & des forces au dedans.

Ils observérent cette métode, jusqu'à ce qu'aprés le siége de Veies ils la changérent ; parce qu'alors ils établirent, qu'on donneroit la paye aux Soldats, ce

qui

qui juſques-là n'avoit pas été néceſſaire, à cauſe que les guerres ne duroient pas. Et quoi que les Romains donnaſſent cette ſolde, & que par conſéquent ils puſſent faire durer les guerres d'avantage, l'éloignement même les obligeant à tenir plus long-tems leurs armées en campagne: Cependant jamais ils n'abandonnérent la maxime de les terminer autant promtement, que le lieu & le tems le pourroient permettre, & ils obſervérent toûjours d'envoier des Colonies. Livre II. Chap. 6.

Dans le premier uſage qu'ils avoient de faire leurs guerres de courte durée, outre leur inclination naturelle, il y avoit encore une raiſon qui produiſoit cet effet. C'eſt que les Conſuls ne poſſédant leur dignité qu'un an, & étant obligez d'en paſſer ſix mois à Rome, leur ambition étoit un puiſſant éguillon, qui les obligeoit de terminer prom-

Livre II. Chap. 6.

promtement la guerre, afin d'avoir l'honneur du triomphe. Pour ce qui regarde la métode d'envoier des Colonies, ils y étoient portez par l'avantage, & par la grande commodité qu'ils y trouvoient. Ils tombérent bien dans quelques changémens à l'égard du butin, dont ils n'étoient plus en ſuite ſi libéraux qu'ils l'avoient été d'abord ; tant parce qu'ils ne croioient pas devoir en uſer autrement dans ces commencemens-là, où les Soldats n'étoient point paiez ; que parce qu'un tel butin devenoit aſſez conſidérable, pour qu'on penſât à en remplir le tréſor public ; afin de pouvoir faire & continuer la guerre, ſans mettre de nouveaux impôts ſur la Ville. Cette conduite enrichit bientôt l'épargne.

Ces deux prudentes coûtumes donc d'envoier des Colonies, & de porter le butin dans le tréſor public, étoient cauſe que Rome s'en-

s'enrichiſſoit à faire la guerre, ce qui apauvrit aujourd'hui tous les Etats mal conduits qui la font : & l'on mit les choſes ſur un pied, qu'un Conſul ne croioit point mériter le Triomphe s'il n'aportoit pas de grands tréſors à l'Epargne. Ce fut donc par des moiens de cette nature, en terminant la guerre promtement, & en faiſant des traittez avantageux, que les Romains augmentérent leurs richeſſes & leur puiſſance; ſe contentans de laſſer leurs ennemis par des remiſes, par des défaites, & par des incurſions. Liv. II. Ch. 30.

CHAPITRE VII.

Quelle étoit la quantité de Terre que les Romains donnoient à chaque Coloniſte.

JE croi qu'il eſt fort difficile de ſavoir au vrai, quelle quantité de terre les Romains donnoient à chaque particulier qu'ils envoioient dans une Colonie, parce que je croi que cela varioit ſelon les lieux où ils les envoioient. Cependant l'on eſt perſuadé qu'ils ne donnoient qu'une petite étenduë en quelque endroit qu'ils la donnaſ-

Liv. II. Ch. 8.

sent. Prémiérement, afin d'y pouvoir envoier plus de gens, qui par conséquent, pûssent mieux garder la Frontiére. Secondement, parce que voulant être pauvres chez eux, ce n'étoit pas leur intention que leurs gens fussent trop riches ailleurs. Et Tite Live dit, que quand on eut pris Veies, on y envoya une Colonie dont les particuliers n'eurent que chacun trois arpens & sept boisselées de terre, ce qui revient à nôtre mesure d'aujourd'hui, ou à peu prés : & la raison de cette petite quantité, outre celles que j'ai déja alléguées, c'est que ce n'est pas la grande étenduë de terrein qui enrichit ; mais celui qui est bien cultivé. D'ailleurs il faloit bien que toute la Colonie eût des Communes pour faire paître leur bêtail ; & des Bois pour en tirer leur chauffage & autres nécessitez, car sans tout cela, une Colonie ne peut pas subsister.

CHAP. VIII.

Quelle est la raison qui oblige les Peuples à quiter leur patrie pour se jetter sur les pais étrangers.

PUisque ci-devant nous avons parlé de la maniére, dont les Romains se conduisoient dans leurs guerres, & comment les Toscans furent attaquez par les Gaulois ; il me semble, que nôtre sujet nous porte naturellement, à faire voir qu'il se fait d'ordinaire deux espéces de guerre. L'une de ces espéces est quand un Etat, cherchant d'augmenter son pouvoir, fait la guerre par un principe d'ambition, comme sont celles qu'Alexandre le Grand & les Romains firent, & toutes celles que les Princes se font les uns aux autres : ces guerres

guerres-là ſont veritablement dangereuſes, mais elles ne chaſſent pas les habitans naturels de leur païs ; car le vainqueur ne demande que l'obéiſſance des Peuples, & ſouvent il les laiſſe vivre ſous les mêmes loix, ou du moins il leur laiſſe la poſſeſſion de leurs maiſons & de leurs biens. Liv. II. Ch. 8.

L'autre eſpece de guerre; c'eſt quand un Peuple entier avec ſes femmes & ſes enfans abandonne ſon pays, par la contrainte où il eſt d'en ſortir, à cauſe de la diſette ou de la guerre ; & qu'il va chercher de nouvelles terres & de nouvelles demeures, non pour le ſimple plaiſir d'y commander, comme les ambitieux dont nous venons de parler ; mais afin d'en poſſéder toutes les terres, chacun en ſon particulier, en ruant tous les vieux habitans ou en les chaſſant chez eux. Cette eſpéce de guerre eſt horrible & trés cruelle; & c'eſt de celles-là donr parle Saluſte dans la guerre de Jugurta, lorſqu'il dit qu'aprés qu'il fut vaincu, l'on entendit parler des mouvemens que les Gaulois faiſoient pour venir en Italie; il remarque dans cet endroit, que les Romains avoient coûtume de faire la guerre avec toutes les autres Nations, ſeulement pour la gloire ; mais quand ils étoient obligez d'avoir la guerre avec les Gaulois, ils ne combatoient que pour tâcher de ſauver leur propre vie. Car un Etat ſe contente dans ſes conquêtes de ſe défaire de ceux qui commandoient dans les pays conquis ; mais ces peuplades ſont obligées de faire mourir tous les particuliers, parce qu'il faut qu'elles vivent des biens des autres.

Les Romains ont ſoûtenu trois de ces terribles guerres. La premiére fut quand Rome fut priſe par ces mêmes Gaulois, qui

Liv. II. Ch. 8. avoient conquis la Lombardie ſur les Toſcans, & qui étoient venus s'y habituer. Et Tite Live aporte deux raiſons qui obligérent ces gens-là à venir demeurer dans cette Province; la premiére fut, que la douceur des fruits & celle des vins les y attirérent, parce qu'alors la France en étoit dépourvuë: La ſeconde, que ce Roiaume-là étant ſi peuplé, qu'il ne pouvoit plus nourrir tout ſon monde, les principaux du païs jugérent, qu'une partie du Peuple devoit aller chercher d'autres terres à habiter: & aprés que la réſolution en fut priſe, ces gens-là élûrent pour conducteurs de leur entrepriſe Belloveſe & Sicoveſe, deux de leurs Rois, dont le premier alla conquérir l'Italie, & l'autre l'Eſpagne: Ce fut donc ce Belloveſe, qui aiant conquis la Lombardie, vint faire la premiére guerre que les Gaulois aient faite à Rome.

Aprés cette guerre, quand Rome

me eut terminé la premiére qu'elle eut avec Cartage, les mêmes Gaulois lui en firent encore une ſeconde fort terrible, mais qui ſe termina par cette fameuſe bataille donnée entre Piombino & Piſe, ou plus de deux-cens-mille de ces gens-là furent tuez. Livre II. Chap. 8.

La troiſiéme guerre de cette eſpéce ſi terrible, fut quand les Allemans & les Cimbres† vinrent en Italie, qui aprés avoir battu pluſieurs fois les Romains, furent enfin défaits par Marius. Les Romains eurent donc le deſſus dans ces trois guerres ſi dangéreuſes; & ils avoient beſoin de leur exceſſive valeur pour en venir à bout: Car l'on vit depuis qu'elle commença à décliner, & que leurs armes perdirent leur réputation; que l'Empire Romain fut abbatu par de telles inondations, qui furent celles des Gots, Vandales, & autres, qui ſe rendirent maîtres de tout l'Empire du côté d'Occident. † Ce ſont les Danois.

Livre II. Chap. 8.

Ces Peuples ſortent de leur pays, comme je l'ai déja dit, lorſqu'ils en ſont chaſſez par la néceſſité ; & la néceſſité vient ou par la famine, ou par une autre guerre qui les opprime chez eux ; de ſorte qu'il faut qu'ils aillent ailleurs chercher d'autres demeures. Et ſi ces gens-là ſont en grand nombre, alors ils entrent avec violence dans le pays d'autrui, en tuënt les habitans, s'emparent de leurs héritages, font un nouveau Roiaume, & changent le nom du pays, comme fit Moyſe, & les Peuples qui ſe rendirent maîtres de l'Empire Romain. Car tous ces nouveaux noms, qui ſont en Italie & ailleurs, ne viennent que de ces nouveaux hôtes, qui les leur ont impoſez, comme la Lombardie s'apelloit autrefois la Gaule Ciſalpine ; la France s'apelloit la Gaule Tranſalpine ; & à préſent elle a reçû ſon nom des Francs, qui furent des Peuples qui en

en depoſſédérent les Empereurs Romains : l'Eſclavonie, s'appelloit l'Illirie ; la Hongrie s'apelloit la Pannonie ; l'Angleterre s'appelloit la Brétagne : en un mot beaucoup d'autres pays qui ont changé de nom, & qu'il ſeroit ennuieux de rapporter ici. Moïſe appella auſſi Judée, cette partie de l'Aſſyrie dont ſon Peuple devint Maître.

Mais parce que j'ai dit ci-deſſus, Que ces Peuples-là ſont quelquefois chaſſez de chez eux, par la violence de la guerre, ce qui les oblige d'aller chercher de nouvelles habitations ; j'en veux rapporter l'éxemple des Mauruſiens anciens Peuples de la Syrie, qui voiant venir les Hebreux, & ne ſe trouvant pas aſſez forts pour leur réſiſter, ils crûrent que le mieux qu'ils pourroient faire, c'étoit de ſauver leurs perſonnes & d'abandonner leur pays, de peur qu'en voulant le conſerver, ils ne périſ-

Livre II. Chap. 8.

sent eux-mêmes. S'étant donc mis en chemin avec leurs familles, ils vinrent en Affrique, où ils s'habitüérent, aprés en avoir chaſſé les habitans qui y étoient avant eux. Ainſi ceux qui n'avoient pas eu la force de défendre leur propre pays, en eurent aſſez pour s'emparer de celui des autres. Procope qui a décrit la guerre que Belliſaire fit aux Vandales, qui s'étoient rendus maîtres de l'Affrique, dit, que dans les pays que ces Mauruſiens tenoient, il y avoit vû des Colomnes, où il étoit écrit, * *Nous Mauruſiens, qui avons été chaſſez par Jeſus † le Brigand, fils de Nave.* Ce qui fait voir la raiſon qui les obligea d'abandonner la Syrie, qui étoit leur patrie.

* Nos Mauruſii qui fugimus à facie Jeſu Latronis filii Navæ.

† C'étoit celui qui introduiſit le Peuple de Dieu dans la Terre promiſe; on l'appelle d'ordinaire Joſué fils de Nun.

Les

Les Peuples donc, qu'une derniére néceſſité oblige de ſortir de chez eux, ſont aſſûrément trés-redoutables ; & s'ils ne rencontrent des pays extrémement bien défendus, & par de fort bonnes troupes, il eſt impoſſible de ſoûtenir leur attaque. Mais lorſque ces gens-là ne ſont pas en grand nombre, ils ne ſont pas tant à craindre que ceux dont on vient de parler; parce qu'ils ne peuvent pas faire les choſes avec la derniére violence, il faut qu'ils en viennent à l'artifice pour ſe rendre maîtres de quelque Canton ; & alors il faut qu'ils s'y maintiennent par le moien d'amis & d'alliez, comme firent Ænée, Didon, les Marſeillois & autres, qui ne ſe maintinrent dans les pays où ils vinrent, que par le conſentement des gens des lieux mêmes. Livre II. Chap. 8.

Les grandes quantitez de Peuples ſont preſque toutes ſorties de la Latie *, pays froid & pau-

* C'eſt aujourd'hui le pays des Tartares.

Livre II. Chap. 8.

vre, qui étant fort peuplé, mais trop ſtérile, pour nourrir tous ces Peuples-là, ils ſont obligez d'en ſortir, aiant mille raiſons pour le faire, & aucune aſſez forte pour les arrêter chez eux. Et ſi depuis cinq-cens ans, ces Peuples n'ont fait aucunes inondations dans aucun pays †, cela eſt arrivé pour bien des raiſons. La premiére, a été la grande quantité de Peuples qui en ſortirent, dans la décadence de l'Empire Romain; car il ſortit de ces pays là plus de trente peuplades. La ſeconde raiſon, c'eſt qu'aujourd'hui l'Allemagne & la Hongrie qui fourniſſoient auſſi beaucoup de ces Peuplades, ſont devenuës de ſi bons pays & ſi bien cultivez, que les gens y peuvent vivre à leur aiſe, ſans étre obligez d'en aller chercher de meilleurs. Ces deux Peuples d'ailleurs, étans des Nations fort guerriéres, elles ſervent comme d'un bon Boulevart, qui ote la hardieſſe aux

† Depuis la mort de nôtre Auteur, ils en ont fait de terribles dans la Chine, dont ils ſe ſont rendus les Maîtres.

aux Tartares leurs voiſins, d'entreprendre de paſſer au travers de chez eux. Souvent même les Tartares ſont de grands mouvemens, mais les Hongrois & les Polonois les ſoûtiennent, ce qui fait qu'ils ont raiſon de ſe vanter, que ſans la force de leurs armes, l'Italie & l'Egliſe auroient ſouvent ſenti les violences de ces Barbares. Mais je ne parlerai pas davantage de tous ces Peuples-là. Livre II. Chap. 8.

CHAPITRE IX.

Quelles ſont les cauſes des Guerres entre les Potentats.

CE qui fit naître la guerre entre les Romains & les Samnites, qui avoient été ſi longtems liguez enſemble, ce fut la cauſe ordinaire qui brouille les Puiſſances les unes avec les autres. Cette cauſe ſurvient par

Livre II. Chap. 9.

hazard ; ou bien celui qui a deſſein de faire la guerre à un autre Etat, la fait naître lui-même. Pour celle qui mit de la meſintelligence entre les Romains & les Samnites, ce fut le ſeul hazard qui la produiſit : Car ces derniers aiant fait la guerre aux Sedicins*, & en ſuite à ceux de la Campagnie ; leur intention n'étoit pas de la faire aux Romains.

* Leur ville étoit environ à ſept ou 8 lieuës loin de Capouë, tirant vers Rome, à peu prés où eſt aujourd'hui Seſſa, ainſi c'étoit auſſi un Peuple de la Campanie, ou de la *Terra di Lavoro.*

Mais les habitans de la Campanie ſe voians à l'extrémité, eurent recours aux Romains contre leur opinion & celle des Samnites ; de ſorte que les prémiers furent obligez de prendre la défenſe des opprimez, comme de leurs propres Sujets, puiſqu'ils s'étoient donnez à eux, & qu'ils ne pouvoient pas honnêtement, ſe diſpenſer d'entrer en guerre avec les Ennemis de ces habitans de la Campanie. Car les Romains croioient bien qu'ils n'étoient pas

obligez

obligez de défendre ces gens-là, quoi qu'ils en fuſſent amis, contre les Samnites, avec qui ils étoient en ligue: Mais depuis qu'ils furent devenus ſujets de la République, il eut été honteux de les abandonner, & même de dangereuſe conſéquence, puiſque cela eût empêché les autres à l'avenir, de faire ce que ces habitans-là venoient de faire. Livre II. Chap. 9.

Rome donc ſe propoſant la gloire & la grandeur de ſon Empire, & ne voulant pas vivre dans l'oiſiveté, ne pouvoit laiſſer échaper une ſi belle & ſi juſte occaſion d'étendre ſa domination. Ce fut encore une ſemblable raiſon, qui donna la naiſſance à la prémiere guerre contre les Cartaginois; Car les Romains prirent les Meſſinois ſous leur protection, ce qui arriva encore par hazard. Mais la ſeconde guerre ne fut pas produite par hazard; parce que Anni-

Livre II. Chap. 9.

Annibal Général des Cartaginois attaqua les Saguntins en Eſpagne, qui étoient les amis du Peuple Romain; & l'intention de ce Chef n'étoit pas à proprement parler d'inſulter ces gens-là; mais il vouloit s'attirer à dos les Romains, & cercher les moiens de les combatre, en aquerant par là le droit de paſſer en Italie.

Cette derniere voie d'allumer la guerre entre les Etats, a été de tout tems miſe fort en uſage par les Souverains, qui veulent garder quelques meſures de fidelité & d'honnêteté. Car ſi je voulois faire la guerre à un Prince, pendant qu'il y auroit des traittez entre lui & moi, qui auroient toûjours été obſervez de bonne foi, afin de ne point rompre ces traittez, ni manquer de parole, j'attaquerois un de ſes Alliez, étant aſſûré qu'il s'en reſſentira, & alors j'aurai un ſujet plauſible de lui déclarer la guerre: Ou s'il ne s'en ref-

reſſent pas, je ferai voir publi- Livre II.
quement ſa foibleſſe, ou ſon in- Chap. 9.
fidelité, en ne défendant pas un Peuple qui eſt ſous ſa protection. Et l'une & l'autre de ces deux qualitez eſt capable de le perdre de réputation, & de faciliter mes deſſeins.

Il faut donc remarquer, ſur la réſolution que les habitans de la Campanie prirent de ſe donner aux Romains, ce que nous avons dit au commencement de ce diſcours, touchant les raiſons qu'on peut avoir de faire la guerre: De plus, quel reméde il reſte à un Peuple qui ne ſe peut défendre de lui-même, & qui ne veut pourtant pas ſe ſoûmettre à un ennemi qui l'attaque: & ce reméde c'eſt de ſe donner de bonne grace à un maître capable de vous maintenir, comme firent ceux de Capouë, qui ſe rendirent aux Romains; & comme

les

Livre II. Chap. 10.

les Florentins *, qui se donnérent aussi à Robert d'Anjou Roi de Naples ; qui n'aiant pas voulu les défendre comme amis, les défendit en suite comme sujets, contre les forces de Castruccio de Luques, qui les opprimoit.

* Voiez l'histoire du méme Auteur.

CHAP. X.

Ce n'est pas l'argent qui est le nerf de la guerre comme on le croit d'ordinaire.

COmme il est plus aisé de commencer une guerre, que de la finir, il faut qu'un Prince qui forme une entreprise, mesure ses forces devant que d'y entrer, & qu'il se conduise selon l'état, où elles sont. Mais il faut que dans un tel éxamen il use d'une extrême prudence, & qu'il prenne bien garde de ne se pas tromper. Or il se trompera toûjours toutes les

lesfois qu'il fera fond, ou ſur ſes Finances, ou ſur la bonté de ſes places, ou ſur l'affection de ſes ſujets: Car quand rien de tout cela ne lui manqueroit, il ſera toûjours en riſque de périr, s'il eſt armé d'autres troupes que des ſiennes propres, tirées de ſes Etats. Car tout ce que nous venons de dire peut bien augmenter vos forces; mais il ne faut pas croire qu'elles viennent de là, puiſque tout cela ſera entiérement inutile, ſi vos troupes ne ſont pas fidéles: Car ſans de telles troupes, la quantité d'argent ne ſert de rien; la bonté des places & de la ſituation eſt inutile, & l'amour des Peuples ne dure pas long-tems: Car ils ne peuvent pas demeurer fidéles, ſi vous ne pouvez pas le défendre. Toutes les montagnes, tous les lacs, tous les lieux inacceſſibles deviennent des paſſages aiſez, quand on eſt dépourvû de braves défenſeurs. Les Finances mêmes, bien loin de vous

Livre II. Chap. 10.

défendre, elles vous expoſent davantage à devenir la proie des autres: Car il n'y a point d'opinion plus fauſſe que celle qu'on a, que l'argent eſt le nerf de la guerre. Quinte Curce a avancé cette opinion, dans le recit qu'il fait de la guerre qu'il y eut entre Antipater Roi de Macedoine, & le Roi de Lacédémone; où il dit, que ce dernier fut contraint d'en venir aux mains, parce qu'il manquoit d'argent, & qui s'il eut pû differer le combat de quelques jours, que la nouvelle de la mort d'Alexandre le Grand fut aportée en Gréce, il ſeroit demeuré vainqueur ſans combattre. Mais comme il étoit dépourvû de Finances, & qu'il craignoit que ſon armée ne s'abandonnât faute de Paye, il fut contraint d'hazarder la bataille. Ce qui fait dire à Quinte Curce, que l'argent eſt le Nerf de la guerre.

Cette opinion eſt rebatuë tous les

les jours, & embraſſée par des Princes dont la ſageſſe n'eſt pas exceſſive : parce que ſe laiſſans conduire par ce préjugé, ils s'imaginent que c'eſt aſſez pour ſe bien défendre, que leurs coffres ſoient bien remplis, & ils ne font pas réflexion que ſi l'argent ſuffiſoit, pour remporter les victoires, Darius auroit défait Alexandre; les Grecs auroient battu les Romains : & dans nos jours le Duc Charles † auroit battu les Suiſſes; & depuis peu le Pape ligué avec les Florentins, n'auroit pas dû avoir de peine, à ſubjuguer François Marce Duc d'Urbin, & Neveu du Pape Jules Second.

† C'étoit Charles Duc de Milan.

Or toutes ces Puiſſances furent vaincues par des gens qui croient que ce n'eſt pas l'argent, mais que ce ſont de bonnes troupes, qui ſont le nerf de la guerre.

Entre toutes les choſes rares que Creſus Roi de Lidie fit voir

à

Livre II. Chap. 10.

à Solon Athenien, il n'y en eut point de si surprenante que les grands trésors de ce Prince : & comme il demandoit à ce Philosophe ce qu'il pensoit de sa puissance, Solon lui répondit, qu'il ne le croioit pas plus puissant, pour avoir tant de richesses, parce que ce n'est pas avec l'or, mais avec le fer qu'on fait la guerre, & qu'il surviendroit peut être quelqu'un, qui aiant plus de fer que lui, n'auroit pas de peine à lui enlever tout son or.

Joignez à cet exemple celui des Gaulois, qui aprés la mort d'Alexandre le Grand, passérent en Gréce & en Asie, & qui envoiérent des Ambassadeurs au Roi de Macedoine, pour faire un Traitté avec lui ; Ce Prince aiant eu l'imprudence de montrer à ces Ambassadeurs une grande quantité d'or & d'argent, afin de leur faire voir sa puissance, & de leur donner de la ter-

terreur : Cette vûe donna tant d'envie aux Gaulois de s'en enrichir, que bien loin qu'elle produiſit chez eux la crainte qu'on s'étoit propoſée, elle leur fit rompre le Traitté de Paix, qu'ils avoient déja preſque conclu avec le Roi ; de ſorte que ce qu'il avoit regardé comme un moien aſſûré de le maintenir, fut la cauſe de ſa ruine. Livre II. Chap. 10.

Il y a quelques années *, que les Venitiens perdirent tout leur Etat de terre ferme, aiant leurs tréſors remplis qüi ne pûrent les garantir.

* Ce fut lors que l'Empereur ſe ligua avec Louis douze pour leur faire la guerre.

Je ſoûtiens donc contre l'opinion vulgaire, que ce ſont les braves Soldats, & non pas l'or, qui ſont le nerf de la guerre ; Car aiant de l'or vous n'aurez pas toûjours de bons Soldats ; mais avec de bons Soldats vous trouverez aiſément de l'or.

Si les Romains euſſent entrepris de faire la guerre avec de

Livre II. Chap. 10.

de l'or, plûtôt qu'avec le fer, tous les tréſors du monde ne leur auroient pas ſuffi, vû les grandes & périlleuſes entrepriſes qu'ils firent, & les grandes difficultez qu'ils y trouvérent. Mais comme ils faiſoient la guerre avec le fer, ils ne manquérent jamais d'or, car ceux qui les craignoient leur portoient leurs richeſſes chez eux.

Or ſi ce Roi de Lacédémone fut obligé de livrer bataille, à cauſe qu'il n'avoit pas d'argent, il ne lui ſurvint, par là, que ce qui ſurvient tous les jours pour manquer d'autres choſes : N'a-t-on pas vû, que ſouvent le manque de vivres a obligé des armées, ou à mourir de faim, ou à en venir aux mains ? mais on a toûjours pris ce dernier parti, comme plus honorable, & où la Fortune peut encore favoriſer. Il eſt ſouvent arrivé encore, qu'un Général voiant du ſecours prêt de venir à ſon

ſon ennemi, il a jugé néceſſaire de le combattre auparavant, quoi qu'à ſon deſavantage, afin de n'être pas obligé de combattre aprés le ſecours venu, avec encore bien plus de deſavantage. Il arrive même ſouvent, qu'on préfére un combat fort douteux à une retraitte, comme Aſdrabal fut obligé de faire, lors que dans la Marche d'Ancone, il fut attaqué par Claude Neron accompagné de l'autre Conſul Romain; parce qu'en fuiant, on fait une perte aſsûrée, au lieu qu'en livrant une bataille, quoi que trés-hazardeuſe, vous pouvez eſpérer de la gagner.

Il y a donc bien des occaſions, où un Général eſt obligé d'en venir aux mains contre ſon intention; & quelquefois le manque d'argent peut auſſi le forcer à cela: ainſi l'on ne doit pas plus regarder l'argent, comme le nerf de la guerre, à cauſe de cette néceſſité

ceſſité où il réduit quelquefois ce Général, que tant d'autres choſes qui l'y réduiſent auſſi.

Je ſoûtiens donc encore un coup, que ce n'eſt pas l'or, mais les Soldats diſciplinez & fidéles, qui ſont le nerf de la guerre. Il eſt vrai qu'aprés cela les Finances ſont d'un grand ſecours; mais pourtant de bonnes troupes vous en font trouver aiſément; Car il eſt moins difficile à de bons Soldats de trouver de l'or, qu'à ceux qui ont de l'or, de trouver de bons Soldats. Ce que nous avançons-là, ſe trouve confirmé par mille hiſtoires. Quoi que Pericles conſeillât aux Atheniens d'avoir la guerre contre tout le Péloponeſe, en leur faiſant voir que leur adreſſe & leurs tréſors leur donneroient un heureux ſuccés de cette guerre; & quoi qu'au commencement les Atheniens reüſſiſſent en effet; à la fin néanmoins la bonne conduite des Lacédé-

cédémoniens avec leurs bons Sol- Livre II.
dats, l'emportérent ſur toutes les Chap. 10.
richeſſes & toute l'adreſſe des A-
theniens.

Mais Tite Live, qui eſt meil-
leur témoin de cette vérité, que
nul autre ; tient auſſi cette opi-
nion ; Car en parlant d'Aléxandre
le Grand, & éxaminant s'il eût
vaincu les Romains, en cas qu'il
eût formé le deſſein de paſſer en
Italie ; il fait voir qu'il y a trois
choſes néceſſaires à la guerre, Les
bons Soldats, les bons Officiers,
& la bonne Fortune : & recher-
chant, qui d'Aléxandre, ou des
Romains l'euſſent emporté ; en
tout cela, il vient à conclure ſon
diſcours, ſans dire un ſeul mot de
l'argent.

Lorſque les habitans de Ca-
pouë, furent priez par les Sedi-
cins, de les ſecourir contre les Sam-
nites ; ils devoient avoir fait plus
de fond ſur leurs Finances que ſur
leurs Soldats ; car aprés avoir été

Livre II. Chap. 11.

batus deux fois dans le ſecours qu'ils portérent aux autres, ils furent contraints de ſe rendre tributaires des Romains, pour ſe délivrer de l'eſclavage où les Samnites les alloient reduire, en ſuite de ces défaites.

CHAP. XI.

C'eſt une imprudence, de faire Alliance avec un Prince qui a plus de réputation que de forces.

TIte Live voulant faire voir la faute que firent les Sedicins, en s'appuiant ſur le ſecours des Capoüans; & celle que firent ceux-ci, en entreprenant de ſecourir les autres: Cet Auteur ne pouvoit pas l'expliquer en des termes plus forts, qu'en diſant, * *Que les habitans de la Campanie en-*

* Campani magis nomen in auxilium Sidicinorum, quam vires ad præſidium attulerunt.

entreprirent la défenſe des Sedicins, avec plus d'éclat d'une telle protection, & plus de bruit, que de véritables forces propres à les ſecourir.

Livre II. Chap. 11.

Là-deſſus il faut remarquer, que les alliances qu'on fait avec des Princes, ou trop éloignez pour vous ſecourir, ou trop occupez pour le faire, vous donnent bien plus de réputation que de forces : C'eſt ce qui arriva aux Florentins, il n'y a pas bien long-tems, lorſque dans l'an 1499. aiant le Pape & le Roi de Naples ſur les bras, l'alliance du Roi de France, † *leur fut plus honorable qu'avantageuſe ;* comme il arriva aux Sedicins par l'alliance des Capoüans.

† Magis nomen quam præſidium.

Ce fut donc, une faute à ces derniers, de s'imaginer avoir plus de forces qu'ils n'en avoient en effet. Ainſi quelquefois les Etats ont aſſez d'imprudence, pour entreprendre la défenſe d'autrui,

Livre II. Chap. 11.

pendant qu'ils ne peuvent, ni ne ſavent pas ſe défendre eux-mêmes. C'eſt ce que firent les habitans de Tarente, qui dans le tems que l'armée Romaine & celle des Samnites étoient en vuë l'une de l'autre, envoiérent des Ambaſſadeurs au Conſul Romain, pour lui déclarer, qu'ils entendoient que les deux Peuples vêcuſſent en bonne intelligence, & qu'ils déclareroient la guerre à celui des deux qui paroitroit le plus éloigné de la paix. Le Conſul ſe moquant de ces Ambaſſadeurs & de leur déclaration, fit ſonner la charge devant eux, & commanda à ſes gens de donner ſur les Samnites, montrant par cette conduite la réponſe que les Tarentins pouvoient mériter. Aprés donc avoir parlé dans ce diſcours, des méchans partis que les Etats prennent pour ſecourir les autres, je traiterai dans le ſuivant, de ceux qu'on

qu'on prend pour ſa propre défenſe.

CHAP. XII.

Lequel eſt le plus avantageux, lorſqu'on craint la guerre, de l'attendre chez ſoi, ou de la porter chez ſon Ennemi.

J'Ai quelquefois entendu raiſonner ſur les affaires de la guerre, par des gens qui la ſavoient bien faire, & qui éxaminoient, ſi entre deux Princes, à peu prés d'égale puiſſance, celui qui eſt un peu le plus fort déclaroit la guerre à l'autre; lequel des deux partis ce dernier devoit prendre; ou d'attendre ſon Ennemi ſur ſes propres Frontiéres; ou de l'aller attaquer chez lui-même. Et j'ai vû qu'on apportoit des raiſons pour l'un & pour l'autre de ces partis. Ceux qui ſoûtiennent,

Livre II. Chap. 12.

qu'il faut porter la guerre chez ſon Ennemi, alléguent à ce propos, le conſeil que Créſus donna à Cyrus: Car quand ce Prince ſe vit ſur les Frontiéres des Meſſagetes†, leur Reine Tomiris lui envoia dire qu'il eût à choiſir l'une de ces deux propoſitions; ou de la venir attaquer chez elle; ou d'attendre qu'elle allât elle-même l'attaquer: Le Conſeil étant donc aſſemblé là-deſſus, Créſus fut d'avis, contre la penſée de tout le monde, que Cyrus allât attaquer cette Reine dans ſon propre Roiaume; parce que s'il avoit l'avantage ſur elle, lorſqu'elle ſeroit éloignée de ſes Etats, il ne pourroit pas s'en rendre le maître, parce qu'elle auroit le tems de ſe remettre ſur pied: Mais s'il la battoit dans le cœur du Roiaume, il la preſſeroit de ſi prés dans ſa fuite, qu'elle ne pouroit pas ſe relever de ſa perte, & qu'ainſi il deviendroit maître de cet Etat.

† C'eſt une partie des Scythes ou Tartares, qui habitent au delà de la Mer Caſpie, qu'on appelle aujourdui, Mer de Sala.

L'on

L'on allégue encore là-deſſus, le Conſeil qu'Annibal donna à Antiochus, lorſqu'il penſoit à faire la guerre aux Romains; & par un tel conſeil, Annibal lui faiſoit voir, que ce Peuple étoit invincible par tout ailleurs que chez lui-même; parce qu'étant en Italie, on pouvoit ſe prévaloir des richeſſes & des amis de la République; mais ſi on la combatoit hors de ſon pays, on lui laiſſoit une ſource inépuiſable de forces & de richeſſes, qui ne lui manquoient jamais au beſoin: & enfin il conclut, qu'il étoit plus aiſé d'enlever Rome aux Romains, que de les dépouiller de l'Empire; & qu'il y auroit moins de peine à les dépoſſéder de l'Italie, que des autres Provinces. On allégue encore, en faveur de ce ſentiment, Agatocles†, qui ne pouvant ſoûtenir

Livre II. Chap. 12.

† Ce fut lui, qui de potier, devint Roi de la Sicile par beaucoup de politique & de valeur: nôtre Auteur en parle fort dans ſes ouvrages, & ſur tout dans ſon Prince.

Livre II. Chap. 12.

tenir la guerre chez lui-même, alla attaquer les Cartaginois chez eux; & les réduisit par là, à lui demander la paix. On allégue aussi le grand Scipion, qui porta la guerre en Afrique, pour en délivrer l'Italie.

Ceux qui sont opposez à ce sentiment disent, que qui voudra faire échoüer les desseins de son Ennemi, n'aura qu'à l'éloigner de chez lui; & pour preuve de cela, ils alléguent les Atheniens, qui firent toûjours la guerre glorieusement, tant qu'ils se tinrent chez eux; mais dés qu'ils s'en éloignérent & qu'ils portérent la guerre en Sicile, ils perdirent leur liberté. On allégue aussi là-dessus, jusqu'aux Fables des Poëtes, qui disent qu'Antée Roi de Lybie étant attaqué par Hercule l'Egyptien, fut toûjours invincible, tant qu'il demeura sur les Frontiéres de son Roiaume. Mais que si-tôt qu'Hercule l'eut obligé par

par adreſſe à s'en éloigner ; il perdit ſes Etats & ſa vie. C'eſt ce qui a donné lieu à la Fable d'Antée, qui étant en terre, dont il étoit le fils, reprenoit vigueur par le ſecours de cette bonne mére ; Ce qui fit qu'Hercule s'en apercevant, l'éleva en l'air, & l'éloigna de la terre. Livre III. Chap. 12.

L'on allégue encore en faveur de ce dernier ſentiment, le jugement des Modernes. Chacun ſait que Ferdinand Roi de Naples, paſſa dans ſon tems, pour un Prince trés-prudent : & entendant dire deux ans devant ſa mort, que Charles Huit Roi de France vouloit venir l'attaquer ; & qu'il faiſoit pour cela beaucoup de préparatifs, il tomba malade ; mais entre tous les avis qu'il donna à Alphonſe ſon fils, le principal fut, Qu'il attendit l'Ennemi chez lui & dans ſes propres limites, avec tout ce qu'il avoit de troupes ; & que pour rien du monde,

Livre II. Chap. 12.

il n'éloignât ſes forces de ſon Roiaume : Mais ce jeune Prince ne ſuivit point ce conſeil ; au contraire, aiant envoié une armée dans la Romagne, il la perdit, & ſon Roiaume enſuite, ſans avoir combatu.

Outre les raiſons ci-deſſus, celles qu'on allégue encore ſont, Qu'un homme qui attaque, vient ſur ſon Ennemi avec plus de courage que celui qui l'attend, ce qui donne plus d'aſſurance à ſon armée : il ôte encore à ſon Ennemi beaucoup de moiens de ſe prévaloir de ce qui eſt à lui, parce qu'il ne peut tirer aucun ſecours des pays qui ſont ſaccagez. De plus un Souverain qui voit ſon Ennemi dans ſes Etats, eſt obligé de garder plus de meſures avec ſes Sujets, & de n'en tirer pas tant d'argent ni de ſervices ; de ſorte que l'attaquant vient par-là, à épuiſer cette ſource, comme dit Annibal, qui aidoit ſon Ennemi à ſoûtenir

la

la guerre. De plus, les Soldats étant en pays ennemi, ſont plûtôt obligez à combatre; & cette néceſſité augmente le courage, comme nous l'avons deja remarqué. Livr: II Chap. 12

Ceux qui appuient l'autre ſentiment diſent, Que lorſqu'on attend ſon Ennemi chez ſoi, on l'attend avec beaucoup plus d'avantage; car on peut lui couper les vivres & toutes les munitions, dont une armée a beſoin: On peut rompre ſes deſſeins, par la connoiſſance éxacte que vous avez de vôtre propre pays, qu'il ne peut avoir de même: vous pouvez plus facilement mener toutes vos forces contre lui; parce qu'il vous eſt plus aiſé de les aſſembler en grande quantité, étant chez vous, que d'en mener autant, bien loin hors de vos Etats: Si vous recevez un échec, il vous eſt plus aiſé de remettre ſur pied une armée; parce que la plûpart de celle qui aura été miſe en

déroute, ſe ſera aiſément ſauvée dans un pays ami, qu'elle connoît fort bien, & qui eſt proche; que même elle ſera plûtôt fortifiée de nouvelles recruës, parce qu'elle n'eſt pas éloignée de vos autres Sujets: de ſorte que vous vous ſervez de toutes vos forces, ſans vous expoſer à une perte totale: Mais ſi vous vous éloignez de chez vous, ſans vous prévaloir de tout ce que vous avez, vous riſquez tout d'un coup vôtre ruïne entiére. Il y a eu même des Princes, qui pour affoiblir davantage leurs Ennemis, les ont laiſſé entrer dans leurs Etats aſſez avant, & leur ont laiſſé prendre pluſieurs places, afin que mettant garniſon dans toutes, cela affoibliſt leurs armées & les mît, par conſéquent, en état de ſoûtenir moins vigoureuſement la bataille.

Mais pour dire mon ſentiment là-deſſus, je croi qu'il faut faire cette diſtinction; Ou bien vos Peuples

Peuples ſont aguerris, comme étoient les Romains, & comme le ſont aujourd'hui les Suiſſes; Ou bien ils ne ſont pas éxercez aux armes, tels qu'étoient ceux des Cartaginois, & tels que ſont aujourd'hui ceux du Roi de France, & des Italiens. Dans ce dernier cas, éloignez toûjours vos Ennemis de chez vous; parce que vos forces conſiſtant plus dans vôtre argent, que dans l'expérience de vos Sujets, toutes les fois qu'on vous empêchera de tirer vos impôts, vous étes perdu ſans reſſource: & il n'y a rien qui vous en coupe les ſources, comme lorſque vous avez la guerre chez vous. Vous en voiez l'exemple dans les Cartaginois, qui furent en état de faire la guerre aux Romains, tant qu'ils pûrent tirer de l'argent de chez eux; & qu'ils eurent leur pays libre; Mais dés qu'Agathocles y eut mis le pied, ils ne pûrent plus ſe défendre contre lui. Livre II. Chap. 12.

Les

Livre II. Chap. 12.

Les Florentins ne pouvoient réſiſter à Caſtruccio, Seigneur de Luques, parce qu'il leur faiſoit la guerre chez eux, & avec tant de ſuccés, qu'ils furent contrains de ſe donner à Robert d'Anjou Roi de Naples, afin de ſe défendre d'une telle perſécution. Mais aprés la mort de Caſtruccio, les mêmes Florentins eurent bien le courage d'attaquer le Duc de Milan chez lui-même, & de ſe mettre en état de le dépouiller de ſa Duché; Tant leur courage fut grand hors de chez eux! & leur foibleſſe exceſſive dans leurs propres Etats!

Mais lorſque les gens d'un pays ſont aguerris, comme étoient les Romains, & comme ſont à préſent les Suiſſes; plus vous approchez de ces pays-là, & plus vous trouvez de difficultez à emporter de l'avantage ſur eux. Parce que ces Grands Corps ſont bien plus en état d'unir leurs forces pour ſe défendre

défendre, & pour ſoûtenir une attaque, qu'ils n'ont de moiens pour aller attaquer les autres. Livre II. Chap. 12.

Qu'on ne m'allégue point Annibal, contre le jugement que je fais là; puiſque lorſqu'il donnoit le conſeil ci-deſſus à Antiochus, il agiſſoit par paſſion, & ſuivant ſon propre intérêt. Car ſi les Romains avoient été battus dans les Gaules, à trois repriſes pareilles à celles où ils le furent par ce Général Cartaginois, ſans doute qu'ils étoient perdus; puiſqu'ils n'auroient pû profiter dans ce pays-là, des débris de leurs armées, comme ils firent chez eux; ils n'auroient pas eu les mêmes commoditez à ſe remettre ſur pied, & ils n'auroient pas pû y trouver toutes les forces & tous les ſecours qu'ils trouvérent en Italie, & dont ils ſe prévalurent contre Annibal.

Quand les Romains ont voulu faire la guerre dans un pays éloigné,

Livre II. Chap. 12.

gné, ils n'ont jamais envoié plus de cinquante mille hommes à la fois: Mais quand il a falu se défendre chez eux-mêmes contre les Gaulois, aprés la premiére guerre de Cartage, ils ont mis jusqu'à dix-huit-cens-mille hommes sur pied: & jamais ils n'auroient pû défaire une si grande armée de Gaulois dans la Lombardie, comme celle qu'ils défirent en Toscane, parce qu'ils n'auroient pas pû conduire tant de centaines de miliers d'hommes, qui étoient nécessaires pour cela; & que de plus, ils n'auroient pas trouvé là, toutes les commoditez qu'ils trouvérent en Toscane, pour remporter la victoire*.

*Voiez le Chap. 8. de ce 2. Livre.

Les Cimbres défirent une armée Romaine en Allemagne, & les Romains ne pûrent se rétablir; mais dés qu'ils furent venus en Italie, & qu'on fut en état d'opposer à ces Barbares, toutes les forces qu'on avoit, on les eut bien

bien-tôt exterminez. Les Suiſſes ſont aiſez à batre loin de leur pays, parce qu'ils ne peuvent envoier au loin que des armées de trente, ou de quarante-mille hommes: mais il eſt trés-difficile de les vaincre chez eux, où ils peuvent mettre ſur pied plus de cent-mille hommes.

Je conclus donc encore une fois, qu'un Prince, dont les Sujets ſont agueris & en état de combatre, doit toûjours atendre chez ſoi un Ennemi puiſſant & redoutable; & qu'il ne doit point ſe hazarder à l'aller attaquer chez lui. Mais un Prince, dont le pays n'eſt pas rempli de gens exercez au métier des armes, doit toûjours éloigner de chez lui la guerre, tant qu'il poura. Et ainſi chacun, ſelon ſon état, ſuivant cette métode, ſera plus diſpoſé à ſe bien défendre.

CHAP.

Livre II. Chap. 13.

CHAPITRE XIII.

Qu'on s'éléve de la baſſeſſe à la grandeur, bien plus par la fourberie, que par la valeur.

JE ſuis perſuadé, qu'il n'arrive que rarement, ou même qu'il n'arrive jamais, que des gens de bas lieu s'élévent fort haut, ſans emploier la violence & la mauvaiſe foi, pourvû qu'ils n'aient pas obtenu ce rang, ou par ſucceſſion, ou par donation. Je ne croi pas même qu'on voie d'éxemple, où la ſeule violence ait ſuffi; mais l'on trouvera bien des occaſions, où la mauvaiſe foi & la fourberie toute ſeule pourront ſuffire; comme cela paroitra clairement à ceux qui liront la vie de Philippe de Macédoine, celle d'Agathocles de Sicile, & d'une infinité de gens ſemblables, qui d'une

d'une trés-baſſe, ou du moins d'une fort médiocre fortune, où ils étoient auparavant, ſe ſont élevez juſqu'au Trone des plus grands Empires. Livre II. Chap. 13.

Xenophon fait voir dans la vie de Cyrus, qu'il faut abſolument uſer de fourberie; ſi l'on éxamine bien que la premiére expédition que cet Hiſtorien fait faire à ce Prince, contre le Roi d'Armenie, eſt toute remplie d'artifice, & que c'eſt par la mauvaiſe foi & par la ruſe, qu'il lui fait conquérir ſon Roiaume, ſans que la force y ait eu de part. Or tout ce que je conclus d'une telle conduite, c'eſt que tout Prince qui voudra faire de grandes choſes, il faut qu'il apprenne à tromper. Le même Auteur introduit auſſi Ciaſſare oncle maternel de Cyrus, & il lui fait faire encore bien plus de perfidies: Enfin il fait voir que ſans cela, il eût été impoſſible à Cyrus de s'élever comme il fit. Car en effet

Livre II. Chap. 15.

effet, je ne croi pas que jamais un homme de baſſe fortune ſe ſoit élevé à la Souveraineté, par la ſeule force ouverte, & de bonne guerre ; mais il faut qu'il y ait joint la mauvaiſe foi. Vous en verrez des exemples ; comme celui de Jean Galeas*, qui dépouilla Bernabé ſon oncle de toute la Lombardie, dont ce dernier étoit le maître.

* Ces 2. Princes étoient de la maiſon de Viſconti, & ces Viſconti ont été Ducs de Milan avant les Sforces. Voiez l'hiſtoire Florentine de ce même Auteur.

Mais ſi les Princes ſont obligez d'emploier la mauvaiſe foi, & la fraude, pour commencer, ou pour accroitre conſidérablement leur Empire ; les Républiques ne ſont pas moins obligées d'en faire autant, juſqu'à ce qu'elles ſoient aſſez puiſſantes, pour ſe maintenir par la ſeule force. Et comme Rome fit tout ce qu'il falut pour devenir puiſſante, ſoit qu'elle ait emploié tous les moiens néceſſaires à cela, par un pur hazard ; ou qu'elle l'ait fait de deſſein formé, il eſt certain qu'elle

qu'elle a auſſi mis en uſage celui de la mauvaiſe foi, comme les autres. Car pouvoit-elle dans les commencemens uſer d'une plus inſigne fourberie, que celle dont nous avons parlé, qui étoit de ſe faciliter la conquête de ſes voiſins, par le leurre de les faire ſes Aſſociez, & dans la penſée en effet, d'en faire ſes eſclaves, comme furent les Latins†, & autres Peuples du voiſinage: parce que dans l'abord, elle ſe ſervit de leur puiſſance pour ſoûmettre les autres Peuples, pour ſe mettre en réputation, & pour donner de la terreur aux Etrangers elle ſeule: & aprés avoir domté les Peuples les plus éloignez, par le moien de ces prétendus Aſſociez, elle devint ſi puiſſante, qu'elle fut en état de dominer tout le reſte. Or les Latins ne s'apperçûrent point de leur eſclavage, qu'aprés qu'ils eurent

Livre II. Chap. 13.

† Ce ſont les Peuples qui habitent encore aujourdui cette partie de la Campagne de Rome, qui eſt entre le Tybre, la Mer de Toſcane, la Campanie, les Sabins & les Marſes, Albano, Tiroli, Treſcati, Terracine, &c. ſont de ce païs là, étant l'Alba lunga, le Tibur, le Tuſculum, & la Terracina des Anciens, &c.

Livre II. Chap. 13.

eurent vû les Samnites battus en deux rencontres, & contraints d'accepter les conditions de paix, qu'on voulut bien leur accorder. Cette victoire donna une grande réputation aux Romains, juſques chez les Princes éloignez, qui connurent leur gloire, devant que de ſentir la force de leurs armes; & cela leur attira de la jalouſie & de l'envie des Peuples plus voiſins, qui étoient témoins & de cette gloire, & de la force de ces armes; les Latins furent du nombre de ces Peuples-là.

Cette crainte & cette jalouſie eurent tant de force ſur l'eſprit de ces Voiſins, que non-ſeulement les Latins, mais auſſi les Colonies que les Romains avoient dans le pays Latin, & juſqu'aux habitans de la Campanie, que la République avoit défendus elle-même depuis peu; tout cela, dis-je, conjura unanimement contre Rome. Et les Latins firent cette guerre aux

aux Romains, de la maniére que nous avons dit ci-deſſus, que ſe font la plûpart des guerres; parce que ce ne fut pas les Romains qu'ils attaquérent; mais les Samnites, qui faiſoient la guerre aux *Sedicins** , avec le conſentement des Romains. Livre II. Chap. 13.

* C'eſt une Ville de la Campanie, qui eſt ſur le chemin de Capouë à Rome.

Pour prouver que les Latins ne firent cette guerre, qu'à cauſe qu'ils s'étoient apperçus de la fourberie, par laquelle Rome les avoit abuſez ſous ce beau titre d'Aſſociez; Il n'y a qu'à remarquer ce que Tite Live rapporte du diſcours de Setinus, Préteur des Latins, qui dans un Conſeil Public dit, † *Car ſi à préſent nous pouvons ſupporter l'eſclavage, ſous une apparence plauſible d'une Alliance équitable, &c.* Ce qui fait voir que les Romains, même dans le commencement de leur Empire, ont mis en uſage la fraude, qui a toûjours été néceſſaire à ceux qui ont voulu s'élever

† Nam ſi etiam nunc ſub umbra fœderis æqui ſervitutem pati poſſumus, &c.

Livre II. Chap. 14.
ver de la baſſeſſe à la grandeur; mais elle n'eſt pas ſi blâmable, lorſqu'on a peine à la reconnoitre & à la ſentir, comme fut celle de ce Peuple.

CHAP. XIV.

Souvent les hommes ſe trompent, lorſqu'ils croient gagner les gens fiers & orgueilleux, par l'honnêteté & par la ſoûmiſſion.

L'On voit fort ſouvent que la ſoûmiſſion, bien loin de ſervir, eſt préjudiciable, ſur tout lorſqu'on la met en uſage auprés de gens inſolens, qui vous haïſſent, ou par un principe d'envie, ou par quelque autre motif. Nôtre Hiſtorien en apporte une preuve, au ſujet de la guerre qu'il y eut entre les Romains & les Latins. Car les Samnites faiſant leurs plaintes aux Romains, de ce que

que les Latins les avoient attaquez, la République ne voulut pas défendre aux Latins de continuër cette guerre, crainte de les fâcher. L'on évita en effet cet inconvénient; mais l'on tomba dans celui de rendre ces gens-là plus insolents encore, & plus prompts à donner des marques de leur animosité; comme il paroit par le discours du même Annius Setinus, dans le Conseil dont nous venons de parler; car il leur dit, * *Vous avez déja éprouvé leur patience en leur refusant des troupes : doutez-vous qu'ils n'en aient pas ressenti un véritable chagrin? Cependant ils ont souffert cette épreuve sans rien dire. Ils n'ignorent pas que nous faisons des préparatifs de guerre contre les Samnites leurs Alliez, & ils demeurent*

* Tentastis patientiam negando militem: quis dubitat exorsisse eos? pertulerunt tamen hunc dolorem. Exercitus nos parare adversus Samnites fœderatos suos audierunt, nec moverunt se ab urbe. Unde hæc illis tanta modestia, nisi à conscientia virium, & nostrarum, & suarum?

Livre II. Chap. 14.

meurent renfermez dans leurs murailles. D'où leur pourroit venir une ſi grande retenuë, ſi ce n'eſt de la connoiſſance qu'ils ont de leurs forces & des nôtres?

L'on connoit donc clairement par ce morceau de l'hiſtoire, combien la patience & la douceur des Romains augmenta l'inſolence des Latins. Ainſi il ne faut pas qu'un Prince deſcende jamais de ſon rang, & il ne doit point conſentir à abandonner une choſe, ſinon lors qu'il peut, ou qu'il croit pouvoir la conſerver. Car lors que vous ne pouvez pas l'abandonner de cette maniére, il eſt preſque toûjours meilleur de vous la faire enlever y étant forcé, que de la laiſſer aller par l'àpprehenſion de l'être. En effet lorſque la crainte vous fait céder une choſe, c'eſt parce que vous croiez éviter la guerre par une telle docilité; mais il en arrive ſouvent le contraire, parce que celui

lui à qui vous aurez cédé ce qu'il demandoit, en lui découvrant vôtre lâcheté, n'en demeurera pas là ; car il voudra vous arracher encore beaucoup d'autres choſes, & moins il vous eſtimera, plus il s'encouragera à vous faire toûjours de nouvelles inſultes: d'autre côté ceux qui pourroient vous défendre, le feront encore plus froidement, parce qu'ils vous croiront foible ou lâche. Livre II. Chap. 14.

Mais ſi dés que vous connoiſſez les deſſeins de vôtre ennemi, vous vous mettez ſur la défenſive, quoi que vous ſoiez moins fort que lui, il ne laiſſe pas de vous eſtimer ; & vous vous attirez en même tems la conſidération des Princes voiſins. Souvent auſſi quelque Puiſſance voiſine formera le deſſein de vous ſécourir en vous voiant ſous les armes, qui n'y eût jamais penſé, ſi elle eût vû que vous négligiez vous-même vôtre

Livre II. Chap. 15.

propre défenſe. Ceci s'entend lorſque vous n'aurez qu'un Ennemi ſur les bras ; car lorſque vous en aurez pluſieurs, ce ſera toûjours un trait de prudence de rendre à l'un d'eux, ce que vous retenez à lui, quand même la guerre ſeroit déja déclarée, parce que vous pourrez le gagner par-là, & le détacher de la Ligue générale faite contre vous.

CHAP. XV.

Les Etats foibles ne ſont jamais bien déterminez dans leurs réſolutions ; & lorſqu'elles ſont lentes, elles ſont toûjours préjudiciables.

L'On peut remarquer ſur le ſujet & ſur les principes de cette guerre entre les Romains & les Latins, dont nous venons de parler, qu'il eſt bon dans toutes les con-

conſultations de venir au fait dont il eſt queſtion, & de ne demeurer pas toûjours dans l'indétermination, ni dans l'incertitude de la choſe. Cette maxime fut bien-ſoûtenuë dans la conſultation que les Latins firent, lorſqu'ils étoient ſur le point de rompre avec les Romains. Car ces derniers aiant apperçu la mauvaiſe diſpoſition des Latins, & voulans s'aſſûrer de la choſe, & tâcher de regagner ces Peuples ſans prendre les armes, ils leur firent dire, Qu'ils envoiaſſent huit de leurs Citoiens à Rome, parce qu'ils avoient quelque choſe à conſulter avec eux. Les Latins, là-deſſus, étant convaincus en eux-mêmes, qu'ils avoient bien fait des choſes qui ne plaiſoient pas aux Romains, aſſemblérent le Conſeil, pour délibérer qui l'on devroit députer à Rome, & ce que l'on devroit y dire. Comme donc ils étoient en conteſtation ſur ce ſujet,

Livre II. Chap. 15. Annius leur Préteur leur dit ces deux mots : *Je croi* † *qu'il eſt eſſentiel pour nos affaires, que vous éxaminiez plûtôt la maniere dont il faut agir, que celle dont il faut parler ; car lors qu'on ſe ſera déclaré par des faits, il ne ſera pas malaiſé d'y accommoder des paroles.*

† Ad ſummam rerum noſtrarum pertinere arbitror, ut cogitetis magis, quid agendum nobis, quam quid loquendum ſit; facile erit explicatis conſiliis accommodare rebus verba.

Rien n'eſt ſi vrai que cette penſée, & elle doit être dans l'eſprit de tous les Princes & de toutes les Républiques : Car tant qu'on eſt incertain de ce qu'on veut faire, l'on ne peut pas y ajuſter des paroles ; mais dés que la réſolution eſt formée, & qu'on eſt fermement déterminé, alors les paroles ſe trouvent aiſément.

J'ai fait cette remarque principalement à cauſe que j'ai réconnu bien des fois, que de telles incertitudes ont ſouvent gâté les affaires publiques, à la honte & au grand préjudice de nôtre République. Et dans les af-

affaires délicates, où il faut du courage pour les décider, l'indétermination y régnera toûjours, lors qu'elles ſeront traittées par des gens foibles & de peu de réſolution. Livre II. Chap. 15.

Les déliberations lentes ne ſont pas moins préjudiciables, que les douteuſes & les indéciſes; ſur tout lors qu'il s'agit de ſe déterminer en faveur de quelque ami; puiſqu'avec la lenteur vous n'étes point en ſecours aux autres, & vous vous faites tort à vous-mêmes. Des conſultations de cette ſorte, viennent ou de la foibleſſe de courage, & de la petiteſſe des forces; ou de la malignité de ceux qui les font, qui étans portez par leur propre paſſion, à vouloir perdre l'Etat ou à ſatisfaire quelque intérêt particulier, empêchent que les réſolutions ne ſe forment, en les traverſant autant qu'ils peuvent. Car pour les Citoiens affectionnez à

Livre II. Chap. 15. leur Patrie; jamais vous ne leur verrez traverſer aucune réſolution de l'Etat, ſur tout dans les affaires qui ne ſouffrent point de delai, encore qu'ils viſſent tout un Peuple mutiné, prendre un parti dangereux.

Aprés la mort de Hyeronyme Tiran de Syracuſe, les Romains ſe trouvoient alors dans le fort de la guerre contre les Cartaginois: dans cette conjoncture, les habitans de Syracuſe conteſterent entr'eux s'ils devoient prendre le parti des Cartaginois, ou celui des Romains; & chacun étoit porté avec tant de chaleur à ſoûtenir ſon opinion, que l'affaire demeuroit indéciſe, juſqu'à ce qu'Apollonide un des prémiers de la Ville, fit au Peuple un diſcours rempli de prudence; & il leur fit voir, que ceux qui étoient portez à prendre le parti des Romains n'avoient point de tort, non plus que ceux qui

qui panchoient du côté des Cartaginois : Mais que tout ce qu'il y avoit de pernicieux là-dedans, c'étoit l'indétermination, qui ne manqueroit pas d'être ſuivie de la ruine de leur République : que cependant pourvû qu'on prît parti, quel qu'il pût être, l'on pouvoit encore eſpérer de ſe maintenir. Livre II. Chap. 15.

Tite Live fait fort bien voir le grand préjudice qui vient d'une telle irréſolution : ce qu'il prouve encore par l'exemple des Latins, qui aiant demandé du ſécours aux habitans de Lavinium contre les Romains, ces habitans furent ſi long-tems à réſoudre l'affaire, que lors qu'ils ſortoient de leur Ville pour ſécourir les Latins, on leur apporta la nouvelle, que les Romains les avoient déja défaits. C'eſt-ce qui fit que Milonius leur Préteur leur dît, nous paierons chérement aux Romains le peu de chemin que nous

* C'étoit une Ville auſſi du Pays Latin qui faiſoit un Etat à part, comme la plus part des Villes de ces tems-là.

Livre II. Chap. 15.

venons de faire. Car s'ils euſſent fait une pronte & bonne réſolution de ſecourir, ou d'abandonner les Latins; dans le dernier cas ils n'euſſent point irrité les Romains, & dans le premier, s'ils euſſent donné leur ſecours à propos, ils euſſent pû faire pancher la victoire du côté des Latins: mais uſant de delai, ils perdoient de tous côtez, comme l'événement le fit voir.

Si les Florentins euſſent bien étudié ce paſſage de Tite Live, les François ne leur auroient pas tant donné de chagrin, ni fait tant de mal qu'ils leur firent, lorsque Loüis douze paſſa en Italie*; à la conquête du Milanois. Car le Roi étant ſur le point des faire cette expédition, il fit de propoſitions de paix aux Florentins dont les Ambaſſadeurs, qui étoient en France, obtinrent de ſa Majeſté un Traitté de neutralité; & que le Roi venant en Ita-

*Louis Sforce, dit le More, en étoit alors Duc.

Italie, maintiendroit la Répu- Livre II. Chap. 15.
blique, & la prendroit ſous ſa protection: Enfin il leur donna un mois pour faire ratifier tout cet accord à Florence. Cette ratification fut différée, par les menées de ceux qui étoient aſſez imprudents pour pancher du côté du Duc de Milan : de ſorte que le Roi aiant triomphé de ſon ennemi, & les Florentins voulant alors accepter le traitté qu'il leur avoit accordé ; ce Prince ne ſe trouva plus d'humeur à le faire ; parce que la République lui faiſoit connoître par là, que c'étoit la crainte, & non pas l'amitié qui les obligeoit à le rechercher. Ce qui coûta des ſommes immenſes à cette République, & la mit à deux doigts de ſa ruine : Cela lui arriva encore une autrefois pour une faute toute ſemblable.

Ce parti fut d'autant plus pernicieux, que l'on ne ſecourut pas

Livre II. Chap. 15.

le Duc, qui de ſon côté, s'il fût ſorti heureuſement de cette guerre, n'auroit pas manqué de traiter Florence bien plus mal que ne fit le Roi de France. Et quoi, que dans un des diſcours précédens, nous ayions parlé du mal que de telles foibleſſes font aux Républiques ; néanmoins un nouveau fait m'aiant donné occaſion d'en parler encore ; je l'ai fait d'autant plus volontiers, que cette matiére doit être extrémement étudiée, par des Républiques comme la nôtre.

CHAP. XVI.

Combien les Soldats d'aujourd'hui ſont conduits différemment de ceux des Anciens.

LA plus importante de toutes les batailles que le Peuple Romain ait jamais données à aucune

cune Nation, ce fut ſans doute celle qu'il gagna contre les Latins, ſous le Conſulat de Torquatus & de Décius. Car la raiſon des contraires veut que ſi les Latins devinrent eſclaves pour l'avoir perduë ; les Romains le ſeroient devenus, ſi les Latins euſſent été les Vainqueurs. C'eſt la penſée de Tite Live, parce que de quelque côté qu'on enviſage les deux armées, il les rend égales de nombre, d'ordre, de conduite, de valeur & d'opiniâtreté ; & toute la différence qu'il y met, c'eſt que les Chefs des Romains étoient plus braves que ceux des Latins. Livre II. Chap. 16.

Dans la durée de cette bataille, l'on vit naître deux accidents qu'on n'avoit jamais vûs, & dont on a trés-peu d'éxemples dans la ſuite : C'eſt que des deux Conſuls, l'un ſe tua lui-même, pour donner du courage aux Soldats, pour les rendre plus promts à obéir

Livre II. Chap. 16. beïr au Commandement, & plus opiniâtrez à ſoûtenir le combat: l'autre Conſul tua ſon fils.

L'égalité que Tite Live dit qui étoit entre ces deux armées venoit, de ce que ces deux Peuples aiant long-tems fait la guerre enſemble, ils avoient une même langue, une même diſcipline militaire, & des armes de même eſpéce: car dans l'ordre de la bataille, ils ſuivoient une métode ſemblable; les rangs, & les Chefs des rangs avoient des noms ſemblables: ainſi il faloit, qu'étans tous ſi égaux de forces & de valeur, il en ſurvint quelque choſe d'extraordinaire, qui augmentât davantage le courage des uns que des autres: & c'eſt une telle opiniaſtreté qui produit la victoire, comme je l'ai déja remarqué; parce que tant que les Soldats ſont ainſi acharnez, jamais une armée ne tourne le dos: Et afin que ce courage fût de plus

longue

longue durée chez les Romains que chez les Latins, la Fortune, en partie, & en partie auſſi la réſolution des Conſuls, fut cauſe que Torquatus eut lieu de tuer ſon propre fils ; & Decius trouva à-propos de ſe tuer lui-même. Livre II. Chap. 16.

Tite Live, faiſant voir l'égalité de ces deux armées, rapporte tout l'ordre que les Romains obſervoient dans leurs troupes, & dans leurs combats. Or comme cet Auteur en parle amplement, je ne le répéterai pas ici ; mais je raiſonnerai un peu ſur ce qu'il y a de plus remarquable : & ſur ce qui étant negligé dans nôtre ſiécle par tous les Généraux, a ſouvent produit de grands deſordres & dans les armées & dans les batailles.

Je dirai, donc, que par le diſcours de Titre Live, il paroît que les Romains partageoient leurs

Livre II. Chap. 16. †Toute cette discipline ancienne est examinée fort au long par l'Auteur même dans son Traité de l'art de la guerre, qui pourra bien tôt voir le jour en nôtre langue.

leurs armées en trois Corps † principalement; dont le premier s'appelloit, les Piquiers; le second les *Principaux* & le troisiéme les *Triaires*, c'est-à-dire ceux du troisiéme Corps, & chacun de ces Corps avoit sa Cavalerie. Quand ils rangeoient leur armée en bataille, ils mettoient leurs Piquiers à la tête: Dans le second rang, ils plaçoient les *Principaux* justement vis-à-vis des premiers: Et dans le troisiéme rang, ils postoient le corps des *Triaires*, qui épauloient le second Corps, comme celui-ci épauloit le premier. Ils postoient la Cavalerie de chaque Corps sur ses flancs, & ils l'appelloient les aîles, à cause de sa figure & de sa situation. Ils disposoient le premier Corps, qui étoit celui des Piquiers, en maniére que leurs rangs fussent assez serrez pour soûtenir l'ennemi: ils ne serroient pas tant les rangs du second Corps,

Corps, qui étoit celui des *Principaux*, parce qu'ils ne devoient pas combatre les premiers, mais ils devoient ſecourir le premier Corps s'il étoit obligé de plier; ainſi leurs rangs n'étoient pas ſi ſerrez, mais au contraire, ils étoient aſſez larges pour y recevoir ceux du premier, ſans deſordre & ſans confuſion, toutes les fois que l'ennemi le repouſſeroit. Le troiſiême Corps, qui étoit celui des *Triaires*, tenoit encore ſes rangs bien plus larges que le ſecond; afin qu'en cas de beſoin, il pût lui donner retraitte auſſi bien qu'au premier, joints enſemble.

Aprés donc, qu'ils avoient poſté ces trois Corps, de la maniére que nous venons de repréſenter, ils en venoient aux mains: & ſi les piquiers étoient repouſſez, ils ſe retiroient dans le vuide des rangs du ſecond Corps; & des deux n'en faiſant qu'un, ils recommençoient le combat: Si ce ſecond Corps, ainſi doublé, étoit

Livre II. Chap. 16.

encore repouſſé & forcé de plier, il ſe retiroit dans le vuide des rangs des *Triaires*, de ſorte que les trois Corps n'en faiſant plus qu'un, ils recommençoient encore le combat : & s'ils avoient de même du pire, comme il ne leur reſtoit plus de reſſource, la batàille étoit perduë pour eux. Or parce que toutes les fois que ce troiſiéme Corps en venoit aux mains, l'armée étoit en péril, cela donna lieu à ce Proverbe, **On en eſt reduit aux Triaires*, c'eſt à dire, on en eſt à ſa derniére reſſource.

*Res ad Triarios redacta eſt.

Les Capitaines de ce ſiécle ici, aiant abandonné tous les ordres de la diſcipline ancienne, dont ils n'obſervent plus rien, ils ont auſſi abandonné cette métode, qui eſt pourtant de trés-grande conſéquence: Car quand on a poſté une armée de maniére qu'elle peut combatre trois fois; il faut pour perdre la bataille, avoir la Fortune contraire trois fois : & il faut que l'Ennemi, d'autre côté, ait aſſez

de valeur pour vaincre trois fois. Livre II. Chap. 16.
Mais lorſqu'on ne peut faire fond que ſur un premier combat, qui eſt l'état où ſont reduites aujourd'hui les armées des Chrétiens, il eſt aiſé de perdre la bataille; Car il ne faut que le moindre déſordre dans vos troupes, & qu'une valeur médiocre, dans celles de l'ennemi, pour vous enlever la victoire.

Ce qui empêche aujourd'hui nos armées de combatre trois fois, c'eſt de ce qu'on n'obſerve plus la coûtume de recevoir un des Corps dans les rangs de l'autre. Ce qui vient de ce qu'aujourd'hui, pour mettre une armée en bataille, l'on obſerve l'une de ces deux métodes: Ou bien l'on poſte les Corps aux épaules les uns des autres, & l'on fait le Corps de bataille large de front & étroit de hauteur, ce qui le rend plus foible à cauſe de ſa petite épaiſſeur: & quand même pour rendre plus fort ce Corps de bataille,

l'on ſuit la métode des Romains ; ſi le premier Corps, qui eſt l'avant-garde eſt mis en déroute, comme il ne peut pas entrer dans les rangs de la bataille, les Soldats de l'une & de l'autre ſe brouillent tellement enſemble, qu'ils rompent tous leurs rangs : car ſi l'avant-garde eſt repouſſée, elle tombe ſur le Corps de bataille ; & ſi ce Corps ici veut avancer, il en eſt empêché par l'avant-garde. De ſorte que l'avant-garde tombant ſur le Corps de bataille, & le Corps de bataille tombant ſur l'arriére-garde, il en reſulte une ſi grande confuſion, qu'il ne faut que le moindre accident pour ruïner une armée.

Dans la journée de Ravenne, qui fut une bataille aſſez bien conduite, ſelon le tems d'aujourd'hui, & dans laquelle Monſieur de Foix Général des François fut tué, les deux armées des François & des Eſpagnols ſuivirent l'une de ces métodes, c'eſt à dire,

que chaque armée fut disposée de maniere, que leurs corps s'épauloient les uns les autres; de sorte que l'une & l'autre n'avoit qu'une face, mais ces corps avoient bien plus de front que d'épaisseur: Ce qu'ils ne manquent jamais de faire lorsque le terrein est large, comme il l'est dans ce lieu-là; Parce que reconnoissant le désordre qui arrive, lors qu'un des corps tombe sur l'autre, quand ils sont postez de cette maniére, ils l'évitent tant qu'ils peuvent, en faisant le front toûjours large: mais lorsque le terrein est étroit, ils tiennent leurs corps fort épais, & n'aportent aucun reméde aux inconveniens qui en résultent. Livre II. Chap. 16

C'est dans ce même désordre qu'ils marchent dans le pays ennemi, soit qu'ils le pillent, soit qu'ils facent quelqu'autre manége. Et lorsque les Florentins furent mis en déroute à Saint Regule & ailleurs, par les Pisantins,

Livre II. Chap. 16.

tins, quand ceux-ci ſe ſoûlevérent contre la République, à l'occaſion de la conquête que Charles VIII. Roi de France fit de l'Italie ; cet échec ne vint que de ce que la cavalerie Florentine, qui marchoit devant, aiant été repouſſée par l'ennemi, elle tomba ſur nôtre infanterie & la mit en déſordre, ce qui fit que toute l'armée tourna le dos : & Mr. Criaco del Borgo, qui a bien ſouvent commandé l'infanterie de la République, a aſſûré bien des fois devant moi, qu'il n'avoit jamais été mis en déroute que par la cavalerie de ſon parti.

Les Suiſſes qui ſont aujourd'hui les Maîtres de l'Europe dans le métier de la guerre, lorſqu'ils ſont dans une armée Françoiſe, n'ont point d'autre ſoin que d'empêcher que la Cavalerie ne leur tombe ſur le corps, en cas qu'elle fût miſe en déroute.

Mais quoi que tout cela ſoit fort aiſé à entendre, & encore plus

Livre II. Chap. 16.

plus aiſé à metttre en pratique, nous n'avons pourtant point encore vû de Généraux dans nôtre ſiécle qui veuillent imiter la conduite des Anciens, ni corriger celle d'aujourd'hui. Et bien qu'ils aient partagé leurs armées en trois Corps, dont l'un s'appelle l'Avantgarde, l'autre la Bataille & le dernier l'Arrieregarde, ils ne ſe ſervent de cette diviſion que pour les campemens; mais quand il s'agit de les mettre en œuvre, il eſt bien rare qu'ils ne les expoſent pas tous trois à un même hazard. Or comme pluſieurs, pour couvrir leur mauvaiſe conduite, diſent, que l'uſage de l'artillerie ne permet pas aujourd'hui de mettre en pratique beaucoup de réglemens que les Anciens obſervoient, je veux éxaminer cette matiere dans le Chapitre ſuivant, pour voir ſi l'artillerie empêche que l'on ne ſuive la métode des Anciens.

CHAP.

heur de faire: les mêmes gens a- Livre II.
joûtent, qu'avec de telles bou- Chap. 17.
ches de feu, les hommes ne peuvent pas donner d'auſſi grandes preuves de vaillance, comme ils faiſoient autrefois. Ils diſent en troiſiême lieu, qu'il eſt plus difficile d'en venir à donner bataille aujourdhui, qu'il ne l'étoit anciennement, & que l'on ne peut pas y obſerver tous les ordres que les Anciens y obſervoient, de ſorte qu'enfin la guerre, ſi on peut les en croire, ne ſe fera plus qu'à coups de Canon.

Comme donc je croi qu'il eſt à propos d'éxaminer ſi ces penſées-la ſont bien fondées: Si l'artillerie a beaucoup augmenté, ou diminué la force des armées: & ſi elle ôte, ou ſi elle fournit aux grands Généraux, les moiens de donner des marques de leur valeur: Je commencerai mon éxamen par la premiére des opinions que nous venons de rapporter,

Livre II. Chap. 17.

par laquelle on ſoûtient, que les armées des anciens Romains n'auroient pas fait les conquêtes qu'elles firent, ſi l'on eût eu alors l'uſage de l'artillerie: pour y répondre, je dis, qu'on fait la guerre, ou pour ſe défendre, ou pour attaquer: ſur quoi il faut éxaminer dans laquelle de ces deux occaſions, d'attaque ou de défenſe, l'artillerie eſt le plus néceſſaire. Or quoi qu'il y ait là dedans du pour & du contre, je croi pourtant que cette nouvelle invention fait incomparablement plus de mal à ceux qui ſe défendent qu'à ceux qui attaquent: & la raiſon c'eſt que ceux qui ſe défendent, ſont d'ordinaire enfermez dans une place, ou dans un camp. Si c'eſt dans une place qu'on eſt enfermé, elle ſera petite, comme ſont aujourd'hui la plûpart des Fortereſſes, ou bien elle ſera grande: dans le premier cas ceux qui ſont renfermez dedans,

dans, ſont perdus; Car la violence du Canon eſt ſi terrible, qu'il ne lui faut que fort peu de jours pour abbatre les murailles les plus épaiſſes; & ſi ceux qui ſont derriére n'ont pas de terrein aſſez, pour faire des retranchemens, & des remparts, ils ne peuvent pas tenir contre un ennemi qui entre par la bréche: & il ne faut point alors faire fond ſur l'artillerie qu'on a dans la place, parce que c'eſt une maxime généralement reçûë, que quand les gens entrent en foule & en furie dans une place, ce Canon ne peut les arrêter. C'eſt pour cela qu'il eſt impoſſible de réſiſter à la fureur des Ultramontains, lorſqu'ils montent à la bréche. Pour les aſſauts des Italiens, ils ſont aiſez à ſoûtenir, parce qu'ils ne vont pas en foule à l'attaque; mais en petit nombre & mal ſerrez, appellant ces ſortes d'attaques du mot d'eſcarmouches, qui eſt un terme de Livre II. Chap. 17.

Livre II. Chap. 17.
leur langue fort ſignificatif pour cela. Ceux qui montent à la bréche avec un tel flegme & un tel déſordre vont à une boucherie manifeſte ; & c'eſt contre des gens qui s'y prennent de cette maniere, que l'artillerie eſt d'une grande défenſe. Mais ceux qui marchent fort ſerrez & tellement en foule, que l'un pouſſe l'autre en montant à l'aſſaut, s'ils ne ſont arrêtez par de bons remparts & de bons retranchemens, ils paſſent par tout, ſans que l'artillerie les puiſſe arrêter. Et s'il en eſt tué quelques-uns, le nombre ne peut pas être aſſez grand, pour les empêcher de ſe rendre maîtres de la place.

Pour preuve de cela, il n'y a qu'à éxaminer les priſes de places faites en Italie par les Ultramontains : dont la plus remarquable eſt celle de la Ville de Breſce, qui s'étant rebellée contre les François, entre les mains de qui étoit encore

encore la Cittadelle ; les Venitiens munirent d'artillerie les endroits par où l'on pouvoit venir de cette Citadelle dans la Ville; de ſorte qu'ils en mirent en quantité, & de front, & de flanc, & par tout où l'on pouvoit en placer. Mais Monſieur de Foix mépriſa cette précaution ; car aiant mis pied à terre, & en paſſant lui-même au milieu de ſon Régiment, malgré tous ces Canons, il entra dans la Ville, ſans qu'on ait remarqué que les François en reçûſſent beaucoup de préjudice. Ainſi l'on eſt bientôt perdu, lors qu'on ſe défend dans une petite place, dont on vient d'abbatre les murailles, & où il n'y a pas de terrein ſuffiſamment pour ſe retirer, & pour ſe retrancher, n'aiant pour tout ſecours que la ſeule artillerie. Livre II. Chap. 17

Si la place que vous défendez eſt aſſez grande pour que vous puiſſiez faire de bons retranche-

Livre II. Chap. 17 mens derricre les murailles ; le Canon ne laiſſe pas d'être encore bien plus avantageux à celui qui vous attaque qu'à vous-même. Prémiérement, parce qu'afin que vôtre artillerie puiſſe incommoder les aſſiégeants, vous étes obligé de l'élever plus haut que le terrain de vôtre place, car ſi vous ne le faites pas, il ne faut qu'une trés-petite levée aux aſſiégeants, pour ſe couvrir entiérement contre vos efforts. Etant donc obligé de vous élever, & de placer vôtre artillerie ſur les corridors de vos fortifications, ou ſur quelqu'autre lieu éminent, vous tombez dans deux difficultez : la prémiere, que vous ne pouvez pas conduire d'auſſi groſſes piéces de Canon, que peut faire vôtre ennemi ; parce qu'il eſt impoſſible de bien manier de grandes machines dans un terrein étroit : La ſeconde difficulté, c'eſt que quand vous pourriez

riez conduire de telles pieces, où il faut qu'elles ſoient, vous ne pouvez pas faire des parapets aſſez forts & aſſez ſûrs pour les tenir à couvert, cõme les aſſiégeants peuvent y mettre celles qu'ils ont, parce qu'ils ſont en pleine terre, & qu'ils ont autant d'eſpace qu'il leur en faut. Il eſt donc impoſſible à ceux qui défendent une place, d'élever leur artillerie, ſi les ennemis en ont beaucoup & de fort groſſe; mais ſi vous tenez la vôtre dans un lieu bas, elle vous eſt inutile, comme nous l'avons déja dit. Livre II. Chap. 17.

Il faut donc, conter que la défenſe d'une place ne peut ſe faire qu'à force de bras, comme anciennement; & avec la petite artillerie, dont ſi l'on tire quelque ſecours, il eſt bien contrebalancé par le déſavantage qui vient de l'artillerie même à une place, dont elle abbat les murailles & en comble les foſſez: de ſorte que quand

Livre II. Chap. 17. on eſt obligé d'en venir aux mains, les aſſiégez ſouffrent un plus grand préjudice qu'ils ne faiſoient autrefois, puiſque leurs murailles étant abbatuës, & leurs foſſez comblez, ils ne peuvent plus s'en prévaloir, comme on faiſoit avant l'uſage du canon. Par conſéquent, il faut conclure & affirmer ce que j'ai avancé d'abord, que l'artillerie eſt d'un plus grand ſecours aux aſſiégeans, qu'aux aſſiégez.

Pour le troiſiême cas, où l'on peut ſe trouver, qui eſt d'être enfermé dans un camp bien retranché, afin de n'être point contraint de donner bataille, que lorſqu'on y trouvera ſon avantage; Je ſoûtiens qu'en telle conjoncture, vous n'avez aucune prérogative par deſſus les Anciens: même ſouvent cette invention moderne d'artillerie, vous réduira en plus mauvais termes qu'eux: parce que ſi l'ennemi vous tombe ſur les bras, & qu'il

qu'il ait un terrein un peu plus élevé que vous, ce qui peut arriver aiſément, ou même qu'il ſurvienne avant que vous ayiez eu le tems de faire vos retranchemens, & que vous n'ayiez encore rien pour vous mettre à couvert, il ne manquera pas de vous déloger de votre camp, & de vous obliger à en venir aux mains. Livre II. Chap. 17.

C'eſt ce qui arriva aux Eſpagnols, à la journée de Ravenne, car comme ils s'étoient renfermez entre la riviére du Ronco, & un retranchement, dont la levée n'étoit pas aſſez haute; les François étant un peu plus élevez, ils contraignirent leurs ennemis de ſortir de leur camp, & d'accepter la bataille.

Mais ſuppoſons ce qui arrive le plus ſouvent, que le poſte que vous avez pris eſt plus élevé que tous ceux d'alentour, & que vos retranchemens ſoient bons & aſſûrez; en ſorte que la ſituation & la

Livre II. Chap. 17

fortification oſteront à votre ennemi la hardieſſe de vous attaquer; en tel cas l'on pratiquera contre vous, ce qu'anciennement on mettoit en uſage contre un ennemi, ſitué de maniére à ne pouvoir être attaqué; c'eſt qu'on fera des incurſions ſur votre païs; l'on prendra, ou l'on aſſiégera au moins vos places & celles de vos Alliez; l'on vous coupera les vivres; enfin l'on vous forcera de déloger & de recevoir bataille, qui eſt une occaſion, où l'artillerie eſt de peu d'uſage, comme nous le dirons plus bas.

Si donc, l'on conſidére que les Romains firent preſque toutes leurs guerres en attaquant, & non en ſe défendant, l'on verra, par ce que nous venons de dire, qu'ils euſſent eu plus d'avantage avec les canons qu'ils n'eurent avec leurs ſeules machines; & qu'ils auroient fait leurs conquêtes encore plus prontement qu'ils ne firent.

Pour

Pour la ſeconde choſe qu'on allégue, que l'on ne peut pas donner aujourd'hui tant de marques de valeur qu'on faiſoit anciennement, à cauſe de l'artillerie ; j'avoüe qu'on eſt plus expoſé, à préſent qu'autre fois, quand les gens montent à l'aſſaut en petite quantité & les rangs mal remplis. Il eſt vrai encore que les Généraux & les Officiers courent plus de riſques qu'ils ne faiſoient en ces tems-là, parce qu'un coup de Canon les peut attraper par tout ; & il ne leur ſert de rien d'être dans les derniers rangs & environnez des plus braves. Cependant il eſt rare que de tels périls apportent de grands préjudices: Car on ne va pas eſcalader une place bien forte, & l'on ne s'amuſe pas à lui donner de petits aſſauts ; mais on l'aſſiége dans les formes, comme faiſoient les Anciens. Même dans celles qu'on emporte d'aſſaut, l'on ne marque pas qu'il y périſſe

Livre II. Chap. 17.

Livre II. Chap. 17.

beaucoup plus de monde, qu'il en périſſoit autrefois; car les aſſiégez ne manquoient pas non plus, dans ces tems-là, d'inventions pour tirer ſur les ennemis, & ſi ce n'étoit pas des machines qui fiſſent tant de peur, elles ne laiſſoient pas de faire autant de mal.

A l'égard de la mort & des riſques, auſquels les Généraux & des autres Officiers ſont plus expoſez par cette nouvelle invention, il y en a moins d'éxemples depuis vint & quatre ans que la guerre dure en Italie, qu'il n'y en eut en dix ans du tems des Anciens. Car ſi vous en éxceptez le Comte Louis de la Mirandole, qui mourut à Ferrare, lorſque les Venitiens attaquerent cette Ville, il y a quelques années; & le Duc de Nemours qui mourut à Cerignoles, nous n'avons pas remarqué qu'il en ſoit mort quelqu'un de coups de feu; car

car pour Monſieur de Foix ce fut par le fer & non par le feu qu'il mourut à Ravenne. Livre II. Chap. 17

Si donc les hommes d'aujourd'hui ne font pas ſi bien voir leur valeur qu'on faiſoit autrefois, cela ne vient point de l'artillerie: mais des mauvais ordres & de la foibleſſe des armées, qui étant deſtituées dans le total d'une veritable valeur, elles ne peuvent pas en donner des preuves dans le détail.

Pour la troiſiéme choſe qu'on dit, qu'il n'eſt pas poſſible d'en venir aux mains, & que toute la guerre ne ſe fera plus qu'à coups de Canon, je dis que rien n'eſt plus faux que cette opinion; & que tous ceux qui voudront mettre leurs armées ſur le pied de celles des Anciens, ſeront perſuadez de cette fauſſeté. Car lorſqu'on voudra faire une bonne armée, il faudra accoûtumer les Soldats, dans des combats véritables, ou au moins,

Livre II. Chap. 17. moins dans des combats faits à plaisir, à s'approcher de l'ennemi, à se battre contre lui avec l'épée, & à se prendre au corps ; observant toûjours, qu'il y a bien plus de fond à faire sur l'Infanterie, que sur la Cavalerie, pour les raisons que nous dirons dans la suite. Ainsi quand on s'assûrera sur l'Infanterie & sur la métode que nous avons rapportée, l'artillerie deviendra inutile ; car il sera plus aisé à l'Infanterie d'éviter les coups de Canon, lorsqu'elle approchera de l'ennemi, qu'il n'étoit aisé autrefois d'éviter les éléphans, les chariots armez de faux & les autres inventions qu'on ne voit plus à présent, que l'Infanterie Romaine avoit à éviter, & contre lesquelles elle ne laissoit pas de trouver reméde ; ce qu'elle auroit fait encore plus aisément contre cette invention nouvelle, parce que le tems, qu'elle vous péut incommoder, dure beaucoup

coup moins que ne duroit celui, pendant lequel les éléphants, & les chariots pouvoient le faire: c'eſt dans le milieu du combat que ces chariots & ces éléphants venoient renverſer & rompre vos rangs; mais l'artillerie ne vous incommode qu'au commencement, & il eſt aiſé à l'Infanterie d'en éviter la furie, ou en marchant à couvert, par le moien de la ſituation où vous étes; ou en la faiſant coucher contre terre, pendant le feu. L'expérience même a fait voir que cela n'étoit pas néceſſaire, ſur tout contre les gros Canons qu'il eſt malaiſé de braquer aſſez juſte, pour que les coups n'aillent pas en l'air, ou ne donnent pas contre terre, dont la moindre hauteur vous peut par conſéquent couvrir.

Enfin il eſt plus clair que le jour, que dans la mêlée vous n'avez rien à craindre, ni des petites ni des groſſes piéces d'artillerie: car

ſi

Livre II. Chap. 16. si elle marche avant l'armée, vous pouvez vous en saisir ; si elle marche derriere, les coups de Canon donneront sur vos ennemis, avant que d'arriver à vous. Vous n'avez rien non plus à en craindre par derriere ; car faisant demi tour à gauche ou à droit, vous seriez dans le même état que nous venons de marquer. Ceci reçoit si peu de difficulté, qu'il ne faut que rapporter l'éxemple des Suisses, qui dans l'an mille-cinq-cens-treize étant à Novare, allérent sans artillerie trouver l'armée Françoise, qui étoit dans ses retranchements bien munis de Canons, & la mirent en désordre, sans recevoir aucune incommodité de toute l'artillerie. La raison de cela, outre celles que nous avons déja alléguées, c'est que le Canon doit être couvert, ou d'une muraille, ou d'un retranchement, ou d'une levée, afin de pouvoir vous en servir, & si tôt

tôt qu'il n'eſt point gardé de cette façon, il tombe au pouvoir de l'ennemi, ou devient inutile: ce qui arrive toutes les fois qu'on en vient aux mains dans une bataille rangée, où l'on marche tête baiſſée vers les endroits, où il y a du Canon.

Il eſt impoſſible auſſi de s'en ſervir à donner ſur l'ennemi en flanc, d'une autre maniere que celle dont les Romains uſoient à l'égard de leurs machines à tirer, qu'ils plaçoient toûjours hors du gros, afin que dans leur uſage elles ne vinſſent pas à rompre leurs propres rangs. Mais lors que la Cavalerie, ou quelqu'autre cauſe les obligeoit à retirer tous ces équipages, ils les mettoient à couvert, au milieu de leurs Légions. Tous ceux qui en uſeront autrement n'y entendent rien, & ils s'appuiront ſur une choſe qui leur manquera au beſoin.

Si l'on m'objecte que le Grand Sei-

Livre II. Chap. 17.

Seigneur n'a remporté la victoire contre le Roi de Perſe, & contre le Sultan d'Egypte, que par le moien de l'artillerie, je répondrai, que ce ne fut pas par les grands effets qu'elle fit; mais ſeulement par l'épouvante qu'elle donna à la cavalerie, à cauſe que ces gens-là n'avoient jamais entendu un tel bruit.

Je conclus donc, pour finir ce diſcours; que l'artillerie eſt bonne dans une armée, pourvû que la valeur & la conduite des Anciens s'y trouve; mais ſi vous en ôtez ces deux qualitez, je ſoûtiens qu'elle eſt trés-inutile, contre des ennemis ſages & braves.

CHAP.

CHAP. XVIII.

Que ſuivant l'autorité des Romains & les éxemples de la Milice ancienne, l'on doit faire plus d'eſtime de l'Infanterie, que de la Cavalerie.

IL y a bien des raiſons & bien des éxemples qui font voir clairement que les Romains eſtimoient beaucoup plus l'Infanterie, que la Cavalerie: & que c'étoit ſur les forces de la prémiere qu'ils faiſoient rouler tous leurs grands deſſeins ; comme cela a paru en pluſieurs rencontres, ſur tout en celle de la bataille contre les Latins auprés du Lac † Régille, où l'armée Romaine commençant à plier ; l'on fit mettre pied à terre à la Cavalerie, qui aiant recommencé le combat, les Romains remportérent la victoire.

† C'eſt un petit lac dans le territoire de Freſcati qu'on appelle aujourd'hui lago di San Praſede.

Cet

Livre II. Chap. 18.

Cet exemple fait voir, que les Romains faiſoient bien plus de fond ſur leurs ſoldats, lorſqu'ils étoient à pied qu'à cheval. C'eſt ce qu'ils pratiquerent en beaucoup d'autres occaſions, où ils s'en trouverent preſque toûjours bien dans leurs grands dangers.

Qu'on n'oppoſe point à cette conduite, la penſée d'Annibal, qui dans la journée de Cannes, voiant que les Conſuls faiſoient mettre pied à terre à la Cavalerie, il en fit une raillerie diſant, *ſi ces gens là vouloient me faire encore plus de plaiſir, ils n'auroient qu'à me remettre entre les mains ces pauvres Cavaliers tous liez.* Mais, quoi que ce fût la penſée d'un trés-grand Capitaine, s'il eſt queſtion d'autorité pour prouver une choſe; je dis, qu'il vaut mieux en croire la République Romaine, & tant de grands hommes qui ont conduit ſes armées, que

Quam mallem vinctos mihi tradérent equites. †

que ſuivre l'opinion d'un ſeul homme comme Annibal. Livre II. Chap. 18.

Mais ſans ſe ſervir de l'autorité pour prouver la choſe, elle ſe prouve par pluſieurs raiſons manifeſtes : car un homme à pied n'a-ttil pas la facilité d'aller en mille endroits, où l'on ne peut aller à cheval ; l'on dreſſe un fantaſſin à garder ſon rang, & à le reprendre quand il l'a perdu ; mais il eſt fort difficile d'y dreſſer un cheval, & impoſſible de le lui faire reprendre, & de l'y tenir ferme quand il l'a perdu par une déroute. De plus les chevaux reſſemblent en cela aux hommes, il s'en trouve de courageux, & d'autres qui ne le ſont pas, & ſouvent il arrive qu'un cheval qui a du cœur eſt monté par un ſoldat lâche ; & au contraire, un brave ſoldat ſe trouvera ſur un cheval ſans cœur. Or toutes les fois qu'une telle diſproportion ſe trouve, il en arrive

Livre II. Chap. 18.

ve immancablement du desordre. L'Infanterie, mise en bon ordre de bataille, peut aisément rompre des Escadrons de Cavalerie; mais il est trés-difficile à cette derniére de mettre en déroute un bon bataillon d'Infanterie.

Outre tous les exemples des Anciens & des modernes, cette opinion est encore soûtenuë de tous ceux qui écrivent de la Politique; faisant voir, qu'au commencement toutes les guerres se faisoient à cheval, parce qu'on n'avoit pas encore pensé à la maniére de se battre à pied: mais dés qu'on commença à se servir de l'Infanterie, l'on reconnut bien-tôt l'avantage qu'elle a par dessus la Cavalerie. Cela n'empêche pourtant pas, que la Cavalerie ne soit utile dans les armées, tant pour aller faire découverte, que pour faire des incursions & du degât dans le païs ennemi: aussi bien que pour le poursuivre quand

quand il eſt en déroute, & enfin pour faire tête à la Cavalerie ennemie : mais ce que l'on doit toûjours regarder, comme le fondement & la force d'une armée, c'eſt aſſûrément l'Infanterie. Livre II. Chap. 18.

Il eſt certain que les Princes Italiens n'ont point fait de fautes plus groſſiéres, pour rendre l'Italie eſclave des étrangers, que d'avoir eu une opinion contraire à celle-là ; & d'avoir tourné tous leurs ſoins & toute leurs dépenſes à avoir de la Cavalerie. Ce deſordre n'a point d'autre ſource que la malice des Généraux, & l'ignorance des Souverains : parce que depuis vint-cinq-ans toute la Milice Italienne a été entre les mains de gens, qui n'avoient point de païs à eux ; mais étant comme des Avanturiers, ils ont tâché auſſi de trouver les moiens de ſe maintenir en crédit, en demeurant toûjours armez & en faiſant en ſorte que les Souverains ne le

Livre II. Chap. 18 le fuſſent pas. Or parce qu'il étoit impoſſible qu'on pût leur donner toûjours aſſez de païs, pour entretenir un Corps d'Infanterie conſidérable; que d'ailleurs, ils n'avoient point de ſujets ſur qui lever des impôts, & qu'un petit nombre de troupes ne pouvoit pas les faire conſidérer, ils prirent le parti d'entretenir de la Cavalerie, parce qu'il ſuffiſoit à un Chef avanturier, qu'on lui entretient deux ou trois-cents chevaux, pour qu'il fût ſur le bon pied; & cette quantité n'étoit pas malaiſée à entretenir par un Prince Souverain de quelque Etat. Mais afin de mieux reüſſir dans ce deſſein, & pour ne point perdre leur réputation, ils décréditerent l'infanterie, ne faiſant eſtimer que l'eſpece de Milice dont ils étoient les Chefs; ils donnerent même un tel cours à cet abus, que dans les plus groſſes armées, l'Infanterie étoit toûjours

jours le plus petit nombre des troupes. Cette mode accompagnée de plusieurs autres abus, qui s'y mêlérent, rendit les armées Italiennes si méchantes, qu'il n'a pas été difficile à tous les Ultramontains, de fouler aux pieds tant de beaux Païs, qui n'avoient point d'autre défense que celle-là. Livre II. Chap. 18.

Mais pour faire voir plus manifestement, combien l'abus est grand de faire plus de cas de la Cavalerie que de l'Infanterie, j'en rapporterai un autre éxemple des Romains, qui assiégeant *Sora* †, il en sortit un gros de Cavalerie, pour attaquer leur Camp, le Mestre de Camp Général de la Cavalerie Romaine alla à sa rencontre; & en étant venus aux mains, le hazard voulut, qu'au premier choc les deux Commandants de ces deux Corps de Cavalerie, fussent tuez: l'un & l'autre parti n'étant donc plus com-

† C'est une petite Ville du Latium ou Campagne Romaine, qui garde encore son ancien nom aiant de plus le titre d'Evêché.

Livre II. Chap. 18.

commandez, le combat ne laiſſa pas de continuer : & les Romains mirent pied à terre, afin de venir plus aiſément à bout de leurs ennemis ; ce qui obligea ceux-ci d'en faire autant, aiant deſſein de ſe bien défendre auſſi : Cependant les Romains remporterent la Victoire.

L'on ne peut pas rapporter un plus bel éxemple, pour montrer que l'Infanterie eſt bien d'un autre ſecours que la Cavalerie ; car dans les autres rencontres, lors que les Conſuls faiſoient mettre pied à terre à la Cavalerie, c'étoit pour ſoûtenir l'Infanterie qui ſouffroit, & qui avoit beſoin de ſecours. Mais dans cette occaſion-ci, les Cavaliers deſcendent de cheval ; non pour ſecourir leur Infanterie, ni pour combattre celle des ennemis ; mais ſe voiant aux priſes avec de la Cavalerie ennemie, ils crurent ne pouvoir la battre en demeurant à cheval, &

& là-dessus ils résolurent de laisser leurs chevaux pour combattre avec plus d'avantage.

Je conclus donc assûrément, qu'une Infanterie bien conduite ne peut être battuë qu'à grand peine, par d'autres troupes, que par de l'Infanterie conduite de même.

Marc Antoine & Crassus Généraux Romains coururent par le Païs des Parthes, pendant plusieurs jours, n'aiant que fort peu de Cavalerie, & beaucoup d'Infanterie; & ils avoient en tête un nombre excessif de Cavalerie ennemie. Véritablement Crassus y fut tué, avec une partie de l'armée; mais Marc Antoine se tira d'affaire, avec beaucoup de valeur. Cependant l'on voit dans cette défaite même des Romains, le grand avantage de l'Infanterie par dessus la Cavalerie: parce que bien qu'on fut en Païs plat & spatieux, éloigné de monta-

Livre II. Chap. 18.

gnes, de rivieres, de Mers, & de toutes sortes de commoditez; Marc Antoine se sauva pourtant en homme de cœur, au jugement des Parthes mêmes, qui n'oserent jamais avec leur grand nombre de Cavalerie entreprendre de percer son Infanterie.

Il est vrai que Crassus y demeura; mais qui éxaminera bien sa conduite, l'on verra qu'il fut plûtôt trompé que forcé. Néanmoins quoi qu'il marchât avec assez de désordre, les Parthes n'oserent jamais donner sur lui; mais en le côtoiant toûjours, en lui coupant les vivres; en lui promettant beaucoup & ne lui tenant rien, ils vinrent à bout de le réduire à une misére extrême. Je croirois avoir plus de peine à persuader que l'Infanterie est bien plus assûrée que la Cavalerie, si cela n'étoit pas confirmé par beaucoup d'éxemples modernes.

Neuf-

Neuf-mille Suiſſes dans l'affaire de Novare, dont nous avons déja parlé, allérent attaquer dix-mille chevaux & autant d'Infanterie, & ils eurent l'avantage; parce que la Cavalerie ne leur pouvoit faire de mal, & pour l'Infanterie ils ne la craignoient pas, n'étant preſque compoſée que de Gaſcons mal-diſciplinez. L'on vit enſuite que vingt & ſix-mille des mêmes Suiſſes allérent attaquer François Premier auprés de Milan; & ce Prince avoit vingt-mille chevaux, quarante-mille hommes de pied, & cent Canons: & quoi qu'ils n'euſſent pas l'avantage comme à Novare, ils combattirent pourtant deux jours de ſuite avec une valeur extrême, & aprés qu'ils furent défaits, la moitié d'entr'eux ſe ſauva encore. Livre II. Chap. 18.

Régulus prétendit bien autrefois avec ſon Infanterie ſoûtenir non ſeulement la Cavalerie; mais

Livre II. Chap. 18.

juſqu'aux éléphants mêmes : & ſi cela ne lui réüſſit pas, c'eſt toûjours une preuve qu'il avoit tant de confiance en elle, qu'il croioit avec ſon ſecours pouvoir encore ſurmonter la violence de ces animaux.

Je ſoûtiens donc encore un coup, que pour vaincre de l'Infanterie en bon ordre, l'on ne peut le faire qu'avec de l'Infanterie mieux conduite encore, autrement l'on court à ſa propre perte.

Au tems de Philippe Viſconti Duc de Milan, ſeize-mille Suiſſes deſcendirent en Italie, & ce Duc envoia à leur rencontre Carmignole ſon Général, avec environ mille chevaux & quelque Infanterie. Ce Commandant, qui ne ſavoit pas encore la maniere de combattre de ces gens-là, pouſſa contr'eux ſa Cavalerie, s'imaginant qu'il alloit les rompre du premier choc : Mais les aiant trou-

trouvez fermes, & aiant perdu beaucoup de ſes gens, il ſe retira. Cependant comme Carmignole, étoit trés-grand homme, & qu'il ſavoit fort bien trouver de nouveaux remedes aux maux nouveaux, il remit des gens ſur pied, & retournant ſur les mêmes Suiſſes, il fit mettre pied à terre à ſa Cavalerie, dont aiant fait la tête de ſon armée, il en couvrit ſon Infanterie, & inveſtit celle des Suiſſes, qui ne pût ſe tirer d'affaire; parce que les Gendarmes de Carmignole, étant armez de toutes picces, il leur fut aiſé de percer les bataillons des Suiſſes ſans être bleſſez, & en même tems ils faiſoient ce qu'ils vouloient de leurs ennemis. De ſorte qu'il n'échappa de tout leur nombre, que ceux que la bonté du Général laiſſa ſauver. Livre II. Chap. 18.

Je ſuis perſuadé, qu'on reconnoit cette grande différence qu'il y a entre ces deux eſpeces de Mi-

Livre II. Chap. 18 lice, mais le malheur de ce ſiécle eſt tel, que ni les éxemples anciens, ni les modermes, ni l'aveu qu'on fait de l'abus, rien en un mot, n'eſt capable de faire enfin changer de penſée aux Souverains, ni de leur faire prendre une bonne fois la réſolution de rétablir les Milices d'un Etat; en remettant ſur pied la diſcipline ancienne, l'obſervant éxactement, lui rendant la réputation & la vie; afin qu'à ſon tour elle donne auſſi la vie & l'éclat à un tel Prince. Mais ils s'éloignent tous de ces bons ordres-là, & de ceux dont nous venons de parler; ce qui fait qu'aujourd'hui les conquêtes ſont à charge, au lieu de faire la grandeur & l'avantage d'un Etat: & c'eſt là le ſujet du Chapitre ſuivant.

CHAP.

CHAPITRE XIX.

Que les conquêtes faites par une République mal conduite ; & qui ne ſuit pas le modéle de celle de Rome, ſont des conquêtes qui ruinent l'Etat, au lieu de l'élever.

CEs opinions contraires à la vérité, & fondées ſur les mauvais éxemples qui ſe ſont introduits dans nos ſiecles corrompus, ſont cauſe que les hommes ne penſent pas à ſortir de leurs mauvaiſes coûtumes. Comment auroit-on pû faire, pour perſuader à un Italien, il y a trente ans, que dix-mille fantaſſins euſſent pû attaquer en pleine Campagne dix-mille Chevaux, ſecondez eux-mêmes d'un pareil nombre d'Infanterie, & venir à bout de les vaincre, comme nous

Livre II. Chap. 19

l'avons vû dans l'éxemple de Novare que nous rebatons ſi ſouvent? & quoi que l'hiſtoire ſoit remplie d'exemples ſemblables, on ne l'auroit pourtant jamais crû ; & ſi l'on fut venu à bout de le perſuader, que cela eſt commun chez les Anciens, l'on auroit dit, que c'eſt qu'on ne ſavoit pas ſi bien faire la guerre alors qu'on fait aujourd'hui, & qu'un Corps de Gendarmes pourroit non ſeulement entamer un Bataillon d'Infanterie ; mais qu'il perceroit juſqu'aux rochers mêmes. Avec de telles extravagances, on eſt capable de ſe gâter le jugement, ſans conſiderer que Lucullus, avec un petit nombre d'Infanterie, battit cent-cinquante-mille Chevaux du Roi Tigrane, & que dans cette Cavalerie il y en avoit une eſpéce toute ſemblable à nos Gendarmes d'aujourd'hui. Cet abus s'eſt découvert, quand on a vû la maniere dont les Ultramontains

tains font la guerre : comme l'on a auſſi remarqué, que ce que l'hiſtoire rapporte de l'Infanterie, eſt véritable ; l'on devroit croire de même, que tous les autres réglements anciens ſont véritables auſſi & avantageux. Ce qui étant une fois bien perſuadé, les Princes & les Républiques feroient bien moins de fautes : & ſeroient plus en état de ſoûtenir une inondation d'étrangers. L'on ne verroit pas non plus que leurs armées euſſent tant de penchant à prendre la fuite : & les Etats gouvernez en Républiques ſe conduiroient beaucoup mieux, ſoit qu'il fut queſtion de conquerir, ou de conſerver les conquêtes : & ces Républiques ſeroient bien perſuadées, que le véritable moien de ſe rendre puiſſantes : & d'augmenter leur domination, ſeroit de remplir leurs Villes d'habitans ; de ſe faire des aſſociez & non pas des ſujets ;

Livre II. Chap. 17

d'envoier des Colonies, pour garder leurs Païs ; de raporter au tréſor les priſes faites ſur les ennemis; de matter & d'abbatre ces mêmes ennemis par des incurſions & des batailles rangées, & non par des ſiéges de places; d'entretenir le Public riche, & les particuliers pauvres ; & enfin d'emploier tous ſes ſoins à maintenir une bonne & éxacte diſcipline militaire parmi tous ces peuples, en les rendant adroits à l'exercice, & ſavans dans le métier de la guerre.

Mais ſi une République ne trouvoit pas à ſon gré ; une telle métode de s'accroitre ; elle devroit au moins comprendre, que les conquêtes faites par toutes autres voies, que par celles-là, ſont la ruine des Républiques, afin d'éteindre toûjours le feu d'ambition, en conduiſant bien ſon Etat au dedans par de bonnes Loix & par de bons réglements, pour

pour empêcher la corruption de s'y introduire ; & pour éloigner la penſée de faire des conquêtes, en ſe contentant de ſe bien défendre, & de ſe bien tenir en état de le faire toûjours, comme font les Républiques d'Allemagne, qui par cette conduite vivent à préſent & ont vêcu pendant long-tems, dans une entiére liberté. Livre II. Chap. 19.

Néanmoins j'ai déja fait voir, ſur les différentes maniéres de ſe conduire pour s'accroitre, ou pour ſe maintenir, qu'il eſt impoſſible à une République de conſerver ſa liberté & ſon domaine, ſans avoir la guerre ; car ſi elle ne la fait pas aux autres, on la lui fera ; ce qui excitera en elle la paſſion & la néceſſité de s'étendre ; & quand même elle n'auroit point d'ennemis au dehors, elle en auroit au dedans, comme il ſemble indiſpenſable que cela arrive à toutes les grandes Républiques : Car ſi celles d'Allemagne peuvent

Livre II. Chap. 19.

vivre en liberté & en paix tout à la fois, & ſi elles y peuvent ſubſiſter depuis long-tems; cela vient de certaines cauſes particuliéres à ce pays-là, & qui ne ſe trouvent point ailleurs; ſans leſquelles néanmoins il ſeroit impoſſible qu'elles puſſent ſubſiſter de la ſorte.

Cette partie de l'Allemagne, dont je parle, étoit ſoûmiſe à l'Empire Romain auſſi bien que les Gaules, & l'Eſpagne; mais depuis que cet Empire a decliné & que ce titre en a paſſé en Allemagne, les Villes les plus puiſſantes de ce Pays-là commencerent à devenir libres, ou par la lâcheté des Empereurs; ou parce qu'elles ſe rachettoient de la ſujettion, en paiant à l'Empire un petit tribut annuel. Ainſi ces Villes qui appartenoient immediatement à l'Empereur, ſans qu'aucun Prince y eût de droit, ſe ſont toutes rachettées peu à peu de cette maniere.

Dans

Dans le même tems que les Villes d'Allemagne ſe rachettoient, il arriva que certaines Communautez, qui appartenoient au Duc d'Auſtriche, ſe ſoûleyérent contre lui, & de ce nombre furent Fribourg, les Suiſſes & quelques autres, qui aiant d'abord d'heureux ſuccés, ces Peuples devinrent aſſez puiſſans, pour ne pas retomber depuis ſous le joug de la Maiſon d'Auſtriche, & pour ſe rendre mêmes redoutables à leurs voiſins: ce ſont ces Peuples-là, joints & unis enſemble, qu'on appelle encore aujourd'hui les Suiſſes. Livre II. Chap. 19.

L'Allemagne eſt donc à préſent partagée entre l'Empereur, les Princes, les Suiſſes, & les Républiques qu'on appelle Villes franches & Impériales, & la raiſon pourquoi les guerres ne durent pas long-tems entre des Peuples dont le Gouvernement eſt ſi différent: ne vient que de ce qu'il y a

un

Livre II. Chap. 19.

un ombre d'Empereur parmi eux; qui, bien qu'il ne ſoit pas puiſſant, eſt pourtant en tel crédit chez eux, qu'on le peut regarder comme leur reconciliateur; & interpoſant ſon autorité comme médiateur, il a bientôt appaiſé juſqu'aux moindres mouvemens.

Les plus grandes guerres & les plus longues, qui aient été dans ces pays-là, ſont celles que les Ducs d'Aûtriche & les Suiſſes ont euës enſemble. Or quoi que depuis pluſieurs années l'Empereur & le Duc d'Autriche ne ſoient qu'une ſeule & même choſe, ce Prince n'a jamais pourtant pû domter le courage des Suiſſes, & jamais il n'y a eu moien de les accorder que par force; le reſte de l'Allemagne n'a pas donné de grands ſecours à l'Empereur à cet égard; parce que les Villes libres n'aiment pas à ſe déclarer, contre des Peuples qui veulent vivre en liberté comme elles, & que les

Prin-

Princes d'Allemagne ſont pauvres, ou jaloux de la Maiſon d'Autriche. Livre II. Chap. 19.

Ces Communautez peuvent donc bien ſe contenter de la petite étenduë de leurs Etats ; parce que par le moien de l'autorité Imperiale elles n'ont pas beſoin d'en avoir davantage : & ce qui les entretient dans une bonne union au dedans de leurs murailles, c'eſt qu'elles ont l'ennemi à leur porte, qui ne manqueroit pas de prendre l'occaſion de leurs diſcordes, pour s'emparer d'elles. Mais ſi l'Allemagne étoit diſpoſée autrement qu'elle n'eſt, il faudroit bien que ces Communautez cherchaſſent les moiens de s'accroître ; & par conſéquent, qu'elles fortifiſſent de la profonde paix où elles vivent. Et comme les autres Pays ne ſont pas diſpoſez comme l'Allemagne, il faut bien que les Républiques augmentent leurs Etats, ou par le moien

Livre II. Chap. 19. moien des Ligues, ou par celui dont la République Romaine s'eſt ſervie: & ceux qui ſuivront une autre métode, trouveront leur ruine & non pas leur conſervation: Car les conquêtes ſont préjudiciables en mille manieres & en mille occaſions, puis qu'il eſt aiſé d'augmenter ſes Etats ſans augmenter ſes forces, & lors que cela arrive, il faut abſolument périr.

Ceux qui s'appauvriſſent en faiſant la guerre, ne peuvent pas augmenter leurs forces, encore qu'ils fuſſent toûjours victorieux; parce qu'ils dépenſent plus qu'ils ne gagnent, comme il eſt arrivé aux Venitiens & aux Florentins, qui ſe ſont trouvez bien plus foibles, quand les uns étoient maîtres de la Lombardie, & les autres de la Toſcane; que lors que les premiers ſe contentoient de la mer, & les derniers de

de ſix milles † de territoire. Et cette foibleſſe n'eſt venuë que d'avoir voulu conquêter & de n'en avoir pas ſeu la maniere, ce qui les rend d'autant plus inexcuſables; qu'ils avoient connoiſſance de la métode que Rome avoit obſervée à cet égard, & qu'ils pouvoient ſuivre ce que les Romains avoient inventé par leur propre prudence ſans ſecours de perſonne.

Livre II. Chap. 19.

†Cela revient à trois lieuës de celles de Paris ou de la Loire: & à un peu moins d'une lieuë & demie de celles d'Allemagne.

Une République bien réglée ne laiſſe pas de faire auſſi des conquêtes qui lui ſont préjudiciables, lors par exemple, qu'elle devient maîtreſſe d'une Ville ou d'un Pays rempli de voluptez, & par leſquelles on peut auſſi ſe corrompre, à cauſe du trop decommunication qu'on vient à avoir avec de tels habitans; ce qui arriva d'abord aux Romains, & enſuite à Annibal, par la conquête de Capouë: & ſi cette Ville eut été plus éloignée de Rome, & que les

Livre II. Chap. 19.

les troupes n'euſſent pas eu ſi prés d'elles le reméde à ces déſordres; ou que la République eût déja été corrompuë en quelque maniere; ſans doute que cette conquête eût achevé de la corrompre entiérement. C'eſt ce dont Tite Live rend un témoignage bien véritable, lors qu'il dit; *La Ville* * *de Capouë, où régnent toutes les voluptez; & qui par conſequent eſt peu propre à maintenir la ſévérité de la diſcipline dans les troupes, avoit déja tellement efféminé les ſoldats par l'amour des plaiſirs, qu'ils perdoient aiſément l'envie de retourner à Rome.*

* Jam tunc minimè ſalùbris militari diſciplinæ Capua, inſtrumentum omnium voluptatum, delinitos militum animos avertit à memoria Patriæ.

Il faut avoüer que des Pays ſi delicieux firent promtement vangeance de leurs vainqueurs ſans donner ni combat, ni répandre de ſang; car en les empoiſonnant par leur corruption, ils les expoſent à devenir à leur tour la proie de tous ceux qui voudront les attaquer. Cette réflexion a été

été fort judicieuſement faite par Juvenal dans ſes Satyres, lorſqu'il remarque, que la corruption des étrangers étoit entrée chez les Romains, par la conquête qu'ils avoient faite de leurs Etats, & qu'au lieu de la frugalité, & des autres excellentes qualitez, qu'ils poſſédoient, ils avoient contracté les vices de ceux qu'ils avoient vaincus; Livre II. Chap. 19.

De débauche & d'excés ce grand Corps abymé
Vange tout l'Univers qu'il avoit opprimé.

* Gula & luxuria incubuit victum que ulciſci tur Orbem.

Si les conquêtes furent ſur le point de devenir pernicieuſes aux Romains, dans des tems où ils ſe conduiſoient avec tant de prudence & avec tant de vertu; que ſeront elles pour ceux qui ſont ſi éloignez de ces belles qualitez: & qui outre les autres fautes qu'ils font, & dont nous avons déja parlé, ne ſe ſervent que des troupes auxiliaires & mercenaires? ce qui leur

Livre II. Chap. 20. leur attire ſouvent les malheurs dont nous allons parler dans le Chapitre ſuivant.

CHAP. XX.

Quels ſont les dangers à quoi s'expoſe un Etat, lors qu'il ſe ſert de troupes auxiliaires ou mercenaires.

SI je n'avois pas éxaminé amplement dans un autre ouvrage*, combien les troupes étrangeres ſont de peu d'utilité, & au contraire combien celles du Païs même ſont d'un grand ſecours, je m'étendrois davantage ſur ce ſujet que je ne ferai; pour donc éviter ces redites, je renvoie le lecteur à cet ouvrage. Cependant je n'ai pas crû devoir paſſer tout à fait ſous ſilence, une telle matiére dans cette occaſion; aiant trouvé dans Tite Live un trés-

* C'eſt l'art de la guerre.

bel

bel exemple à l'égard des troupes auxiliaires, qui ſont celles qu'un Souverain étranger envoie à nôtre ſecours, ſous la conduite de ſes Officiers, & en paiant lui-même la ſolde. Pour donc en venir au texte de Tite Live, je dis, que les Romains avoient avec leurs propres troupes, qui étoient allées au ſecours de Capouë, défait deux armées des Samnites, les aiant batus en pluſieurs endroits, & qu'ainſi les Capoüans étoient delivrez de la crainte des Samnites. Les Romains voulant retourner chez eux, laiſſerent en Campanie deux Légions, afin que ces habitans ne devinſſent pas de nouveau la proie des Samnites, lorſqu'ils les verroient ſans appui. Ces deux Légions croupiſſant dans l'oiſiveté, commencerent à la trouver charmante; de ſorte que ne ſe ſouvenant plus de leur patrie, ni du reſpect qu'elles devoient au Sénat, elles formerent

le

Livre II. Chap. 20

le deſſein de s'emparer, par la voie des armes, d'un Pays dont la conſervation n'étoit duë qu'à leur valeur, & que les habitans ne méritoient pas de poſſeder, puiſqu'ils n'avoient pas le courage de le défendre. Mais le Sénat aiant prévû ce deſſein, il le prévint & en punit les Auteurs, comme nous le ferons voir fort au long, lors que nous parlerons des conjurations.

Je ſoûtiens donc, à ce ſujet, qu'il n'eſt point de troupes ſi dangereuſes, que les Auxiliaires: parce que le Souverain, qui s'en ſert, n'eſt pas celui qui en diſpoſe; mais ſeulement celui qui les envoie au ſecours d'un autre, ſuivant ce que nous avons déja dit, que les troupes auxiliaires ſont celles qu'un Prince vous envoie, ſous la conduite de ſes Généraux, ſous les étendarts & avec la Païe qu'il leur donne, comme fut l'armée que les Romains envoiérent aux

aux habitans de Capouë. Lors que ces troupes-là ont l'avantage, elles pillent auſſi bien celui qn'elles ſecourent, que celui contre qui elles ſont venues: ce qu'elles font, ou par la malice de celui qui les envoie, ou par leur propre ambition. Et quoi que l'intention des Romains ne fut pas de rompre les conventions qu'ils avoient faites avec les Capoüans, néanmoins la conquête du Pays parut ſi aiſée aux Soldats, que cela leur fit naître l'envie de ſoûmettre les habitans. L'on pourroit apporter encore d'autres éxemples d'un pareil évenement; mais celui-ci me ſuffira avec celui des habitans de Reggie †, qui furent tous tuez par une Légion Romaine, qu'on y avoit laiſſée en garniſon, & qui enſuite ſe rendit maîtreſſe du lieu.

Livre II. Chap. 20.

† C'eſt une Ville de la Calabre preſque vis à vis de Meiſſine. Il y en a encore une du même nom en Lombardie qui appartient un Duc de Modéne.

Il faut donc qu'un Souverain

Livre II. Chap. 20

prenne tout autre parti que celui de recevoir chez lui des troupes auxiliaires, lors ſur tout, qu'il ſera obligé de ſe confier à elles, car le Traitté le plus deſavantageux, qu'il puiſſe faire avec ſon ennemi, lui ſera moins préjudiciable que ce ſecours; & ſi l'on lit bien l'hiſtoire, & qu'on éxamine auſſi les événements arrivez de nos jours, l'on verra, que de mille éxemples à peine y en a il un, qui ait réüſſi à l'avantage du Souverain qui a receu de telles troupes dans ſon Pays.

D'ailleurs un Prince ambitieux ne peut pas avoir une plus belle occaſion de s'emparer d'un Etat étranger, que lors que les habitans mêmes le ſuplient d'y envoier du ſecours. Quand donc un Etat eſt tellement conduit par l'ambition, qu'il veut bien emploier des troupes auxiliaires, non ſeulement pour ſe défendre, mais auſſi pour empieter ſur les au-

autres; il tâche de conquerir ce qu'il ne peut conſerver, & qui peut lui être enlevé aiſément par celui qui lui donne les moiens d'en devenir le maître. Mais l'ambition eſt d'ordinaire ſi aveugle, que pourvû qu'elle ſe ſatisface ſur l'heure, elle ne voit jamais les maux qui lui en peuvent arriver en fort peu de tems. Les éxemples anciens mêmes ne la touchent point, ni ſur cet article, ni ſur beaucoup d'autres, dont nous avons parlé, parce que ſi cela faiſoit impreſſion ſur les ambitieux, ils verroient que plus on marque à ſes voiſins d'être deſintereſſé, & éloigné de vouloir rien empieter ſur eux, plus ces voiſins ont de facilité à s'abandonner à la diſcrétion des autres, comme nous allons le voir par l'exemple de Capoüe.

Livre II. Chap. 20.

Livre II.
Chap. 21.

CHAPITRE XXI.

Le premier Préteur que les Romains aient envoié c'eſt à Capouë, quatre-cents ans aprés qu'ils eurent commencé à faire la guerre.

NOus avons parlé ci-deſſus, aſſez amplement, de la différence qui ſe trouve entre la maniere des Romains pour étendre un Empire, & celle qui ſe pratique aujourd'hui dans le même deſſein; & comment les mêmes Romains laiſſoient les Villes, qu'ils ne détruiſoient pas, dans la liberté de vivre ſous leurs propres Loix; même celles qui ſe rendoient comme ſujettes, & non pas comme aſſociées à l'Empire; dans leſquelles cependant ils ne laiſſoient nulle marque de leur Souveraineté, mais ils exigeoient

geoient ſeulement certaines con- Livre II.
ditions d'elles, moiennant quoi Chap. 21.
ils les maintenoient dans la poſ-
ſeſſion de leur Etat & de leur
rang.

L'on ſait auſſi que cette con-
duite a été obſervée par eux, juſ-
qu'à ce qu'ils aient étendu leurs
bornes au delà de l'Italie, & qu'ils
commencérent à réduire en Pro-
vinces ſujettes à leur Empire, les
Roiaumes & les Etats éloignez.
L'on ne voit point de plus ſolide
preuve de ce que je viens d'avan-
cer, qu'en ce que le premier Pré-
teur qu'ils aient envoié en aucun
endroit, ce fut à Capouë, & ils
l'y envoiérent ſans aucun princi-
pe d'ambition, mais parce qu'ils
en furent priez par les habitans
qui étoient diviſez ener'eux, &
qni crûrent qu'il leur ſeroit né-
ceſſaire d'avoir un Bourgeois de
Rome, pour réformer leur Gou-
vernement, & pour les remettre
bien les uns avec les autres.

Livre II. Chap. 21.

Ce même éxemple porta ceux d'*Antium* à demander encore un Préteur aux Romains. Et Tite Live remarque à cette occaſion, *Que* † *ce n'étoit pas ſeulement par les armes que les Romains étendoient leur puiſſance ; mais qu'ils le faiſoient auſſi par la force & par la juſtice de leurs Loix.* Ce qui fait voir combien cela contribua à étendre leur Empire : parce que les villes, & ſur tout celles qui ſont gouvernées en forme de République, & par les gens de leur Pays, ſont bien plus contentes lorſqu'elles vivent ſous une autorité éloignée, quoi qu'un peu plus rude, qu'elles ne ſeroient ſous un Gouvernement, qui par ſa préſence, ſembleroit leur reprocher ſans ceſſe leur dépendance. Il en revient encore un autre avantage à celui qui tient l'autorité en main ; c'eſt que les Miniſtres ne diſpoſant pas des jugements & des Magiſtrats, tant Civils que Criminels, tous les Ar-

† Quod jam non ſolum arma, ſed jura Romana polle-bant.

rêts qu'ils rendent, ne peuvent jamais faire d'affaire à un Prince, qui eſt maître d'un tel Etat; de ſorte que par ce moien, il eſt à couvert de beaucoup d'occaſions de médiſance & de haine que ces jugements là produiſent. Livre II. Chap. 21.

Mais pour faire voir que rien n'eſt plus véritable que cela, c'eſt qu'outre tous ces éxemples, que l'hiſtoire en donne, nous en avons encore un tout récent en Italie: Car comme chacun ſait, les François aiant bien des fois pris Gennes, le Roi y a toûjours envoié un Gouverneur de ſa part, excepté dans ces derniers tems, dans leſquels la néceſſité l'a obligé de laiſſer cette Ville ſous ſa propre conduite, & ſous celle d'un Gouverneur Genois, & il eſt hors de doute que ſi l'on vouloit examiner. Laquelle de ces deux manieres aſſûre davantage l'Etat au Roi, & donne plus de ſatisfaction au Peuple,

Livre II. Chap. 21.

l'on trouveroit que c'eſt cette derniére-ici. Ajoûtez à cela que plus les gens ſe confient à vous, & plus vous paroiſſez éloigné de vouloir les opprimer, moins ils vous ſoupçonnent ſur le fait de leur liberté; lors ſur tout, qu'ils voient que vous étes doux & bon à leur égard. Cette bonté & cette franchiſe fit recourir les Capouans à demander un Préteur aux Romains; mais ſi ces derniers euſſent montré le moindre penchant à en envoier un d'eux-mêmes, auſſitôt ils auroient donné de la jalouſie à ces gens-là, & auroient aliené leurs eſprits.

Mais qu'eſt il néceſſaire d'aller chercher des éxemples à Rome & à Capoue, pendant que nous en avons à Florence & dans la Toſcane? Chacun ſait quel tems il y a que la Ville de Piſtoië ſe donna volontairement aux Florentins. L'on ſait encore combien il y a toûjours eu d'animoſité entre Florence, Piſe, Luques, &

Sienne : & ces Antipathies ne viennent point de ce que les habitans de Piſtoië n'aiment pas autant leur liberté que les autres, & ne s'eſtiment pas autant qu'eux ; mais de ce que les Florentins ont toûjours vêçu avec eux comme freres, & avec les autres, comme ennemis. C'eſt ce qui a fait que Piſtoië eſt venue avec empreſſement ſe ſoûmettre aux Florentins, & que les autres ont fait & font encore tous leurs efforts pour s'en défendre. Car il eſt hors de doute, que ſi les Florentins avoient radouci & non pas effarouché leurs voiſins, ils ſeroient à préſent maîtres de toute la Toſcane. Je ne veux pourtant pas inférer de là, que l'on ne doive jamais emploier les armes & la force ; mais je ſoûtiens qu'il n'y faut venir que quand tous les autres moiens manquent.

CHAP. XXII.

Combien les hommes ſe trompent ſouvent, lors qu'ils jugent des grandes choſes.

CEux qui ſont témoins des Conſeils de la plûpart des hommes, ont vû & voient tous les jours; combien leurs opinions ſont ſouvent fauſſes; & mêmes le peu qu'il y en a, qui ne ſoient pas oppoſées à toute apparence de vérité, quand elles ne ſont pas examinées par des gens d'une prudence & d'une bonté achevée. Mais parce que des hommes de cette trempe ſont haïs dans une République corrompue, ſur tout en tems de paix, à cauſe de l'envie qu'on a contr'eux, & par mille autres motifs d'ambition & d'amour propre; l'on ne ſuit que les opinions qui ſont aprouvées par

par la plus grande quantité de gens qui ſont abuſez ; ou qui ſont propoſées par ceux qui aiment mieux la faveur que le bien public. Livre II. Chap. 22.

Cet abus ſe découvre enſuite dans les tems de la mauvaiſe fortune, & alors la néceſſité fait, qu'on á recours â ceux qu'on avoit comme oubliez dans les tems de paix & de proſperité ; c'eſt ce que nous ferons voir au long dans ſon lieu. Il y a encore certaines rencontres, où les gens de peu d'expérience ſe trompent facilement, parce que le cas a pluſieurs faces, qui peuvent aiſément faire croire tout ce que l'on ſouhaite là-deſſus. Je dis ceci à propos de ce que Numitius Préteur des Latins leur perſuada, aprés qu'ils eurent été défaits par les Romains ; & de ce que pluſieurs s'étoient perſuadé eux-mêmes, lors que François Premier Roi de France vint à la conquête du

Livre II. Chap. 22.

Milanois que les Suiſſes défendoient.

Louïs donc étant mort, & François d'Angouleſme aiant ſuccedé à la Couronne, il réſolut d'é réünir la Duché de Milan dans laquelle les Suiſſes étoient entrez par le ſecours du Pape Jule Second; & pour cet effet ce Monarque vouloit avoir des amis en Italie qui lui facilitaſſent la conquête de cette Duché: outre donc les Venitiens que Louis Douze avoit remis dans ſes intérêts, François Premier tâchoit encore de gagner les Florentins, & le Pape Leon X. parce qu'il eſpéroit que s'ils étoient favorables à ſon deſſein, il lui réüſſeroit mieux, à cauſe que les troupes du Roi d'Eſpagne étoient en Lombardie, & celles de l'Empereur à Verone.

Le Pape ne conſentit point à ce que le Roi lui demandoit; mais l'on dit que ſon Conſeil lui perſuada

ſuada d'être neutre, en l'aſſûrant que prenant ce parti, il deviendroit maître de tout; parce que l'intérêt de l'Egliſe n'étoit pas que le Roi, ou les Suiſſes, fuſſént puiſſans en Italie; mais que ſi ſa Sainteté vouloit la rétablir dans ſon ancienne liberté, il faloit la délivrer de l'eſclavage de ces deux Puiſſances. Or comme il n'étoit pas poſſible de les vaincre, ni jointes enſemble, ni ſéparées même l'une de l'autre, il faloit attendre que l'vne battît l'autre, & aprés cela l'Egliſe ſe ligueroit avec ſes amis, pour humilier celui qui demeureroit le vainqueur. Qu'au reſte il n'étoit pas poſſible de trouver une meilleure occaſion que celleci, puiſque les deux Puiſſances étoient en campagne, & que ſa Sainteté avoit ſes forces toutes prêtes pour pouvoir les envoier ſur les frontieres de la Lombardie, & proche des uns & des autres, ſous prétexte de garder

Livre II. Chap. 22. garder les Etats Eccleſiaſtiques; mais en effet pour demeurer là, juſqu'à ce que les deux armées en vinſſent aux mains, parce que la bataille ſeroit aparemment fort ſanglante, vû la bravoure & la valeur des deux nations, ce qui affoibliroit tellement le vainqueur même, que les troupes du Pape donnant deſſus aprés les efforts qui l'auroient épuiſé, elles en auroient bon marché, & cela rendroit ſa Sainteté maîtreſſe de la Lombardie, & l'arbitre de l'Italie.

Mais l'événement montra que ce Conſeil ne valoit rien, parce que les François aiant vaincu les Suiſſes aprés une bataille fort opiniâtrée; l'armée du Pape & celle des Eſpagnols, bien loin d'avoir le courage d'attaquer les vainqueurs, prirent le parti de la fuite, par laquelle même ils n'auroient pû pourvoir à leur ſûreté, ſans la bonté du Roi, ou le mépris

pris qu'il avoit pour eux, ne faisant pas de cas d'une seconde victoire comme celle-là, & se contentant de faire un Traitté avec l'Eglise. Cette opinion au reste que le conseil du Pape avoit, paroît assez plausible de loin; mais à l'examiner de prés, elle n'est point appuiée sur la vérité. Car il est fort rare qu'un vainqueur perde beaucoup de ses Soldats, puis qu'ils ne périssent que dans la mêlée qui dure d'ordinaire peu de tems, & qu'il n'en déserte point en telle conjoncture. Mais quand la mêlée dureroit beaucoup, & que le vainqueur perdroit bien du monde; la réputation qu'il aquiert par sa victoire, & la terreur qu'elle répand chez les autres, sont des avantages qui le dédommagent entiérement de la perte qu'il a faite par la mort de ses gens.

Si donc un Général alloit attaquer un vainqueur sur le pied qu'il

Livre II. Chap 22. qu'il ſeroit fort affoibli, il trouveroit beaucoup à d'éconter, à moins que l'armée qu'il auroit, ne fut en état de combattre ſon ennemi en tout tems, & devant qu'il eût même remporté la victoire. En tel cas ce Général ſelon qu'il ſeroit plus ou moins vaillant & ſage, pourroit eſpérer de vaincre ou d'être vaincu: Mais lorſqu'il ſera queſtion d'attaquer une armée, il ſera toûjours plus ſûr de le faire avant qu'elle ait remporté aucune victoire. Ce qui ſe connoit clairement par l'exemple des Latins, par l'erreur où Numitius tomba, & par le préjudice qu'en receurent ces Peuples pour l'avoir crû; lors qu'aprés la victoire des Romains, ce Préteur alloit criant par tout le Pays; que le tems étoit venu de donner ſur eux, aprés qu'ils étoient affoiblis par le combat qu'ils avoient eu enſemble, & que les Romains n'avoient remporté

que

que le nom de la victoire, aiant eu toutes les pertes effectives des vaincus; qu'ainſi le moindre effort, qu'on feroit contr'eux, achéveroit de les perdre: c'eſt ce qui fit réſoudre ces Peuples à remettre ſur pied une nouvelle armée, qui fut incontinent défaite; & qui les fit tomber dans les malheurs qui arriveront toûjours à ceux qui ſuivront de ſi mauvais conſeils. Livre II. Chap. 23.

CHAPITRE XXIII.

Combien les Romains évitoient les voies moiennes en quelque rencontre que ce fut, lors qu'il s'agiſſoit de juger leurs ſujets.

LEs * *Latins étoient déja réduits en un tel érat qu'ils ne pouvoient plus ſupporter la guerre ni ſouffrir la paix.* De tous les états le plus malheureux

* Jam Latio is ſtatus erat rerum, ut neque pacem, neque bellum pati poſſent.

Livre II. Chap. 23

reux, où une République & un Prince puiſſent être réduits, c'eſt celui ſans doute de ne pouvoir accepter la paix, ni ſoûtenir la guerre: & c'eſt dans cette extrêmité, que tombent ceux à qui les conditions de la paix ſont inſupportables; & qui d'autre côté, voulant faire la guerre, ſont contraints ou de s'abandonner à la diſcretion des troupes auxiliaires, ou à tous les efforts d'un ennemi puiſſant & redoutable. Ce ſont les méchans conſeils qui reduiſent les Princes à ces extrémitez; lors ſur tout qu'on prend un parti ſans avoir meſuré ſes forces, comme nous l'avons dit cideſſus; Parce que tout Prince & toute République qui s'examineront bien ſur cet article, ne tomberont jamais dans la faute où tombérent les Latins, qui furent aſſez imprudents pour faire la paix avec les Romains, lorſqu'il faloit faire la guerre; & qui la leur

leur déclarérent, lorſqu'ils devoient demeurer en paix; de ſorte qu'ils trouvérent le moien de ſe rendre l'amitié des Romains & leur haine, également préjudiciables. Livre II. Chap. 23.

Les Latins furent donc vaincus & réduits à l'extrêmité, premiérement par Manlius Torquatus, & enſuite par Camille, qui les aiant contraints de ſe rendre à la diſcretion du Peuple Romain, il mit des Garniſons dans leurs places, & reçût de toutes des Otages, puis il retourna à Rome, & raporta au Sénat, que tout le Pays Latin étoit réduit à l'obéiſſance de la République.

Or parce que cela fut ſuivi d'un jugement remarquable, & qu'il faut extrêmement obſerver, pour pouvoir l'imiter quand les Princes trouveront des occaſions ſemblables; je veux raporter les paroles mêmes de Tite Live, qu'il

Livre II. Chap. 23

qu'il met à la bouche de Camille ; parce qu'elles font voir la métode que les Romains ſuivoient dans leurs conquêtes ; & comment, dans les jugemens qu'ils rendoient ſur les affaires d'Etat, ils ne prenoient jamais une voie moienne ; mais ils donnoient toûjours dans les extrémitez. Car le Gouvernement n'eſt autre choſe, que de tenir ſes Sujets d'une maniére, qu'ils ne vous puiſſent faire d'inſultes, & qu'ils ne doivent pas même en avoir la volonté.

Cela ſe fait, ou en s'aſſurant d'eux entiérement, en leur ôtant tous les moyens de vous nuire ; ou en leur faiſant tant de bien qu'il ne leur puïſſe pas même tomber dans l'eſprit aucun deſſein, ni aucun déſir de changer de deſtinée. Et tout cela eſt compris dans la propoſition que Camille fit au Sénat, & dans le jugement

jugement que ce ſage Corps rendit ſur ce ſujet. Voici le Diſcours de Camille. Livre II. Chap. 23.

† *Les Dieux Immortels ont mis en vôtre pouvoir de régler la deſtinée du Pays Latin, en ſorte qu'il ne tient qu'à vous d'en effacer la mémoire, ou de conſerver ce Peuple. Voulez-vous donc vous mettre éternellement en repos du côté de ces gens-là, vous pouvez le faire par la voie de la ſevérité, ou par celle de la clémence? Si vous voulez vous ſervir de vôtre droit ſur les Vaincus, vous pouvez les exterminer: Mais ſi vous voulez, à l'éxemple de vos Ancêtres, étendre la grandeur Romaine en faiſant des Amis & des Aſſociez de vos Ennemis*

† Dii immortales ita vos potentes hujus conſilii fecerunt, ut ſit Latium, an non ſit in veſtra manu poſuerint. Itaque pacem nobis, quod ad Latinos attinet parare in perpetuum vel ſęviendo, vel ignoſcendo poteſtis. Vultis crudeliter conſulere in deditos victos quę licet delere omne Latium. Vultis exemplo Majorum augere rem Romanam, victos in civitatem accipiendo? materia creſcendi per ſummam gloriam ſuppeditat. Certe id firmiſsimum imperium eſt quo obedientes gaudent. Illorum igitur animos, dum expectatione ſtupent, ſeu pœnâ, ſeu beneficio prę-occupari oportet.

Livre II. Chap. 23

Ennemis humiliez, Voici dequoi élever vôtre gloire, & accroître vôtre Empire. Et certes il n'y a point de domination plus assurée que celle qui plaît à ceux-là méme qui y sont soûmis. Prévenez donc, par vos rigueurs ou par vos graces, tout un Peuple atterré par l'incertitude de périr, ou d'échaper du triste état qui l'accable.

La résolution que le Sénat prit dans cette conjoncture, fut entiérement conforme à la pensée de ce Consul; & aprés lui avoir ordonné de faire un tour dans toutes les Villes de ce Pays-là, il en fit son rapport à cet Auguste Corps, qui sur cela fit grace aux Villes qui étoient les plus considérables, ou bien il les détruisit. Celles à qui il donna des marques de sa clémence, furent honorées d'éxemptions, de priviléges & du droit de la Bourgeoisie Romaine, en leur accordant toutes les assurances qu'elles pouvoient demander;

demander ; mais pour les autres, il les fit rafer ; il y envoia des Colonies, il en fit tranſporter les Peuples à Rome, enfin il les diſſipa tellement, qu'il n'y avoit plus rien à craindre, ni de leurs Conſeils, ni de leurs Armes. Jamais donc les Romains ne prirent des voies moiennes dans toutes les affaires de conſéquence, comme je l'ai dit au commencement de ce Chapitre. Livre II. Chap. 23

Voila un jugement que les Princes doivent imiter, & que les Florentins devoient ſuivre, lors qu'Arezzo & tout le Val di Chiana ſe rebella dans l'an 1052. Car s'ils en euſſent uſé de la ſorte, ils auroient aſſuré leur domination, augmenté Florence extrêmement ; & accrû ſon Territoire autant qu'il leur auroit été néceſſaire pour les beſoins de la vie. Mais au lieu de cela, ils prirent le chemin entre les deux extrémitez, qui eſt d'une trés-dangéreuſe

Livre II. Chap. 23.

se conséquence, dans les jugemens qu'on rend. Car ils firent mourir quelques-uns des habitans d'Arezzo; ils reléguérent les autres; il les dépoüillérent tous des charges & des rangs qu'ils avoient tenus de tout tems dans la Ville, & avec cela ils laissérent la Ville en son entier. Si quelque prudent Citoien conseilloit qu'on détruisit Arezzo, ceux qui vouloient passer pour les plus sages, répondoient, qu'il seroit honteux à la République de suivre ce conseil, parce qu'il sembleroit par là, que Florence n'auroit pas des forces suffisantes, pour garder cette Ville. Ces raisons sont du nombre de celles qui ont de l'aparence, quoi qu'elles soient fausses dans le fond: car on pourroit aussi s'en servir à prouver qu'il ne faut pas faire mourir un parricide, un séditieux, ou un scélerat, parce qu'il sembleroit que le Prince ne seroit pas assez puissant

ſant pour tenir en bride un ſeul homme. Et ces gens-là, avec leurs raiſons, ne voient-ils pas que ſouvent les hommes & les Villes mêmes ſe rendent tellement coupables envers un Etat, que pour ſe mettre en ſureté, & pour donner un éxemple aux autres, l'on eſt obligé d'en éteindre la mémoire entiérement? Pour l'honneur, il conſiſte à être en état de diſpenſer le châtiment avec prudence; & non pas à conſerver des Peuples, dont on peut toûjours craindre quelque ſoûlévement: Car lorſqu'un Prince ne châtie pas ceux qui le méritent, en ſorte qu'il ne ſoit plus en leur pouvoir de retomber dans la même faute, il paſſe d'ordinaire pour un Prince ignorant, ou lache. Livre II. Chap. 23.

La Sentence que les Romains rendirent encore au ſujet de ceux de Privernum†, fait bien voir la néceſſité de ces jugemens. Le

† C'eſt une petite Ville du Pays Latin, ou de la Campagne de Rome.

Livre II. Chap. 23

paſſage de Tite Live préſente là-deſſus deux choſes à conſidérer. La premiére, qu'il faut faire de grandes faveurs aux Peuples ſoûmis, ou bien qu'il faut les détruire. L'autre conſidération, c'eſt que rien ne fait plus de bien que la vérité dans le diſcours, & la grandeur d'ame dans les ſentimens, lorſque vous parlez devant des gens ſages. Le Senat Romain étoit donc aſſemblé pour juger les habitans de Privernum, qui aprés s'être rebellez contre la République, avoient été ramenez à leur devoir par la force des armes : Le Peuple de cette Ville avoit député beaucoup de ſes Citoiens pour demander grace au Sénat, & quand ils comparurent dans l'aſſemblée, l'un des Sénateurs demandant à un des Envoiez, * *Quelle peine il jugeoit qu'on devoit impoſer aux habitans de Privernum* : Cet homme répondit,

* Quam pœnam meritos Privernates conſeret?

pondit, *Qu'on* a *leur devoit impoſer celle que méritent des gens qui ſe croient dignes de la liberté.* Le Conſul répliqua, *Mais* b *ſi l'on vous fait grace de vôtre crime comment obſerverez vous la paix qu'on vous donnera?* La réponſe de l'Envoié fut, *Qu'on* c *l'obſerveroit fidelement & éternellement, ſi elle étoit bonne; mais qu'elle ſeroit de courte durée, ſi elle étoit mauvaiſe.*

Quoi que de telles réponſes piquaſſent la plûpart des Sénateurs, le parti des plus ſages ſoûtient, *Que* d *ce diſcours étoit celui d'un homme libre & d'un homme de cœur; & qu'il ne faloit pas s'imaginer qu'un Peuple, ou qu'un homme même ſupportât un joug peſant, plus long-tems que la néceſſité l'y forceroit. Que la paix n'eſt aſſûrée que lors qu'elle eſt volontaire, & qu'il ne faloit pas eſpérer une fidelité*

Livre II. Chap. 23

a Eam quam merentur qui ſe libertate dignos cenſent.

b Quid ſi pœnam remittimus vobis, quam lem nos pacem vobiſcum habituros ſperemus.

c Si bonam dederitis, fidelem & perpetuam, ſi malam, haud diuturnam.

d Se audiviſſe vocem & viri & liberi; nec credi poſſe illum populum, aut hominem denique in ea conditione cujus eum pœniteat, diutius quam neceſſe ſit, manſurum. Ibi pacem eſſe fidam, ubi voluntarii ſi pacati ſint: neque eo loco ubi ſervitutem eſſe velint, fidem ſperandam eſſe.

Livre II. Chap. 23.

lité exacte de la part de gens qu'on auroit mis en eſclavage. Aprés cela il fut réſolu, que les habitans de Privernum ſeroient honorez du droit de la Bourgeoiſie Romaine, en diſant, *Que † ceux dont toutes les penſées ſont portées à la liberté, ſont dignes de devenir des Romains;* Tant les ames généreuſes furent touchées de ces réponſes véritables & courageuſes: Car toute autre réponſe auroit été lâche & fauſſe: & l'on ſe trompera toutes les fois qu'on jugera autrement des hommes, ſur tout de ceux qui ſont libres, ou qui du moins croient de l'être; & ces faux jugemens qu'on fait, embarquent les gens à prendre de méchans partis en eux-mêmes, & dangereux à ceux qui les prennent; car de là viennent les fréquens ſoûlévemens, & ces bouleverſemens des Etats.

Eos demum qui nihil præter quam de libertate cogitant, dignos eſſe qui Romani fiant.

Mais pour revenir à nôtre ſujet, je conclus par ces deux jugemens des

des Romains, à l'égard des Latins & des habitans de Privernum, que lorſqu'il s'agit de décider de la deſtinée de Peuples puiſſans & accoûtumez à la liberté, il faut les détruire, ou leur faire du bien; autrement vous rendrez des jugemens extravagans; car l'on doit éviter ſur toutes choſes les voies moiennes, qui ſont toûjours mauvaiſes & dangereuſes, comme celle que les Samnites ſuivirent, quand ils tenoient les Romains renfermés au paſſage de Caudis†, & qu'ils ne voulurent pas ſuivre l'avis d'un ſage vieillard, qui leur diſoit, qu'il faloit renvoier les Romains avec honneur, ou les tuer juſqu'au dernier; ils prirent au lieu de cela le chemin entre deux: & aprés les avoir dépouillez, & fait paſſer ſous le joug, ils les renvoiérent remplis de honte & de rage: De ſorte qu'ils reconnurent bientôt, à leur grand regret, que le conſeil de ce bon vieillard étoit

Livre II. Chap. 23

† C'eſt une Ville du Samnium ou de l'Abruzzo auprés de Benevent.

Livre II. Chap. 24. un avis de bon ſens & d'homme ſage, & que leur réſolution leur avoit été pernitieuſe, comme on le fera voir plus amplement ailleurs.

CHAPITRE XXIV.

Toutes les fortereſſes ſont généralement plus nuiſibles qu'utiles.

PEut-être que nos Politiques d'aujourd'hui trouveront étrange, que les Romains ne bâtiſſent pas de Citadéles dans le Latium & à Privernum, afin de s'aſſûrer de ces Peuples-là, ſuivant la maxime qu'on debite à Florence, que c'eſt avec des Cittadéles qu'on eſt maître de Piſe & des autres Villes qui lui reſſemblent. Il eſt ſans doute, que ſi les Romains euſſent été faits comme ces gens-là, ils n'auroient pas manqué de bâtir auſſi des for-

te-

tereſſes ; mais comme ils avoient bien une autre valeur, une autre conduite, & une autre autorité, cette précaution ne leur vint jamais dans l'eſprit. Et tant que Rome a conſervé ſa liberté, ſon Gouvernement, & ſes excellents & judicieux réglemens, elle n'a jamais faite de places fortes, pour tenir en bride les Villes, ou les Provinces : mais elle en a peut-être laiſſé ſur pied quelques-unes de celles qui étoient déja bâties. Livre II. Chap. 24

Voiant donc la conduite des Romains à cet égard, & celle de nos Princes d'aujourd'hui ; je trouve qu'il eſt à propos d'éxaminer, ſi l'on doit bâtir des fortereſſes, & ſi elles ſervent, ou ſi elles nuiſent à ceux qui les bâtiſſent.

Les fortereſſes donc ſont faites, ou pour réſiſter aux ennemis, ou pour tenir en bride les ſujets. Au premier cas elles ne

Livre II. Chap. 24

ſont pas néceſſaires ; & au ſecond elles ſont nuiſibles. Et afin de rendre raiſon pourquoi elles ſont nuiſibles, je dis, que quand un Prince a peur de ſes ſujets, il faut qu'il croie que ſes ſujets le haïſſent ; or la haïne d'un Peuple contre ſon Souverain, ne peut venir que du mauvais traittement qu'il a receu de ce Prince : Ces mauvais traittemens ne viennent que de ce qu'on croit être en état de forcer ſes ſujets, ou bien ils viennent des mauvais avis que donnent les méchans Miniſtres: & l'une des choſes qui fait croire à un Prince qu'il eſt en état de forcer ſes Peuples, c'eſt lorſqu'il a bien des places fortes dans ſon pays : en tel cas, elles ſont bien plus préjudiciables qu'avantageuſes. Premierement, parce qu'elles rendent un Souverain plus entreprenant, & plus rude à ſes ſujets, de plus elles ne ſont pas ſi aſſûrées que l'on s'imagine; car

car toutes les précautions violentes qu'on prend contre un peuple, ne peuvent reüſſir que lorſque vous pouvez toûjours tenir en campagne de bonnes armées, comme faiſoient les Romains; ou que vous ravagez vos peuples en les bouleverſant, & en les ſéparant, en ſorte qu'ils ne puiſſent pas s'aſſembler contre vos interêts. Car ſi vous vous contentez de les appauvrir, *les* * *plus gueux trouvent des armes*; ſi vous les deſarmez, *la* † *fureur & la rage leur en fournira.* Si vous faites mourir les Chefs, & que vous continuiez d'outrager les autres, ces Chefs renaiſſent comme les têtes de l'Hydre.

Livre II. Chap. 24

* Spoliatis arma ſuperſunt.

† Furor arma miniſtrat.

Si donc vous bâtiſſez des fortereſſes, elles vous ſerviront en tems de paix, parce qu'elles vous mettent en état de faire alors tout le mal qu'il vous plaît à vos Peuples: Mais en tems de guerre elles ſont trés-inutiles; parce qu'a-

Livre II. Chap 24
lors, & les ennemis, & les ſujets leur en veulent également : & il eſt impoſſible qu'elles tiennent contre les uns & contre les autres. Et ſi elles ont jamais été inutiles, c'eſt ſur tout dans ces tems-ici, à cauſe de l'artillerie, dont la fureur eſt cauſe qu'on ne peut ſe défendre, dans des lieux où l'on n'a pas aſſez de terrain, pour faire toûjours de nouveaux retranchemens, comme nous l'avons déja remarqué.

Mais je veux traitter cette matiére plus dans le détail. Ou un Prince veut tenir en bride ſes Villes par ce moien ; ou il prétend s'aſſujettir entiérement, par là, celles qu'il a conquiſes. Parlant donc à un tel Prince, je lui dirai, qu'il n'eſt rien plus inutile pour tenir ſes ſujets dans le devoir, que des Citadéles, pour les raiſons que nous avons déja alléguées ; parce qu'elle vous rendent plus hardi à charger vôtre

tre peuple ; & cette oppreſſion l'anime tellement à vôtre ruine, que les fortereſſes qui l'ont ainſi animé, ne ſont pas ſuffiſantes pour vous mettre à couvert de ſon reſſentiment. Ainſi un Prince prudent, qui a de la bonté, lorſqu'il voudra toûjours la conſerver, agiſſant comme un véritable Pére de la Patrie, & qu'il ne voudra point donner lieu à ſes enfans de devenir méchans, un jour, il ne fera jamais de Citadéles, afin qu'ils apprennent de bonne heure à faire plus de fond ſur l'amitié de leurs ſujets ; pour régner ſûrement ; que ſur toute la violence qu'ils pourroient mettre en uſage. Livre II. Chap. 24

Or ſi le Comte François Sforce, qui paſſoit pour prudent, ne laiſſa pas, dés qu'il fut Duc de Milan, d'y bâtir une Citadéle ; Je ſoûtiens, qu'à cet égard, il fit une folie, & la ſuite a bien fait voir, qu'elle perdit ſes deſcen-

Livre II. Chap. 24.
dans au lieu de les maintenir : parce que croiant, par un tel moien, étre à couvert de tout, & étre en état d'outrager leurs Sujets, il n'y eut aucune ſorte de Tyrannie qu'ils n'éxerçaſſent ; s'étant donc rendus odieux par-là, ils furent dépouillez de leurs Etats, dés qu'il ſe trouva des gens qui leur voulurent faire la guerre : & la Citadéle ne les défendit point en cette guerre, aprés leur avoir nui beaucoup en tems de paix. Car s'ils ne l'avoient point euë, & qu'ils euſſent pourtant maltraitté leurs Sujets, par quelques conſeils imprudents, ils auroient apperçû plûtôt le danger où les expoſoit leur Tirannie, dont ils ſe ſeroient corrigez ; & ils auroient bien mieux réſiſté à la fureur des François, avec des Sujets bien affectionnez & ſans Citadéle, qu'avec cette même Citadéle, & des Sujets qu'ils avoient outragez. Enfin ces Citadéles ne

vous

vous ſervent de rien, car vous les perdez, ou par la trahiſon de ceux à qui vous les confiez; ou par la valeur de ceux qui les attaquent, ou bien par la famine. Et ſi vous voulez qu'elles vous ſervent à regagner un Etat perdu, vous n'en viendrez jamais à bout, ſans une armée pour combattre celui qui vous en aura dépouillé; & ſi vous avez une armée, vous pourriez fort bien auſſi reconquerir vôtre Etat, quand bien il n'y auroit point de Citadeles; & cela vous ſeroit encore bien plus facile, parce que vos ſujets ſeroient portez pour vous, ce qui n'eſt point, lorſque vous les avez mattez par ces moiens-là.

L'experience a bien montré que cette Citadéle de Milan n'a ſervi de rien dans les tems fâcheux, ni aux Sforces, ni aux François; au contraire elle les a tous perdus, parce qu'elle a ôté aux uns & aux autres, la penſée de

Livre II. Chap. 24.

de traitter plus humainement les habitans du pays.

Gui Ubaldo Duc d'Urbin, fils de Frederic, qui fut de son tems un grand Capitaine, aiant été chassé de ses Etats par Cesar Borgia, fils du Pape Alexandre Six; sitôt que par un accident qui survint, ce Duc fut rétabli chez lui, il commença à raser toutes les places fortes qui étoient dans son pays, parce qu'il les avoit reconnues préjudiciables. Car comme il étoit aimé de ses sujets, il n'en vouloit point avoir contr'eux : & à l'égard des ennemis, il voioit bien qu'il n'avoit pas la force de les défendre ; puisqu'il faut avoir une puissante armée en campagne pour cela, afin de les mettre à couvert de celle des ennemis. Cela lui fit donc prendre la résolution de les raser.

Le

Le Pape Jule Second, apres avoir chaſſé les Bentivoglio de Bolongne, il y fit bâtir une Citadéle, & y mit un Gouverneur dedans, pour pouſſer à bout ce peuple, qui ſe voiant outragé, il ſe ſoûleva & auſſi tôt il raſa la Citadéle, qui par conſéquent ne fit nul bien à ce Pape, au contraire elle lui porta du préjudice; car s'il en eut uſé autrement, il lui auroit été plus avantageux. Livre II. Chap. 24.

Nicolas de Caſtello, pére des Vitelli, étant rentré chez lui, il commença auſſitôt à démolir deux Châteaux, que Sixte Quatriéme y avoit bâtis: parce qu'il voioit bien que l'amitié du peuple ſuffiſoit, pour le maintenir dans ſon Etat, & que les Citadéles n'y ſervoient de rien.

Mais entre tous les éxemples le plus recent, le plus remarquable

Livre II. Chap. 24 quable en toutes maniéres, & le plus propre à faire voir l'abus des Citadéles, & l'avantage qu'il y a à n'en point avoir, c'eſt celui de Gennes qui eſt arrivé derniérement. Tout le monde ſait, comment dans l'an mille-cinq-cens-ſept, cette Ville ſe rebella contre Louis XII. Roi de France, qui vint enſuite en perſonne, & avec toutes ſes forces, pour la remettre à la raiſon : ce qu'aiant fait, il y bâtit la Citadéle la plus forte, dont on eût ouï parler juſqu'ici, la ſituation & les fortifications la rendant imprenable; car elle eſt placée ſur le ſommet d'une colline qui s'étend dans la mer, & que les Genois appellent Codefa; deſorte qu'elle commandoit tout le port & une partie de la place : il arriva aprés, qu'en l'an mille-cinq-cens-douze les François furent chaſſez d'Italie, & que les Genois ſe revoltérent encore contre eux, nonobſtant la Cita-

Citadéle. Octave Frégoſe qui ſe rendit maître du Gouvernement de la Ville, aſſiégea cette fortereſſe; & emploiant toute l'adreſſe poſſible dans ce deſſein, il la prit au bout de ſeize mois par la famine. Chacun croioit aprés cela, qu'il la conſerveroit pour lui ſervir de retraitte dans le beſoin : Mais pour lui, il la raſa en homme prudent & ſage, & qui ſavoit que c'eſt l'affection des ſujets, & non pas les fortereſſes, qui défendent les Etats. Sans donc faire conſiſter ſon autorité ſur la force d'une Citadéle, mais ſur ſa valeur, & ſur ſa bonne conduite, il la conſerve & conſerve encore le pouvoir qu'il s'eſt aquis. Et au lieu qu'auparavant, il ne faloit que mille fantaſſins pour changer tout le Gouvernement de Genes, les ennemis de Frégoſe l'ont attaqué avec dix mille hommes, & ils n'ont pû lui faire de mal.

Cet

Livre II. Chap. 24

Cet éxemple fait donc voir, que Fregoſe n'a point gâté ſes affaires, en raſant la Fortereſſe; & que le Roi de France n'a point accommodé les ſiennes, en la bâtiſſant. La raiſon de cela, c'eſt que ce Prince venant en Italie avec une armée, pouvoit bien prendre Génes n'y aiant point de Citadéle; mais ne pouvant pas venir avec une armée, il ne pouvoit pas ſe rendre maître de cette Ville, quand même il n'y eût point eu de Citadéle. Le Roi fit donc de grands frais pour la bâtir, afin de la perdre honteuſement: & Frégoſe la conquit glorieuſement, & la ruina fort utilement pour lui.

Mais revenons aux Etats qui font bâtir des Places fortes non pas dans leur propre pays, mais dans les pays de conquêtes. Pour en faire voir l'abus, ce ſeul éxemple de France & de Génes ſeroit aſſez démonſtratif; mais j'y ajoûte-

terai encore celui de Florence & de Piſe. Les Florentins donc élevérent des Forts, afin de la tenir en bride, ſans conſidérer qu'elle avoit toûjours été ennemie déclarée de nôtre République; qu'elle avoit joüi de la liberté; & qu'elle regarderoit toûjours la rebellion comme le ſeul moien de redevenir libre: que par conſéquent, ſi l'on vouloit en être les maîtres, il faloit mettre en uſage la Politique des Romains; c'eſt à dire, qu'il faloit l'aſſocier à l'Etat, ou la détruire: car ne vit-on pas l'effet des Citadéles à la venuë de Charles huit? Elles ſe rendirent d'abord à lui, ou par la trahiſon des Gouverneurs, ou par leur lâcheté; au lieu que s'il n'y en eût point eu, les Florentins n'auroient point conté ſur elles pour la conſervation de Piſe, & ces Citadéles n'auroient pas ſervi de portes au Roi, pour entrer dans la Ville; & peut-être que la conduite, dont on auroit uſé,

Livre II. Chap. 24.

uſé, pour la conſerver, ſans ces Fortereſſes auroit été ſuffiſante pour la garder contre les François, au moins il eſt certain que ces moiens n'auroient pas été ſuivis d'un plus mauvais ſuccés que celui qu'on eut alors.

Je conclus donc, que pour ſe maintenir dans ſon propre pays, toute Citadéle eſt dangéreuſe, & pour conſerver les Conquêtes, ce ſera toûjours un moien inutile. Il n'en faut point d'autre preuve que l'exemple des Romains, qui démanteloient les Places qu'ils vouloient garder par force, bien loin de les fortifier. Si l'on m'objecte qu'anciennement Tarante fut reconquiſe ſur les Sujets rebelles par le moien de la Citadéle, & qu'aujourd'hui la même choſe eſt arrivée à l'égard de Breſce; je répondrai que pour Tarante, l'on y envoia un an aprés, Fabius Maximus avec toute l'armée, qui auroit bien pû reprendre la Ville ſans

ſans le ſecours de la Citadéle: que ſi Fabius s'en prévalut pourtant, en cas qu'il n'y en eût point eu, il auroit emploié d'autres moiens qui auroient eu le même ſuccés: je ne vois pas d'ailleurs de quel ſecours fut cette Citadéle, pour reprendre Tarante, puiſqu'il falut y ajoûter une armée Conſulaire conduite encore par Fabius Maximus: & pour faire voir, que ſans cela les Romains n'auroient pas laiſſé de reprendre la Ville, il il n'y a qu'à regarder l'éxemple de Capouë, qu'on reprit fort bien, quoi qu'on n'eût point de Citadéle.

Mais venons à Breſce, Je dis qu'il eſt rare de voir arriver ce qui arriva dans cette rebellion-là: c'eſt que pendant que les François demeuroient maîtres de la Citadéle, ils avoient encore une groſſe armée proche de là: Car Monſieur de Foix Général pour le Roi étant avec toutes les troupes

Livre II. Chap. 24 pes à Bolongne, & aiant appris la perte de Breſce, il tira droit de ce côté-là ſans perdre un moment, & étant arrivé en trois jours, il reprit la Ville par le moien de la Citadéle. Cependant pour reprendre cette Ville, il falut, outre la Citadéle, un Général tel qu'un Monſieur de Foix, & encore une armée de François, pour la ſecourir en trois jours. De ſorte que cet éxemple ne peut pas renverſer ceux qu'on a apportez au contraire; car dans toute la Lombardie, dans la Romagne, dans le Roiaume de Naples & dans toute l'Italie, l'on a vû une infinité de Fortereſſes, qui ont été priſes & repriſes, autant de fois qu'on a été le plus fort, ou le plus foible en campagne.

Pour ce qui eſt de fortifier des Places, afin de ſe défendre de l'ennemi, je dis qu'elles ne ſont nullement néceſſaires aux Etats qui

qui ont de bonnes armées, & qu'elles ſont inutiles à ceux dont les armées ne ſont pas bonnes; parce qu'aiant de bonnes troupes, vous vous défendrez bien ſans Places fortes; & n'aiant point de telles armées, ces Places-là ne vous défendront * pas. C'eſt ce qui ſe prouve par l'éxemple de tous ceux qui ont aquis de la gloire dans le Gouvernement des Etats; tels que furent autrefois les Romains, qui ne bâtiſſoient point de Citadéles: & les Lacédémoniens, qui bien loin d'en bâtir, ne voulurent pas ſeulement laiſſer de murailles à leur Ville; parce qu'ils ne vouloient point ſe défendre par d'autres moiens que par la valeur de leurs Citoiens; Cela fut cauſe qu'un Athénien, demandant un jour à un Lacédémonien, ſi les murailles d'Athénes

Livre II. Chap. 24

* Il s'en eſt peu vû de preuves plus fortes que ce qui arriva aux Etats Généraux dans l'an 1672. où l'on vit tant de bonnes places ſe rendre lâchement, aprés avoir été autrefois ſi redoutables lorſqu'elles éroient appuiées de bonnes armées, ſous le Commandement du Prince Maurice.

Livre II. Chap. 24.

nes ne lui paroiſſoient pas belles; Ouï, dit le dernier, pourvû qu'elles ne renfermaſſent que des femmes.

Un Prince donc, qui aura de bonnes armées, pourra tirer de l'avantage, d'avoir quelques Places fortes ſur les Côtes & ſur les Frontiéres de ſon Etat, afin d'avoir le tems de ſoûtenir un peu l'ennemi, juſqu'à ce que toutes ſes forces ſoient prêtes, cependant cela n'eſt pas néceſſaire: mais lorſqu'un Prince n'a point de bonnes armées, qu'il ait des Places tant qu'il voudra, & dans ſon Pays & ſur les Frontiéres, elles lui ſeront toutes préjudiciables, ou au moins inutiles: je dis préjudiciables, parce qu'on les lui prendra aiſément, & on les emploiera à lui faire la guerre: ou bien ſi elles ſont ſi fortes que l'ennemi ne le puiſſe emporter, il les laiſſera derriére, & par conſéquent, elles deviennent inutiles: car

car les armées compoſées de braves gens, quand elles ne trouvent pas d'autres armées capables de leur tenir tête, elles paſſent par tout, ſans ſe mettre en peine des places qu'elles laiſſent derriére; comme cela ſe voit dans l'Hiſtoire, & comme nous l'avons vû de nos jours dans la perſonne de François Marie Duc d'Urbin, qui laiſſa derriére lui dix Villes ennemies, ſans en faire cas, lorſqu'il vint aſſiéger Urbin. Livre II. Chap. 24.

Tout Souverain, par conſéquent, qui pourra tenir ſur pied une bonne armée, n'a pas beſoin de Places fortes, & celui qui ne peut avoir une telle armée, doit bien ſe garder de fortifier ſes Places. Véritablement il faut qu'il fortifie la Ville de ſa demeure, & qu'il gagne ſur tout l'affection des habitans, en les tenant en état de ſoûtenir le prémier éfort de l'ennemi, juſqu'à ce qu'il puiſſe s'en délivrer, ou par un

Livre II. Chap. 24

bon traité ; ou par le ſecours de ſes Alliez. Tous les autres moiens vous conſument en dépenſes dans la paix, & ne vous ſervent de rien en tems de guerre : ainſi quand on fera bien réflexion ſur tout ce que je viens de dire, l'on verra que les Romains, qui ont eu tant de ſageſſe dans toute leur conduite, eurent une grande prudence dans l'affaire des Latins & de Privernum, dont ils s'aſſurérent par des moiens bien plus honnêtes, que ne ſont les fortereſſes.

CHAP. XXV.

Que c'eſt agir imprudemment, d'attaquer une Ville tandis que la diviſion régne, afin de s'en rendre maître pendant une telle conjoncture.

LA diviſion qui régnoit à Rome entre la Nobleſſe & le menu Peuple, étoit allée ſi loin, que les

les Veientins, joints avec les Toſ- Livre II.
cans, crûrent qu'il leur ſeroit ai- Chap. 25.
ſé de faire périr cette Républi-
que, dans le tems de ces brouil-
leries. Ces Peuples aiant donc
mis une armée ſur pied, & étant
entrez ſur les terres de Rome, le
Sénat envoia contr'eux Manlius
& Marcus Fabius: Ces Chefs
aiant conduit leur armée prés des
ennemis, ceux-ci ne ceſſoient
d'inſulter les Romains, par des in-
jures & par quelques eſcarmou-
ches. Enfin les Veientins pouſſé-
rent leur inſolence ſi loin, qu'ils fi-
rent en ſorte que les Romains ſe
réünirent entr'eux, aprés avoir
vêcu en diſſenſion; & que par là,
ils furent en état de gagner la ba-
taille contre ceux qui les avoient
ſi fort inſultez.

Cela fait bien voir la vérité de
ce que j'ai déja remarqué, que
les hommes ſe trompent, lorſqu'il
s'agit de prendre un parti, & que
fort ſouvent ils croient pouvoir

Lvre II. gner une affaire qu'ils perdent.
Chap. 25 Les Veientins s'imaginérent qu'en ataquant les Romains dans le tems de leurs conteſtations, ils en auroient bon marché : mais il arriva tout le contraire ; parce que cette attaque fut la cauſe de leur ruïne, en faiſant réünir les Romains qui étoient diviſez. Car il eſt vrai que la véritable ſource des diviſions qui naiſſent dans les Etats, ne vient d'ordinaire que du repos & de l'oiſiveté ; & la ſource de l'union, c'eſt fort ſouvent la crainte qu'on a des autres, & la guerre qu'ils nous font.

Si donc les Veientins euſſent agi en habiles gens, plus ils auroient vû Rome diviſée, plus ils en auroient éloigné leurs armes, & ils auroient recherché de les perdre, en laiſſant toûjours la République en paix à l'égard du dehors. La bonne Politique, c'eſt de tâcher de ſe rendre confi-

dent

dent de la Ville, & tant que les Factions n'en viennent point aux armes, il faut faire en ſorte d'être l'arbitre de l'une & de l'autre. Si elles en viennent aux mains, il faut appuier lentement le parti le plus foible, tant pour faire durer davantage la guerre, en les conſumant, que parce qu'un trop puiſſant ſecours leur feroit craindre, que vous ne vouluſſiez vous rendre maître de l'Etat: Et ſi vous jouez bien vôtre roole ſur ce pied-là, il ne manquera jamais d'en arriver tout ce que vous ſouhaitez. Livre II. Chap. 25.

La Ville de Piſtoie ne tomba, que par une telle conduite, ſous le pouvoir des Florentins, comme je l'ai remarqué à une autre occaſion, & dans un autre diſcours †: parce que comme cette Ville-là étoit diviſée, & que les Florentins appuioient tantôt un parti; & tantôt l'autre, ſans

† Voi l'Hiſtoire Florentine de cet Auteur.

Livre II. Chap. 25.

ſe rendre odieux à pas un d'eux; ils réduiſirent enfin la Ville à ſe jetter entre les bras de la République, aprés que les uns & les autres furent bien las de toutes leurs brouilleries.

Jamais les mêmes Florentins n'ont fait changer le Gouvernement dans Sienne, que lorſqu'ils ont appuié foiblement l'une des Factions : car quand ils l'ont fait vigoureuſement, alors ils ont réüni les ennemis, pour défendre la liberté dont ils joüiſſent à préſent.

J'ajoûterai encore un éxemple à ceux-ci : Philippe Viſconti Duc de Milan a bien des fois fait la guerre aux Florentins, s'aſſûrant ſur les diviſions qui regnoient entr'eux ; mais il s'eſt toûjours trompé dans ſon calcul : Ce qui lui fit dire un jour, Que les folies des Florentins lui avoient fait dépenſer

dépenſer inutilement juſqu'à deux Milions * d'or.

Les Veientins donc, & les Toſcans ſe trompérent fort dans leur jugement, comme nous l'avons remarqué; ce qui enfin fut cauſe, que dans une ſeule bataille, ils furent vaincus par les Romains. Tous ceux auſſi qui croiront pouvoir accabler un Peuple dans de ſemblables occaſions, & par de tels moiens, s'y tromperont de même.

Livre II. Chap. 26 *La ſomme étoit exceſſive avant la découverte du nouveau Monde qu'on n'avoit pas encore faite en ce tems-là.

CHAP. XXVI.

Le mépris & les reproches rendent haiſſables ceux de qui ils viennent, ſans qu'ils en tirent nul avantage.

JE croi que c'eſt peut-être la plus grande marque de prudence qu'on puiſſe donner, que de s'abſtenir de faire des menaces, & de piquer les gens par des

Livre II. Chap. 26.

diſcours injurieux ; car ces deux vangeances ne diminuent point les forces de vos ennemis ; mais la premiére lui fait prendre plus de précautions qu'il ne feroit, & l'autre lui fait rechercher avec plus d'empreſſement les moiens de vous faire du mal. Cela ſe voit par l'éxemple des Veientins, dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent, qui joignirent à la guerre qu'ils faiſoient aux Romains, des paroles fort injurieuſes & fort piquantes. Mais tout Général qui aura de la conduite, ne ſouffrira point que ſes Soldats prennent de ces habitudes ; parce que cela ne fait qu'animer davantage les ennemis à la vangeance, ſans leur ôter en aucune maniére, les moiens de vous faire du mal : ce ſont donc des traits que vous décochez contre vous ſeulement.

L'on en a vû un éxemple fameux dans l'Aſie, où Gabade Général

Général des Perſans, aiant aſ- Livre II. Chap. 26.
ſiégé aſſez long-tems la Ville d'Amida, & s'ennuiant de la longueur du ſiége, il réſolut de le lever: Comme donc il ſe mettoit en devoir de le faire, les habitans vinrent ſur les murailles; & le bon ſuccés, leur enflant le courage, il n'y eut ſortes d'injures qu'ils ne diſſent à toute l'armée, à qui ils reprochoient la lâcheté, l'infamie & tous les crimes qu'on peut s'imaginer: Cela piqua tellement Gabade, qu'il recommença le Siége; & ſon reſſentiment l'anima tellement, qu'en peu de tems il emporta la place & l'abandonna à la diſcrétion du Soldat outragé & vainqueur. C'eſt ce qui arriva auſſi aux Veientins, qui ne ſe contentant pas de faire la guerre aux Romains, les outrageoient outre cela de paroles, allant proche des paliſſades de leur camp leur dire mille injures, en les irritant bien plus par leurs

Livre II. Chap. 26

paroles que par leurs armes: & enfin ils firent tant par là, que les Romains, qui ne faiſoient pas la guerre de trop bon cœur, contraignirent les Conſuls de livrer bataille, dont le ſuccés fut, que les Veientins furent châtiez de leur inſolence, comme les habitans d'Amida.

Tous les Généraux d'armée, & tous ceux qui ont du pouvoir dans les Etats, doivent donc donner ordre que cette licence ne régne point, ni dans les villes ni dans les armées; ni contre les Ennemis, ni contre les Citoiens: car ſi vous lâchez la bride à vos gens là-deſſus, contre les ennemis, il en ſurvient les inconvéniens que j'ai remarquez; & ſi vous leur permettez de s'entreinjurier les uns les autres, il en arrivera encore de plus fâcheuſes ſuites, en cas qu'on n'en fit pas faire ſatisfaction, comme les habiles gens l'ont toûjours pratiqué.

Les Légions que les Romains avoient laiſſées à Capouë conju-

rérent contre les gens du pays, comme nous le verrons dans ſon lieu, & cette conjuration fit naître une ſedition, qui fut enſuite appaiſée par Valerius Corvinus: mais entre les articles de l'accommodement, l'on décerna de trés-groſſes peines, contre ceux qui s'aviſeroient jamais de reprocher cette ſédition à aucun ſoldat. Dans la guerre contre Annibal, Tiberius Gracchus fut un jour établi pour commander un corps d'eſclaves, à qui les Romains avoient fait prendre les armes, faute d'autres gens; & la premiere choſe que ce Commandant fit, fut de défendre à tout le monde, ſous peine de la vie, de reprocher à aucun de ces gens-là, ſa condition d'eſclave, tant les Romains ont crû qu'il étoit pernicieux d'injurier les gens, & de leur reprocher quelque choſe qui puiſſe leur donner de la confuſion: parce qu'il n'y a rien qui

Livre II. Chap. 26

Livre II. Chap. 26

pique davantage & qui face naître tant de reſſentiment, ſoit qu'on le diſe en plaiſantant, ou en parlant ſérieuſement. Car † les railleries fortes, lorſqu'elles ſont un peu trop fondées ſur la vérité, font une impreſſion dans l'eſprit qui ne s'efface jamais.

† Nam faceriæ aſperæ, quando nimium ex vero traxere, acrem ſui memoriam relinquunt.

CHAPITRE XXVII.

Il faut que les Princes prudens & les Républiques ſagement gouvernées ſe contentent de vaincre, car le plus ſouvent l'on perd, lors qu'on n'eſt pas content de la ſeule victoire.

CE qui porte les gens à outrager de paroles leurs ennemis, vient ſouvent de l'inſolence que la victoire, ou l'eſperance de vaincre leur donne: & cette fauſſe eſpérance fait faire des fautes aux gens, autant dans leurs actions que dans leurs paro-

les: parce que quand on ſe la met une fois dans l'eſprit, l'on paſſe le point juſte, & l'on perd ſouvent l'occaſion d'aquerir un bien aſſuré, en vous flattant d'un plus avantageux, mais qui eſt incertain: Or parce que cela mérite un examen particulier, à cauſe que les hommes s'y trompent ſouvent, & même au grand préjudice de leurs affaires, je penſe qu'il eſt à propos de le faire connoître particulierement par des éxemples anciens & modernes, puiſqu'il n'eſt pas ſi facile de le faire entendre par le ſimple raiſonnement. Livre II. Chap. 27

Annibal aiant défait les Romains à Cannes, il envoia des Députez à Cartage donner avis de la victoire, & demander des ſubſides. L'on examina dans le Sénat de cette Ville-là ce qu'il y avoit à faire. Hannon, qui étoit un vieux Citoien de Cartage prudent & experimenté, donna avis, qu'il

Livre II. Chap. 27. qu'il faloit uſer de cette victoire avec modération, en faiſant la paix avec les Romains, pendant qu'on étoit en pouvoir de la faire ſous des conditions honnêtes dans la conjoncture de la victoire; & qu'il ne faloit pas attendre à la faire, aprés qu'on auroit été battu : parce qu'il devoit ſuffire aux Cartaginois d'avoir montré aux Romains, qu'on étoit aſſez puiſſant pour les vaincre; & aprés une telle victoire, il ne faloit pas s'expoſer à en perdre tous les avantages, par l'eſperance d'en remporter une plus grande : l'on ne ſuivit pas cet avis, & le Sénat de Cartage reconnut bien qu'il étoit parti d'une tête ſage: mais ce fut aprés avoir manqué l'occaſion d'en profiter.

Aprés qu'Alexandre le Grand eut conquis tout l'Orient, la Ville de Tyr trés-puiſſante alors, & trés-forte, étant bâtie dans la

la mer, comme Veniſe, envoia des Ambaſſadeurs à ce Prince, voiant ſa puiſſance, & elle lui fit dire que tous les habitans vouloient bien être ſes ſerviteurs, & lui donner toutes les marques d'obéiſſance qu'il demanderoit; mais qu'ils ne prétendoient nullement lui donner entrée dans leur Ville, ni à ſes Troupes non plus. Alexandre s'emporta de ce qu'une ſeule Ville vouloit lui fermer ſes portes, pendant que toute la Terre les lui ouvroit. La Ville étoit bâtie dans la mer, & pourvûë de toutes ſortes de munitions de Guerre, & de bouche, en ſorte que ce Conquerant, aprés quatre mois de ſiége, s'apperçût qu'une ſeule Ville déroboit à ſa gloire autant de tems, que pluſieurs autres grandes conquêtes; ce qui le fit reſoudre à penſer à un accord, en leur donnant ce qu'ils avoient demandé d'eux mêmes,

Livre II. Chap. 27

même : mais ces habitans s'étant enorguellis par le ſuccés, ne voulurent point entendre parler d'accord, & eurent même l'inſolence de tuer celui qui en apportoit les propoſitions. Ce qui irrita tellement Alexandre, qu'il fit des efforts exceſſifs pour ſe rendre maître de la Ville, dont étant venu à bout, il la remplit de carnage & de déſolation, mettant dans les fers ceux qui avoient échappé à la mort.

Dans l'année mille-cinq-cens-douze, il vint une armée d'Eſpagnols ſur les terres de Florence, afin de rétablir les Medicis dans cette Ville, & de la mettre à contribution ; & cette armée fut attirée dans le païs par des Citoiens qui étoient dans la ville, & qui avoient fait eſpérer aux Eſpagnols, que ſitôt qu'ils paroitroient ſur les terres de la République, ils prendroient les armes en leur faveur : cette armée étant dans la plaine

plaine, & ne découvrant perſonne, elle fit des propoſitions d'accommodement, parce qu'elle manquoit de vivres: mais le Peuple de Florence ſe tenant fier là-deſſus, ne voulut point en entendre parler, ce qui produiſit la perte de Prato & de tout ce qui en dépendoit. Livre II Chap. 27

Quand donc un Souverain eſt attaqué par un autre qui eſt beaucoup plus puiſſant que lui, la plus grande faute qu'il puiſſe faire, c'eſt de ne vouloir point entendre parler de paix, ſur tout, ſi on la lui préſente; parce que les conditions ne peuvent jamais en être aſſez dures, pour qu'il n'y ait pas quelque avantage pour celui qui l'accepte: & alors il doit compter cela comme une eſpéce de gaing, & de victoire de ſon côté. Car n'étoit-ce pas aſſez au Peuple de Tyr, qu'Alexandre acceptât enfin, ce qu'il avoit refuſé d'abord; & n'étoit ce pas une grande victoire

Livre II. Chap. 27

re pour eux d'avoir, les armes à la main, réduit un ſi grand Conquerant, à recevoir d'eux les conditions de la paix ? Le peuple de Florence devoit auſſi être fort ſatisfait, que l'armée Eſpagnole fit une partie de ce qu'il demandoit, & qu'elle ne vint pas à bout de tout ce qu'elle ſouhaittoit: car alors n'étoit-ce pas une eſpéce de victoire à la République qui n'ignoroit pas que cette armée étoit venuë pour changer ſon Gouvernement, pour la rançonner, & pour la tirer de ſon attachement à la France? Quand de trois choſes l'on en auroit accordé deux aux Eſpagnols, & que le Peuple s'en fût reſervé une, qui étoit la conſervation de ſon Gouvernement, les deux partis trouvoient dans cet accord de quoi ſe ſatisfaire en quelque maniere; il n'étoit honteux pour aucun d'eux, & le Peuple demeurant toûjours le maître, ne devoit pas

pas ſe mettre fort en peine des deux autres articles : quand même il eut pû eſperer un plus grand avantage, & qu'il eût paru comme aſſûré, il ne devoit jamais s'abandonner à la diſcretion de la fortune, parce qu'il s'agiſſoit de ſa derniere reſſource, que des gens prudents ne mettront jamais en riſque, s'ils n'y ſont contraints par une néceſſité indiſpenſable. Livre II. Chap. 27

Annibal étant parti d'Italie, aprés y avoir paſſé ſeize ans comblé de gloire, & étant rappellé par les Cartaginois au ſecours de la Patrie, il trouva d'abord un Aſdrubal & un Siphax battus, un Roiaume de Numidie perdu, Cartage même reſſerrée dans ſes propres murailles, & qui n'avoit plus d'eſperance qu'en lui & dans l'armée qu'il conduiſoit: & comme il ſavoit que c'étoit la derniere reſſource de ſa patrie, il ne voulut point la mettre en

riſ-

Livre II. Chap. 27

risque qu'il n'eut éprouvé tout autre reméde, jusqu'à ne se faire pas un point d'honneur de demander la paix, jugeant bien, que si son pays pouvoit être tiré d'affaire, ce n'étoit que par ce moien-là, & non point par celui de la guerre: mais comme on lui eut refusé ce qu'il demandoit, il ne vouloit pas manquer de livrer bataille au hazard de la perdre; jugeant bien qu'il pourroit la gagner, ou au moins périr glorieusement.

Si donc Annibal qui étoit un si grand Capitaine, & qui avoit une belle armée en bon état, voulut pourtant essaier d'avoir la paix devant que de hazarder la guerre, parce qu'il voioit bien qu'un mauvais succés réduisoit son pays dans son esclavage; que doit faire, aprés cela un Prince qui n'a ni la valeur, ni l'expérience de ce grand homme? Mais les hommes font tous la faute de ne donner jamais

de

de bornes à leurs eſpérances, & ſans ſe meſurer comme ils devroient, ils ne manquent pas de périr; parce qu'ils bâtiſſent ſur ce faux fondement. Livre II. Chap. 27

CHAPITRE XXVIII.

Combien il eſt dangereux à un Souverain, de ne pas vanger un affront qu'on aura fait au Public, ou bien à quelques particuliers.

CE qui arriva à la République Romaine, aprés qu'elle eut envoié les trois Fabius en Ambaſſade aux Gaulois, lorſqu'ils attaquérent la ville de Cluſium *, eſt un accident qui fait bien voir ce que le reſſentiment fait entreprendre aux hommes. Car le Peuple de Cluſium aiant enmene, ou de Perouſe. Cette Ville s'appelle aujourd'hui Chiuſi, elle eſt ſituée ſur une riviere qu'on appelle à préſent la Pieve, qui avoit nom autrefois Clavis, & qui tombe dans le Tibre un peu plus bas que Chiuſi auprés d'Orvieto, & du Lac Bolſene.

* C'eſt une Ville de Toſcane aſſez proche du Lac Trafi-

Livre II. Chap. 28.

envoié demander du ſecours aux Romains ; ceux-ci envoiérent des Ambaſſadeurs aux Gaulois, leur déclarer qu'ils euſſent à laiſſer les Toſcans en repos : & ces Ambaſſadeurs, qui étoient plus propres à agir qu'à négotier, voiant que les Gaulois & les Toſcans en venoient aux mains, ils ſe mirent à la tête de ces derniers, & combatirent contre les autres, qui les aiant reconnus au milieu de leurs ennemis, ils tournérent contre les Romains, toute l'animoſité qu'ils avoient contre les Toſcans. Et leur reſſentiment augmenta encore aprés qu'ils eurent envoié des Ambaſſadeurs au Sénat, faire des plaintes de cette inſulte, & demander qu'on leur remît les Fabius entre les mains : mais au lieu de leur faire la ſatisfaction qu'ils demandoient, en châtiant ces gens-là, on les fit Tribuns, avec une autorité Conſulaire, dans les premiers *Comices**, qui s'aſſemblérent. Les

* Ces Comices étoient les aſſemblées du Peuple & des Magiſtrats, pour créer les Officiers de la République, pour faire de nouvelles Loix, pour réformer l'Etat en cas de beſoin, & pour pluſieurs autres fonctions qui regardoient le Gouvernement.

Les Gaulois voiant donc, qu'on récompenſoit des gens qui méritoient d'être châtiez, prirent tout cela comme étant fait à deſſein de les mépriſer, & de leur faire affront: ce qui les aiant outrez de colére, ils vinrent au ſiége de Rome, qu'ils prirent & ſaccagérent à la réſerve du Capitole. Et ce malheur n'arriva aux Romains, que pour n'avoir pas fait juſtice; car leurs Ambaſſadeurs aiant violé le droit des gens, ils en devoient être châtiez & non pas récompenſez. Livre II. Chap. 28.

Ceci doit faire penſer à un Souverain, d'éviter ſur toutes choſes, non ſeulement d'outrager un autre Etat, ni même des particuliers. Car ſi un homme eſt crüellement offenſé, ou par le Public, ou par les particuliers, & qu'on ne lui en faſſe pas raiſon, il cherchera à s'en vanger au hazard de perdre la République dans laquelle il vit; & s'il eſt ſous

Livre II. Chap. 28

sous un Prince, & qu'il ait du cœur, il n'aura jamais de repos s'il ne s'en vange, quand même il verroit manifestement qu'il se perd en se vangeant.

Pour prouver cela, il n'y a point d'éxemple plus clair & plus remarquable, que celui de Philippe de Macédoine, pére d'Aléxandre le Grand. Ce Prince avoit dans sa Cour un jeune Seigneur appellé Pausanias, qui étoit extrémement bien-fait: Attalus, qui étoit un des plus grands Seigneurs qu'il y eût auprés de Philippe, vint à aimer Pausanias plus qu'il ne devoit; Cet Attalus donc, l'aiant bien des fois supplié inutilement de satisfaire sa passion, il résolut d'avoir par la fourberie & par la violence, ce qu'il n'avoit pû obtenir par les voies de la soûmission & de la douceur. Là-dessus il fait un grand festin, auquel il invite Pausanias avec plusieurs autres gens

de

de qualité; & aprés que chacun eut bien bû & bien mangé, il fit saisir ce Seigneur, & l'aiant fait porter dans un lieu où il étoit assuré de sa personne, non-seulement il assouvit sa brutalité; mais afin d'outrer l'affront jusqu'au bout, il l'exposa à l'impudicité & à la violence de plusieurs autres. Livre II. Chap. 28.

Pausanias en demanda bien des fois justice au Roi, qui l'amusa pendant long-tems d'une vaine espérance: Enfin bien loin de tenir la parole qu'il avoit donnée à ce jeune Seigneur, sur une demande si juste, ce Prince honora Attalus du Gouvernement d'une Province de la Gréce. Pausanias voiant donc son ennemi élevé & non pas châtié, tourna tout son ressentiment, non pas sur celui qui l'avoit outragé, mais sur celui qui ne lui en avoit pas fait justice: & là-dessus il poignarda le Roi, le matin même qu'il célébroit la

Livre II. Chap. 28.

ſolennité des Noces de ſa fille, qu'il marioit à Aléxandre d'Epire; Et dans le tems qu'il alloit au Temple pour cette Cérémonie, étant au milieu de deux Aléxandres, ſon fils & ſon gendre, ce jeune Seigneur ſatisfit publiquement ſa vangeance.

Cet éxemple eſt fort ſemblable à celui des Romains, & il doit bien faire penſer les Souverains, qu'il ne faut jamais tellement mépriſer un particulier, qu'en lui faiſant outrage ſur outrage, il ne vienne enfin à s'en vanger, quelque riſque & quelque ruine manifeſte, où il ſe voie expoſé.

CHAP.

CHAP. XXIX.

La Fortune aveugle nos propres amis, lorſqu'elle ne veut pas qu'ils s'oppoſent à ſes deſſeins.

SI l'on conſidére avec attention le cours des affaires humaines, l'on verra ſouvent ſurvenir des malheurs, que le Ciel n'a pas voulu qu'on prévît. Et lorſque je vois que cela même eſt arrivé à Rome, qui étoit le ſiége de la Vertu, de la Religion & du bon ordre, il n'eſt pas ſurprenant qu'il ſurvienne bien plus ſouvent dans une Ville, & dans un Païs où toutes ces bonnes choſes manquent.

Mais parce que c'eſt ici l'occaſion de faire voir la puiſſance du Ciel ſur la deſtinée des choſes humaines, je raporterai à ce ſujet un paſſage de Tite Live, qui le prouve fort au long, & avec des expreſſions trés-fortes, lorſqu'il dit, Que le Ciel, pour des deſſeins qui

Livre II. Chap. 29

nous ſont inconus, voulut faire ſentir ſon pouvoir aux Romains, afin de les obliger à le reconnoître; que pour cela il permit que les Fabius, envoiez en Ambaſſade aux Gaulois, tombaſſent dans la faute qu'ils firent, afin d'atirer ſur Rome tout le reſſentiment & toute la fureur de ces Ultramontains: que la même Providence aveugla tellement le Peuple Romain, qu'il ne fit aucun préparatif digne de lui, pour ſoûtenir une telle guerre; aiant auparavant relégué Camille à *Ardea*†, quoi qu'il fût le ſeul capable de remédier à un ſi grand mal. En ſuite les Gaulois approchant de Rome, l'on ne s'aviſa point de créer un *Dictateur*, quoi que pour ſoûtenir la guerre des Volſques & d'autres Peuples voiſins, on n'eût pas manqué de le faire bien des fois; & encore lorſqu'on fit le choix des Soldats, l'on n'y aporta aucune éxactitude extraordinaire; & ils furent ſi lents à prendre les ar-

† C'eſt auſſi une Ville maritime de la Campagne de Rome, qui n'eſt pas loin d'Oſtie, & qui garde encore ſon ancien nom: mais elle n'eſt plus qu'un Village.

armes, qu'à peine arrivérent-ils aſſez tôt pour s'opoſer aux Gaulois, qui étoient ſur la riviére d'Allia à dix milles de Rome. Ce fut là, que les Tribuns firent le premier Camp, ſans mettre en uſage toutes leurs précautions ordinaires, ſans munir le lieu, ſans y faire de retranchement ni de paliſſade: enfin ſans avoir recours à aucuns moiens, ni divins, ni humains, en mettant mêmes les troupes en bataille, ils formérent les rangs foibles & clairs, en ſorte que ni les Soldats, ni les Officiers ne firent rien digne de la valeur Romaine; la bataille ne fut point auſſi ſanglante, parce que les Romains prirent la fuite, devant que d'être attaquez, & une partie ſe retira à Veïes†, l'autre à Rome; & ces derniers ſe retirérent tous au Capitole, ſans entrer dans leurs maiſons: le Sénat même, bien loin de penſer à défendre la Ville, ne fit pas ſeulement fermer les portes, une partie de ce Corps prenant la

†Cette Ville étoit autrefois dans l'endroit de la Toſcane qu'on appelle aujourdui le Patrimoine de Saint Pierre, & elle étoit ſituée à peu prés où eſt à préſent le Vil'age de Caſtel nuovo.

Livre II. Chap. 29

fuite, & l'autre ſe réfugiant au Capitole. Néanmoins ils uſérent de quelque conduite dans la défenſe de ce lieu, parce qu'ils ne ſe chargérent point de bouches inutiles; ils mirent dans la place toutes les proviſions qu'ils pûrent pour ſoûtenir le ſiége: & pour les vieillards, les femmes & les enfans, une partie ſe retira dans les villes voiſines, & l'autre demeura à la diſcrétion des Gaulois.

Un homme donc, qui auroit lû les exploits par leſquels les Romains s'étoient ſignalez tant d'années avant cela, & qui liroit en ſuite, comment ils ſe conduiſirent dans ce dernier tems, il ne pourroit jamais croire que ce fût le même Peuple: ce qui fait que Tite Live, aprés avoir rapporté tous ces déſordres, s'écrie, **Tant il eſt vrai que nôtre mauvaiſe deſtinée nous aveugle, lorſqu'elle veut nous accabler, ſans qu'on s'oppoſe à ſa violence!* Rien n'eſt ſi bien dit ni ſi raiſonnable que cette réflexion.

* Adeo ob cæcat animos Fortuna cum vim ſuam ingruentem refringi non vult.

Les gens donc, qui ſont élevez dans une grande fortune, & ceux qui ſont accablez de beaucoup de malheurs, ne doivent être ni blámez, ni applaudis: car on verra ſouvent que les uns & les autres ont été conduits dans des états ſi oppoſez, par de différentes conjonctures, que le Ciel avoit tellement diſpoſées, qu'il faloit preſque que les choſes arrivaſſent ainſi; parce que la Providence faiſoit naître aux uns des occaſions de faire voir leur conduite & leur valeur, ce qu'elle ne faiſoit point pour les autres. Ce que le Ciel fait, c'eſt que lorſqu'il ſe diſpoſe à produire de grands événemens, il fait choix d'un ſujet dont la vertu & le jugement vont ſi loin, qu'il ne manque jamais les conjonctures favorables qui lui ſont préſentées. D'autre côté lorſque la même deſtinée veut conduire à leur ruïne les choſes les plus élevées, elle les met entre les mains de gens pro-

Livre II. Chap. 29

Livre II. Chap. 29.

pres à tout gáter. Et s'il se rencontroit quelqu'un capable de s'y opoſer, ou elle avance ſa mort, ou elle lui ôte tous les moiens d'agir comme il ſeroit néceſſaire.

Cet endroit de l'Hiſtoire eſt une grande preuve des véritez que j'avance ici: car la Fortune voulant élever Rome à une grandeur exceſſive, elle crut qu'il étoit néceſſaire de la mettre dans une extréme déſolation, comme nous le ferons voir fort au long dans le commencement du livre ſuivant; mais il ne faloit pas pour cela, qu'elle la ruinât. C'eſt pour cette raiſon, qu'elle voulut bien que les Romains éxilaſſent Camille, mais elle ne voulut pas qu'ils le fiſſent mourir: Elle conſentit que les Gaulois priſſent Rome, mais elle ne leur voulut pas laiſſer prendre le Capitole: Et pendant qu'on n'oublia rien pour le défendre, cette même fortune permit, que la République ne donnât aucuns or-

ordres pour la défenſe de Rome. La deſtinée voulut encore que la plus grande partie des troupes, qui furent miſes en déroute auprés de la petite riviére d'Allia, ſe retirât à Veies, afin d'ôter à Rome toute eſpérance de pouvoir ſe défendre, & en diſpoſant les choſes de cette maniére, elle fit les préparatifs néceſſaires pour recouvrer la Ville, aiant pour cet effet conduit une des armées toute entiére à Veïes, & Camille à Ardea, afin qu'un Général, qui n'étoit point deshonoré par aucune défaite, & dont la réputation étoit en ſon entier, pût oppoſer de grandes forces à l'Ennemi, & reprendre ſur lui la Ville dont il venoit de ſe rendre maître. Livre II. Chap. 29

Il ſeroit aſſez à propos d'apporter quelque éxemple moderne, pour fortifier ce que nous venons de dire; mais comme celui que nous venons d'alléguer, doit ſufire à tout eſprit raiſonnable, je

Livre II. Chap. 29

ne perdrai pas de tems à cela. J'assûrerai seulement encore une fois, Que les hommes peuvent bien seconder les desseins de la destinée; mais ils ne peuvent pas s'y opoſer: ils peuvent bien conduire son ouvrage; mais ils ne peuvent pas le rompre. Tout ceci est fort clair par l'Histoire: Ce qu'il faut donc qu'ils fassent, c'est de ne s'abandonner jamais eux-mêmes: parce que ne sachant pas les succés qu'ils auront; & la Fortune marchant toûjours par des voies inconnuës, ils doivent continuellement espérer, & sur cela travailler toûjours, quelques disgraces qui leur puissent survenir, & quelques obstacles qu'ils rencontrent.

CHAP.

Livre II Chap. 30.

CHAP. XXX.

Les Etats qui ſont aſſez puiſſans par leur propre valeur, n'achettent jamais l'Alliance de perſonne, mais ils l'aquiérent par leur grandeur, & par leur crédit.

LEs Romains étoient aſſiégez dans le Capitole, & quoi qu'ils attendiſſent du ſecours du côté de Veïes, & par le moien de Camille; néanmoins la famine les preſſant, ils entrérent en traité avec les Gaulois, & ils convinrent de ſe racheter par une certaine quantité d'or: & comme on le peſoit déja, Camille ſurvint avec ſon armée. Ce que la Fortune fit, dit Tite Live, † *Afin que les Romains n'euſſent pas la honte de vivre aprés ne s'être délivrez que par de l'argent.* C'eſt ce qu'il y a de remarquable, non ſeulement dans cette conjoncture ici, mais auſſi dans la ſuite des

† Ut Romani auro redempti non viverent.

Livre II. Chap. 30

actions de cette République, qui ne fit jamais de conquêtes la bourse à la main ; mais seulement par la valeur de ses armées. Ce que je ne croi pas qu'aucune République ait jamais prattiqué : car entre les autres choses qui font connoître la puissance d'un Etat, c'est de voir comment il se conduit avec ses voisins ; & lorsqu'il se conduit de maniere, que ses voisins sont ses tributaires, en lui paiant pension, c'est signe qu'il est puissant : Mais lorsque ses voisins, quoi que plus petits que lui, l'obligent à leur paier des pensions, c'est un signe manifeste de sa foiblesse.

Qu'on lise toutes les Histoires Romaines, & l'on verra, que les habitans de Marseille, les Eduens *, l'Ile de Rhodes, Hieron Tiran de Syracuse, les Rois Eumenes & Massiniſſa, qui étoient tous voisins de l'Empire Romain, l'on verra, dis-je, qu'ils

* Ce sont des peuples de la Duché de Bourgogne, dont la Capitale est Autun.

qu'ils fourniſſoient tous aux de- Livre II.
penſes de l'Empire, dans les be- Chap. 30
ſoins, en lui paiant tribut, ſans en rien éxiger que ſa ſeule protection.

L'on verra le contraire dans tous les Etats foibles. Et pour commencer par nôtre République de Florence, dans les ſiécles précedents, dans ſa plus grande proſpérité, il n'étoit point de petit Seigneur dans la Romagne, à qui elle ne donnât penſion: Elle en donnoit encore à la Ville de Perouſe, à celle de Caſtello, & à tous ſes autres voiſins. Mais ſi cette République eût été vigoureuſe & bien armée, l'on auroit vû qu'au contraire, ſes voiſins lui auroient tous paié tribut, pour avoir ſa protection; & ils auroient tâché d'achetter ſon amitié, & non pas de lui vendre leur alliance. Les Florentins ne ſont pas les ſeuls, qui aient fait cette lacheté: les Venitiens la font

les occaſions, où les Florentins, Livre II.
les Venitiens, & les Rois de Chap. 30.
France même, ſe ſont rachettez de la guerre, & ont ſubi une ignominie, à laquelle les Romains n'ont jamais pû ſe ſoûmettre, que cette ſeule fois, où les Gaulois les avoient amenez ſi prés de leur entiére ruine.

Combien faudroit-il de tems, pour faire l'hiſtoire de toutes les Places que les Florentins & les Venitiens ont achettées? l'on en a vû en ſuite l'abus, & comme il eſt impoſſible de défendre, par le fer, les Etats aquis par de l'or.

Les Romains, au contraire, eurent toûjours la grandeur d'ame, de ne faire des conquêtes, & de ne ſe maintenir que par la voie des armes: & tant qu'ils joüirent de la liberté, il n'en uſérent point autrement. Mais dés

l'ennemi attaque des Etats qui ſe gouvernent de cette maniére, il trouve un peu de réſiſtance ſur les frontieres; mais dés qu'il les a entamées, il ne trouve plus rien qui l'arrête. Cependant l'on ne s'apperçoit pas que cette Politique eſt fort mauvaiſe: Car lorſqu'un homme va à la guerre, il met à couvert autant qu'il le peut le cœur & les autres parties nobles, ſans ſe mettre en peine des extrémitez, parce que ſans elles, on peut vivre, mais dés que le cœur eſt attaqué, il faut mourir. Ces Etats-là font tout le contraire, car ſans penſer au cœur, ils ne s'arment que les pieds & les mains. Livre II. Chap. 30.

L'on a bien vû des fois dans Florence, combien cette mauvaiſe Politique fait de tort dans un Etat: Car dés qu'une armée ennemie a paſſé la frontiére, & qu'elle eſt approchée du cœur du Païs, elle n'a plus trouvé de réſiſtance.

Les

Livre II. Chap. 30.

Les Venitiens ont vû la même choſe chez eux, il n'y a pas bien long-tems; & ſi leur Ville n'eût pas été bâtie au milieu de la mer, elle fût ſans doute tombée entre les mains de ſes ennemis. La même choſe n'eſt pas arrivée ſi ſouvent en France, parce que c'eſt un Roiaume ſi puiſſant qu'il a peu d'ennemis de ſa force. Néanmoins quand les Anglois l'attaquérent en mille-cinq-cens-treize, tout le Pays fut allarmé : Le Roi lui-même jugeant auſſi bien que les autres, que la perte d'une ſeule bataille mettoit ſa Couronne en riſque.

Il arrivoit tout le contraire chez les Romains : Car plus l'ennemi approchoit de Rome, plus il trouvoit de réſiſtence. L'on vit en effet, qu'aprés qu'Annibal eut gagné trois grandes batailles, où il périt tant d'Officiers de toutes ſortes,

&

& tant de braves Soldats, la République fut encore en état de ſoûtenir cette guerre, & même d'en ſortir victorieuſe. Tout cela ne vint que d'avoir eu ſoin de tenir toûjours le cœur de l'Italie bien armé, ſans ſe mettre fort en peine des extrémitez. Car les principales forces de cette République étoient les Peuples de Rome, ceux du Pays Latin, avec les autres Villes d'Italie qui lui étoient aſſociées, & enfin ſes Colonies. L'on tiroit tant de Soldats de tous ces lieux là, qu'il y en eut aſſez pour conquerir l'Univers, & pour le tenir dans les termes d'une parfaite obéiſſance. Cela eſt ſi vrai, qu'aprés la perte de la bataille de Cannes, Annibal envoia des Ambaſſadeurs à Cartage, où comme ils faiſoient de grands éloges des exploits de ce Général; Hannon leur demanda,

Livre II. Chap. 30

da, ſi le Peuple Romain avoit envoié quelqu'un demander la paix; & ſi quelque Ville du pays Latin, ou des Colonies s'étoit ſoulevée contre la République: Ces Députez répondirent, que cela n'étoit point encore arrivé: Hannon répliqua, que la guerre n'étoit donc pas plus avancée qu'elle l'étoit avant cette victoire.

Vous voiez par ce diſcours, & par ce que nous avons pluſieurs fois rapporté ailleurs, Qu'il y a une grande différence, de la conduite des Républiques d'aujourd'hui, à celle des Républiques anciennes. C'eſt pour cela qu'on voit tous les jours, dans ces ſiécles ici, des conquêtes miraculeuſes & des pertes ſurprenantes: Car la Fortune fait voir un grand pouvoir dans les tems que les hommes ont peu de mérite: & comme elle eſt inconſtante, les Etats changent de même, & ils changeront toûjours, juſqu'à ce qu'il ſurvienne quelque grand homme ſi amateur

de l'Antiquité, qu'il régle les choſes ſur le pied, que le pur hazard ne puiſſe plus avoir tant d'influence ſur les affaires humaines. Livre II. Chap. 31.

CHAPITRE XXXI.

Combien il eſt dangereux d'ajoûter trop de foi à des gens qu'on a condannez chez eux, au banniſſement.

ENtre tous ces diſcours ici, je croi qu'il ne ſera pas hors de propos d'en faire un auſſi, ſur le danger qu'il y a de ſe fier à la bonne foi des Criminels qu'on a bannis de leur Païs; car c'eſt une choſe à quoi l'on doit regarder de prés, lorſqu'on gouverne un Etat: & il eſt aiſé de prouver ce que j'avance ici par un éxemple que Tite Live rapporte dans ſon Hiſtoire, qui bien qu'il ne vienne pas à ſon ſujet, ne laiſſe pas d'être remarquable. Lors

Livre II. Chap. 31

Lors qu'Alexandre le Grand passa en Asie avec son armée, Alexandre d'Epire, qui étoit son beau frere & son oncle, passa aussi en Italie avec des troupes, y aiant été attiré par des bannis de la Lucanie †, qui lui firent espérer de pouvoir se rendre maître de cette Province, par leur moien. Ce Prince animé de cette espérance & se confiant à ces Bandits, vint en Italie, où il fut assassiné par eux, parce qu'on leur avoit promis de révoquer leur banniſſement, s'ils faisoient ce coup-là.

† C'est une Province du Roiaume de Naples, qui s'appelle aujourd'hui Basilicate.

Cet accident donc, doit bien faire considérer, combien sont infidéles & dangereuses les espérances & les promesses que des bannis vous peuvent donner. A l'égard de la fidélité de telles gens, vous pouvez présumer, que toutes les fois qu'on leur présentera une abolition de leurs crimes, & un retour chez eux, par d'autres mo-

moiens que par le vôtre, ils ne manqueront pas de vous abandonner, pour r'entrer en grace avec leurs Souverains, quelques aſſûrances qu'ils puiſſent vous avoir données. A l'égard du peu de fondement qu'il y a à faire ſur les expédients qu'ils vous donnent, ces ſortes de gens ont tant de paſſion de retourner chez eux, qu'ils croient facilement des choſes qui ne ſont point, & en inventent même exprés, pour vous encourager à la choſe : en ſorte qu'ils vous rempliſſent de tant d'eſpérance, que le plus ſouvent lorſque vous y faites fond ; ou vous faites des dépenſes inutiles, ou même, vous vous expoſez ſouvent à périr. Livre II. Chap. 31.

Je n'en veux point d'autre preuve, que l'éxemple d'Aléxandre d'Epire que je viens d'alléguer ; auquel j'ajoûterai néanmoins celui de Themiſtocle, qui s'étant rendu coupable du crime de rebellion,

Livre II. Chap. 31. rebellion, il se retira auprés de Darius, à qui il fit tant de belles promesses, qu'enfin il engagea ce Prince à entreprendre d'attaquer la Gréce. Mais comme Themistocle ne fut pas en état de faire réüssir ce qu'il avoit promis, il s'empoisonna lui-même, appréhendant peut-être une mort plus honteuse; ou ne pouvant supporter la honte qu'il avoit d'un si mauvais succés.

Si donc, un homme aussi distingué que Themistocle, a été capable de faire une faute si grossiére; l'on doit présumer qu'une infinité d'autres, dont le mérite est beaucoup au dessous du sien, se laisseront encore bien plus conduire par leurs préjugez & par leurs passions, que ne fit ce grand homme. Cela fait voir qu'un Prince doit être d'une grande précaution, quand il s'agira de se déterminer à quelque expédition de conséquence, sur les avis d'un homme

homme qui aura été banni de ſon pays; car le plus ſouvent l'on ſort de ces entrepriſes, ou avec perte, ou avec honte. Liv. II. Ch. 31.

Mais comme il eſt rare de voir qu'on prenne des places par adreſſe, ou par intelligence, je trouve qu'il ſera aſſez à propos d'en parler dans le Chapitre ſuivant, & d'y joindre un examen de toutes les maniéres, dont les Romains ſe ſervoient pour ſe rendre maîtres des villes.

CHAPITRE XXXII.

De combien de manieres les Romains prenoient les Villes.

COmme les Romains tournoient toutes leurs penſées du côté de la guerre, ils n'épargnoient ni peine, ni dépenſe, ni préparatifs, pour la faire avec ſuccés. C'eſt pour cela qu'ils ne ſe rendoient point maîtres des places par des ſiéges en forme, parce que cette maniére tiroit

Liv. II. Ch. 32. après soutant d'incommoditez, & tant de dépenses, que cela surpassoit de beaucoup l'utilité qui en revenoit, lorsqu'on en pouvoit enfin venir à bout : ce qui leur fit prendre la résolution de s'emparer des places, par toutes autres voies que par celle des sieges. C'est par cette raison, qu'au milieu de tant de guerres qu'ils firent, pendant tant d'années, vous voiez qu'ils ont fait si peu de sieges de villes.

C'etoit donc, ou en emportant les places, ou en les recevant à composition, que les Romains s'en rendoient les maîtres. La prise d'une place se faisoit, ou par la force ouverte, ou par une violence mêlée de stratagéme : ils la prenoient par la force ouverte, lorsque sans faire bréche à la muraille, ils donnoient un assaut général, en postant leur armée tout autour de la place ; & ils apelloient cette maniere, *attaquer* † *une ville en couronne*, parce qu'il n'y avoit point d'endroit par où ils ne don-

† Aggredi urbem coronâ.

donnaſſent l'aſſaut, & ſouvent ils emportoient par là, les plus groſſes villes d'emblée : comme lorſque Scipion prit Cartagéne en Eſpagne. Mais quand ils n'en venoient pas à bout par cet aſſaut général, ils rompoient les murailles avec des *Beliers*, ou avec d'autres machines de guerre, dont ils ſe ſervoient alors. Ils faiſoient auſſi des mines & des ouvertures ſous terre, par leſquelles ils entroient dans la place ; ce fut de cette maniere, qu'ils prirent la ville de Veies. Ils faiſoient encore des Tours & des Châteaux de bois, afin de s'élever auſſi haut que l'ennemi ; ou bien ils élevoient des levées de terre qu'ils rendoient contigues aux murailles de la Ville, & ils s'en ſervoient pour monter par-là ſur ces murailles. Liv. II. Ch. 33.

Or ceux qui défendoient la place, étoient en grand riſque, quand on leur donnoit le premier aſſaut général, dont nous venons de parler, & c'étoit celui dont ils avoient moins

Liv. II. Ch. 32. de moien de ſe défendre; parce que comme il faloit que tous les endroits fuſſent gardez à la fois, ou bien il n'y avoit point aſſez de monde, ni pour ſoûtenir, ni pour relever ceux qui étoient bleſſez & fatiguez; ou ſi le nombre étoit ſuffiſant pour l'un & pour l'autre, ces troupes n'étoient pas également courageuſes, & s'il y avoit quelqu'un des endroits attaquez qui pliât, c'étoit aſſez pour que le tout fut perdu. C'eſt ce qui a été cauſe que ſouvent les Romains ont réüſſi dans ces ſortes d'aſſauts.

Cependant ſi le premier n'emportoit pas la place, ils n'en donnoient pas un ſecond, au moins pour l'ordinaire, étant une choſe dangereuſe pour toute l'armée; parce que comme elle combattoit dans un ſi grand eſpace, elle ne pouvoit pas avoir aſſez de force, pour ſoûtenir une groſſe ſortie que ceux de la ville auroient pû faire; de plus les Soldats ſe laſſoient & ſe mettoient en deſordre; mais cela étoit bon pour une fois & à la chaude.

A l'égard de la brêche on ſe couvroit par des retranchemens au dedans de la place, comme on fait encor aujourd'hui, & l'on ſe gardoit des mines, ou des creux ſoûterrains, par des contremines dans

leſ-

leſquelles on s'oppoſoit à l'ennemi, ou les armes à la main, ou avec quelques inventions de guerre; comme étoit celle d'emplir des vaiſſeaux de plumes & d'y mettre le feu; afin que la fumée & la puanteur empêchaſſent l'ennemi de paſſer plus avant. Si l'on ſe voioit attaqué par des Tours & des Châteaux de bois, l'on tâchoit d'y mettre le feu pour s'en défendre. Lors auſſi que les aſſiégeants élevoient de la terre, en l'appuiant contre la muraille par dehors; ceux du dedans ouvroient cette muraille par le bas, & tiroient toute la terre au dedans deſorte, que pendant qu'on la tiroit ainſi dans la ville, la levée ne croiſſoit pas par dehors. Liv. II. Ch. 32.

Toutes ces maniéres de prendre une Ville, ne peuvent pas ſe metre long-tems en uſage; mais il faut ſe réſoudre à faire de deux choſes l'une: La premiere, eſt de ſe retirer de devant la Place, en cherchant d'autres moiens de finir la guerre; comme fit Scipion, qui aiant donné l'aſſaut à Utique * en Affrique, ſans emporter la place, il décampa d'auprés, & tâcha de battre les armées des Cartaginois. L'autre choſe qu'il faut faire en telle rencontre, c'eſt d'aſſiéger la place dans toutes les formes, comme les Romains firent à l'égard de Veies, de Capouë,

* Cette Ville n'étoit qu'à une journée de Cartage: elle eſt célebre par la mort du jeune Caton, qu'on apelle Caton d'Utique, cette ville s'apelle aujourd'hui Bazarte.

Liv. II. Ch. 32. pouë, de Carthage, & de Jeruſalem, qu'ils prirent toutes par des ſiéges formez.

Pour ce qui regarde la maniére d'emporter une place par intelligence, les Romains & les autres Peuples en ont tâté beaucoup par cette voie; mais ils y ont trés-rarement réuſſi: la raiſon eſt que le moindre obſtacle rompt toutes vos meſures, & ces obſtacles ſe trouvent aſſez ordinairement: Car la conjuration ſe découvre ſouvent & facilement, tant par l'infidelité de ceux qui ont le ſecret, que par la difficulté d'exécuter la choſe; parce qu'il faut traitter avec des gens ſuſpects, & avec qui il ne vous eſt pas permis d'avoir d'entretien, que ſous des prétextes fort plauſibles. Mais quand bien la conjuration ne ſe découvriroit pas dans le tems qu'on la ménage, il ſe trouve dans la ſuite mille difficultez à la mettre en exécution. Car ſi vous venez au rendez vous un peu trop tôt, ou un peu trop tard, tout eſt perdu: s'il s'éleve quelque bruit, à quoi l'on ne s'attend pas; comme fut celui des oïes qui ſauva le Capitole: ſi l'on vient à changer les ordres qu'on avoit accoûtumé d'obſerver: Enfin la moindre faute que l'on fait, & la plus petite mépriſe dans l'affaire, la ruine entiérement. Ajoûtez

y encore l'obſcurité de la nuit, qui augmente la terreur de ceux qui ſont employez à des tentatives ſi périlleuſes: & comme la plûpart des gens deſtinez à ces ſortes d'exécutions, n'ont aucune connoiſſance du terrain, ni des poſtes, où l'on les conduit, le moindre accident, que le hazard fait naître, leur fait perdre le courage & la conduite, & les fait tomber dans la confuſion: Il ne faut même qu'une ombre pour leur faire prendre la fuite. Liv. II. Ch. 32.

Jamais on n'a vû perſonne qui fût plus heureux en ces ſortes de ſtratagémes, qu'Iratus de Sicione; mais s'il réuſſiſſoit bien dans ces expéditions nocturnes, il ne faiſoit rien qui vaille en celles qu'il entreprenoit en plein jour. L'on peut croire que cela venoit plûtôt de quelque qualité particuliere qu'il poſſédoit; que parce qu'il eût à cet égard, naturelement plus de bonheur qu'un autre.

Ces ſtratagémes donc s'entreprennent ſouvent; mais il s'en met peu à éxécution, & il s'en voit encore beaucoup moins qui aient une heureuſe fin.

Pour la ſeconde maniere de ſe rendre maître des villes par des Traitez; elles ſe donnent d'ordinaire à un Souverain, ou

Liv. II. Ch. 32. de leur propre choix ; ou bien elles ſe rendent par force. Elles ſe donnent, parce qu'elles ſont preſſées d'ailleurs, ce qui les oblige de choiſir un maître, comme fit Capouë à l'égard des Romains : ou bien elles peuvent ſe donner pour être mieux gouvernées, lors qu'elles y ſont portées, en voiant le bonheur des autres villes, qui ſe ſont données volontairement à un Souverain; comme firent les Rhodiens, les Marſeillois,& d'autres peuples qui ſe donnérent aux Romains.

Mais une ville ſe rend par force, lors qu'elle y eſt contrainte par un ſiége opiniâtré, comme nous l'avons déja remarqué, ou bien lors qu'elle eſt ruinée par de continuelles incurſions, de perpétuels ravages & d'autres mauvais traittemens: elle ſe rend enfin pour ſe delivrer de tous ces malheurs.

Or de toutes les maniéres dont nous venons de parler, les Romains mirent cette derniere en uſage plus que les autres: & pendant plus de quatre-cens-cinquante ans, ils ne s'attachérent qu'à fatiguer leurs voiſins par des incurſions, & par des combats, tâchans ſur tout de s'élever au deſſus d'eux, par l'adreſſe à bien faire leurs traittez, comme nous l'avons dit d'autrefois. Encore donc qu'ils miſsent en uſage tous les autres moiens,

moiens, c'étoit ſur ces derniers qu'ils faiſoient le plus de fond, aiant trouvé les autres plus dangereux, ou moins utiles. Car dans les ſiéges il faut beaucoup de tems & de dépenſes : dans les aſſauts, il y a du riſque & de la crainte : dans les conjurations il y a de l'incertitude. De plus ils obſerverent qu'en battant une armée ennemie, ils conquêtoient un Roiaume en une ſeule journée : au lieu que s'ils aſſiégeoient une ville défenduë opiniâtrement, ils y conſumoient pluſieurs années. Liv. II. Ch. 32.

CHAPITRE XXXIII.

Comment les Romains donnoient des Commiſſions libres aux Généraux de leurs armées.

JE ſuis perſuadé que pour bien profiter de la lecture de Tite Live, l'on doit faire bien des réflexions ſur toute la conduite que le Peuple Romain & le Senat ont tenuë. Or l'une des choſes à quoi l'on doit le plus prendre garde, c'eſt de voir combien d'autorité ils donnoient à leurs Conſuls, à leurs *Dictateurs*, & à leurs autres Chefs d'armées, quand ils les envoioient en campagne ; car alors le Senat ne ſe reſervoit que le ſeul pouvoir d'entreprendre de nouvelles guerres, & de confirmer la paix : tout

Liv. II. Ch. 33. le reſte étoit remis à la conduite & à la diſcrétion du Conſul : & dés que le Peuple & le Senat avoient réſolu de faire une guerre, ils laiſſoient conduire tout le reſte à leurs Conſuls, qui aprés cela pouvoient, ſelon qu'il leur plaiſoit, livrer bataille, aſſieger une telle ou une telle place, & enfin agir comme ils le trouveroient à propos.

Tout ce que j'avance ici ſe prouve par une infinité d'exemples ; & ſur tout par ce qui arriva dans une éxpédition qu'on fit contre les Toſcans. Car le Conſul Fabius les aiant batus auprés de Lutri *, & aiant en ſuite formé le deſſein de paſſer la forêt Cimine, pour percer bien avant en Toſcane, bien loin d'en conſulter avec le Senat, il ne lui en donna pas même aucune connoiſſance, quoi que cette guerre ſe dût faire en pays inconnu & dangereux. Cela paroît encore davantage par la réſolution toute contraire, que le Sénat avoit priſe ; car aiant apris que ce Conſul avoit remporté la victoire ſur les Toſcans, & appréhendant qu'aprés cela il ne prît le parti de paſſer plus avant dans leur pays, au travers de ces forêts ; on lui envoia des Députez pour l'empêcher de prendre cette

* C'eſt une ville ſituée dans cette partie de la Toſcane, qu'on apelle à préſent le Patrimoine de St. Pierre, c'eſt aujourd'hui un village, dont le nom eſt un peu different de l'ancien qui étoit Sutrium ; il eſt proche de la Duché de Bravano qui apartient à la Maiſon des Urſins.

cette réſolution, qu'on jugeoit dange- Liv. II.
reuſe. Mais ces Députez n'arrivérent Ch. 33.
qu'aprés que Fabius étoit déja parti, & qu'il avoit même remporté une autre victoire: Au lieu donc d'empêcher la continuation de cette guerre, ils retournérent à Rome, comme des Ambaſſadeurs raportants les nouvelles des conquêtes du Peuple Romain, & de la gloire de Fabius.

Si l'on fait réflexion ſur la conduite du Peuple Romain, à cet égard, l'on trouvera qu'elle étoit extrémement ſage & prudente: Parce que ſi l'on eût voulu qu'un Conſul fit la guerre au jour la journée, ſuivant les ordres qu'il recevroit, on l'eût rendu moins circonſpect, & plus lent dans ſes opérations: Car il n'auroit pû s'attribuer tout l'honneur de la victoire, la regardant comme partagée avec le Sénat, dont il auroit été obligé de ſuivre les ordres.

De plus le Sénat ſe ſeroit engagé par cette réſerve, à donner des avis ſur une choſe qu'il ne pouvoit pas ſçavoir; car encore que cet illuſtre Corps fût rempli de gens trés-entendus au fait de la guerre, cependant n'étant point ſur les lieux, & ne pouvant ſavoir mille circonſtances, qu'ils ne devoient néanmoins point igno-

Liv. II. Ch. 33. rer, pour donner des ordres justes & à propos, l'on n'auroit pas manqué de faire mille fautes par cette conduite. L'on vouloit donc pour ces raisons, que le Consul fit tout de lui-même, & qu'il remportât lui seul toute la gloire: & la passion que les honnêtes gens ont d'ordinaire pour elle, faisoit croire qu'elle feroit un puissant motif, pour faire agir un Général avec prudence & dans les régles.

J'ai fait cette rémarque d'autant plus volontiers, que nous voions que les Républiques d'aujourd'hui, sur tout celles de Venize & de Florence, ont un usage bien différent de celui-là: Car si leurs Généraux, leurs *Provéditeurs*, ou leurs *Commissaires* sont obligez de dresser une batterie, ils ne peuvent le faire, devant que d'en avoir donné communication à leurs Supérieurs, & attendu leurs ordres là-dessus. Cette conduite est du genre de toutes les autres, que ces Républiques tiennent, & qui les ont réduites dans les termes, où vous les voiez à présent.

Fin du Second Livre.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

TA-

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

Chap. I. QUels ont été généralement les Principes de toutes les Républiques, & sur tout de celle de Rome. Page 5

II. Combien il y a d'espéces de Républiques, & de quelle nature fut celle de Rome. 16

III. Des accidens qui furent cause de la Création des Tribuns dans Rome; ce qui rendit la République plus parfaite. 34

IV. Que la mesintelligence entre le menu Peuple & le Senat Romain a rendu cette République puissante & libre. 37

V. Si la liberté est plus en sureté entre les mains du Peuple; qu'en celles des Grands: & qui sont ceux qui ont le plus de moiens d'exciter des troubles, ou ceux qui veulent aquérir, ou ceux qui veulent conserver ce qu'ils ont. 43

VI. S'il étoit possible d'établir dans Rome un Gouvernement qui fit cesser l'antipatie qui étoit entre le Peuple & le Senat. 51

VII. Combien la liberté de former des accusations est nécessaire dans une République, pour y maintenir la liberté. 66

VIII. Autant que les Accusations sont utiles dans une République, autant les Calomnies y sont elles pernicieuses. 76

IX. Comment il est nécessaire qu'il n'y ait qu'un seul homme pour entreprendre la fondation d'un Etat ou sa réformation totale. 85

X. Ceux qui fondent une République ou une Monarchie, méritent autant d'éloges, que ceux qui fondent une Tirannie, méritent de reproches. 93

XI. De la Religion des Romains. 105

XII. Qu'il est de la derniére importance de faire toûjours

jours beaucoup de cas de la Religion, & que l'Italie n'eût tombée dans toutes ſes miſéres que pour en avoir perdu tout ſentiment par le moien de l'Egliſe Romaine. 114

XIII. Comment les Romains ſe ſervirent de la Religion pour régler l'Etat, pour conduire leurs entrepriſes & pour appaiſer les troubles. 123

XIV. Les Romains interprétoient les *Auſpices* ſelon la néceſſité, & ils avoient la prudence de faire croire qu'ils obſervoient les régles de la Religion, lors même qu'ils étoient obligez de ne le pas faire; & ſi quelqu'un avoit la témerité de la mépriſer, ils ne manquoient pas de le châtier. 130

XV. Comment les Samnites, voulant remédier au grand déſordre de leurs affaires, eurent recours à la Religion. 136

XVI. Un Peuple accoûtumé à dépendre d'un Souverain, s'il devient libre par quelque accident, il a de la peine a conſerver ſa liberté. 141

XVII. Un Peuple corrompu, qui recouvre ſa liberté, aura toutes les peines du monde à la conſerver. 151

XVIII. De quelle maniére l'on pourroit maintenir un Gouvernement libre dans un Etat corrompu, où il ſeroit déja établi, & en cas qu'il n'y fût pas, comment on pourroit l'y introduire. 158

XIX. Aprés un commencement excellent, un Prince foible peut bien ſe maintenir, mais aprés un Prince foible, un autre auſſi foible que lui, qui lui ſuccédera ne peut conſerver aucun Etat. 169

XX. Quand deux grands Princes ſe ſuccédent l'un à l'autre, ils font de grandes choſes; & les Républiques bien réglées & bien conduites ont néceſſairement de grans hommes qui ſe ſuccédent; ainſi leurs conquêtes & leurs augmentations ſont grandes. 175

XXI. Combien l'on doit blâmer un Prince, ou une République qui n'eſt pas armée & défenduë par ſes propres Sujets. 177

XXII.

XXII. Ce qu'il faut remarquer dans ce qui arriva entre les trois Horaces Romains, & les trois Curiaces de la Ville d'Albe. 181

XXIII. Qu'il ne faut jamais mettre en risque tout ce qu'on possède, sans y mettre toutes les forces en même tems; & c'est pour cela que la garde des Passages est souvent préjudiciable. 184

XXIV. Les Républiques bien réglées établissent des peines & des recompenses pour leurs Citoiens, & jamais elles ne font de compensation des unes avec les autres. 190

XXV. Si l'on veut reformer un Gouvernement ancien dans un Etat libre, il faut au moins retenir l'ombre des réglemens anciens. 194

XXVI. Un Prince nouveau doit renouveller toutes choses dans une Ville, ou dans une Province qu'il a prise. 197

XXVII. Les hommes savent fort rarement être tout à fait gens de bien, ou tout à fait scelerats. 200

XXVIII. Quelle fut la raison pourquoi les Romains eurent moins d'ingratitude envers leurs Citoiens, que n'eurent les Atheniens. 203

XXIX. Lequel est le plus ingrat, ou d'un Prince, ou d'un Peuple. 207

XXX. Ce que doit faire un Prince, ou une République, pour ne pas tomber dans ce vice d'ingratitude, & ce que doit faire un Général, ou un Citoien, pour n'en être pas accablé. 217

XXXI. Que les Capitaines Romains n'ont jamais été punis extraordinairement des fautes qu'ils ont faites, ils ne l'ont même jamais été, quand ayant pris de méchans partis par ignorance, la République en recevoit du préjudice. 223

XXXII. Jamais une République, ou un Prince, ne doivent différer de faire du bien aux gens, lorsqu'ils sont dans la necessité. 229

XXXIII. Quand un mal est parvenu au plus haut pé-

riode

riode dans un Etat, ou contre un Etat, il eſt plus ſur de temporiſer, que d'uſer de violence pour le guérir. 232
XXXIV. L'autorité des Dictateurs fut toûjours avantageuſe à la République Romaine, & jamais préjudiciable. Et comment l'autorité que les Citoiens uſurpent, eſt pernicieuſe à la liberté : mais celle qui leur eſt accordée par la voix publique ne lui nuit jamais. 241
XXXV. La raiſon pourquoi la création des Decemvirs fut nuiſible à la liberté de la Rep. Rom. quoi qu'elle fut faite par les ſuffrages libres du Peuple. 249
XXXVI. Il ne faut pas que les Citoiens qui ont poſſedé les premiéres Charges, dédaignent d'entrer dans d'autres moins conſidérables. 254
XXXVII. Quels furent les deſordres que la Loi Agraire produiſit dans Rome, & comment il eſt trés-dangereux de faire dans une République, une Loi qui regarde des tems anciens, & qui renverſe une ancienne coûtume reçûë dans l'Etat. 257
XXXVIII. Les Républiques foibles ſont toûjours irréſoluës, & ne ſavent pas prendre leur parti; ou ſi elles le prennent, la néceſſité y a plus de part que le choix. 267
XXXIX. L'on voit ſouvent les mêmes accidens arriver, chez des Peuples fort différens. 276
XL. De la création des Decemvirs à Rome, & ce qu'il faut obſerver ſur ce ſujet; où l'on remarque qu'entre pluſieurs choſes l'on peut conſerver ou acabler une Républ. par un moien tout ſemblable. 281
XLI. Il eſt imprudent & déſavantageux, de paſſer de l'humilité à l'orgueil; & de la pitié à la cruauté, ſans paſſer par des [illegible] convenables. 298
XLII. Combien il eſt aiſé aux hommes de tomber dans la corruption. 300
XLIII. Ceux qui combatent pour leur propre gloire, ſont des Soldats braves & fidéles. 302
XLIV. Une Troupe ſans Chef eſt inutile; & il ne faut pas

pas menacer avant qu'étre en état d'éxecuter. 305
XLV. Il eſt de mauvais éxemple, ſur tout à un Legislateur, de violer une Loi qu'il vient de faire. Et ceux qui ont l'autorité dans un Etat, travaillent eux mêmes à leur ruine, lorſqu'ils ne ceſſent point de faire tous les jours quelques mauvais traitemens, &c. 308
XLVI. Les hommes paſſent d'un ſouhait à un autre, & ils commencent toûjours à ſe mettre en ſureté & à couvert, & puis l'envie leur vient de dominer, &c. 313
XLVII. Encore que les hommes ſe trompent à l'égard du général, ils ne le font jamais à l'égard des particuliers. 318
XLVIII. Lorſqu'on voudra qu'une Charge ne ſoit pas conférée à un homme de néant, ou à un ſcélérat, qu'on la faſſe briguer par un homme qui le ſoit exceſſivement, ou par un autre qui ſoit extrémement qualifié & parfaitement honnête homme. 329
XLIX. Si les Etats, qui ont été libres dans leur origine, comme Rome, ont de la peine à trouver des Loix qui les maintiennent en poſſeſſion d'une telle liberté; Ceux qui ont été eſclaves dés leur naiſſance, ſont preſque dans l'impoſſibilité de devenir, &c 331
L. Un Conſeil, ou un Magiſtrat ne doit jamais arrêter le cours des affaires Publiques. 338
LI. Une République, ou un Prince doit perſuader que c'eſt par libéralité, qu'on fait les largeſſes que la néceſſité oblige de faire. 342
LII. Si l'on veut arrêter la puiſſance d'un particulier qui s'éleve trop dans une République, il n'y a point de moien plus certain ni moins éclatant, que de lui couper le chemin par où il s'éleve à une, &c. 344
LIII. Le Peuple ſouhaite ſouvent ce qui lui eſt pernicieux, étant trompé par une fauſſe apparence d'utilité; & rien n'excite davantage ſes mouvemens que les fortes eſpérances & les grandes promeſſes. 350
LIV. Que l'autorité d'un grand homme eſt trés-puiſſante à retenir la violence d'une Populace, &c. 360

LV.

LV. Combien il eſt aiſé de conduire les affaires dans une République, où le Peuple n'eſt pas corrompu; & que là où l'égalité regne, l'on ne peut faire une Monarchie; ni où l'égalité ne ſe trouve pas, l'on ne peut faire de République. 363
LVI. Les grans changemens qui ſurviennent dans une Ville, ou dans une Province, ſont toûjours précedez par des ſignes qui les pronoſtiquent; ou bien ils ſont annoncez par des gens qui les prédiſent. 377
LVII. Un Peuple aſſemblé eſt fort; & ſéparé, il eſt foible. 380
LVIII. Un Peuple eſt plus ſage & plus conſtant qu'un Prince. 383
LIX. Quelles ſont les Alliances les plus aſſûrées ou celles qu'on a avec une République, ou celles qu'on a avec un Prince. 399
LX. Comment le Conſulat, & toutes les autres Charges ſe donnoient à Rome, ſans regarder à l'âge. 405

LIVRE SECOND.

Chap. I. SI ce fut la Vertu, ou la Fortune, qui fut cauſe de la grandeur de l'Empire Rom. P. 420
II. Quels furent les Peuples que Rome combatit, & combien fut grande leur opiniâtreté à defendre leur liberté contre les Forces de la République. 431
III. Rome devint une grande Ville en ruinant celles de ſon voiſinage, & laiſſant entrer les Etrangers dans les Charges. 449
IV. Les Républiques ont ſuivi trois chemins, pour parvenir à la grandeur. 454
V. Que les changemens de Religion & de Langues, avec les accidens des Deluges & des Contagions, étoutent la mémoire de toutes choſes. 466
VI. Quelle étoit la conduite des Romains dans la guerre. 475
VII. Quelle étoit la quantité de Terre que les Romains

mains donnoient à chaque Coloniſſe. 481
VIII. Quelle eſt la raiſon qui oblige les Peuples à quiter leur Patrie, pour ſe jetter ſur les païs étrangers. 482
IX. Quelles ſont les cauſes des Guerres entre les Potentats. 491
X. Ce n'eſt pas l'argent qui eſt le nerf de la guerre, comme on le croit d'ordinaire. 496
XI. C'eſt une imprudence, de faire Alliance avec un Prince qui a plus de réputation que de forces. 506
XII. Lequel eſt le plus avantageux, lorſqu'on craint la guerre, de l'attendre chez toi, ou de la porter chez ſon Ennemi. 509
XIII. Qu'on s'éleve de la baſſeſſe à la grandeur, bien plus par la fourberie, que par la valeur. 522
XIV. Souvent les hommes ſe trompent, lorſqu'ils croient gagner les gens fiers & orgueilleux, par l'honnêteté & par la ſoûmiſſion. 528
XV. Les Etats foibles ne ſont jamais bien déterminez dans leurs réſolutions; & lorſqu'elles ſont lentes, elles ſont toûjours préjudiciables. 532
XVI. Combien les Soldats d'aujourd'hui ſont conduits différemment de ceux des Anciens. 540
XVII. Si l'on doit faire beaucoup de cas de l'artillerie dans les armées, & l'opinion qu'on en a en général, eſt bien fondée. 562
XVIII. Que ſuivant l'autorité des Romains & les éxemples de la Milice ancienne, l'on doit faire plus d'eſtime de l'Infanterie, que de la Cavalerie. 571
XIX. Que les conquêtes faites par une République mal conduite, & qui ne ſuit pas le modéle de celle de Rome, ſont des conquêtes qui ruinent l'Etat, au lieu de l'élever. 585
XX. Quels ſont les dangers à quoi s'expoſe un Etat, lorſqu'il ſe ſert de troupes auxiliaires, &c. 598
XXI. Le premier Préteur que les Romains aient envoié c'eſt à Capouë, quatre-cents ans aprés qu'ils eurent commencé à faire la guerre. 604

XXII.

XXII. Combien les hommes ſe trompent ſouvent, lorſqu'ils jugent des grandes choſes. 610
XXIII. Combien les Romains évitoient les voies moiennes en quelque rencontre que ce fût, lorſqu'il s'agiſſoit de juger leurs Sujets. 617
XXIV. Toutes les Fortereſſes ſont généralement plus nuiſibles qu'utiles. 630
XXV. Que c'eſt agir imprudemment, d'ataquer une Ville tandis que la diviſion régne ; afin de s'en rendre maître pendant une telle conjoncture. 650
XXVI. Le mépris & les reproches rendent haiſſables ceux de qui ils viennent, ſans qu'ils en tirent, &c. 655
XXVII. Il faut que les Princes prudens & les Républiques ſagement gouvernées ſe contentent de vaincre, car le plus ſouvent l'on perd, lorſqu'on n'eſt pas content de la ſeule victoire. 660
XXVIII. Combien il eſt dangereux à un Souverain, de ne pas vanger un affront qu'on aura fait au Public, ou bien à quelques particuliers. 669
XXIX. La Fortune aveugle nos propres amis, lorſqu'elle ne veut pas qu'ils s'opoſent à ſes deſſeins. 675
XXX. Les Etats qui ſont aſſez puiſſans par leur propre valeur, n'achettent jamais l'Alliance de perſonne, mais ils l'aquiérent par leur grandeur, &c 683
XXXI. Combien il eſt dangereux d'ajoûter trop de foi à des gens qu'on a condannez chez eux, &c. 693
XXXII. De combien de maniéres les Romains prenoient les Villes. 697
XXXIII. Comment les Romains donnoient des Commiſſions libres aux Généraux de leurs armées. 704